



2007
RAPPORT
ANNUEL
Document de Référence



les matériaux au cœur de la vie

COULAGE D'UNE CHAPE

au Centre de recherche de Lafarge, coulage d'une chape avec Extensia®, un béton novateur qui permet de bien réaliser des surfaces de 400 m² sans joint au lieu de 25 m² avec un béton traditionnel.



02	PROFIL DU GROUPE
07	1. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES
11	2. FACTEURS DE RISQUE
15	3. INFORMATIONS SUR LAFARGE
39	4. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET TENDANCES
83	5. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION, ET SALARIÉS
109	6. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES
113	7. LE TITRE ET LA BOURSE
117	8. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
125	9. PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE
129	10. LE CONTRÔLE
131	ATTESTATION DES PERSONNES RESPONSABLES
F-1	ÉTATS FINANCIERS
238	TABLE DE CORRESPONDANCE

AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS
AMF

Le présent Document de Référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 28 mars 2008, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers.

2007 Rapport Annuel

Document de Référence

d

ans ce Rapport Annuel, les termes qui suivent sont utilisés avec les définitions ci-dessous :

“**GROUPE**” ou “**LAFARGE**” : Lafarge S.A. et ses filiales consolidées.

“**SOCIÉTÉ**” ou “**LAFARGE S.A.**” : notre société mère Lafarge S.A.

“**BRANCHE**” : l’activité du Groupe est organisée en trois branches d’activités : Ciment, Granulats & Béton et Plâtre, correspondant chacune à des secteurs d’activités distincts. Le Groupe comprend également des activités résiduelles et des holdings regroupées sous la dénomination “Autres”.

“**UNITÉ OPÉRATIONNELLE**” : unité de gestion correspondant à l’une de nos trois branches, dans un secteur géographique donné, généralement un pays.

“**ACTIVITÉS POURSUIVIES**” : les trois branches : Ciment, Granulats & Béton et Plâtre, ainsi que les activités résiduelles et les holdings.

“**ACTIVITÉS CÉDÉES**” : la branche Toiture, cédée le 28 février 2007.

“**ORASCOM CEMENT**” : l’ensemble des activités cimentières de Orascom Construction Industries S.A.E regroupées sous sa filiale Orascom Building Materials Holding S.A.E. Cette dernière a été rebaptisée Lafarge Building Materials Holding Egypt le 24 janvier 2008.

“**MARCHÉS ÉMERGENTS**” ou “**MARCHÉS EN CROISSANCE**” : tous les pays n’appartenant pas à nos secteurs géographiques d’Europe occidentale et d’Amérique du Nord, à l’exception du Japon, de l’Australie et de la Nouvelle-Zélande.

“**EXCELLENCE 2008**” : plan stratégique détaillé du Groupe présenté le 23 février 2006. Ce plan comprend notamment un programme de réduction de coûts.

“**ERP**” : *Enterprise Resource Planning* ou Progiciel de Gestion Intégré.

Par ailleurs, en raison des arrondis (valeurs absolues ou pourcentages), il se peut que la somme des chiffres apparaissant dans un texte ou dans un tableau ne soit pas exactement identique au montant ou au pourcentage indiqué pour le total. En effet, le total tient compte des décimales.

Lafarge

Leader mondial des matériaux de construction, Lafarge occupe des positions mondiales de premier plan dans chacun de ses métiers : leader mondial en Ciment et Granulats, numéro 3 mondial en Béton et Plâtre. Avec l'acquisition d'Orascom Cement finalisée le 23 janvier 2008, le Groupe compte près de 90 000 collaborateurs dans 76 pays.

Chiffres clés *au 31 décembre 2007*

CHIFFRE D'AFFAIRES *en millions d'euros*

17 614

NOMBRE DE SITES DE PRODUCTION

1 972

avec une hausse du résultat net par action de 41 %, Lafarge a démontré en 2007 sa capacité à accélérer. Les objectifs de hausse du résultat net par action et de rentabilité des capitaux engagés, énoncés dans le cadre du plan stratégique Excellence 2008, sont dépassés en 2007, avec un an d'avance. Le programme de réduction des coûts continue de porter ses fruits. Il sera lui aussi largement dépassé en 2008, avec un objectif porté de 340 millions d'euros à 400 millions d'euros.

Ces résultats illustrent la puissante dynamique dans laquelle Lafarge est engagé. Le Groupe est idéalement positionné pour capter la croissance des marchés émergents dont les besoins en construction sont énormes, et met en œuvre son potentiel inégalé en matière d'innovation.

En 2007, les marchés émergents représentent 46 % du résultat d'exploitation courant du Groupe. En janvier 2008, l'acquisition d'Orascom Cement, filiale cimentière du groupe Orascom, a renforcé la présence de Lafarge au Moyen-Orient et dans le Bassin méditerranéen ainsi que le leadership du Groupe dans les marchés émergents. Les bétons à valeur ajoutée accroissent leur pénétration sur chacun de leurs marchés, et représentent 20 % des volumes de l'activité Béton.

Depuis de nombreuses années, Lafarge inscrit sa croissance dans le cadre d'une stratégie de développement durable : son savoir-faire concilie efficacité industrielle, création de valeur, respect des hommes et des cultures, protection de l'environnement, économie des ressources naturelles et de l'énergie.

Lafarge est la seule entreprise du secteur de la construction répertoriée dans la liste 2008 des 100 multinationales les plus engagées en matière de développement durable.

Pour faire progresser les matériaux de construction, Lafarge place le client au cœur de ses préoccupations et offre aux professionnels du secteur et au grand public des solutions complètes et innovantes pour plus de sécurité, de confort et de qualité dans le cadre de vie quotidien.

	CHIFFRE D'AFFAIRES		<i>en millions d'euros</i>	
2007		17 614		Solide croissance organique, portée par notre présence sur les marchés émergents.
2006		16 909		
2005		14 490		
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT PLUS-VALUES DE CESSION, PERTE DE VALEUR SUR ACTIFS, RESTRUCTURATION ET AUTRES ⁽¹⁾		<i>en millions d'euros</i>	
2007		3 242		La marge opérationnelle du Groupe est en forte hausse : elle passe de 15,5 % en 2005 à 18,4 % en 2007.
2006		2 772		
2005		2 246		
	RETOUR SUR CAPITAUX INVESTIS APRÈS IMPÔTS ⁽²⁾		<i>en %</i>	
2007		11,0		Forte amélioration.
2006		9,4		
2005		8,5		
	DETTE NETTE CONSOLIDÉE ⁽³⁾		<i>en millions d'euros</i>	
2007		8 685		Les cessions d'activités non stratégiques ont représenté 2 492 millions d'euros en 2007.
2006		9 845		
2005		7 221		
	RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		<i>en millions d'euros</i>	
2007		1 909		+39 % entre 2006 et 2007.
2006		1 372		
2005		1 096		
	RÉSULTAT NET PAR ACTION		<i>en euros</i>	
2007		11,05		Au cours des deux dernières années, le résultat net par action a progressé de 32 % par an en moyenne.
2006		7,86		
2005		6,39		
	DIVIDENDE PAR ACTION		<i>en euros</i>	
2007		4,00 ⁽⁴⁾		Une hausse de 33 % du dividende par action en 2007.
2006		3,00		
2005		2,55		

Données issues des états financiers consolidés au 31 décembre 2007. Les chiffres 2005 publiés ont été ajustés des retraitements expliqués dans la Note 3 (b) annexée à nos comptes consolidés, suite à la cession de la branche Toiture décidée en 2006 et réalisée en 2007.

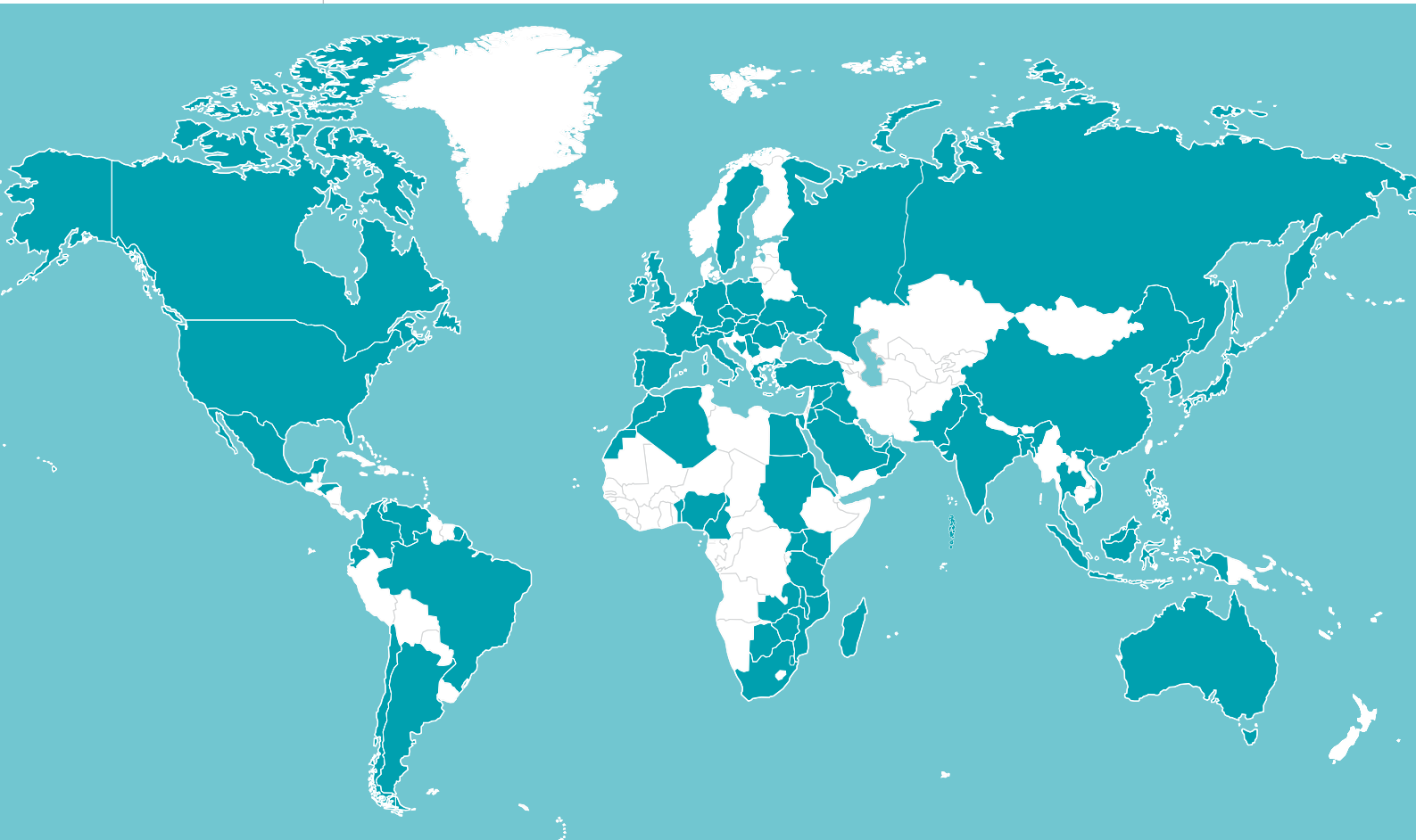
(1) Résultat d'exploitation courant – Voir la section 4.1 (Vue d'ensemble – Définition).

(2) Total Groupe y compris activités en cours de cession – Voir la section 4.1 (Vue d'ensemble – Réconciliation de mesures non comptables) pour plus d'informations sur le retour sur capitaux investis après impôts.

(3) Voir la section 4.1 (Vue d'ensemble – Réconciliation de mesures non comptables) pour plus d'informations sur la dette nette consolidée.

(4) Montant soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée générale du 7 mai 2008.

Lafarge dans le monde

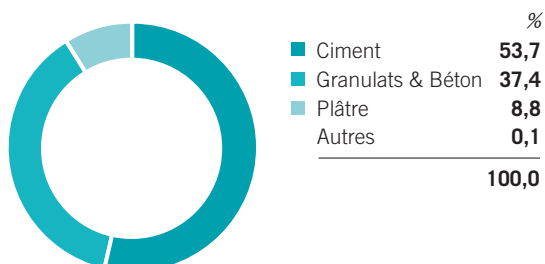


La carte des implantations de Lafarge dans le monde prend en compte l'acquisition d'Orascom Cement.

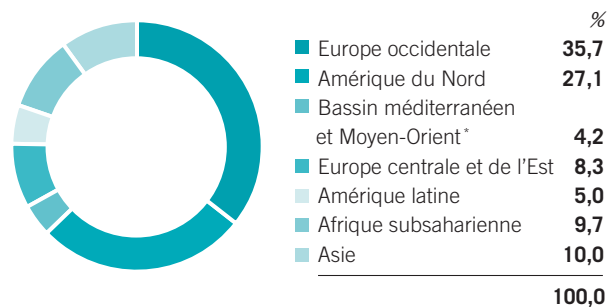
Chiffres clés par métier et par zone géographique au 31 décembre 2007

(Les chiffres d'effectifs, pays et sites sont comptabilisés à 100 % hors sociétés consolidées par mise en équivalence, au 31 décembre 2007, donc hors Orascom Cement consolidé à partir du 23 janvier 2008).

CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE PAR MÉTIER



CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



* Anciennement dénommée Bassin méditerranéen.

Ciment | Co-leader mondial

CHIFFRE D'AFFAIRES *en millions d'euros*

10 280

NOMBRE DE SITES DE PRODUCTION

163

NOMBRE DE COLLABORATEURS

45 481

PRÉSENCE DANS

46 pays

Gammes de ciment, de liants hydrauliques et de chaux pour la construction, la rénovation et les travaux publics.

Granulats & Béton | Co-leader mondial & N° 3 mondial

CHIFFRE D'AFFAIRES *en millions d'euros*

6 597

NOMBRE DE SITES DE PRODUCTION

1 732

NOMBRE DE COLLABORATEURS

24 167

PRÉSENCE DANS

29 pays

Gammes de granulats, bétons prêts à l'emploi ou préfabriqués, enrobés bitumineux pour les ouvrages d'art, de routes et de bâtiments.

Plâtre | N° 3 mondial

CHIFFRE D'AFFAIRES *en millions d'euros*

1 581

NOMBRE DE SITES DE PRODUCTION

77

NOMBRE DE COLLABORATEURS

8 073

PRÉSENCE DANS

28 pays

Systèmes de plaques de plâtre et solutions d'aménagement intérieur à base de plâtre pour la construction neuve et la rénovation.

EFFECTIFS DU GROUPE PAR MÉTIER

EFFECTIFS DU GROUPE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



	%
■ Ciment	58,5
■ Granulats & Béton	31,1
■ Plâtre	10,4
Total	100,0



	%
■ Europe occidentale	23,3
■ Amérique du Nord	19,8
■ Bassin méditerranéen et Moyen-Orient	5,0
■ Europe centrale et de l'Est	11,0
■ Amérique latine	6,2
■ Afrique subsaharienne	9,3
■ Asie	25,3
Total	100,0



CHANTIER DE CONSTRUCTION

de la cimenterie de Chilanga,
en Zambie : intervention
sur la tour du préchauffeur.

1 Informations financières sélectionnées

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

F

1

INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

En application du règlement N° 1606/2002 du Conseil européen adopté le 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe publiés au titre des exercices présentés sont établis conformément aux *International Financial Reporting Standards* ("IFRS") en vigueur dans l'Union européenne au 31 décembre 2007.

Les tableaux ci-dessous présentent les chiffres clés du Groupe pour chacun des trois exercices clos les 31 décembre 2007, 2006 et 2005. Ces chiffres sont extraits des comptes consolidés du Groupe tels qu'audités par Deloitte & Associés et Ernst & Young Audit pour les exercices clos les 31 décembre 2007 et 2006 et

par Deloitte & Associés et Thierry Karcher pour l'exercice clos le 31 décembre 2005. Les comptes consolidés audités du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2007, 2006 et 2005 sont présentés à la fin du présent Document de Référence.

LES CHIFFRES CLÉS DU GROUPE

<i>(millions d'euros, sauf indications contraires)</i>	2007	2006	2005 *
COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ			
Chiffre d'affaires	17 614	16 909	14 490
Résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres	3 242	2 772	2 246
Résultat d'exploitation	3 289	2 678	2 181
Résultat net des activités poursuivies	2 038	1 593	1 327
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession	118	(4)	97
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 156	1 589	1 424
<i>Dont :</i>			
Part du Groupe	1 909	1 372	1 096
Intérêts minoritaires	247	217	328
Résultat net par action part du Groupe (euros)	11,05	7,86	6,39
Résultat net par action dilué part du Groupe (euros)	10,91	7,75	6,34
Résultat net par action des activités poursuivies (euros)	10,37	7,88	5,82
Résultat net par action dilué des activités poursuivies (euros)	10,24	7,77	5,79
Nombre moyen d'actions (milliers)	172 718	174 543	171 491

* Les chiffres 2005 publiés ont été ajustés des retraitements expliqués dans la Note 3 (b) annexée à nos comptes consolidés, suite à la cession de la branche Toiture décidée en 2006 et réalisée en 2007.

(millions d'euros)	2007	2006 *	2005 *
BILAN CONSOLIDÉ			
ACTIF			
Actif non courant	21 490	20 474	20 543
Actif courant	6 818	9 367	7 352
<i>Dont actifs en cours de cession</i>	-	2 733	-
TOTAL DE L'ACTIF	28 308	29 841	27 895
PASSIF			
Capitaux propres part du Groupe	10 998	10 314	9 651
Intérêts minoritaires	1 079	1 380	2 533
Passif non courant	10 720	11 962	9 852
Passif courant	5 511	6 185	5 859
<i>Dont passifs liés aux actifs en cours de cession</i>	-	842	-
TOTAL DU PASSIF	28 308	29 841	27 895

* Les chiffres ont été retraités suite à l'application par le Groupe de l'amendement à la norme IAS 19 – Avantages du Personnel, permettant la comptabilisation de l'ensemble des écarts actuariels relatifs aux régimes à prestations définies au bilan en contrepartie des capitaux propres (cf. Note 2).

(millions d'euros)	2007	2006	2005 *
FLUX DE TRÉSORERIE			
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation	2 676	2 566	1 886
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(703)	(4 847)	(1 684)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(1 664)	1 896	(185)
Variation de trésorerie	309	(385)	17
Dont flux nets de trésorerie liés aux activités cédées ou en cours de cession :			
<i>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation des activités cédées ou en cours de cession</i>	(26)	184	135
<i>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités cédées ou en cours de cession</i>	(15)	(198)	(131)
<i>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des activités cédées ou en cours de cession</i>	41	15	(33)

* Les chiffres 2005 publiés ont été ajustés des retraitements expliqués dans la Note 3 (b) annexée à nos comptes consolidés, suite à la cession de la branche Toiture décidée en 2006 et réalisée en 2007.

(millions d'euros, à l'exception des dividendes par action qui sont en euros)	2007	2006	2005
DIVIDENDES			
Dividende total payé	784 *	521	447
Dividende par action	4,00 *	3,00	2,55
Dividende majoré par action **	4,40 *	3,30	2,80

* Dividende proposé.

** Voir la Section 8.2 (Statuts – Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions) pour plus d'informations sur le dividende majoré.

1 INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES





EMPLOYÉS DE L'USINE
de plaques de plâtre de
Saraburi, en Thaïlande.

2 Facteurs de risque

2.1	RISQUES PAYS	12
2.2	COÛTS ÉNERGÉTIQUES	12
2.3	RISQUES INDUSTRIELS ET LIÉS À L'ENVIRONNEMENT	12
2.4	RISQUES LIÉS À L'ORGANISATION FINANCIÈRE DU GROUPE	12
2.5	RISQUES LIÉS À CERTAINES PARTICIPATIONS	13
2.6	DISPONIBILITÉ DE CERTAINES MATIÈRES PREMIÈRES	13
2.7	RÉGIMES DE RETRAITE	13
2.8	RISQUES DE MARCHÉ	13
2.9	ASSURANCES	13
2.10	RISQUES JURIDIQUES	13

2

3

4

5

6

7

8

9

10

F

2.1 Risques pays

En 2007, environ 37 % de notre chiffre d'affaires provient de marchés émergents, que nous définissons comme étant les pays n'appartenant pas à nos secteurs géographiques d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord, à l'exception du Japon, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Notre stratégie de croissance nous amène à saisir des opportunités de développement dans les marchés émergents, sur lesquels nous prévoyons une augmentation de notre

chiffre d'affaires et de nos résultats. Avec l'acquisition d'Orascom Cement, environ 65 % de notre chiffre d'affaires consolidé devrait provenir de ces marchés dès 2010. Notre présence accrue sur les marchés émergents nous expose à des risques tels que la volatilité du Produit Intérieur Brut, l'instabilité des taux de change, l'existence de perturbations politiques, financières et sociales, la volatilité élevée des taux d'inflation, l'existence de procédures de

contrôle des changes, l'incertitude liée au droit applicable et à l'application des lois, et les nationalisations ou expropriations de biens privés qui pourraient affecter nos opérations sur ces marchés. La répartition de nos activités dans un grand nombre de ces marchés nous permet de minimiser les risques, aucun de ces pays ne représentant individuellement plus de 6 % du résultat d'exploitation courant avant amortissement et dépréciation du Groupe.

2.2 Coûts énergétiques

Nous sommes amenés à consommer dans nos opérations une grande quantité d'énergie et de carburant dont les coûts ont augmenté de façon continue dans de nombreuses régions du monde.

Nous parvenons à nous protéger, dans une certaine mesure, de la hausse des prix des

produits énergétiques grâce à des contrats d'approvisionnement à long terme et à des contrats à terme. Nous incitons également nos usines à optimiser leurs sources de combustible, notamment en développant l'utilisation de combustibles alternatifs, comme l'huile usagée, les pneus usés et d'autres matériaux recyclés ou résidus

industriels. Malgré ces mesures, des augmentations ou des variations significatives des prix des ressources énergétiques ont pu et pourraient avoir à l'avenir une incidence sur les résultats du Groupe.

Voir les Sections 2.8 (Risques de marché) et 3.3 (Description des activités).

2.3 Risques industriels et liés à l'environnement

Dans les pays où nous sommes présents, nos opérations sont soumises à un ensemble de lois et de réglementations en matière environnementale.

Dans l'ensemble, nos activités industrielles présentent relativement peu de risques d'atteinte à l'environnement consécutifs à des événements de nature accidentelle. En outre, nous n'avons pas connaissance

de passifs environnementaux ou de situations de non-respect des réglementations en matière environnementale qui seraient susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur notre condition financière, sur nos résultats ou sur notre liquidité. Les questions environnementales présentent nécessairement un certain degré d'aléas et il ne peut y avoir d'assurance absolue

que les montants provisionnés pour couvrir le risque environnemental de nos activités seront suffisants.

Voir la Section 3.5 (Environnement) pour plus d'informations sur l'impact des aspects environnementaux sur nos opérations, sur notre politique environnementale et sur les différentes actions menées par le Groupe en la matière.

2.4 Risques liés à l'organisation financière du Groupe

Les principaux actifs de Lafarge S.A., société mère du Groupe, consistent en des participations dans ses différentes filiales. Un certain nombre de ces filiales sont situées dans des pays qui peuvent être soumis à des contraintes en matière de contrôle des changes restreignant la distribution de dividendes hors de ces pays. À notre connaissance, à l'exception de la Corée du

Nord, aucun des pays dans lesquels nous avons des opérations ne présente un tel risque à ce jour.

Par ailleurs, les distributions de dividendes ou transferts d'autres flux provenant des filiales du Groupe peuvent également être limités du fait de conventions de crédits ou d'engagements divers en vigueur au niveau

des filiales et/ou de contraintes fiscales qui rendraient ces distributions ou transferts difficiles ou onéreux. Nous ne pensons pas que ces engagements ou restrictions ont un impact significatif sur notre capacité à faire face à nos engagements financiers. Cette situation pourrait néanmoins évoluer à l'avenir.

2.5 Risques liés à certaines participations

Nous n'avons pas toujours le contrôle des sociétés dans lesquelles nous avons investi et nous sommes susceptibles d'effectuer des investissements dans des sociétés non contrôlées. Certaines décisions importantes,

telles que l'approbation des plans prévisionnels et du calendrier des distributions de dividendes et de leur montant, peuvent nécessiter l'accord de nos partenaires ou peuvent être prises sans notre accord.

Ces restrictions, ainsi que d'autres pouvant survenir au niveau de nos filiales non contrôlées, peuvent rendre difficile la poursuite de nos objectifs à travers ces entités.

2.6 Disponibilité de certaines matières premières

Nous disposons généralement de réserves propres de calcaire, de plâtre, de granulats et d'autres matières premières que nous utilisons dans le cadre de nos activités industrielles. Toutefois, nous obtenons de plus en plus de matières premières dérivées d'autres processus industriels tels que le plâtre synthétique, le laitier ou les cendres

volantes obtenus auprès de fournisseurs extérieurs au Groupe. Bien que n'étant généralement pas en situation de dépendance vis-à-vis des fournisseurs de ces matières premières, nous cherchons généralement à sécuriser leur approvisionnement par des contrats à long terme renouvelables. Il nous arrive cependant d'avoir des contrats

court terme dans certains pays. Si nos fournisseurs existants venaient à cesser leurs opérations ou étaient amenés à cesser ou réduire la production de ces matières premières, nous serions alors contraints d'assurer leur approvisionnement à un coût qui pourrait être plus élevé ou à rechercher des matières premières de remplacement.

2.7 Régimes de retraite

Nous avons des obligations liées à des régimes de retraites à cotisation ou prestations définies principalement au Royaume-Uni et en Amérique du Nord. Toute évolution négative des marchés financiers ou diminution des taux d'intérêt serait susceptible d'augmenter, éventuellement

de manière significative, nos cotisations ou engagements de financement. De plus, tout financement complémentaire de ces régimes qui serait rendu nécessaire pour répondre à nos obligations serait de nature à avoir un impact défavorable sur notre situation financière.

Voir la Section 4.1 (Vue d'ensemble – Principales politiques comptables) ainsi que la Note 23 annexée à nos comptes consolidés pour plus d'informations sur nos régimes de retraite.

2.8 Risques de marché

Voir les Sections 4.4 (Trésorerie et capitaux) et 4.5 (Risques de marché) pour plus d'informations sur l'exposition de Lafarge et des différentes entités du Groupe aux risques de change, risques de taux et autres risques de marché.

2.9 Assurances

Voir la Section 3.6 (Assurances) pour plus d'informations sur la politique du Groupe en matière d'assurances et de couverture des risques.

2.10 Risques juridiques

Voir la Note 29 annexée à nos comptes consolidés pour plus d'informations sur les différentes entités du Groupe impliquées dans des procédures judiciaires.





TEST PRODUITS AU LCR.

Le Centre de recherche de Lafarge à l'Isle d'Abeau, en France, le plus grand au monde dans le secteur des matériaux de construction.

3

Informations sur Lafarge

	Présentation générale	16
	Notre stratégie	16
3.1	HISTOIRE ET ÉVOLUTION DU GROUPE	17
3.2	INVESTISSEMENTS	18
	Principales acquisitions récentes	18
	Principales cessions récentes	19
	Investissements réalisés en 2007	19
	Investissements industriels en cours ou prévus pour 2008	19
3.3	DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	20
	Vue d'ensemble	20
	Ciment	21
	Granulats & Béton	27
	Plâtre	31
3.4	ORGANISATION	34
	Relations entre Lafarge S.A. et ses filiales	34
	Relations entre le Groupe et les actionnaires minoritaires de ses filiales	34
3.5	ENVIRONNEMENT	35
3.6	ASSURANCES	36
	Assurance dommages aux biens et pertes d'exploitation	36
	Assurances de responsabilité civile	36
	Captives d'assurance	36
3.7	PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	37

Présentation générale

Lafarge S.A. est une société anonyme de droit français. Nous fabriquons et vendons, principalement sous le nom commercial "Lafarge", les produits suivants dans le monde entier : ciment, granulats, béton prêt à l'emploi, plaques de plâtre et autres produits associés. Nous sommes, sur la base de notre chiffre d'affaires, le leader mondial des matériaux de construction. Nos produits sont utilisés dans le monde entier pour construire ou rénover des constructions de travaux publics ainsi que des constructions commerciales et résidentielles. Nous estimons, sur la base d'analyses internes et externes, que Lafarge est co-leader mondial sur les marchés du ciment et des granulats, troisième producteur mondial de béton prêt à l'emploi et troisième producteur mondial de plaques de plâtre.

Notre monnaie de reporting est l'euro (€). Au cours de l'exercice 2007, nous avons généré un chiffre d'affaires de 17,6 milliards d'euros, avec un résultat d'exploitation courant (*comme défini dans la Section 4.1 (Vue d'ensemble - Définition)*) de

3,2 milliards d'euros et un résultat net part du Groupe de 1,9 milliard d'euros. À la fin de l'année, nos actifs s'élevaient à 28,3 milliards d'euros. À cette même date, nos effectifs étaient d'environ 78 000 personnes réparties dans près de 72 pays ; à la suite de l'acquisition d'Orascom Cement le 23 janvier 2008, ce chiffre a été porté à environ 90 000 personnes dans près de 76 pays. Nos actions se négocient sur la Bourse de Paris, depuis 1923. Le titre Lafarge fait partie du CAC 40 (et ce depuis l'origine de cet indice) et du SBF 250. En septembre 2007, nous avons procédé au retrait volontaire de la cote de nos actions sur la Bourse de New York ("*New York Stock Exchange*" / "NYSE") mais nous maintenons notre programme d'*American Depositary Receipts* ("ADRs") qui sont désormais négociés sur le marché hors cote (programme de niveau 1). Chaque ADR représente le quart d'une action. Notre capitalisation boursière atteignait 18,7 milliards d'euros à la clôture du marché le 25 mars 2008, parmi lesquels 0,6 milliard d'euros attribuables à nos actions auto-détenues.

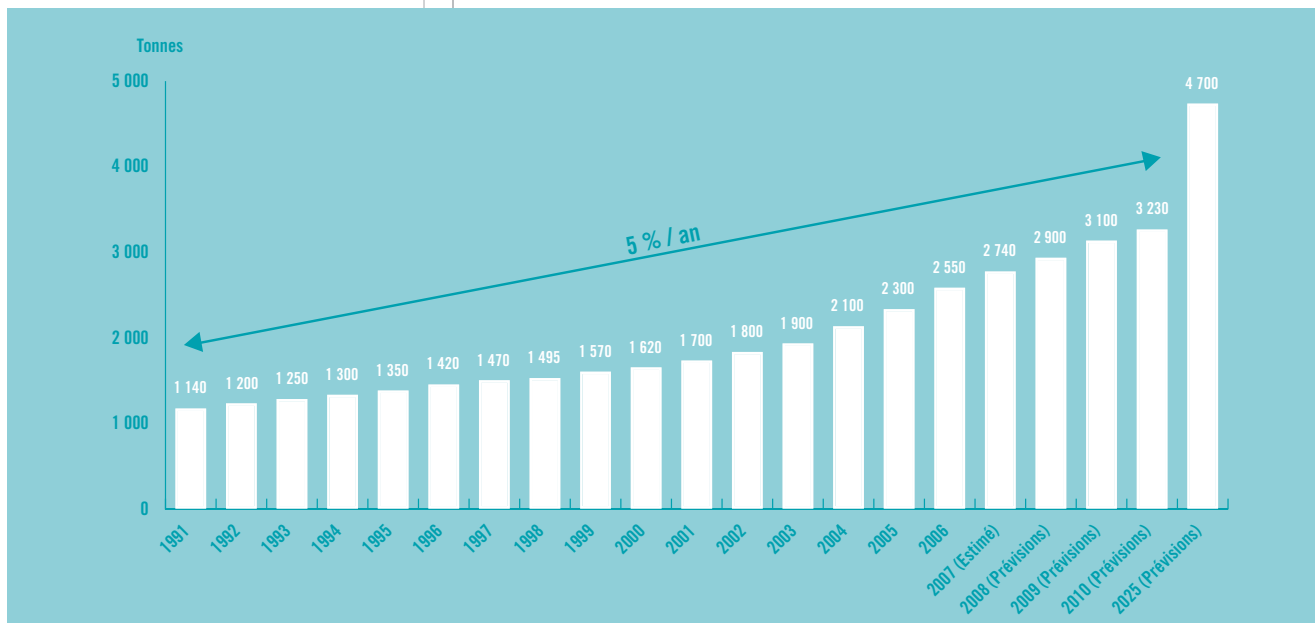
Notre stratégie

Notre stratégie vise à nous assurer la place de leader dans les matériaux de construction.

Nous avons deux priorités stratégiques : le ciment, particulièrement dans les marchés en croissance, et l'innovation, particulièrement dans le béton.

La forte croissance mondiale de la demande de ciment trouve son origine avant tout dans les marchés émergents qui représentent désormais 45 % des résultats du Groupe (52 % pour la branche Ciment). Notre programme d'accroissement de capacité lancé en 2006 et l'acquisition d'Orascom Cement en janvier 2008 nous positionnent très favorablement pour bénéficier de cette croissance. Plus de 90 % de notre programme de construction de nouvelles capacités se fera dans les marchés émergents. Nous sommes notamment déterminés à accélérer notre développement en Chine et nous avons l'objectif d'y doubler nos capacités afin d'atteindre 50 millions de tonnes de capacité en 2012.

ÉVOLUTION DU MARCHÉ MONDIAL DU CIMENT



Sources : Cembureau, analyse Lafarge, JP Morgan.

L'innovation est également notre priorité. C'est ainsi qu'en 2007, nous avons lancé en France et au Royaume-Uni deux nouveaux

produits béton (Chronolia® et Extensia®) en complément de notre gamme Agilia®. En 2008, d'autres pays seront couverts.

Les produits à valeur ajoutée devraient représenter d'ici 2012, 35 % de nos volumes de béton.

La croissance et l'innovation doivent profiter non seulement au Groupe mais également à nos clients, avec des lignes de production plus modernes et proches de leurs marchés et des produits innovants qui leur apportent une plus grande satisfaction.

Pour tirer pleinement parti de son potentiel, Lafarge s'est recentré en 2007 en cédant en début d'année ses activités Toiture.

Nous avons également trois priorités opérationnelles.

La première d'entre elle est la sécurité des femmes et des hommes qui travaillent chaque jour au sein de notre Groupe, qu'ils soient salariés ou sous-traitants, que ce soit sur nos sites ou sur les routes. En 2007, la division par deux du nombre d'accidents

de travail avec arrêt démontre que nous tenons tous nos engagements de résultats en la matière.

Notre seconde priorité opérationnelle est la réduction des coûts : cette dynamique se reflète dans les résultats 2007 et dans l'amélioration de notre marge opérationnelle. Nous veillons également à optimiser l'efficacité de notre organisation, ce qui nous a conduits à la simplifier, afin d'améliorer notre capacité à anticiper et à travailler efficacement.

Enfin, nous avons des ambitions fortes en termes de développement durable. Tous nos sites industriels doivent s'aligner sur le standard Lafarge, un standard unique qui repose sur trois thèmes : lutter contre le changement climatique en conservant

notre objectif de réduction de 20 % de nos émissions de CO₂ dans le monde entre 1990 et 2010 ; mettre en place un plan "Biodiversité" sur toutes les carrières qui ont un potentiel pour préserver les espèces rares de faune ou de flore ; assurer le meilleur environnement pour la santé de nos collaborateurs tout en contribuant à l'amélioration de la santé des communautés qui nous entourent partout dans le monde.

Notre stratégie donne donc à notre Groupe toutes les chances d'être reconnu comme le meilleur créateur de valeur par ses actionnaires, le meilleur fournisseur de produits et de services par ses clients, le meilleur employeur par ses collaborateurs et le meilleur partenaire par les communautés au sein desquelles il est implanté.

3.1 Histoire et évolution du Groupe

La Société a été créée en 1884 sous le nom de "J. et A. Pavin de Lafarge". La durée de la Société est fixée de manière à expirer le 31 décembre 2066, et peut être prolongée, conformément à nos statuts. Notre siège social est domicilié au 61, rue des Belles Feuilles, 75116 Paris, France, et notre numéro de téléphone est le + 33 1 44 34 11 11. La Société est immatriculée sous le numéro "542 105 572 RCS Paris" au registre du commerce et des sociétés (Tribunal du commerce de Paris).

L'activité opérationnelle avait débuté en France vers 1833 lorsque Auguste Pavin de Lafarge avait fondé une entreprise d'exploitation de chaux. Par de nombreuses acquisitions de sociétés de production de chaux et de ciment en France, nous sommes devenus le premier producteur français de ciment à la fin des années 1930. Notre premier développement international a eu lieu en 1864 où nous avons fourni la chaux nécessaire à la construction du Canal du Suez. Notre expansion internationale s'est prolongée durant le vingtième siècle avec de nouvelles opérations en Afrique du Nord ainsi qu'au Royaume-Uni, puis au Brésil et au Canada. Par notre acquisition

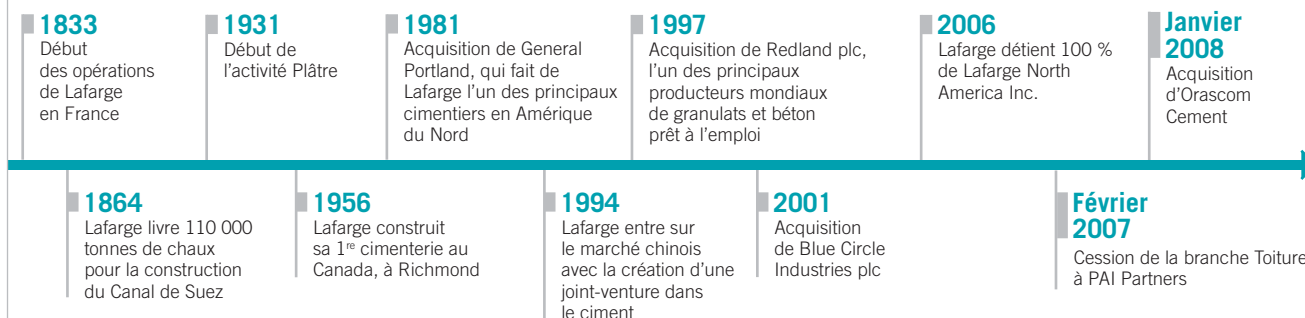
de General Portland Inc. en 1981, nous sommes devenus l'un des principaux cimentiers en Amérique du Nord. Nos opérations y sont assurées par notre filiale Lafarge North America Inc., détenue à 100 % depuis le rachat par le Groupe le 16 mai 2006 des actions précédemment détenues par des actionnaires minoritaires. Nous avons poursuivi notre développement international par l'acquisition du cimentier britannique Blue Circle Industries plc ("Blue Circle") en 2001 ainsi que par d'autres développements, principalement dans le Bassin méditerranéen, en Europe centrale et en Asie. L'acquisition en janvier 2008 d'Orascom Building Materials Holding S.A.E, filiale cimentière du groupe Orascom, a renforcé notre présence au Moyen-Orient et dans le Bassin méditerranéen ainsi que notre leadership dans les marchés émergents. Nous sommes co-leader mondial de l'industrie cimentière avec des sites industriels dans 51 pays (y compris Orascom Cement).

Nous avons de même élargi nos autres gammes de produits : granulats, béton prêt à l'emploi et plaques de plâtre. Nos activités de granulats et de béton prêt à l'emploi,

présentes dans 29 pays, se sont développées progressivement au cours des années, et ont connu une extension significative, tout d'abord en 1997, avec l'acquisition de Redland plc. alors l'un des principaux producteurs mondiaux de granulats et de béton prêt à l'emploi, puis – et dans une moindre mesure – avec l'acquisition de Blue Circle en 2001. L'activité plâtre a commencé en 1931 avec la production de poudre de plâtre. Depuis lors, nous sommes devenus le troisième fabricant mondial de plaques de plâtre, avec des opérations industrielles dans 28 pays. Nous avons cédé notre branche Toiture en février 2007, activité dans laquelle nous étions entrés en 1997 à la suite de l'acquisition de Redland plc. Nous conservons une participation minoritaire de 35 % dans la nouvelle entité.

Le Groupe est organisé en trois branches d'activités et dispose d'opérations décentralisées et de départements centraux experts qui interviennent dans la prise de décisions stratégiques. Le Groupe s'appuie par ailleurs sur une ambition et une culture communes à l'ensemble de ses collaborateurs qui sont exprimées dans nos Principes d'Action.

DATES-CLÉS DE L'HISTOIRE DE LAFARGE



3.2 Investissements

Principales acquisitions récentes

Lafarge North America Inc. En 2006, nous avons procédé à l'acquisition de la part du capital de Lafarge North America Inc. détenue jusqu'alors par des actionnaires minoritaires. Cette opération faisait suite à une offre publique d'achat sur ces titres initiée le 21 février 2006 à l'issue de laquelle Lafarge North America Inc. est devenue une filiale détenue à 100 %. Cette opération d'un montant net de 2,8 milliards d'euros, a été financée par recours à l'endettement.

Héraclès. Le 19 avril 2007, nous avons augmenté de 26 % notre participation dans la société grecque Héraclès par l'acquisition d'environ 18,5 millions d'actions détenues par la Banque Nationale de Grèce pour un montant total de 321,6 millions d'euros, soit un prix de 17,40 euros par action. Nous avons poursuivi nos acquisitions d'actions Héraclès au cours de l'année 2007 pour un total cumulé de 417 millions d'euros portant ainsi, au 31 décembre 2007, notre participation à 86,73 %. Héraclès est le premier producteur de ciment en Grèce et est également actif dans les métiers de granulats et béton.

Par ailleurs, au cours de ces trois dernières années, nous avons procédé à diverses acquisitions de petite et moyenne ampleur, qui ont généré au total un effet périmètre positif sur notre chiffre d'affaires de 190 millions d'euros en 2007 par rapport à 2006 et 282 millions d'euros en 2006 par rapport à 2005.

Nous avons également réalisé l'acquisition suivante postérieurement au 31 décembre 2007 :

Orascom Cement. Le 23 janvier 2008, nous avons acquis la totalité du capital d'Orascom Building Materials Holding S.A.E ("Orascom Cement"), la société holding de l'activité ciment d'Orascom Construction Industries S.A.E ("OCI") au prix de 8,8 milliards d'euros en numéraire à la date de la signature du contrat, avec une reprise de dette financière nette estimée à 1,4 milliard d'euros au 31 décembre 2007. Le contrat prévoit un mécanisme d'ajustement à la baisse du prix d'acquisition des titres en fonction de la dette financière nette réelle reprise calculée sur la base des comptes au 31 décembre 2007 du nouvel ensemble consolidé. Cette opération a été financée par endettement à hauteur de 6 milliards d'euros et par l'émission de 22,5 millions d'actions nouvelles à un prix de souscription de 125 euros par action, représentant une prime de 17 % sur le cours moyen pondéré de l'action Lafarge pendant le mois précédant l'annonce de l'acquisition et de 14 % sur le cours moyen pondéré de l'action pendant les trois derniers mois. Ces actions ont été émises par le biais d'une augmentation de capital de 2,8 milliards d'euros réservée aux principaux actionnaires fondateurs d'OCI. La réalisation de cette augmentation de capital, approuvée par l'Assemblée générale mixte du 18 janvier 2008, a eu lieu le 27 mars 2008. À la suite de cette augmentation de capital, les principaux actionnaires fondateurs d'OCI

détiennent environ 11,4 % du capital de Lafarge S.A.

Cette opération nous offre une présence unique au Moyen-Orient et dans le Bassin méditerranéen où Orascom Cement est leader et permet une accélération de la stratégie de croissance du Groupe en ciment dans les marchés émergents.

L'accord de coopération signé entre Lafarge et OCI permettra aux deux groupes de continuer à bénéficier des synergies liées à la construction et à l'extension des usines neuves et existantes dans la région. Notre partenariat à long terme avec les principaux actionnaires fondateurs d'OCI est également renforcé par leur participation au capital de Lafarge à travers un pacte d'actionnaires d'une durée de dix ans ainsi que par la nomination prévue de deux de leurs représentants au Conseil d'administration de la Société. L'Assemblée générale mixte du 18 janvier 2008 a nommé Nassef Sawiris au Conseil d'administration et la nomination d'un second administrateur sera proposée lors de notre Assemblée générale annuelle en mai 2008.

Orascom Cement est leader sur les marchés clés d'Égypte, d'Algérie, des Émirats Arabes Unis et d'Irak, et a une position stratégique dans d'autres marchés émergents en Arabie Saoudite, Syrie et Turquie. Fin 2007, Orascom Cement disposait de 11 usines récentes ou neuves dans huit pays et d'une capacité de production de 31 millions de tonnes.

À la suite de cette acquisition, nous avons conclu le 8 février 2008 un accord en vue

de l'acquisition des 50 % non détenus par Orascom Cement dans le capital de Grupo GLA en Espagne. Grupo GLA compte plusieurs carrières de granulats, deux stations de broyage de clinker, des terminaux cimentiers le long des côtes espagnoles et plus de 50 centrales à béton. Lafarge, déjà présent en Espagne à travers ses activités Ciment, Granulats & Béton regroupées au sein de sa filiale Lafarge Cementos, consolide ainsi ses positions dans ce pays, en particulier en Granulats, secteur dans lequel il acquiert une position de leader dans la région de Madrid.

Voir les Sections 8.1 (Capital social) et 8.3 (Contrats importants) ainsi que la Note 3 (a) annexée à nos comptes consolidés pour plus d'information sur cette transaction.

Principales cessions récentes

Materis. En avril 2006, nous avons vendu notre participation de 7,27 % dans Materis Holding Luxembourg SA. Pour le Groupe, le montant net de cette opération s'est élevé

à 44 millions d'euros. Nous n'avons plus aucune participation ni dans Materis Holding Luxembourg SA ni dans le groupe Materis en général.

Turquie. Le 27 février 2007 nous avons cédé notre participation de 50 % dans la société turque Yibitas Lafarge Orta Anadolu Cimento à Cimentos de Portugal (Cimpor) pour un montant de 266 millions d'euros.

Toiture. Le 28 février 2007, nous avons cédé notre activité Toiture à un fonds d'investissement géré par PAI Partners au prix de 1,9 milliard d'euros en numéraire pour l'acquisition des titres associée à une reprise par l'acquéreur de la dette financière nette et des engagements de retraite qui s'élevaient à 481 millions d'euros au 31 décembre 2006. Nous avons par ailleurs investi 217 millions d'euros aux côtés du fonds d'investissement géré par PAI Partners dans la nouvelle entité tête de groupe de l'activité Toiture, et détenons ainsi une participation de 35 % dans cette entité.

Voir la Note 3 (b) annexée à nos comptes consolidés pour plus d'informations sur cette cession.

L'ensemble de nos désinvestissements sur les trois derniers exercices a généré un effet périmètre négatif sur notre chiffre d'affaires des activités poursuivies de 104 millions d'euros en 2007 par rapport à 2006 et de 84 millions d'euros en 2006 par rapport à 2005.

Investissements réalisés en 2007

Le tableau ci-dessous présente nos investissements réalisés au cours des exercices 2007, 2006 et 2005. Les investissements de maintien correspondent à des investissements nous permettant de maintenir ou remplacer nos équipements existants. Les investissements de développement interne nous permettent d'améliorer la productivité, d'augmenter les capacités de production existantes ou de construire de nouvelles lignes de production. Les développements externes incluent les acquisitions d'actifs industriels ou financiers.

(millions d'euros)	INVESTISSEMENTS DE MAINTIEN ET DE DÉVELOPPEMENT INTERNE			DÉVELOPPEMENT EXTERNE		
	2007	2006	2005	2007	2006	2005
Europe occidentale	568	470	370	973	76	146
Amérique du Nord	409	522	419	181	3 055	148
Bassin méditerranéen et Moyen-Orient *	123	72	70	0	2	4
Europe centrale et de l'Est	257	98	61	18	52	14
Amérique latine	117	75	101	0	47	3
Afrique subsaharienne	215	147	76	8	10	16
Asie	278	143	107	23	45	180
TOTAL	1 967	1 527	1 204	1 203	3 287	511

* Anciennement dénommée Bassin méditerranéen.

Voir la Section 4.4 (Trésorerie et capitaux - Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements) pour plus d'informations sur les investissements réalisés en 2007.

Investissements industriels en cours ou prévus pour 2008

Les enveloppes d'investissements industriels de nos trois branches incluant les unités Orascom Cement, sont de l'ordre de :

- 2 000 millions d'euros pour le Ciment ;
- 800 millions d'euros pour les Granulats & Béton ;
- 200 millions d'euros pour le Plâtre.

Ces montants comprennent les investissements de maintien, qui sont géographique-

ment répartis sur l'ensemble de nos unités opérationnelles et comprennent également nos projets de développement interne.

Voir la Section 3.3 (Description des activités) pour plus d'informations sur nos projets de développement interne.

3.3 Description des activités

Vue d'ensemble

La ventilation de nos ventes pour les activités poursuivies par branche et par zone géographique est la suivante (ventes par destination après élimination des ventes inter-branches) :

VENTILATION DES VENTES PAR BRANCHE

	2007		2006		2005	
	(millions d'euros)	(%)	(millions d'euros)	(%)	(millions d'euros)	(%)
Ciment	9 456	53,7	8 847	52,3	7 624	52,6
Granulats & Béton	6 586	37,4	6 439	38,1	5 382	37,1
Plâtre	1 556	8,8	1 610	9,5	1 462	10,1
Autres	16	0,1	13	0,1	22	0,2
TOTAL	17 614	100,0	16 909	100,0	14 490	100,0

VENTILATION DES VENTES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	2007		2006		2005	
	(millions d'euros)	(%)	(millions d'euros)	(%)	(millions d'euros)	(%)
Europe occidentale	6 285	35,7	5 953	35,2	5 222	36,0
Amérique du Nord	4 780	27,1	5 116	30,2	4 380	30,2
Bassin méditerranéen et Moyen-Orient	733	4,2	807	4,8	655	4,5
Europe centrale et de l'Est	1 467	8,3	1 014	6,0	752	5,2
Amérique latine	876	5,0	796	4,7	687	4,7
Afrique subsaharienne	1 705	9,7	1 622	9,6	1 381	9,6
Asie	1 768	10,0	1 601	9,5	1 413	9,8
TOTAL	17 614	100,0	16 909	100,0	14 490	100,0

Le tableau qui suit présente pour chacune des branches d'activités poursuivies sa contribution aux ventes consolidées du Groupe, ainsi que sa contribution au résultat d'exploitation courant pour l'année 2007 :

	Contribution aux ventes consolidées	Contribution au résultat d'exploitation courant *
Ciment	53,7	76,5
Granulats & Béton	37,4	22,2
Plâtre	8,8	3,6
Autres	0,1	(2,3)
TOTAL	100,0	100,0

* Comme défini dans la Section 4.1 (Vue d'ensemble – Définition).

Dans les commentaires ci-après, les ventes sont présentées "par destination". Elles incluent tous les volumes produits et vendus sur le marché présenté, tous les volumes importés par nos opérations sur ce marché, et excluent toutes les exportations destinées à d'autres marchés. Elles sont

présentées avant élimination inter-branches et calculées selon les règles de consolidation applicables.

Le nombre de sites ainsi que les capacités des usines intègrent à 100 % les données des filiales consolidées en global, et 100 % des filiales consolidées en proportionnel.

Le pourcentage des ventes indiqué en regard de chaque région est rapporté au total des ventes de la branche concernée, avant élimination des transactions inter-branches.

Ciment

Le ciment est une poudre fine, principal composant du béton, auquel il confère certaines propriétés, notamment sa résistance. C'est un matériau de construction de haute qualité, économique, utilisé dans les projets de construction du monde entier, notamment dans les 46 pays dans lesquels notre branche Ciment opère en 2007 (51 pays en incluant Orascom Cement). Nous estimons, sur la base d'analyses internes et externes, et en prenant en compte nos ventes annuelles, notre capacité de production, nos implantations géographiques, notre niveau technologique et la qualité de nos services, que Lafarge est co-leader mondial sur les marchés du ciment. En 2007, nos activités consolidées comptaient 124 usines de ciment, 32 stations de broyage de clinker et 7 stations de broyage de laitier, avec une capacité annuelle contrôlée de production de ciment de 178 millions de tonnes (total des capacités des sociétés contrôlées par Lafarge). Les ventes consolidées au cours de l'année 2007 ont atteint environ 136 millions de tonnes de ciment.

Nos produits

Nous produisons et commercialisons une large gamme de ciments et de liants hydrauliques destinés à l'industrie du BTP, notamment des ciments portland et des ciments à maçonner, ainsi que différents autres mélanges de ciments et de liants spéciaux. Nous proposons à nos clients une gamme de produits variés, en fonction des marchés. Notre offre "ciment" (désignée sous le terme de "ciment" dans ce document) comprend des ciments adaptés à différents types d'environnements (par exemple : exposition à l'eau de mer, aux sulfates et autres conditions naturelles hostiles au béton), des ciments spéciaux pour applications spécifiques (par exemple : ciment blanc, ciments pour puits de forage, à fumée de silice, à cendres volantes, ciments pouzzolaniques, ciments au laitier et liants hydrauliques de revêtement routier), des liants à la chaux naturelle, des ciments à maçonner et du laitier de haut-fourneau broyé.

Nos ciments sont conçus pour répondre aux divers besoins de nos clients, notamment les applications hautes performances qui

nécessitent une durabilité et une résistance accrues. Parallèlement, nous proposons une série de services complémentaires, tels que l'assistance technique et la logistique des commandes et des livraisons, afin de faciliter la bonne réception de nos ciments par nos clients, et le respect des délais voulus. Nous proposons également les documentations, les démonstrations et les formations liées aux caractéristiques et à la bonne utilisation de nos ciments.

Description de nos procédés et outils de production

COMPOSITION ET PROCÉDÉS DE FABRICATION DU CIMENT

Pour fabriquer le ciment, on broie des proportions adaptées de carbonate de calcium (calcaire), de silice (sable), d'alumine et de minerai de fer, puis on chauffe le mélange obtenu dans un four à une température d'environ 1 500 °C. Ce mélange de minerais est introduit à sec dans le four. Ce procédé dit "à voie sèche", par opposition au procédé plus ancien dit "à voie semi-humide", est utilisé par environ 80 % de nos cimenteries. Chacun de ces deux procédés permet de produire du "clinker" qui est ensuite broyé avec du gypse pour obtenir une poudre fine. Les coûts relatifs de production du ciment sont répartis comme suit : énergie 31 %, matières premières et consommables 28 %, coûts de production et d'entretien 30 % et amortissements 11 %.



COÛTS DE PRODUCTION 2007

■ Énergie	31	%
■ Coûts de production et d'entretien	30	
■ Matières premières et consommables	28	
■ Amortissement	11	
TOTAL	100	

Les matières premières nécessaires à la production de ciment (carbonate de calcium, silice, alumine et minerai de fer) sont généralement extraites de la roche calcaire, de la

craie, de la marne, du schiste argileux et de l'argile, et sont présentes dans la plupart des pays du monde. Les cimenteries sont généralement implantées à proximité de grands gisements de ces matières premières. La plupart de nos cimenteries extraient ces matières de terrains avoisinants dont nous sommes propriétaires ou sur lesquels nous possédons des droits d'exploitation à long terme. Nous pensons que les quantités disponibles dans les réserves prouvées bénéficiant d'autorisations et contrôlées par nos cimenteries suffiront à garantir leur activité aux niveaux actuels pendant toute leur durée de vie prévue.

Quand cela est techniquement possible et économiquement justifié, nous remplaçons certaines matières premières par du laitier de haut-fourneau broyé, de la pouzzolane ou par des cendres volantes, ou bien nous mélangeons ces matières au ciment en fin de processus. Le laitier de haut-fourneau broyé est un sous-produit de la fabrication de l'acier et les cendres volantes proviennent de la combustion du charbon dans les centrales électriques. La décision et la manière de les utiliser dépendent des caractéristiques physiques et chimiques du laitier ou des cendres. D'un point de vue économique, l'ajout de laitier et de cendres volantes permet d'accroître la capacité de production de ciment de nos installations et donc de réduire nos coûts d'investissement par tonne de ciment produite. Du point de vue de la protection de l'environnement, l'utilisation de ces sous-produits dans nos cimenteries permet aux industries sidérurgiques et électriques d'éviter d'avoir à les mettre en décharge. Le taux de laitier, de cendres volantes et de pouzzolane que nous avons utilisés pour la production de ciment par rapport à la quantité totale de ciment produite était de 16,5 % en 2007 (15,0 % en 2006 et 15,0 % en 2005). L'utilisation de ces matières fait partie de notre stratégie de développement à long terme.

OPTIMISATION DES BESOINS EN ÉNERGIE

L'énergie est le premier poste de nos coûts de production (31 % du total). Nous utilisons, dans la mesure du possible, des installations optimisées (avec, par exemple, le préchauffage des matières premières avant leur introduction dans le four) et des combustibles moins coûteux à base de



déchets (par exemple : pneumatiques et huiles industrielles) afin de limiter l'utilisation des énergies fossiles, plus coûteuses. En 2007, les déchets combustibles ont représenté près de 11 % de notre consommation mondiale de combustible pour la production de ciment, et près des deux tiers de nos cimenteries ont utilisé différentes sortes de déchets combustibles. La quantité de déchets combustibles disponible varie considérablement d'une région à l'autre et, en particulier, entre marchés développés (où ils sont plus abondants) et marchés émergents (où ils sont moins abondants). Par ailleurs, un grand nombre de nos cimenteries peuvent utiliser plusieurs combustibles différents, avec un minimum d'interruption de production lors du passage de l'un à l'autre, ce qui nous permet de bénéficier d'énergies moins coûteuses.

EXPERTISE

Nous avons acquis un savoir-faire significatif en matière de fabrication du ciment grâce à l'expérience résultant de l'exploitation de nombreuses cimenteries dans le monde entier depuis plus de 150 ans. Ce savoir-faire est formalisé et transmis par l'intermédiaire de six centres techniques regroupant à travers le monde plus de 600 ingénieurs et techniciens. Nous nous efforçons ainsi de partager nos connaissances au sein du Groupe afin d'optimiser l'utilisation de nos actifs, diminuer nos coûts de production et augmenter les performances de nos produits. Nous cherchons également, par le biais de cette culture de partage des connaissances, à répandre de meilleures pratiques de production et à utiliser des outils de *benchmark* pour obtenir des performances de très haut niveau et les améliorer de façon continue.

Nos clients

Dans chacune des principales régions géographiques où nous opérons, nous vendons du ciment à plusieurs milliers de clients, principalement aux acteurs suivants : bétonniers, préfabricants d'éléments en béton, entrepreneurs, construc-

teurs, maçons, grossistes en matériaux de construction. Notre ciment est utilisé dans trois principaux segments du marché de la construction :

- grands projets de génie civil ;
- constructions résidentielles et commerciales ;
- rénovation

pour une large gamme de réalisations telles qu'immeubles de bureaux, écoles, hôpitaux, maisons individuelles, barrages, réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement, ponts, tunnels, usines et aéroports.

Les exigences de nos clients en matière de spécifications et de services sont très variables, en fonction des projets pour lesquels notre ciment est utilisé, ainsi que de leur expérience et de leur savoir-faire. Nous nous efforçons de répondre à leurs besoins et de leur fournir des solutions différenciées pour leur permettre d'améliorer leur valeur ajoutée.

Nos clients passent généralement commande des quantités correspondant à leurs besoins pour la construction d'un ouvrage ou d'un bâtiment donné. Des contrats sont également signés avec certains acheteurs (producteurs d'éléments préfabriqués en béton ou grossistes par exemple) pour que leur soient fournis les volumes de ciment nécessaires à leur activité sur de longues périodes, pouvant aller jusqu'à un an, voire plus.

Nos marchés

INDUSTRIE CIMENTIÈRE

Dans le passé, l'industrie cimentière était globalement fragmentée, les marchés étant le plus souvent desservis par des producteurs locaux. Elle a connu, d'abord en Europe dans les années 1970, puis aux États-Unis dans les années 1980, et plus tard en Asie (hors Chine), une consolidation mondiale importante. Aujourd'hui, il existe un petit nombre de sociétés cimentières multinationales, dont Lafarge et ses principaux concurrents mondiaux : Holcim (Suisse), Cemex (Mexique), HeidelbergCement (Allemagne),

Italcementi (Italie), Taiheiyo (Japon), Buzzi (Italie) et Votorantim (Brésil). Ces sociétés sont en concurrence avec les producteurs locaux des différents marchés du monde. Les nouveaux entrants de l'industrie doivent faire face à une "barrière à l'entrée" importante due à la forte intensité capitalistique du secteur : en effet, la construction d'une nouvelle ligne de production en procédé à voie sèche, d'une capacité annuelle de 1 million de tonnes, représente un investissement de 50 à 160 millions d'euros selon le pays où elle est implantée.

Il existe une concurrence vigoureuse sur l'ensemble de nos marchés. Certains pays ou certaines régions peuvent être plus fortement exposés que d'autres, selon les périodes, en fonction de facteurs tels que le niveau de la demande, l'accès au marché ou les réserves de matières premières.

MARCHÉS GÉOGRAPHIQUES DU CIMENT

Les marchés émergents (notamment Chine, Inde, Europe centrale et de l'Est et Brésil) représentent 70 % du marché mondial, le reste étant composé principalement de l'Amérique du Nord et de l'Europe de l'Ouest. Nous opérons de façon significative sur chacun de ces marchés, en concurrence avec un certain nombre d'autres sociétés cimentières multinationales ou locales.

La demande de ciment d'un pays est liée à son revenu par habitant, qui correspond au développement économique du pays. Avec l'industrialisation des pays en croissance, la consommation de ciment tend à progresser rapidement en raison des dépenses accrues en bâtiments publics et privés. Au vu du potentiel de croissance qu'ils présentent, Lafarge poursuit sa politique d'investissement dans ces marchés. Nous y avons vendu pour 5,4 milliards d'euros de ciment en 2007, contre 4,8 milliards d'euros en 2006 et 4,0 milliards d'euros au cours de l'année 2005. Ces ventes ont représenté respectivement 52 %, 50 % et 48 % de nos ventes totales de ciment pour chacune de ces années.

3 INFORMATIONS SUR LAFARGE

3.3 Description des activités – Ciment

Dans cette section, les capacités de production indiquées correspondent à la prise en compte à 100 % des installations de production des sociétés contrôlées par Lafarge dans les pays indiqués. En revanche, les valeurs de ventes sont calculées selon les règles de consolidation du chiffre d'affaires.

Les parts de marché approximatives ont été calculées sur la base des informations et estimations contenues dans le rapport "Construction & Building Materials Sector" publié par JP Morgan en février 2008 ("rapport JP Morgan").

EUROPE OCCIDENTALE (30 % DES VENTES DE LA BRANCHE)

Pays	Nombre d'usines		Capacité de production de ciment (millions de tonnes)	Part de marché approximative (%)
	Cimenteries	Stations de broyage		
France	10	2	9,3	36
Royaume-Uni	7	-	7,5	41
Grèce	3	-	9,8	53
Espagne	3	1	5,2	10
Allemagne	3	-	3,4	10
Autriche	2	-	1,9	28
Italie	2	-	1,2	2

La plupart des marchés d'Europe occidentale sont arrivés à maturité. L'Europe occidentale dans son ensemble a consommé près de 223 millions de tonnes de ciment en 2007, selon les estimations du rapport JP Morgan. Nous avons vendu 34,3 millions de tonnes de ciment en Europe occidentale en 2007, 33,8 millions de tonnes en 2006 et 31,9 millions de tonnes en 2005.

AMÉRIQUE DU NORD (18 % DES VENTES DE LA BRANCHE)

Pays	Nombre d'usines		Capacité de production de ciment (millions de tonnes)	Part de marché approximative (%)
	Cimenteries	Stations de broyage		
États-Unis	12	1	15,8	13
Canada	7	0	7,0	33

L'Amérique du Nord est également un marché mature. Les ventes sont saisonnières au Canada et sur une grande partie de la côte Est et du Midwest des États-Unis car les températures en hiver sont inférieures à la température minimale de prise du béton. L'Amérique du Nord, dans son ensemble, a consommé près de 125 millions de tonnes de ciment en 2007, selon les estimations du rapport JP Morgan. Nous avons vendu 19,3 millions de tonnes de ciment en Amérique du Nord en 2007, 20,7 millions de tonnes en 2006 et 21,2 millions de tonnes en 2005. Environ 13 % de nos ventes de ciment en Amérique du Nord ont été destinées à notre branche Granulats & Béton.

EUROPE CENTRALE ET DE L'EST (11 % DES VENTES DE LA BRANCHE)

Pays	Nombre d'usines		Capacité de production de ciment (millions de tonnes)	Part de marché approximative (%)
	Cimenteries	Stations de broyage		
Pologne	2	-	4,4	20
Roumanie	2	1	4,5	32
Moldavie	1	-	1,4	54
Russie	2	-	4,1	7
Ukraine	1	-	1,3	9
Serbie	1	-	2,0	45
Slovénie	1	-	0,6	38
République tchèque	1	-	1,2	9

Nous pensons que l'entrée d'un certain nombre de pays d'Europe centrale et de l'Est dans l'Union européenne offre à ces pays de bonnes perspectives de croissance

à long terme. La région dans son ensemble a consommé près de 121 millions de tonnes de ciment en 2007, selon les estimations du rapport JP Morgan. Nous avons vendu

15,5 millions de tonnes de ciment en Europe centrale et de l'Est en 2007, 13,3 millions de tonnes en 2006 et 11,2 millions de tonnes en 2005.

BASSIN MÉDITERRANÉEN ET MOYEN-ORIENT (6 % DES VENTES DE LA BRANCHE)

Pays	Nombre d'usines		Capacité de production de ciment (millions de tonnes)	Part de marché approximative (%)
	Cimenteries	Stations de broyage		
Jordanie	2	-	4,8	90
Maroc	3	1	5,7	41
Turquie	1	1	1,7	4
Égypte*	2	-	3,2	8

* Hors Orascom Cement.

Nous pensons que les marchés émergents dans cette zone ont un fort potentiel à moyen et long termes, en raison de la poursuite de leur industrialisation et de leur urbanisation. Un bon nombre de ces marchés ne se sont ouverts à la concurrence que récemment, après des années de monopole d'État. La région dans son ensemble a consommé près de 205 millions de tonnes de ciment en 2007, selon les estimations du rapport JP Morgan. Nous avons vendu

10,4 millions de tonnes de ciment dans le Bassin méditerranéen et Moyen-Orient en 2007, 12,0 millions de tonnes en 2006 et 10,5 millions de tonnes en 2005.

Nous avons réalisé en 2007 la cession à Cimpor de la société Yibitas Lafarge Orta Anadolu Cimento (YLOAC) en Turquie. Notre participation dans YLOAC était de 50 %. Nous restons présents en Turquie dans la région de Marmara avec une cimenterie et une station de broyage.

Nous avons réalisé en janvier 2008 l'acquisition d'Orascom Cement, le leader cimentier du Moyen-Orient et du Bassin méditerranéen. Dans ces régions, Orascom Cement est numéro un sur les marchés d'Égypte, d'Algérie, des Émirats Arabes Unis et d'Irak, et possède des positions stratégiques en Arabie Saoudite, en Syrie et en Turquie.

3 INFORMATIONS SUR LAFARGE

3.3 Description des activités – Ciment

AMÉRIQUE LATINE (6 % DES VENTES DE LA BRANCHE)

Pays	Nombre d'usines		Capacité de production de ciment (millions de tonnes)	Part de marché approximative (%)
	Cimenteries	Stations de broyage		
Brésil	6	1	5,0	6
Chili	1	-	1,6	34
Venezuela	2	-	1,6	23
Équateur	1	-	0,7	20
Honduras	1	1	1,2	55
Mexique	2	-	0,7	0,4
Antilles/Guyane	-	3	1,0	100

Cette région dans son ensemble a consommé près de 127 millions de tonnes de ciment en 2007, selon les estimations du rapport JP Morgan. Nous avons vendu 8,5 millions de tonnes de ciment en Amérique latine en 2007, 7,6 millions de tonnes en 2006 et 6,9 millions de tonnes en 2005.

AFRIQUE SUBSAHARIENNE (14 % DES VENTES DE LA BRANCHE)

Pays	Nombre d'usines		Capacité de production de ciment (millions de tonnes)	Part de marché approximative (%)
	Cimenteries	Stations de broyage		
Afrique du Sud	1	1	2,7	20
Zambie	2	-	0,7	91
Malawi	-	1	0,2	75
Tanzanie	1	-	0,3	38
Kenya	1	1	2,0	60
Ouganda	1	-	0,3	56
Nigeria	3	-	3,0	30
Cameroun	1	1	1,1	95
Bénin	1	-	0,7	34

L'Afrique subsaharienne dans son ensemble a consommé près de 50 millions de tonnes de ciment en 2007, selon le rapport JP Morgan et nos propres analyses. Nous avons vendu 16,6 millions de tonnes de ciment dans cette région en 2007, 13,3 millions de tonnes en 2006 et 12,8 millions de tonnes en 2005. En complément, nous détenons au Zimbabwe 76,4 % de la société Circle Cement qui opère une usine de 400 000 tonnes.

ASIE (15 % DES VENTES DE LA BRANCHE)

Pays	Nombre d'usines		Capacité de production de ciment (millions de tonnes)	Part de marché approximative (%)
	Cimenteries	Stations de broyage		
Chine	18	10	23,4	1,3
Corée du Sud	1	2	9,6	10
Inde	2	1	5,5	3
Malaisie	3	1	12,0	43
Philippines	6	1	6,5	32
Indonésie	1	-	0,0 *	4
Vietnam	-	1	0,5	1
Bangladesh	1	-	1,6	- **

* L'usine de Banda Aceh, sévèrement endommagée par le tsunami de décembre 2004, est en cours de reconstruction.

** Activité redémarrée en 2007.

Nous estimons que les perspectives de croissance à long terme sont très favorables dans cette région qui, dans son ensemble, a consommé près de 1 800 millions de tonnes de ciment en 2007, selon les estimations du rapport JP Morgan. Nous avons vendu 34,8 millions de tonnes de ciment dans la région en 2007, 31,1 millions de tonnes en 2006 et 28,7 millions de tonnes en 2005. Dans la région nord-est du Bangladesh, une usine d'une capacité de 1,6 million de tonnes a été mise en service en octobre 2006. Notre participation dans cette usine est détenue par l'intermédiaire d'une filiale que nous contrôlons en partenariat 50/50 avec Cementos Molins. Au Vietnam, notre station de broyage est opérationnelle depuis 2006.

Nous détenons également une participation de 39 % dans la société Lafarge Aso Cement, qui gère deux usines au Japon (représentant une capacité combinée de 3 millions de tonnes), et dont les opérations sont consolidées en équivalence.

L'acquisition d'Orascom Cement réalisée en janvier 2008 apportera au Groupe des activités en Corée du Nord et au Pakistan.

En ce qui concerne la Chine, dont le marché total est estimé à environ 1 300 millions de tonnes, nous avons signé en 2006 un partenariat avec le groupe hongkongais Shui On. Cette joint-venture est aujourd'hui leader sur les marchés du sud-ouest de la Chine (Sichuan, Chongqing, Guizhou et le Yunnan) et opère également à Pékin.

Par ailleurs, nous avons annoncé en novembre 2007 avoir signé un accord de coopération stratégique avec le gouvernement de la région du Yunnan prévoyant entre autres la construction d'au moins 10 millions de tonnes de nouvelles capacités cimentières dans cette région avant 2010 par Lafarge Shui On.

Voir la Section 8.3 (Contrats importants) pour plus d'informations sur cet accord de coopération.

ACTIVITÉS DE TRADING DE CIMENT

Nous gérons également des activités de trading de ciment au plan mondial, qui nous permettent de répondre aux fluctuations de la demande dans certains pays en évitant de construire des installations qui seraient très souvent surcapacitaires. Nous menons ces activités principalement par l'intermédiaire de nos filiales Cementia Trading et Marine Cement. Au cours de l'année 2007, Cementia Trading a acheté et vendu environ 10,2 millions de tonnes de ciment et de clinker. Marine Cement agit principalement en tant qu'importateur et distributeur de ciment à la Réunion, aux Seychelles et dans les pays de la mer Rouge. Marine Cement a vendu environ 3,1 millions de tonnes de ciment en 2007, en provenance de nos propres filiales ainsi que de tiers.

Granulats & Béton

Les granulats et le béton prêt à l'emploi constituent les composants essentiels des projets de construction. Sur la base d'analyses internes et externes, nous estimons que Lafarge est co-leader mondial sur le marché des granulats et troisième producteur mondial de béton prêt à l'emploi. Au 31 décembre 2007, nos sites de production sont répartis dans 29 pays. Fin décembre 2007, nos activités consolidées exploitaient 588 carrières de granulats et 1 144 centrales à béton. En 2007, nous avons vendu environ 259 millions de tonnes de granulats et 42 millions de m³ de béton. Nous produisons aussi de l'asphalte et des bétons préfabriqués et intervenons également dans le secteur des revêtements routiers.

Nous avons développé une intégration verticale à différents niveaux, entre nos branches Granulats & Béton et Ciment, ainsi qu'au sein même de notre branche Granulats & Béton. Sur un bon nombre de nos marchés, notre branche Ciment fournit d'importants volumes de ciment à nos propres activités de béton prêt à l'emploi. De même, nos opérations granulats fournissent une part importante des granulats nécessaires à nos opérations béton, asphalte et revêtements routiers.

Nos produits

GRANULATS

Les granulats servent de matière première pour le béton, la maçonnerie, l'asphalte, ainsi que de matériaux de base pour la construction de routes, de remblais et de bâtiments. Ils proviennent principalement de roches (habituellement du calcaire ou du granite) concassées, ou d'extraction de sable et graviers naturels. Dans une certaine mesure, et en fonction du marché, ils peuvent provenir d'asphalte et de bétons recyclés. Les granulats se différencient par leur composition physique et chimique, en particulier par leur granulométrie et leur dureté. La géologie locale détermine le type de granulats disponible sur un marché donné et tous les granulats ne sont pas disponibles sur tous les marchés. Grâce à notre recherche et développement, nous avons une meilleure compréhension de l'impact des différentes caractéristiques des granulats dans leurs applications finales. Ceci nous a permis de redéfinir notre offre produit et d'accélérer l'innovation dans nos activités intégrées de granulats et de béton.

BÉTON PRÊT À L'EMPLOI

Nous produisons et commercialisons une large gamme de bétons prêts à l'emploi afin de répondre aux différents besoins de nos clients. Le béton prêt à l'emploi est un mélange (granulats, ciment, adjuvants et eau) qui durcit pour former le matériau de construction le plus couramment utilisé dans le monde. Sa résistance à la traction et à la pression, sa durabilité, ses temps de prise, sa facilité de pose, son esthétique et sa maniabilité sous différentes conditions climatiques et de construction sont les principales caractéristiques que nos clients prennent en compte pour l'achat du béton. Depuis l'entrée de gamme jusqu'aux produits de pointe, nous offrons un large éventail de bétons.

Grâce à notre Centre de recherche ("LCR", Lafarge Centre de Recherche), nous avons mis au point, ces dernières années, des nouveaux produits tels que : Agilia®, un béton plus couvrant, auto-nivelant, plus durable et décoratif. Nous avons, d'autre part, introduit récemment sur certains marchés des bétons décoratifs, avec notre série Artevia Color™. La demande pour de

nouveaux produits et pour une plus large gamme de produits s'accélère grâce au développement de la construction durable et aux nouveaux besoins de nos clients. En 2006, nous avons lancé deux nouveaux produits (Chronolia® et Extensia®) qui répondent à des besoins spécifiques de nos clients. Nous estimons que nos programmes de recherche et développement nous donnent un avantage significatif par rapport à nos concurrents.

ASPHALTE ET REVÊTEMENTS ROUTIERS

En Amérique du Nord et au Royaume-Uni, nous produisons et commercialisons également de l'asphalte pour revêtement et pavage routier. L'asphalte est constitué à 90-95 % de granulats séchés mélangés à hauteur de 5-10 % à un liant de bitume liquide chauffé, sous-produit du raffinage du pétrole. Sur ces marchés, nous réalisons également des travaux de construction et de revêtement de routes.

Description de nos procédés et outils de production

GRANULATS

Le mode de production de granulats le plus fréquent consiste à extraire la roche par explosif, puis à la concasser et à la cribler pour obtenir les différentes tailles répondant aux besoins de nos clients. On peut également obtenir des granulats par extraction de sable et de gravier alluvionnaires et marins, qui nécessitent généralement moins de concassage mais qui doivent également être criblés afin d'obtenir les granulométries souhaitées. La production de granulats nécessite dans nos carrières un équipement lourd et l'utilisation de chargeuses, d'engins de transport, de concasseurs et autres matériels. Après l'extraction des roches et sables, nous réhabilitons nos sites afin qu'ils puissent être utilisés à d'autres fins, agricoles, commerciales ou naturelles.

Les réserves minérales sont la clef du succès de l'activité granulats. Dans un contexte de forte pression environnementale où il est de plus en plus difficile d'obtenir des permis d'extraction, notre priorité porte sur la gestion des réserves minérales. Nous sommes également très actifs dans le développement des réserves dans nos nouveaux marchés.

Nous maintenons le niveau de nos réserves par diverses acquisitions et l'obtention de nouveaux permis d'extraction. Au 31 décembre 2007, nous estimons disposer de réserves autorisées pour une durée d'environ 40 ans. Nous considérons également que nous contrôlons des réserves de granulats significatives pour lesquelles nous n'avons soit pas encore reçu, soit pas encore demandé les permis d'extraction.

BÉTON PRÊT À L'EMPLOI

Le béton prêt à l'emploi est obtenu en mélangeant des granulats, du ciment, des adjuvants chimiques et de l'eau, en différentes proportions, dans les centrales à béton. Le mélange obtenu est ensuite chargé dans les "toupies" de camions spéciaux, où il est généralement à nouveau malaxé avant d'être livré à nos clients. La majeure partie des matières premières pour le béton (notamment le ciment et les granulats) est fournie par nos autres branches d'activité. Le béton est produit à partir d'équipements destinés à mélanger les matières premières dans les proportions voulues, à contrôler la qualité du produit obtenu et à le charger dans des camions à béton. Les installations de production de béton peuvent être des sites permanents fixes ou des dispositifs mobiles installés sur les sites de construction de nos clients.

Afin d'obtenir les caractéristiques souhaitées par nos clients, nous proposons une grande variété de bétons. Les propriétés voulues par le client peuvent être obtenues en faisant varier les proportions de ciment et de granulats, en ajoutant des adjuvants chimiques (tels que des retardateurs ou accélérateurs de prise), ou en remplaçant une partie du ciment par des cendres volantes ou du laitier. La maîtrise des nombreux aspects de la construction auxquels nos clients ont à faire face, comme le temps de prise, l'aptitude au pompage, la mise en place du béton, les conditions climatiques, le retrait et la résistance structurelle, nécessite une grande expertise technique et un contrôle de qualité sans faille. Nos activités de recherche et développement se concentrent sur ces problématiques afin de répondre aux différents besoins de nos clients.

Dans la commercialisation du béton, la logistique de livraison est essentielle en raison du temps de prise qui est limité.

Les matières premières représentent environ 70 % du coût total du béton ; ce dernier varie considérablement en fonction des marchés sur lesquels nous opérons. Nous nous efforçons donc d'optimiser l'utilisation des matières premières dans la fabrication de nos produits. Les coûts de transport constituent la deuxième composante de coût, environ 20 % du coût total.

TUYAUX, MURS ET AUTRES PRODUITS BÉTON PRÉFABRIQUÉS

Ces produits sont fabriqués en coulant le type de béton adapté dans des moules et en le compactant par pression ou vibration ou les deux. Les usines de produits préfabriqués sont généralement implantées à proximité des sources de granulats afin de réduire les frais de transport.

ASPHALTE ET REVÊTEMENTS ROUTIERS

Comme indiqué ci-dessus, l'asphalte est obtenu par un mélange de granulats séchés et de bitume. Nos approvisionnements de granulats sont pour l'essentiel réalisés en interne alors que le bitume est acheté à l'extérieur. Le bitume est un sous-produit du raffinage du pétrole, et son prix lui est donc corrélé. L'asphalte est produit dans des usines à faible intensité capitalistique, constituées de capacités de stockage des matières premières, et d'équipements permettant les mélanges des matières à température élevée. Nos usines d'asphalte produisent de 5 000 à 500 000 tonnes par an et sont implantées dans certaines régions d'Amérique du Nord et du Royaume-Uni. Nous fournissons aussi, parallèlement à notre production d'asphalte, des services de construction et de revêtement de routes dans ces régions, où nous occupons souvent une position de leader en termes de chiffre d'affaires.

Nos clients

Nous vendons nos granulats, bétons prêts à l'emploi et asphaltes dans le monde entier principalement sur les marchés locaux, à des milliers de clients indépendants. Le béton et

l'asphalte ne peuvent pas être transportés sur des distances nécessitant plus d'une heure de trajet environ. Par conséquent, les marchés de ces produits sont par nature locaux. Même si la fidélité à la marque joue un rôle indéniable dans les ventes de ces produits, les clients locaux ont tendance à retenir des producteurs en fonction de l'implantation, de la qualité du produit, de la fiabilité de service et du prix. Par ailleurs, la demande en matière de béton et d'asphalte dépend principalement des conditions du marché local, qui peuvent varier de façon très significative d'un marché à l'autre. En ce qui concerne les granulats, le coût élevé du transport par voie terrestre explique que les marchés soient également le plus souvent locaux. Quand nos carrières ont accès à des voies de transport fluvial ou ferroviaire, nous pouvons cependant expédier des granulats à des distances importantes.

Nous vendons des granulats principalement à des producteurs de béton, à des fabricants de produits préfabriqués, à des producteurs d'asphalte, à des entrepreneurs de travaux publics ainsi qu'à des entreprises du bâtiment de toutes tailles. Sur certains marchés, nous vendons des granulats destinés à différents procédés industriels tels que celui de la fabrication de l'acier. Nous vendons le béton principalement à des entrepreneurs des BTP allant de grands groupes internationaux du bâtiment à de petits constructeurs de maisons individuelles, agriculteurs ou à des particuliers pour leurs travaux de bricolage. Nous vendons l'asphalte principalement aux entrepreneurs de travaux publics pour la construction de routes, voies d'accès et parcs de stationnement, ainsi que directement aux administrations nationales et locales.

Nos clients passent généralement leurs commandes de granulats, de béton et d'asphalte pour leurs besoins à court terme. Nous passons parfois des contrats de fourniture de granulats avec des clients qui produisent du béton, de l'asphalte ou des produits préfabriqués. Ces contrats sont le plus souvent renégociés annuellement. Quel que soit le cas, nos en-cours de commandes de granulats, de béton et d'asphalte sont habituellement peu significatifs.

Nos marchés

DESCRIPTION DE NOS MARCHÉS ET DE NOTRE POSITION CONCURRENTIELLE

La plupart des marchés locaux de granulats, de béton et d'asphalte sont très fragmentés et servis par de nombreux producteurs : petits indépendants, acteurs régionaux ou sociétés à implantation internationale.

L'industrie des granulats se situe dans les premiers stades de la concentration industrielle, essentiellement dans les pays mûrs. Nous faisons face à la concurrence d'opérateurs indépendants, mais aussi de producteurs régionaux comme aux États-Unis avec Vulcan Materials et Martin Marietta Materials, et de multinationales (Cemex, CRH, HeidelbergCement, Holcim).

La législation environnementale et les règles de planification de nombreux pays limitent le développement des carrières. Par ailleurs, hors coût des terrains et des droits d'extraction, les coûts des usines et du matériel liés à une nouvelle carrière sont généralement de l'ordre de 2 millions à 4 millions d'euros pour une petite carrière, et peuvent atteindre jusqu'à plus de 45 millions d'euros pour une très grande carrière.

Nous pensons que nous occupons une position de premier plan par rapport à la concurrence en matière de granulats, grâce à nos réserves sur nos marchés clés. Notre expérience internationale nous permet de nous développer, d'utiliser et d'affiner des modèles opérationnels grâce auxquels nous partageons et mettons en œuvre les meilleures pratiques dans les domaines de la stratégie, de la vente et du marketing, de la fabrication et de la gestion des terrains. Par ailleurs, nous avons une bonne connaissance des besoins de la plupart des clients de granulats car nous pratiquons une intégration verticale dans leurs principales lignes d'activité. Enfin, nous pensons bénéficier d'une réputation de gestion responsable de l'environnement et de réhabilitation des carrières qui nous aide à obtenir plus facilement de nouvelles autorisations et qui peut inciter les propriétaires de terrains à traiter avec nous en priorité.

Dans l'industrie mondiale du béton prêt à l'emploi, la concentration est encore moins prononcée que dans les granulats et nous avons à faire face – sur l'ensemble de nos marchés – à la concurrence de nombreux opérateurs indépendants. Nous sommes également en concurrence avec des multinationales telles que Cemex, CRH, HeidelbergCement, Holcim et Italcementi dans le monde entier.

Un élément essentiel de notre stratégie est la différenciation. Nous avons développé un savoir-faire technique élevé dans le béton, et nous sommes ainsi en mesure de fournir une assistance et des services techniques à nos clients, afin de mieux nous différencier de la concurrence. C'est aussi grâce à ce savoir-faire technique que nous avons développé ces dernières années plusieurs nouveaux produits tels que Agilia®, Chronolia® et Extensia®. Là encore, notre expérience internationale nous permet de nous différencier davantage par la qualité de nos produits et notre savoir-faire.

Pour assurer notre compétitivité, nous installons nos centrales en tenant compte notamment des distances de livraison et des capacités de production nécessaires. Nous évaluons régulièrement chaque

marché local et nous optimisons notre dispositif en tenant compte des évolutions des marchés et du taux d'utilisation des capacités installées. Récemment, nous avons augmenté l'utilisation de centrales mobiles sur plusieurs marchés pour accroître notre flexibilité, mieux répondre aux évolutions du marché et ainsi être en mesure de satisfaire les besoins de nos clients.

L'asphalte, tout comme le béton prêt à l'emploi, doit être livré rapidement une fois qu'il est produit. Le rayon d'action d'une usine d'asphalte est donc restreint et les marchés de l'asphalte sont très localisés. Les ventes d'asphalte sont, dans l'ensemble, réalisées directement du producteur au client, avec un recours très limité à des distributeurs ou agents intermédiaires, car il est essentiel d'assurer une livraison rapide et sûre par véhicules calorifugés.

LOCALISATION DE NOS MARCHÉS

La majeure partie de nos opérations granulats, béton prêt à l'emploi et asphalte se situent en Europe occidentale et en Amérique du Nord.

Nous limitons habituellement nos opérations granulats et béton aux marchés où la nature

et l'application des réglementations assurent un jeu économique normal. Nous évitons généralement les pays où certains petits opérateurs locaux ne suivent pas les normes environnementales et sociales appropriées, parce que celles-ci sont, soit inexistantes, soit peu ou pas appliquées. Par conséquent, nous sommes très sélectifs quant aux marchés émergents où nous choisissons de conduire nos opérations, ne retenant que ceux où les standards requis sont mis en œuvre.

SEGMENTATION GÉOGRAPHIQUE

Nous produisons et commercialisons les granulats et le béton dans les régions et pays indiqués dans le tableau ci-dessous. Le tableau indique le nombre de sites que nous exploitons au 31 décembre 2007 et le volume de granulats et béton que nos filiales consolidées ont vendu dans chaque pays en 2007.

Les volumes vendus tiennent compte de 100 % des volumes des sociétés consolidées en méthode globale et du pourcentage de consolidation des filiales consolidées suivant la méthode proportionnelle.

Région/pays	NOMBRE DE SITES		VOLUMES DE VENTES	
	Granulats	Béton prêt à l'emploi	Granulats (millions de tonnes)	Béton prêt à l'emploi (millions de m ³)
EUROPE OCCIDENTALE				
France	131	269	53,1	8,9
Royaume-Uni	61	125	19,5	2,7
Espagne	9	89	8,6	4,6
Portugal	4	30	2,5	1,4
Grèce	7	25	3,0	1,5
Autres	4	29	0,9	0,8
AMÉRIQUE DU NORD				
Canada	214	141	64,2	5,2
États-Unis	87	156	74,9	5,7
EUROPE CENTRALE				
Pologne	15	13	7,8	0,6
Ukraine	2	-	3,1	-
Roumanie	14	12	3,6	0,6
AUTRES				
Afrique du Sud	23	64	7,5	2,4
Brésil	3	43	2,1	0,8
Chili	4	47	3,6	2,5
Malaisie/Singapour	3	41	2,7	2,4
Turquie	3	12	1,5	1,2
Autres	4	48	0,6	0,9
TOTAL	588	1 144	259,2	42,2

En 2007, nos opérations d'asphalte ont produit et vendu 9,6 millions de tonnes aux États-Unis, au Canada, ainsi qu'au Royaume-Uni.

Plâtre

Les plaques de plâtre ainsi que les autres produits à base de plâtre (comme le plâtre, les pâtes à joints, les carreaux de plâtre) et les produits associés comme les profilés et accessoires métalliques, sont utilisés dans la fourniture de solutions pour la construction et pour l'architecture intérieure. Nous proposons ainsi des solutions permettant de réaliser des cloisons et des plafonds destinés à des projets de constructions résidentielles, commerciales et institutionnelles dans le

monde entier, avec des propriétés d'isolation sonore et thermique. Les autres produits à base de plâtre sont des plâtres de moulage et des plâtres médicaux ainsi que des chapes auto-nivelantes pour les sols.

Nous estimons que nous sommes le troisième fabricant mondial de plaques de plâtre. Nos usines sont réparties dans 28 pays. En 2007, nos activités consolidées comptaient 39 usines de plaques de plâtre (représentant une capacité de production annuelle d'environ 1 180 millions de m²), 32 autres usines produisant principalement du plâtre, des carreaux de plâtre ou des composés pour jointements, et enfin trois usines de fabrication de papier pour plaques de plâtre.

Nos produits

PLAQUES DE PLÂTRE

Notre principal produit est la plaque de plâtre. Nous en produisons de différentes longueurs, largeurs et épaisseurs, et de caractéristiques variées en fonction de l'usage : plaques de plâtre "standard", plaques de plâtre conçues pour différents traitements décoratifs, ainsi que des plaques de plâtre pour diverses applications telles que : plaques résistantes au feu, résistantes à l'eau, résistantes au fléchissement, pour zones humides et enfin plaques pour zones à trafic intense.

Nous lançons régulièrement des solutions et des produits innovants sur nos marchés tels

que la nouvelle plaque de plâtre SYNIA™, produit breveté dont les quatre bords amincis facilitent considérablement la tâche des installateurs pour une finition de première qualité, dans de multiples applications. Ce nouveau produit est aujourd'hui vendu dans quatre pays et a rencontré un succès considérable auprès des installateurs. Les ventes sont supérieures à 7 millions de m².

AUTRES PRODUITS

Nous produisons également des plâtres de construction, des carreaux de plâtre, des pâtes à joints, des profilés métalliques, des liants d'anhydrite auto-nivelants pour sols ainsi que des plâtres industriels, également destinés aux industries du bâtiment et de la décoration. Les ventes de ces autres produits ont représenté environ 35 % du chiffre d'affaires de la branche Plâtre en 2007.

Description de nos procédés et outils de production

La fabrication du plâtre utilise la structure cristalline du gypse (sulfate de calcium dihydrate, minéral naturel courant dans les environnements sédimentaires), dans laquelle des molécules d'eau se trouvent physiquement bloquées. Le plâtre est obtenu en broyant et en chauffant le gypse pour libérer les molécules d'eau emprisonnées. La plaque de plâtre est fabriquée en mélangeant le plâtre avec de l'eau afin de former une pâte, puis en extrudant cette pâte entre deux feuilles de papier continues, et enfin en séchant et en découpant la plaque obtenue aux formats voulus. En séchant, le plâtre se réhydrate pour former des cristaux de gypse qui s'imbriquent et pénètrent dans le papier, donnant ainsi à la plaque sa résistance. Pour la production des plaques de plâtre, nous utilisons soit le gypse naturel soit le gypse synthétique, un sous-produit de certains procédés d'origine chimique ou issu de production d'électricité. Fin 2007, nos filiales consolidées

exploitaient 22 carrières de gypse dans le monde, dont 16 en Europe. Certaines de nos usines ont des contrats de fourniture à long terme avec des tiers pour la fourniture de gypse naturel. Généralement, nous nous approvisionnons en gypse synthétique par l'intermédiaire de contrats à long terme, dont la plupart sont renouvelables. Nous concluons également des contrats ponctuels pour répondre aux besoins et conditions du marché local. Nous estimons que notre approvisionnement en gypse est suffisant pour répondre à nos besoins d'approvisionnement actuels et futurs.

Le papier et le gypse représentent respectivement environ 25 % et 13 % de nos coûts de production de plaques de plâtre. Nous produisons près de la moitié de notre papier pour plaques de plâtre dans nos propres établissements en France et en Suède, et aux États-Unis dans une usine exploitée par une société en joint-venture. Nous utilisons principalement comme matière première de papier les fibres de papier recyclé.

Nos clients

Nos plaques de plâtre sont pour l'essentiel achetées par des distributeurs de matériaux de construction, des négociants de plaques spéciales, des grandes surfaces de bricolage et des industriels-transformateurs. Sur certains marchés, certains donneurs d'ordre (comme les architectes) indiquent parfois les produits à utiliser pour la construction de projets spécifiques. Nous concentrons nos efforts de marketing non seulement sur les acheteurs mais également sur les "prescripteurs de solutions".

Nos marchés

DESCRIPTION DE NOS MARCHÉS ET DE NOTRE POSITION CONCURRENTIELLE

Sept producteurs détiennent ensemble environ 81 % du marché mondial actuel des plaques de plâtre, dans un secteur qui

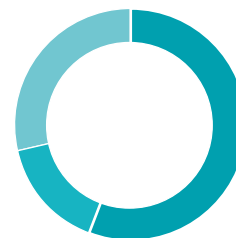
poursuit sa concentration. Ces sociétés sont Georgia Pacific, Knauf, Lafarge, National Gypsum, Saint-Gobain, U.S. Gypsum et Yoshino. Ces sociétés exploitent des usines de plaques de plâtre et sont généralement propriétaires des réserves de gypse qu'elles utilisent pour la production des plaques.

Le secteur de la plaque de plâtre est de nature concurrentielle. Le coût du transport des plaques de plâtre est élevé. Les fabricants se font donc concurrence au niveau régional sur des critères tels que le prix, la qualité et la gamme des produits ainsi que le service aux clients. Nos plus gros concurrents sont Saint-Gobain et Knauf en Europe occidentale et, pour les États-Unis, U.S. Gypsum, National Gypsum et Saint-Gobain.

Il existe une forte concurrence dans ce secteur en Europe et en Amérique du Nord avec une relative concentration de la production entre plusieurs acteurs nationaux et internationaux.

SEGMENTATION GÉOGRAPHIQUE

Le pourcentage de contribution de chaque région au chiffre d'affaires de la branche pour 2007 est indiqué ci-dessous.



CHIFFRE D'AFFAIRES DU PLÂTRE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	%
■ Europe occidentale	56
■ Amérique du Nord	16
■ Autres régions	28
TOTAL	100

EUROPE OCCIDENTALE

(56 % DES VENTES DE LA BRANCHE)

L'Europe occidentale est le second plus gros marché de plaques de plâtre du monde. Les performances techniques des produits et des systèmes jouent un rôle important. La région dans son ensemble a consommé, selon nos estimations, près de 1,6 milliard de m² de plaques de plâtre en 2006. Nous avons vendu 289 millions de m² de plaques de plâtre en Europe occidentale en 2007, 283 millions de m² en 2006 et 273 millions de m² en 2005.

En 2007, nous avons mis en service une nouvelle usine de plaques de plâtre au Royaume-Uni, d'une capacité annuelle de 25 millions de m². En Espagne, nous détenons une participation minoritaire dans une usine de plaques de plâtre et trois usines de plâtre de construction.

AMÉRIQUE DU NORD

(16 % DES VENTES DE LA BRANCHE)

L'Amérique du Nord est le plus gros marché de plaques de plâtre du monde. La région dans son ensemble a consommé, selon nos estimations, près de 3,7 milliards de m² de plaques de plâtre en 2006. Nous avons vendu 191 millions de m² de plaques de plâtre en Amérique du Nord en 2007, 214 millions de m² en 2006 et 213 millions de m² en 2005.

En 2006, nous avons rénové notre usine de plaques de plâtre de Buchanan, New York, et doublé sa capacité pour atteindre 60 millions de m². En 2007, nous avons augmenté la capacité de notre usine située à Silver Grove, Kentucky, qui atteint désormais 150 millions de m². Nous avons fermé notre usine de plaques de plâtre de Cornerbrook, Canada en juillet 2007.

AUTRES MARCHÉS

(28 % DES VENTES DE LA BRANCHE)

Nous nous développons également dans de nombreux autres marchés. En Pologne,

en 2006, nous avons acheté une usine de produits à base de plâtre d'une capacité de 50 000 tonnes. En Roumanie, en 2007, Lafarge a triplé la capacité de son usine afin d'accompagner la croissance du marché. En Ukraine, une usine de plaques de plâtre d'une capacité de 15 millions de m², extensible à 30 millions de m² a démarré fin 2007.

En Turquie, par l'intermédiaire d'une joint-venture constituée avec la société turque Dalsan Insaat, nous exploitons une usine de plaques de plâtre et une usine de plâtre de construction dans la région d'Ankara dont nous avons doublé la capacité en 2006. Conjointement, nous construisons une nouvelle usine de plaques de plâtre située à Istanbul qui sera terminée courant 2008.

En Afrique du Sud, Lafarge a construit en 2007 une usine de plaques de plâtre d'une capacité de 15 millions de m² qui s'ajoute aux opérations existantes de fabrication de composants à base de plâtre.

En Algérie, en 2007 nous avons terminé la construction d'une usine de production de plâtre d'une capacité de 150 000 tonnes. En Arabie Saoudite, Lafarge avec des partenaires locaux a construit une nouvelle usine d'une capacité de 150 000 tonnes de plâtre qui a démarré sa production en 2007. Au Maroc, nous exploitons une usine de plâtre d'une capacité de 140 000 tonnes.

En Australie, nous exploitons deux usines de plaques de plâtre. En 2007, Lafarge a construit une nouvelle usine de produits à base de plâtre sur le site de son usine de plaques de plâtre à Altona.

En Amérique du Sud, et par l'intermédiaire de sociétés que nous contrôlons conjointement avec le groupe Etex, nous exploitons trois usines de plaques de plâtre (Argentine, Brésil et Chili) et deux usines de

plâtre (Brésil, Chili). En 2007, nous avons démarré ensemble la construction d'une usine de plaques de plâtre d'une capacité de 15 millions de m² en Colombie. Au Mexique, Lafarge, avec un partenaire majoritaire (le groupe Comex), a construit une nouvelle usine de plaques de plâtre qui a débuté sa production en janvier 2007.

En Asie, nous développons des opérations de plaques de plâtre et produits associés par l'intermédiaire d'une joint-venture à 50/50 que nous gérons en commun avec la société australienne Boral Limited. La joint-venture exploite trois usines de plaques de plâtre en Corée du Sud, trois en Chine, une en Malaisie, trois en Thaïlande et deux en Indonésie ; auxquelles s'ajoutent des usines de plâtres et de profilés métalliques dans certains pays. La joint-venture projette de construire une nouvelle usine de plaques de plâtre dans le Centre-Ouest de la Chine, ce qui devrait porter sa capacité annuelle à plus de 50 millions de m². De plus, en 2007 la joint-venture a terminé un investissement qui a doublé la capacité de son usine de Danjin en Corée de Sud, pour atteindre 75 millions de m². Mi-2006, la joint-venture a terminé une usine de plaques de plâtre près de Hô-Chi-Minh-Ville au Vietnam, la première dans ce pays et prévoit de construire une nouvelle usine de plaques de plâtre au Rajasthan en Inde qui sera opérationnelle début 2008.

Notre chiffre d'affaires de plaques de plâtre et produits annexes s'est élevé sur les marchés émergents à 390 millions d'euros et 336 millions d'euros au cours des années 2007 et 2006. Ces ventes ont représenté 24,7 % et 20,5 % de l'ensemble de notre chiffre d'affaires de plaques de plâtre et produits associés pour chacune de ces années.

3.4 Organisation

Voir la Note 35 annexée à nos comptes consolidés pour une information plus détaillée sur nos principales filiales, notamment leur branche d'appartenance et leur pays d'immatriculation.

Lafarge S.A. est la société holding du Groupe. Celui-ci comprend actuellement plus de 800 sociétés détenues majoritairement et environ 500 sociétés détenues sous forme de participations minoritaires. Le nombre important d'entités juridiques est dû avant tout à l'organisation du Groupe en plusieurs branches d'activités, à la nature très locale de nos activités et à la multiplicité de nos installations dans 76 pays.

Relations entre Lafarge S.A. et ses filiales

Les relations entre Lafarge S.A. et ses différentes filiales sont celles d'une holding classique avec un volet financier et un volet d'assistance.

Le **volet financier** couvre la remontée des dividendes provenant des filiales et le financement par Lafarge S.A. des activités d'un grand nombre de ses filiales.

Au 31 décembre 2007, environ 79 % des passifs financiers hors options de vente octroyées aux minoritaires du Groupe étaient portés par Lafarge S.A. La Société fait l'objet d'une notation par Standard and Poor's et par Moody's. Elle a vocation à assurer l'essentiel des financements du Groupe par des prêts inter-compagnies, grâce à son large accès aux marchés financiers court terme et long terme et aux grands réseaux bancaires mondiaux. La Société dispose d'un programme d'émissions Euro Medium Term Notes ("EMTN") pour les financements à moyen et long termes et d'un programme de billets de trésorerie pour ses financements à court terme.

Cette règle générale relative au financement du Groupe comporte toutefois certaines exceptions. D'une part, lorsque des filiales opérant dans des devises locales auxquelles

Lafarge S.A. ne peut avoir accès ont un besoin de financement, celui-ci est conclu localement de manière à assurer une compatibilité entre la devise d'opération de la filiale et sa devise d'endettement. D'autre part, des financements sont également directement souscrits par des filiales consolidées dans lesquelles le Groupe est associé à d'autres actionnaires.

Lafarge S.A. favorise en outre la consolidation de trésorerie (*cash pooling*) chaque fois que la mise en place de telles structures est possible. Ainsi, Lafarge S.A. assure directement ou indirectement la consolidation quotidienne et le financement de la trésorerie de la grande majorité de ses filiales opérant dans la zone euro, en Pologne, en Roumanie, au Royaume-Uni et en Suisse.

Le **volet d'assistance** concerne la fourniture par Lafarge S.A. d'un support administratif et d'une assistance technique aux filiales du Groupe. Lafarge S.A. concède également des droits d'utilisation de ses marques, brevets et de son savoir-faire industriel à ses différentes filiales. L'activité de recherche et développement est exercée par Lafarge Centre de Recherche (LCR) situé à Lyon. En ce qui concerne le Ciment, les prestations d'assistance technique sont rendues par les différents centres techniques régionaux du Groupe situés à Lyon, Vienne, Montréal, Rio de Janeiro, Pékin et Kuala Lumpur.

Ces différents services et licences d'utilisation sont facturés aux filiales sous forme de contrat de franchise, ou sous forme de contrats d'assistance et de licence de marque.

Relations entre le Groupe et les actionnaires minoritaires de ses filiales

Au-delà des filiales cotées du Groupe dont une partie du capital est diffusée dans le public, certaines filiales contrôlées par le Groupe comprennent des actionnaires minoritaires qui peuvent être des partenaires

industriels ou financiers, des entités publiques, des employés ou des actionnaires historiques de la société en question avant son acquisition par le Groupe. Le recours à des partenaires pour certains développements du Groupe est parfois dicté par les circonstances locales (notamment en cas de privatisation partielle) ou répond à une politique de partage des risques. La présence de ces minoritaires donne souvent lieu à la signature de pactes d'actionnaires qui contiennent des clauses concernant la participation aux organes d'administration, les modalités d'information des actionnaires ainsi que l'évolution de l'actionnariat de la filiale en question. Les filiales concernées par ces pactes représentent environ 16 % du chiffre d'affaires et 19 % du résultat d'exploitation courant (*comme défini dans la Section 4.1 (Vue d'ensemble - Définition)*) consolidés du Groupe. Le Groupe ne rencontre pas de difficultés particulières dans la gestion de ces filiales vis-à-vis de ses différents partenaires, qui seraient de nature à présenter un risque pour la structure financière du Groupe.

Enfin, certains pactes d'actionnaires prévoient des clauses de sortie au bénéfice des actionnaires minoritaires qui peuvent être exercées par leurs bénéficiaires à tout moment, à certaines dates fixes ou seulement dans certaines situations, notamment en cas de désaccord persistant ou de changement de contrôle de la filiale en question ou du Groupe. En particulier, les pactes conclus dans le cadre de nos activités cimentières au Maroc et en Égypte ainsi que le pacte conclu avec le groupe Boral dans le cadre de notre joint-venture en Asie pour nos activités plâtre contiennent des clauses permettant à nos partenaires de racheter nos participations en cas de changement de contrôle de Lafarge S.A.

Voir la Note 25 (f) annexée à nos comptes consolidés pour plus d'informations sur les options de vente octroyées aux minoritaires.

3.5 Environnement

Nos opérations impliquent l'utilisation, le rejet, l'élimination ou la mise en décharge et la dépollution de substances dont l'usage est réglementé. L'extraction de minerais est régie par la réglementation pour l'aménagement et la réhabilitation des carrières exploitées. Les lois et règlements imposent des standards de protection de l'environnement de plus en plus rigoureux pour des opérations industrielles comme les nôtres et nous exposent à un risque accru de mise en cause et de dépenses significatives résultant de questions environnementales.

Nous encourageons nos filiales – au-delà du respect des réglementations environnementales locales – à se conformer aux standards que nous avons développés en interne. Nous encourageons nos filiales à être pro-actives au sujet des questions environnementales et à travailler avec les autorités régulatrices afin d'évaluer les coûts et bénéfices des règlements proposés. Nous avons mis en place un programme de travail environnemental au niveau du Groupe afin de contrôler notre gestion de l'environnement et de maintenir notre conformité aux lois, règlements et standards.

Ces dernières années, Lafarge a participé à un certain nombre d'initiatives environnementales. Depuis 2000, nous coopérons avec WWF et avons été un membre fondateur de son programme "Conservation Partner". Ce partenariat a été renouvelé en 2005. Au titre de ce nouvel accord, nous continuons notre travail en commun sur le changement climatique dans le cadre de l'engagement volontaire que nous avons pris en 2001 de réduire de 20 % nos émissions mondiales de CO₂ par tonne de ciment produite entre 1990 et 2010. À fin 2007, nous avons réduit nos émissions de CO₂ par tonne de ciment de 16 %.

Nos équipes travaillent également sur les questions de biodiversité, de polluants persistants et de construction durable. L'initiative du WBCSD (*World Business Council for Sustainable Development*), appelée "efficacité énergétique dans les bâtiments", co-présidée par Lafarge et par United Technologies, fait la promotion des aspects réglementaires, financiers, technologiques et comportementaux pour construire des bâtiments résidentiels et industriels avec une consommation nette d'énergie nulle.

Nous sommes actuellement impliqués dans la dépollution de certaines propriétés contaminées (dont, le plus souvent, la contamination s'est produite avant que nous n'ayons acquis ces propriétés). À notre connaissance, ces activités n'auront pas d'effet défavorable matériel sur notre condition financière, sur nos résultats ou sur notre liquidité.

En 2003, l'Union européenne a adopté une directive mettant en œuvre le Protocole de Kyoto sur le changement climatique. Cette directive a mis en place un système de quotas d'émissions de CO₂ dans l'Union européenne : parmi les secteurs industriels concernés, il est alloué à chaque installation un certain nombre de quotas d'émissions de CO₂. Ensuite, les opérateurs industriels qui parviennent à maintenir leurs émissions de CO₂ en dessous des niveaux octroyés pour leurs installations peuvent vendre leurs reliquats à d'autres sociétés qui ont émis plus de CO₂ que les quotas qui leur avaient été initialement attribués. Une autre disposition permet aux industriels de l'Union européenne d'utiliser des crédits résultant d'investissements dans des projets réduisant les émissions dans des pays en croissance, afin d'honorer leurs obligations dans l'Union européenne.

Cette directive sur l'échange des quotas d'émissions est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2005 et chaque État membre a publié un plan national d'allocations de quotas ("PNAQ") déterminant la quantité de quotas attribuée à chaque site industriel. Ces PNAQ ont ensuite été approuvés par la Commission européenne. Les PNAQ de la seconde période (2008-2012) ont fait l'objet, en 2007, de travaux préparatoires au sein de chaque pays et de négociations entre les gouvernements nationaux et les instances européennes. Les résultats et décisions ont été publiés, pour la plupart, à la fin 2007.

L'ensemble de nos cimenteries de l'Union européenne, ainsi que, dans une moindre mesure, nos activités de plâtre, sont concernés par la directive sur l'échange des quotas d'émissions et ses dispositions. Nous exploitons des cimenteries dans 11 des 27 pays de l'Union européenne. Les quotas qui leur sont alloués représentent environ 25 millions de tonnes de CO₂ par an sur la période 2005-2007 (révisées à 27 millions de tonnes, au moment où la Roumanie a rejoint l'EU ETS - *European Emission Trading Scheme*, en 2007). À fin 2007, nous disposions d'un léger surplus sur le PNAQ de la première période (environ 6 % du total des allocations reçues) que nous avons vendu sur le marché, puisqu'il n'était pas autorisé de les reporter sur 2008. En ce qui concerne le PNAQ de la seconde période (2008-2012) les quotas que nous recevrons devraient sur la base de nos prévisions de production, couvrir nos besoins, évalués sur une base consolidée, c'est-à-dire après échange de quotas entre nos pays en déficit et nos pays en excédent.

Début 2008, la Commission européenne a publié une proposition de révision de la directive sur le régime des quotas d'émissions de CO₂ pour la période 2013-2020. Cette proposition prévoit notamment que les opérateurs industriels devront acheter progressivement leurs quotas d'émissions de CO₂ (au lieu de les recevoir gratuitement comme c'est le cas aujourd'hui). Elle va faire l'objet en 2008 de discussions entre la Commission européenne, le Conseil européen des chefs d'État et de gouvernement

	ÉMISSIONS CO ₂ PAR TONNE DE CIMENT	en kg	réduction en % (base 1990)
2007		645	- 16 %
2006		658	- 14 %
2005		669	- 13 %
1990		767	

et le Parlement européen. Nous restons attentifs à l'évolution de ce projet de directive et à ses impacts potentiels sur l'industrie cimentière européenne.

En 2007, nos investissements, nos dépenses et nos engagements liés à l'environnement ne sont pas significatifs au regard de notre

condition financière ou de nos résultats. Cependant, nos dépenses pour l'environnement ont augmenté ces dernières années et devraient continuer à augmenter dans les années à venir. En raison de la complexité des lois environnementales dans le monde entier et des incertitudes entourant la confor-

mité environnementale, il nous est difficile de prévoir si les investissements et les dépenses d'environnement sont susceptibles d'affecter de façon significative à l'avenir notre position financière, nos résultats ou notre liquidité.

3.6 Assurances

La politique générale d'assurance du Groupe s'articule autour des principes clés suivants :

- déploiement d'actions de prévention et de protection afin de réduire les risques ;
- conservation des risques de fréquence des captives Groupe ;
- au-delà de cette rétention, transfert aux marchés de l'assurance et de la réassurance des seuls risques d'intensité. Le Groupe est particulièrement attentif à la solidité financière des acteurs de ces marchés ;
- intégration dans les programmes du Groupe des filiales dont il détient la majorité, sous réserve de contraintes réglementaires locales ou d'exclusions géographiques spécifiques.

Assurance dommages aux biens et pertes d'exploitation

Ce programme d'assurance couvre les dommages aux biens suite à incendie, explosion, événements naturels, bris de machines, etc. ainsi que les pertes d'exploitation associées. Ce programme s'applique dans le monde entier, y compris en Amérique du Nord. Les sites du Groupe sont assurés en valeur dite de "vétusté déduite". Le montant total des valeurs assurées s'élève à 21,5 milliards d'euros. Des scénarios de sinistres sur les sites les plus importants font l'objet d'évaluations effectuées avec les ingénieurs spécialisés d'un cabinet de conseil

extérieur au Groupe. Selon ces évaluations, le "sinistre maximum possible" le plus élevé atteint 172 millions d'euros, montant pour lequel Lafarge est assuré.

Le programme fixe une limite de couverture à 200 millions d'euros par sinistre. Des sous-limites habituellement fixées par les assureurs peuvent s'appliquer selon les risques.

Le nombre et la répartition géographique des sites du Groupe tendent à réduire le risque d'une exposition importante en pertes d'exploitation.

Enfin, le programme de prévention s'est poursuivi dans les mêmes conditions que les années antérieures : 71 visites de sites ont été effectuées en 2007 par les ingénieurs prévention d'un cabinet extérieur de conseil. Les sites sont classés selon leur niveau de risque et comparés entre eux. Des recommandations clés visant à accroître la maîtrise de ces risques sont effectuées, priorisées et progressivement mises en place sur les sites du Groupe.

Assurances de responsabilité civile

Les principaux contrats touchant à la responsabilité (responsabilité civile générale et produits, responsabilité civile des mandataires sociaux, atteintes à l'environnement, responsabilité d'affréteur de navires) sont souscrits pour des montants qui tiennent compte de la nature des activités de Lafarge, des pays correspondants, de l'historique de

sinistralité et des capacités disponibles sur le marché de l'assurance et de la réassurance. Dans le cadre du programme mondial d'assurance responsabilité civile générale et produits, Lafarge North America Inc. dispose d'une première ligne locale d'assurance afin de tenir compte des spécificités du régime de responsabilité en Amérique du Nord.

Captives d'assurance

Le Groupe détient une captive d'assurance et deux captives de réassurance basées en Europe permettant de gérer les risques de fréquence des filiales du Groupe. Le risque maximum conservé dans ces captives est de deux millions d'euros par sinistre en responsabilité civile et de cinq millions d'euros par sinistre en dommages aux biens et en transport.

En Amérique du Nord, le Groupe détient deux captives qui interviennent sur les risques liés aux accidents du travail, à la responsabilité civile automobile et à la responsabilité civile générale. Le risque maximum conservé par ces captives est de deux à cinq millions de dollars par sinistre, selon les couvertures d'assurance concernées.

Le coût total des assurances sur les principaux programmes Groupe, y compris la partie auto-assurée via les captives, s'est élevé en 2007 à 2,05 pour mille du chiffre d'affaires correspondant au périmètre assuré.

3.7 Propriété intellectuelle

Lafarge possède un portefeuille substantiel de droits de propriété intellectuelle constitué de brevets d'invention, de marques, de noms de domaine ainsi que de dessins et modèles indispensables à la protection de ses activités. Lafarge a pour objectif le développement de la valeur de ces actifs incorporels et veille à sa coordination, formalisation et protection au moyen de brevets et de marques, selon les règles sur le droit d'auteur et d'autres lois et conventions, notamment en recourant à la voie judiciaire et administrative en cas d'atteinte à ces droits par un tiers.

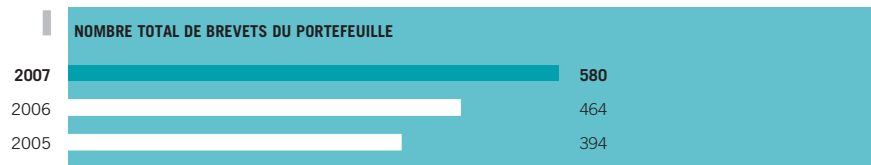
Le Département Propriété Intellectuelle du Groupe est en charge de la protection du nom Lafarge et de la mise en œuvre de tout recours légal nécessaire en cas d'utilisation non autorisée du nom Lafarge par un tiers. La lutte contre l'utilisation illégale du nom Lafarge en Chine s'est poursuivie en 2007 avec succès, dans plusieurs actions civiles contre des contrefacteurs locaux.

La nouvelle signature "Bringing Materials to Life" a été déposée dans plus de 100 pays en 2007, fournissant ainsi à Lafarge un renforcement de sa protection et de son identité. La protection des marques a été recherchée et obtenue pour de nouveaux produits, particulièrement dans les activités granulats et béton au travers du lancement des produits Extensia® et Chronolia®.

L'utilisation ainsi que l'accès aux droits de propriété intellectuelle de Lafarge sont régis selon les termes de contrats de franchise industrielle. Ces contrats de franchise industrielle comprennent une série de licences au titre des incorporels développés par le Groupe (savoir-faire, marques, brevets, bonnes pratiques).

Des accords continuent d'être mis en place de manière appropriée, pour les unités opérationnelles existantes ou nouvelles ainsi que pour des *joint-ventures*.

Le portefeuille des brevets Lafarge continue de se développer considérablement avec notamment une augmentation régulière du nombre de dépôt de brevets émanant du Centre de recherche du Groupe reflétant ainsi l'engagement de Lafarge envers l'innovation ; en particulier le portefeuille de brevets des activités ciment, granulats et béton s'est accru régulièrement au cours de ces trois dernières années (voir schéma ci-dessous).







AU CENTRE DE RECHERCHE

de Lafarge, coulage d'une chape avec Extensia®, un béton novateur qui permet de réaliser des surfaces de 400 m² sans joint, au lieu de 25 m² avec un béton traditionnel.

4

Examen de la situation financière et tendances

4.1	VUE D'ENSEMBLE	40
	Synthèse de nos résultats 2007	40
	Événements récents	40
	Saisonnalité	40
	Principales politiques comptables	40
	Incidence des modifications du périmètre de consolidation et des variations de change	42
	Définition	42
	Réconciliation de mesures non comptables	42
4.2	RÉSULTATS OPÉRATIONNELS POUR LES EXERCICES CLOS	
	LES 31 DÉCEMBRE 2007 ET 2006	45
	Chiffre d'affaires consolidé et résultat d'exploitation courant	45
	Chiffre d'affaires et résultat d'exploitation courant par branche	48
	Ciment	48
	Granulats & Béton	53
	Plâtre	56
	Autres activités (y compris holdings)	57
	Résultat d'exploitation et résultat de l'ensemble consolidé	57
4.3	RÉSULTATS OPÉRATIONNELS POUR LES EXERCICES CLOS	
	LES 31 DÉCEMBRE 2006 ET 2005	59
	Chiffre d'affaires consolidé et résultat d'exploitation courant	59
	Chiffre d'affaires et résultat d'exploitation courant par branche	61
	Ciment	61
	Granulats & Béton	66
	Plâtre	68
	Autres activités (y compris holdings)	70
	Résultat d'exploitation et résultat de l'ensemble consolidé	70
4.4	TRÉSORERIE ET CAPITAUX	72
	Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation	72
	Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	72
	Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	73
	Endettement et ratios financiers au 31 décembre 2007	74
	Excédents de trésorerie	75
	Incidence des variations de change sur nos résultats et notre bilan	75
4.5	RISQUES DE MARCHÉ	76
	Risque de change	76
	Risque de taux d'intérêt	77
	Risque de variation des cours de matières premières	77
	Sensibilité aux taux d'intérêts	77
	Sensibilité aux taux de change	78
	Sensibilité aux prix des matières premières	79
	Risque de contrepartie sur opérations financières	79
	Risque de liquidité	80
4.6	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	80
4.7	INFORMATION SUR LES TENDANCES	81

4

4.1 Vue d'ensemble

Synthèse de nos résultats 2007

Nos résultats 2007 sont de très bons résultats. Un effet de change défavorable, principalement lié à la dépréciation du dollar américain et canadien vis-à-vis de l'euro, et le ralentissement de la conjoncture aux États-Unis ont limité la croissance de notre chiffre d'affaires à 4 %, mais notre résultat d'exploitation a connu une croissance très vigoureuse de 17 %, faisant progresser ainsi notre marge opérationnelle de 200 points de base à 18 % et le retour sur capitaux investis de 160 points de base à 11 %.

La mise en œuvre de notre programme Excellence 2008 ainsi que les nombreuses actions d'optimisation engagées ces dernières années ont porté leurs fruits.

En premier lieu, les positions acquises sur les marchés en forte croissance ont très largement contribué à l'amélioration des résultats de l'année. Dans la branche Ciment, la part des marchés émergents dans le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation courant a atteint 53 % en 2007, avec une progression particulièrement remarquable de nos résultats en Europe centrale et en Asie.

Le savoir-faire accumulé dans les métiers du Granulats & Béton a également favorisé la très forte hausse du résultat d'exploitation courant qui, pour ces activités, a progressé de près de 28 %, malgré la baisse des volumes aux États-Unis.

Enfin, notre branche Plâtre, très affectée par la baisse du marché résidentiel aux États-Unis, a pu, malgré tout, dégager un retour sur capitaux investis après impôts légèrement supérieur à 7 % grâce à une gestion rigoureuse des coûts et à des choix stratégiques avisés.

La très forte croissance de notre résultat d'exploitation ainsi que les plus-values significatives constatées sur la cession de nos opérations turques en Anatolie centrale et de notre branche Toiture se sont traduits par une croissance record du résultat net par action de 41 %.

En 2007, nous avons aussi continué notre grand programme de développement interne en lançant plusieurs projets significatifs dans

le ciment, en Europe centrale, en Chine, au Maroc et aux États-Unis et dans le Plâtre, en France et en Chine. En 2007, nous avons également poursuivi nos efforts pour améliorer la sécurité dans nos opérations. Nous sommes satisfaits de constater que l'objectif de diviser par deux les accidents donnant lieu à des arrêts de travail a été atteint avec un an d'avance. Nous sommes convaincus que la sécurité est plus que jamais une bonne illustration de la performance. Nous considérons cependant que nous avons encore des progrès à faire dans ce domaine pour nous rapprocher des meilleurs mondiaux en la matière.

À fin décembre 2007, notre structure financière est solide. Le ratio endetté net sur fonds propres est passé de 84 % au 31 décembre 2006 à 72 % au 31 décembre 2007 et le ratio cash-flow opérationnel sur dette nette s'est également fortement amélioré pour maintenant atteindre 32 %.

En conclusion, nos réalisations de 2007 démontrent la solidité de notre modèle opérationnel et de nos positions. Elles nous encouragent à entrevoir l'avenir de manière confiante. L'acquisition d'Orascom Cement (voir le paragraphe ci-après - Événements récents) accroîtra notre potentiel de croissance. Nous pensons que nous avons l'aptitude à être le meilleur du secteur en termes de coûts, de résultat net par action, de retour sur capitaux investis et de génération de cash-flow.

Événements récents

Le 23 janvier 2008 nous avons acquis la société Orascom Cement au prix de 8,8 milliards d'euros en numéraire, avec une reprise de dette financière nette estimée à 1,4 milliard d'euros au 31 décembre 2007. Le contrat prévoit un mécanisme d'ajustement à la baisse du prix d'acquisition des titres en fonction de la dette financière nette réelle reprise calculée sur la base des comptes du nouvel ensemble consolidé au 31 décembre 2007. Cette opération a été financée par endettement à hauteur de six milliards d'euros et par l'émission de 22,5 millions d'actions nouvelles à un prix de souscription de 125 euros par action. La convention de crédit

de 7,2 milliards d'euros mise en place pour cette acquisition a fait l'objet d'un tirage pour un montant total de 6 668 millions d'euros au 22 janvier 2008, couvrant à la fois la part dette de l'acquisition des titres et le refinancement partiel de la dette existante.

Cette acquisition étant intervenue postérieurement à la clôture de l'exercice 2007, celle-ci n'a pas été comptabilisée dans les états financiers consolidés clos le 31 décembre 2007 sous réserve de certains coûts d'acquisition qui sont sans incidence significative sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2007.

Voir les Sections 3.2 (Investissements), 8.3 (Contrats Importants) et la Note 3 (a) annexée à nos comptes consolidés pour plus d'informations sur cette transaction.

Saisonnalité

La demande dans les activités du ciment, des granulats et du béton est saisonnière et tend à diminuer en hiver dans les pays tempérés et pendant la saison des pluies dans les pays tropicaux. Nous enregistrons généralement une baisse de notre chiffre d'affaires au premier trimestre, pendant la saison hivernale sur nos principaux marchés d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord. Aux deuxième et troisième trimestres, en revanche, le chiffre d'affaires est plus élevé, du fait de la saison estivale propice aux constructions.

Principales politiques comptables

Voir la Note 2 annexée à nos comptes consolidés pour plus d'informations sur les principales règles et méthodes comptables retenues par le Groupe.

Perte de valeur des goodwill

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 – Dépréciation d'actifs, la valeur des goodwill fait l'objet d'un test de perte de valeur chaque année.

Ce test, dont l'objectif est de prendre en compte des éléments ayant pu impacter la valeur recouvrable de ces actifs, est effectué au cours du deuxième semestre de

chaque année. Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées par Unité Génératrice de Trésorerie ("UGT"). Une UGT est le plus petit groupe d'actifs générant des flux de trésorerie de manière autonome et correspond au niveau auquel le Groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne. Elle correspond généralement à l'activité d'une des trois branches du Groupe dans un pays donné.

Dans la mise en œuvre des tests de perte de valeur des goodwill, le Groupe combine une approche par multiples de marché (estimation de la juste valeur diminuée du coût de cession) et une approche par les flux de trésorerie estimés (estimation de la valeur d'utilité). Dans l'approche par multiples de marché, le Groupe compare la valeur nette comptable des UGT avec un multiple du résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres et avant amortissement des immobilisations. Dans le cas où il en ressort un risque de perte de valeur pour une UGT, une approche par les flux de trésorerie estimés est mise en œuvre, laquelle consiste à déterminer la juste valeur de l'UGT par actualisation des flux de trésorerie estimés sur une période de 10 ans. Lorsque la valeur d'utilité de l'UGT se révèle inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur des goodwill est comptabilisée en "autres produits et charges d'exploitation" afin de ramener la valeur nette comptable des actifs de l'UGT à leur valeur recouvrable, définie comme le plus haut de la juste valeur diminuée du coût de cession et de la valeur d'utilité.

Les évaluations effectuées lors des tests de perte de valeur des goodwill sont sensibles aux hypothèses retenues en matière d'évolution des prix de vente et des coûts futurs, de tendances économiques dans le secteur de la construction nationale et internationale, de développement à long terme des marchés émergents et autres facteurs. Ces évaluations sont également sensibles au taux d'actualisation et de croissance à l'infini retenus, le Groupe retenant pour chaque UGT un taux d'actualisation spécifique par pays basé sur le coût moyen pondéré du capital.

Dans certains cas, le Groupe peut faire appel à des évaluateurs externes pour ses tests de perte de valeur des goodwill.

Voir la Note 9 annexée à nos comptes consolidés pour plus d'informations sur les goodwill.

Régimes de retraite, indemnités de cessation de service et autres avantages postérieurs à l'emploi

La comptabilisation des régimes de retraite, indemnités de cessation de service et autres avantages postérieurs à l'emploi implique la prise en compte d'hypothèses qui ont un impact significatif sur le montant des charges et provisions comptabilisées au titre des régimes de retraite, indemnités de cessation de service et autres avantages postérieurs à l'emploi.

Les principaux régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi pour les activités poursuivies offerts par le Groupe sont situés au Royaume-Uni et en Amérique du Nord (États-Unis et Canada). Les engagements relatifs à ces régimes à fin 2007 représentent 62 % et 26 % du total des engagements du Groupe au titre des régimes de retraite, indemnités de cessation de service et autres avantages postérieurs à l'emploi.

Voir la Note 23 annexée à nos comptes consolidés pour plus d'informations sur les principales hypothèses utilisées pour la comptabilisation des régimes de retraite, indemnités de cessation de service et autres avantages postérieurs à l'emploi.

Le montant des obligations relatives aux régimes de retraite et autres avantages post-emploi est conditionné par les taux d'actualisation fin 2007 déterminés par référence aux taux de rendement des obligations privées à long terme de première qualité. Si ces taux avaient été réduits de 1 % au 31 décembre 2007, l'impact sur l'évaluation des obligations relatives aux principaux régimes du Groupe situés au Royaume-Uni et en Amérique du Nord aurait été une augmentation de ces obligations d'environ 670 millions d'euros. En 2007, le Groupe a adopté l'option de l'amendement à la norme IAS 19 de reconnaissance des écarts actuariels par capitaux propres.

Provisions pour risque environnemental

Les coûts engagés pour limiter ou prévenir des risques environnementaux et qui

engendrent des avantages économiques futurs, tels que l'allongement des durées de vie des immobilisations, l'accroissement de la capacité de production et l'amélioration du niveau de sécurité, sont immobilisés. Lorsque le Groupe estime qu'il a une obligation légale ou implicite liée à un risque environnemental dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources, une provision correspondant aux coûts futurs estimés est comptabilisée sans tenir compte des indemnités d'assurance éventuelles (seules les indemnités d'assurance quasi-certaines sont comptabilisées à l'actif du bilan). Lorsque le Groupe ne dispose pas d'un échéancier de reversement fiable ou lorsque l'effet du passage du temps n'est pas significatif, l'évaluation de ces provisions se fait sur la base des coûts non actualisés.

Les autres coûts environnementaux sont comptabilisés en charges lors de leur réalisation.

Voir la Note 24 annexée à nos comptes consolidés.

Provisions pour réaménagement des sites

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement des terrains de carrières, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en coûts des biens vendus. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation de la carrière en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation du site. La provision évaluée site par site est estimée à partir de la valeur actuelle des coûts attendus des travaux de réaménagement.

Voir la Note 24 annexée à nos comptes consolidés.

Impôts

Conformément aux dispositions de la norme IAS 12 – Impôts sur le résultat, des impôts différés sont comptabilisés sur les différences entre la valeur comptable au bilan des actifs et passifs et leur base fiscale telle que retenue dans le calcul du bénéfice imposable, selon la méthode bilantielle du report variable. En principe, des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables. Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, les

4 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET TENDANCES

4.1 Vue d'ensemble

reports en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôts non utilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces avantages fiscaux pourront être imputés.

Au bilan, le Groupe compense les actifs et passifs d'impôts différés si l'entité possède un droit légal de compenser les impôts courants actifs et passifs et si les actifs et passifs d'impôts différés relèvent de natures d'impôts levés par la même autorité de taxation.

Le Groupe calcule la charge d'impôts de l'exercice fiscal en accord avec les législations fiscales en vigueur dans les pays où le résultat est réalisé.

Voir la Note 22 annexée à nos comptes consolidés.

Incidence des modifications du périmètre de consolidation et des variations de change

Les modifications du périmètre de consolidation, dues à des acquisitions, des cessions ou à des changements de méthode de consolidation de nos filiales, comme le passage d'une intégration proportionnelle à une intégration globale, entraînent une augmentation ou une diminution de notre chiffre d'affaires consolidé et de notre résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres par rapport à l'exercice précédent ce qui rend difficile la compréhension de l'évolution de la performance.

Variations du périmètre de consolidation

Aussi pour une analyse pertinente sur deux années (ci-dessous l'exercice en cours et l'exercice précédent), nous ajustons le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres pour permettre une comparaison à périmètre de consolidation constant. Pour une activité entrant dans le périmètre de consolidation dans une des deux années, le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres de l'exercice en cours sont ajustés pour que la contribution de cette activité durant l'exercice en cours ne soit prise

en compte que sur une période de temps identique à celle de sa consolidation dans l'exercice précédent. Pour une activité sortant du périmètre de consolidation dans une des deux années, le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres de l'exercice précédent sont ajustés pour que la contribution de cette activité durant l'exercice précédent ne soit prise en compte que sur une période de temps identique à celle de sa consolidation dans l'exercice en cours.

Variations de change

De même, du fait de notre situation de Groupe international qui opère dans de nombreuses monnaies, les fluctuations de ces monnaies par rapport à celle dans laquelle nous présentons nos comptes (euro) peuvent entraîner une augmentation ou une diminution du chiffre d'affaires et du résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres exprimés en euros sans que cette variation ait un lien direct avec l'évolution de la performance. Sauf indication contraire, nous calculons l'impact des variations de change comme la différence résultant de la comparaison entre la conversion des chiffres de l'exercice précédent (ajustés le cas échéant pour les activités sortant du périmètre) aux taux de change de l'exercice en cours et les chiffres de l'exercice précédent, tels que publiés (ajustés le cas échéant pour les activités sortant du périmètre).

Définition

Le Groupe présente un sous-total intitulé "Résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres" dans le compte de résultat consolidé. Ce sous-total, désigné ci-après comme résultat d'exploitation courant, exclut donc du résultat d'exploitation les éléments dont le montant et/ou la fréquence sont par nature imprévisibles, telles que les plus-values de cession, les pertes de valeur d'actifs et les charges de restructuration. Même si ces éléments ont été constatés lors d'exercices précédents et qu'ils peuvent l'être à nouveau lors des exercices à venir, les montants constatés historiquement ne sont pas représentatifs de la nature et/ou du montant de ces éventuels éléments à venir. Le Groupe

estime donc que le sous-total "Résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres" présenté de manière distincte dans le compte de résultat, facilite la compréhension de la performance opérationnelle courante, et permet aux utilisateurs des états financiers de disposer d'éléments utiles dans une approche prévisionnelle des résultats.

Par ailleurs, le résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres est une composante majeure du principal indicateur de rentabilité du Groupe, le retour sur capitaux investis. Ce ratio résulte de la somme du "Résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres" après impôts et du résultat des sociétés mises en équivalence, rapportée à la moyenne des capitaux investis. Le Groupe utilise cet agrégat en interne pour : a) gérer et évaluer les résultats de ses activités et branches d'activité, b) prendre des décisions d'investissement et d'allocation des ressources, et c) évaluer la performance du personnel d'encadrement. Compte tenu des limites liées à l'utilisation de cet agrégat exposées ci-après, le Groupe limite l'utilisation de cet agrégat à ces objectifs.

Ce sous-total présenté de manière distincte du résultat d'exploitation n'est pas nécessairement comparable aux indicateurs de même intitulé utilisés par d'autres groupes. En aucun cas, il ne saurait être considéré comme équivalent au résultat d'exploitation du fait que les plus-values de cession, les pertes sur actifs, les restructurations et autres ont un impact sur notre résultat d'exploitation et notre trésorerie. Ainsi, le Groupe présente aussi dans le compte de résultat consolidé, le résultat d'exploitation qui comprend l'ensemble des éléments ayant un impact sur le résultat opérationnel du Groupe et sa trésorerie.

Réconciliation de mesures non comptables

Dette nette et cash-flow opérationnel

Pour évaluer la solidité de la structure financière du Groupe, nous utilisons différents indicateurs et, en particulier, le ratio dette

nette sur fonds propres et le ratio cash-flow opérationnel sur dette nette. Nous pensons que ces ratios sont utiles aux investisseurs puisqu'ils fournissent une vision du niveau d'endettement du Groupe comparé au total des fonds propres ainsi qu'au cash-flow opérationnel.

Voir la Section 4.4 (Trésorerie et capitaux - Endettement et ratios financiers au 31 décembre 2007) pour la valeur de ces ratios en 2007, 2006 et 2005.

Notre dette nette est la somme des passifs financiers part à plus d'un an, des passifs financiers part à moins d'un an, des instru-

ments dérivés passifs non courants et des instruments dérivés passifs courants, de laquelle on soustrait la trésorerie et équivalents de trésorerie, les instruments dérivés actifs non courants et les instruments dérivés actifs courants.

(millions d'euros)	2007	2006	2005
Passifs financiers, part à plus d'un an	8 347	9 421	6 928
Passifs financiers, part à moins d'un an	1 762	1 664	2 077
Instruments dérivés passifs non courants	26	20	10
Instruments dérivés passifs courants	36	25	88
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 429)	(1 155)	(1 735)
Instruments dérivés actifs non courants	(5)	(70)	(49)
Instruments dérivés actifs courants	(52)	(60)	(98)
DETTE NETTE	8 685	9 845	7 221

Le ratio dette nette sur fonds propres s'obtient en divisant le montant de la dette nette, telle qu'elle ressort du tableau ci-dessus, par les capitaux propres de l'ensemble consolidé tels que présentés au passif du bilan consolidé.

Nous calculons **le ratio cash-flow opérationnel sur dette nette** en divisant le cash-flow opérationnel par la dette nette telle que définie ci-dessus. Le cash-flow opérationnel (après impôts et intérêts financiers) correspond aux flux nets de

trésorerie liés aux opérations d'exploitation des activités poursuivies avant déduction de la variation du besoin en fonds de roulement lié aux opérations d'exploitation avant effet des impôts et des frais financiers, soit :

(millions d'euros)	2007	2006	2005 *
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation des activités poursuivies	2 702	2 382	1 751
Variation du besoin en fonds de roulement lié aux opérations d'exploitation avant effet des impôts et des frais financiers	79	257	334
CASH-FLOW OPÉRATIONNEL DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	2 781	2 639	2 085

* Les chiffres 2005 publiés ont été ajustés des retraitements expliqués dans la Note 3 (b) annexée à nos comptes consolidés, suite à la cession de la branche Toiture décidée en 2006 et réalisée en 2007.

Cash-flow libre

Le cash-flow libre est défini comme étant les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation des activités poursuivies après déduction des investissements de maintien.

Retour sur capitaux investis après impôts

L'un des indicateurs-clés de mesure de la rentabilité utilisé par le Groupe pour chaque

branche est le retour sur capitaux investis après impôts. Cet indicateur est calculé en divisant la somme du résultat d'exploitation courant après impôts et de la quote-part du résultat des entreprises associées, par la moyenne des capitaux investis à la fin de l'exercice en cours et des capitaux investis à la fin de l'exercice précédent.

Voir la Note 4 annexée à nos comptes consolidés pour davantage d'informations sur le résultat d'exploitation courant, la quote-part du résultat des

entreprises associées et les capitaux investis par branche.

En 2007, le retour sur capitaux investis après impôts est calculé sur la base du taux effectif d'impôt pour l'année à savoir 26,2 %. En 2006 et 2005, le retour sur capitaux investis a été calculé sur la base d'un taux d'impôt notionnel à 28,6 %.



4 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET TENDANCES

4.1 Vue d'ensemble

Par branche et pour l'ensemble du Groupe, le retour sur capitaux investis après impôts, en 2005, 2006 et 2007 est calculé de la manière suivante :

2007

(millions d'euros)	Résultat d'exploitation courant (A)	Résultat d'exploitation courant après impôts (B) = (A)x(1-26,2 %)	Quote-part des résultats dans les entreprises associées (C)	Résultat d'exploitation courant après impôts et avec la quote-part des résultats des entreprises associées (D) = (B)+(C)	Capitaux investis au 31 décembre 2007 (E)	Capitaux investis au 31 décembre 2006 (F)	Capitaux investis moyens (G) = ((E)+(F))/2	Retour sur capitaux investis (%) (H) = (D)/(G)
Ciment	2 481	1 831	13	1 844	15 399	15 182	15 291	12,1
Granulats & Béton	721	532	14	546	4 798	4 585	4 692	11,7
Plâtre	116	86	19	105	1 482	1 433	1 457	7,1
Autres	(76)	(56)	(46)	(102)	403	163	283	N/A
TOTAL DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	3 242	2 393	0	2 393	22 082	21 363	21 723	11,0

2006

(millions d'euros)	Résultat d'exploitation courant (A)	Résultat d'exploitation courant après impôts (B) = (A)x(1-26,2 %)	Quote-part des résultats dans les entreprises associées (C)	Résultat d'exploitation courant après impôts et avec la quote-part des résultats des entreprises associées (D) = (B)+(C)	Capitaux investis au 31 décembre 2006 (E)	Capitaux investis au 31 décembre 2005 (F)	Capitaux investis moyens (G) = ((E)+(F))/2	Retour sur capitaux investis (%) (H) = (D)/(G)
Ciment	2 103	1 501	3	1 504	15 182	13 982	14 582	10,3
Granulats & Béton	564	403	11	414	4 585	3 932	4 258	9,7
Plâtre	198	141	16	157	1 433	1 267	1 350	11,7
Autres	(93)	(66)	-	(66)	163	290	226	N/A
TOTAL DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	2 772	1 979	30	2 009	21 363	19 471	20 416	9,8
TOTAL Y COMPRIS ACTIVITÉ EN COURS DE CESSION	2 916	2 082	34	2 116	23 611	21 652	22 632	9,4

2005

(millions d'euros)	Résultat d'exploitation courant	Résultat d'exploitation courant après impôts	Quote-part des résultats dans les entreprises associées	Résultat d'exploitation courant après impôts et avec la quote-part des résultats des entreprises associées	Capitaux investis au 31 décembre 2005	Capitaux investis au 31 décembre 2004	Capitaux investis moyens	Retour sur capitaux investis (%)
	(A)	(B) = (A)x(1-26,2 %)	(C)	(D) = (B)+(C)	(E)	(F)	(G) = ((E)+(F))/2	(H) = (D)/(G)
Ciment	1 770	1 264	8	1 272	13 982	12 167	13 075	9,7
Granulats & Béton	398	284	8	292	3 932	3 337	3 634	8,1
Plâtre	151	108	15	123	1 267	1 147	1 207	10,2
Autres	(73)	(52)	-	(52)	290	139	215	N/A
TOTAL DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	2 246	1 604	31	1 635	19 471	16 790	18 131	9,0
TOTAL Y COMPRIS ACTIVITÉ EN COURS DE CESSION	2 357	1 683	38	1 721	21 652	18 908	20 280	8,5

4.2 Résultats opérationnels pour les exercices clos les 31 décembre 2007 et 2006

Toutes les données relatives au chiffre d'affaires, au résultat d'exploitation courant ainsi qu'aux volumes vendus comprennent la contribution au prorata de nos filiales consolidées par intégration proportionnelle.

Chiffre d'affaires consolidé et résultat d'exploitation courant

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé s'est inscrit en hausse de 4,2 % à 17 614 millions d'euros

contre 16 909 millions d'euros en 2006. La croissance interne a bénéficié d'un équilibre favorable de l'offre et de la demande dans nos principales activités et de l'exposition du Groupe aux marchés émergents. À périmètre de consolidation et taux de change constants, le chiffre d'affaires a progressé de 7,3 % sur l'année.

Les variations de change ont eu un impact négatif de 550 millions d'euros (soit -3,5 %), lié principalement à la dépréciation des dollars américain et canadien et du rand sud-africain vis-à-vis de l'euro. Les variations du périmètre de consolidation

ont eu un impact net positif de 67 millions d'euros, soit 0,4 %, sur le chiffre d'affaires, la contribution des activités cimentières dans les provinces chinoises du Yunnan et du Sichuan (Shuangma) ainsi que celles des activités de granulats aux États-Unis et en Pologne étant en partie compensée par l'impact de la cession de nos activités Ciment, Granulats & Béton en Anatolie centrale (Turquie).

4 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET TENDANCES

4.2 Résultats opérationnels pour les exercices clos les 31 décembre 2007 et 2006

Pour les exercices clos les 31 décembre 2007 et 2006, la contribution de chaque branche au chiffre d'affaires (avant élimination des ventes inter-branches), ainsi que l'évolution de cette contribution d'une année sur l'autre, exprimée en pourcentage de variation, s'établissent comme suit :

CHIFFRE D'AFFAIRES

	2007	VARIATION 2007/2006	2006
	(millions d'euros)	(%)	(millions d'euros)
Ciment	10 280	6,6	9 641
Granulats & Béton	6 597	2,3	6 449
Plâtre	1 581	(3,1)	1 632
Autres	16	14,3	14
Éliminations inter-branches	(860)	4,0	(827)
TOTAL	17 614	4,2	16 909

La contribution de chaque branche au chiffre d'affaires consolidé (après élimination des ventes inter-branches) pour les exercices clos les 31 décembre 2007 et 2006, ainsi que l'évolution de cette contribution d'une année sur l'autre, exprimée en pourcentage de variation, s'établissent comme suit :

CHIFFRE D'AFFAIRES

	2007		VARIATION 2007/2006	2006	
	(millions d'euros)	(%)	(%)	(millions d'euros)	(%)
Ciment	9 456	53,7	6,9	8 847	52,3
Granulats & Béton	6 586	37,4	2,3	6 439	38,1
Plâtre	1 556	8,8	(3,4)	1 610	9,5
Autres	16	0,1	-	13	0,1
TOTAL	17 614	100,0	4,2	16 909	100,0

Le pourcentage de variation brute ainsi que le pourcentage de variation à périmètre et taux de change constants entre les exercices clos les 31 décembre 2007 et 2006 sont les suivants :

	2007			2006			% VARIATION			
(millions d'euros)	Réalisé	Entrées de périmètre	Base comparable	Réalisé	Sortie de périmètre	À périmètre constant	Variation des taux de change	Base comparable	% de variation brute	% de variation à périmètre et taux de change constants
	(A)	(B)	(C) = (A)-(B)	(D)	(E)	(F) = (D)+(E)	(G)	(H) = (F)+(G)	(I) = (A-D)/(D)	(J) = (C-H)/(H)
Ciment	10 280	123	10 157	9 641	(74)	9 567	(321)	9 246	6,6	9,9
Granulats & Béton	6 597	72	6 525	6 449	(48)	6 401	(209)	6 192	2,3	5,4
Plâtre	1 581	-	1 581	1 632	-	1 632	(41)	1 591	(3,1)	(0,7)
Autres	16	-	16	14	-	14	-	14	14,3	31,1
Éliminations inter-branches	(860)	(12)	(848)	(827)	6	(821)	21	(800)	4,0	N/A
TOTAL	17 614	183	17 431	16 909	(116)	16 793	(550)	16 243	4,2	7,3

EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET TENDANCES

4.2 Résultats opérationnels pour les exercices clos les 31 décembre 2007 et 2006

Résultat d'exploitation courant

Le résultat d'exploitation courant a progressé de 17,0 % à 3 242 millions d'euros contre 2 772 millions d'euros en 2006. Si les variations de change ont eu un effet négatif (88 millions d'euros) lié principalement à la dépréciation des dollars américain et canadien et du rand sud-africain vis-à-vis de l'euro, l'impact des variations du périmètre de consolidation a été très limité. À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant a crû de 21,3 %. Les résultats des branches Ciment et Granulats & Béton s'inscrivent en forte progression, soutenus par la conjoncture favorable prévalant notamment dans les

marchés émergents, par l'équilibre favorable offre / demande pour nos activités et par les effets de plus en plus visibles dans nos résultats de nos actions de réduction de coûts. Notre branche Plâtre a été pénalisée par le fort ralentissement du marché immobilier américain dont l'effet n'a pu être compensé par la forte amélioration des résultats dans les autres pays.

Rapporté au chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation courant s'établit à 18,4 % en 2007, contre 16,4 % en 2006, une amélioration solide de 200 points de base.

Le retour sur capitaux investis après impôts du Groupe est passé de 9,4 % en 2006 (tel que publié) à 11,0 % en 2007 (au taux

effectif d'impôt de l'année), dépassant ainsi dès 2007 l'objectif fixé pour 2008. De fait, cette bonne performance, liée à la progression vigoureuse des résultats de nos activités, a été enregistrée malgré une hausse des capitaux investis moyens résultant de l'impact en année pleine du rachat des intérêts minoritaires de Lafarge North America Inc. en mai 2006.

Voir la Section 4.1 (Vue d'ensemble - Réconciliation de mesures non comptables) pour plus d'informations sur le retour sur capitaux investis après impôts.

La contribution de chaque branche au résultat d'exploitation courant pour les exercices clos les 31 décembre 2007 et 2006, ainsi que l'évolution de cette contribution d'une année sur l'autre, exprimée en pourcentage de variation, s'établissent comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT

	2007		VARIATION 2007/2006		2006	
	(millions d'euros)	(%)	(%)	(millions d'euros)	(%)	
Ciment	2 481	76,5	18,0	2 103	75,9	
Granulats & Béton	721	22,2	27,8	564	20,3	
Plâtre	116	3,6	(41,4)	198	7,1	
Autres	(76)	(2,3)	-	(93)	(3,3)	
TOTAL	3 242	100,0	17,0	2 772	100,0	

Le pourcentage de variation brute ainsi que le pourcentage de variation à périmètre et taux de change constants entre les exercices clos les 31 décembre 2007 et 2006 sont les suivants :

	2007			2006			% VARIATION			
	Réalisé	Entrées de périmètre	Base comparable	Réalisé	Sortie de périmètre	À périmètre constant	Variation des taux de change	Base comparable	% de variation brute	% de variation à périmètre et taux de change constants
(millions d'euros)	(A)	(B)	(C) = (A)-(B)	(D)	(E)	(F) = (D)+(E)	(G)	(H) = (F)+(G)	(I) = (A-D)/(D)	(J) = (C-H)/(H)
Ciment	2 481	-	2 481	2 103	(16)	2 087	(58)	2 029	18,0	22,3
Granulats & Béton	721	11	710	564	(4)	560	(22)	538	27,8	31,9
Plâtre	116	-	116	198	-	198	(9)	189	(41,4)	(38,7)
Autres	(76)	-	(76)	(93)	-	(93)	1	(92)	18,3	17,4
TOTAL	3 242	11	3 231	2 772	(20)	2 752	(88)	2 664	17,0	21,3

4 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET TENDANCES

4.2 Résultats opérationnels pour les exercices clos les 31 décembre 2007 et 2006

Chiffre d'affaires et résultat d'exploitation courant par branche

Méthodologie de présentation

VENTES AVANT ÉLIMINATION INTER-BRANCHES

Les chiffres d'affaires de chaque branche sont analysés ci-dessous avant élimination des ventes inter-branches. Pour le chiffre d'affaires de chaque branche après élimination des ventes inter-branches, voir le

tableau ci-dessus "Chiffre d'affaires consolidé et résultat d'exploitation courant".

INFORMATIONS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE : PAR ORIGINE "DOMESTIQUE" ET PAR DESTINATION

Sauf indication contraire, nous analysons notre chiffre d'affaires pour chaque région ou pays selon l'origine des ventes.

Le "chiffre d'affaires domestique" et les "volumes domestiques" concernent uniquement le chiffre d'affaires et les volumes générés et réalisés sur le marché géographique correspondant, à l'exclusion donc du chiffre d'affaires et des volumes

à l'export. Lorsque ces chiffres ne sont pas qualifiés de "domestiques", ils incluent à la fois le chiffre d'affaires ou les volumes domestiques et les exportations vers d'autres marchés géographiques. Sauf indication contraire, tous les chiffres "domestiques" s'entendent à périmètre et taux de changes constants.

Certaines données sont également présentées "par marché de destination". Ces données correspondent aux volumes et chiffre d'affaires "domestiques" du marché concerné, augmentés des importations sur ce marché. Les exportations vers d'autres marchés sont alors exclues.

Ciment

CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT

	2007	2006	VARIATION 2007/2006	VARIATION À PÉRIMÈTRE ET TAUX DE CHANGE CONSTANTS
	(millions d'euros)	(millions d'euros)	(%)	(%)
CHIFFRE D'AFFAIRES	10 280	9 641	6,6	9,9
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT	2 481	2 103	18,0	22,3

Chiffre d'affaires

La contribution au chiffre d'affaires par origine géographique des ventes pour les exercices clos les 31 décembre 2007 et 2006, ainsi que l'évolution de cette contribution d'une année sur l'autre, exprimée en pourcentage de variation s'établissent comme suit :

CHIFFRE D'AFFAIRES

	2007		VARIATION 2007/2006	2006	
	(millions d'euros)	(%)	(%)	(millions d'euros)	(%)
Europe occidentale	2 987	29,1	5,8	2 823	29,3
Amérique du Nord	1 835	17,9	(7,2)	1 977	20,5
Bassin méditerranéen et Moyen-Orient	600	5,8	(5,7)	636	6,6
Europe centrale et de l'Est	1 137	11,0	46,1	778	8,0
Amérique latine	680	6,6	10,4	616	6,4
Afrique subsaharienne	1 599	15,6	5,4	1 517	15,7
Asie	1 442	14,0	11,4	1 294	13,5
SOUS-TOTAL AVANT ÉLIMINATION DES VENTES INTER-BRANCHES	10 280	100,0	6,6	9 641	100,0

Les ventes de la branche Ciment se sont inscrites en hausse de 6,6 % à 10 280 millions d'euros contre 9 641 millions d'euros en 2006. Les variations de change ont eu un impact négatif de 321 millions

d'euros (soit - 3,7 %) sur le chiffre d'affaires. En revanche, les variations du périmètre de consolidation ont eu un impact net positif de 49 millions d'euros (0,4 %), reflétant principalement la contribution des opéra-

tions acquises en Chine dans le Yunnan en août 2006 et dans le Sichuan (Shuangma) en juillet 2007, en grande partie compensée par l'impact de la cession de nos activités en Anatolie centrale (Turquie).

À périmètre et taux de change constants, notre chiffre d'affaires a progressé de 9,9 % (14,3 % au premier trimestre 2007, 8,5 % au deuxième trimestre, 8,0 % au

troisième trimestre, et 9,5 % au quatrième trimestre 2007). Cette hausse vigoureuse du chiffre d'affaires a été soutenue par la forte croissance enregistrée dans les marchés

émergents conjuguée à de solides hausses de prix sur nos marchés. Les ventes en volumes ressortent à 136,4 millions de tonnes contre 131,8 millions de tonnes en 2006.

Résultat d'exploitation courant

La contribution au résultat d'exploitation courant par région pour les exercices clos les 31 décembre 2007 et 2006, ainsi que la variation de cette contribution d'une année sur l'autre, exprimée en pourcentage de variation, s'établissent comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT

	2007		VARIATION 2007/2006		2006	
	(millions d'euros)	(%)	(%)	(millions d'euros)	(%)	
Europe occidentale	787	31,7	12,6	699	33,2	
Amérique du Nord	386	15,6	5,5	366	17,4	
Bassin méditerranéen et Moyen-Orient	200	8,1	(7,4)	216	10,3	
Europe centrale et de l'Est	468	18,9	82,8	256	12,2	
Amérique latine	135	5,4	4,7	129	6,1	
Afrique subsaharienne	309	12,4	1,3	305	14,5	
Asie	196	7,9	48,5	132	6,3	
TOTAL	2 481	100,0	18,0	2 103	100,0	

Le résultat d'exploitation courant a progressé de 18,0 % à 2 481 millions d'euros en 2007, contre 2 103 millions d'euros en 2006. Les variations de change ont eu un impact négatif de 3,4 %, soit 58 millions d'euros. Les changements de périmètre ont eu un impact net négatif de 16 millions d'euros, reflétant essentiellement la cession de nos opérations turques en Anatolie centrale.

À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant a progressé de 22,3 %. En pourcentage du chiffre d'affaires de la branche, le résultat d'exploitation courant s'établit à 24,1 % en 2007, en amélioration significative par rapport aux 21,8 % enregistrés en 2006. Cette progression de notre résultat d'exploitation courant est liée à une forte croissance des volumes dans les marchés émergents, à une hausse des prix, ayant plus que compensé les hausses de coûts, et enfin aux résultats de la mise en œuvre de nos programmes de réductions de coûts.

Le retour sur capitaux investis après impôts s'est fortement amélioré, s'établissant à 12,1 % en 2007 contre 10,3 % en 2006.

Voir la Section 4.1 (Vue d'ensemble - Réconciliation de mesures non comparables) pour plus d'informations sur le retour sur capitaux investis après impôts.

Europe occidentale

CHIFFRE D'AFFAIRES

En Europe occidentale, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 987 millions d'euros, en hausse de 5,8 % par rapport à 2006.

Le chiffre d'affaires domestique, à périmètre et taux de change constants, s'inscrit en hausse de 5,9 %. En Europe occidentale, les ventes en volume par destination, en hausse de 1,5 % par rapport à 2006, s'élèvent à 34,3 millions de tonnes. Les volumes domestiques, à périmètre constant, sont pratiquement stables par rapport à 2006.

- **En France**, dans un marché soutenu, le chiffre d'affaires s'est inscrit en hausse de 6,2 %, marqué par une amélioration des prix dans un contexte de hausse des coûts.

- **Au Royaume-Uni**, le chiffre d'affaires a progressé de 12,8 %, soutenu par la croissance du secteur de la construction, principalement grâce aux mises en chantier de bâtiments publics. Dans un environnement de hausse des coûts énergétiques, les prix ont augmenté, contribuant également à cette croissance.

- **En Espagne**, le chiffre d'affaires a crû de 1,5 % par rapport à 2006, malgré le ralentissement du marché (après les niveaux record atteints ces dernières années), soutenu par les hausses de prix.

- **En Allemagne**, le chiffre d'affaires domestique a progressé de 6,5 % à la faveur d'une amélioration constante des prix qui a plus que compensé le ralentissement des volumes.

- **En Grèce**, après les niveaux record d'activité observés en 2006 en anticipation d'une modification défavorable du régime fiscal immobilier entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2007, le marché a enregistré en 2007 un déclin de 5,5 % en volume, revenant progressivement sur des niveaux antérieurs. Toutefois, le chiffre d'affaires domestique s'est inscrit en progression de 1,3 % à la faveur d'une amélioration significative des prix.

4 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET TENDANCES

4.2 Résultats opérationnels pour les exercices clos les 31 décembre 2007 et 2006

RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT

Le résultat d'exploitation courant en Europe occidentale a progressé de 12,6 % à 787 millions d'euros, contre 699 millions d'euros en 2006. Les variations de change et les changements de périmètre n'ont eu qu'un impact limité.

À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant de 2007 a augmenté de 12,6 %.

- **En France**, la bonne tenue du marché de la construction a permis une croissance soutenue du résultat d'exploitation courant en dépit d'achats de ciment réalisés pour satisfaire la demande, nos capacités étant saturées, et de l'alourdissement de la facture énergétique.
- **En Espagne**, le résultat d'exploitation courant s'inscrit en hausse, l'amélioration des prix conjuguée à la diminution des importations de clinker ayant plus que compensé l'évolution défavorable des volumes.
- **Au Royaume-Uni**, les achats supplémentaires de clinker effectués pour pallier les niveaux insuffisants de production et la forte hausse de la facture énergétique ont annulé les effets de la forte amélioration des volumes et des prix.
- **En Allemagne**, l'amélioration continue des prix et une maîtrise des coûts rigoureuse ont favorisé une forte progression du résultat d'exploitation courant par rapport à 2006.
- **En Grèce**, la maîtrise des coûts conjuguée à des hausses de prix importantes ont compensé l'effet du déclin des volumes par rapport aux niveaux record enregistrés en 2006.

Amérique du Nord

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires a baissé de 7,2 % à 1 835 millions d'euros par rapport aux 1 977 millions d'euros de 2006, principalement du fait de la dépréciation des dollars américain et canadien par rapport à l'euro.

Le chiffre d'affaires domestique, à périmètre et taux de change constants, est resté pratiquement stable, en légère baisse de 0,2 %. À 19,3 millions de tonnes, les ventes de nos opérations en Amérique du Nord, ont chuté de 5,3 % en volume. Par pays, la baisse de

8,2 % des volumes observée aux États-Unis a été en partie compensée par une amélioration des volumes au Canada (en hausse de 4,4 %), aussi bien dans l'est que dans l'ouest du pays. Les prix sont restés fermes, progressant par rapport à l'année dernière à la faveur des hausses de prix mises en place au premier trimestre sur quasiment tous les marchés.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT

Le résultat d'exploitation courant en Amérique du Nord a progressé de 5,5 % à 386 millions d'euros contre 366 millions d'euros en 2006, malgré l'impact négatif de 22 millions d'euros (soit - 6,7 %) des variations de change.

À taux de change constants, le résultat d'exploitation courant a progressé de 12,2 %, grâce à l'orientation favorable des prix, à une très forte réduction des importations et à une maîtrise des coûts rigoureuse.

Marchés émergents

CHIFFRE D'AFFAIRES

Sur les marchés émergents, notre chiffre d'affaires a progressé de 12,7 % à 5 458 millions d'euros, contre 4 841 millions d'euros en 2006. Les marchés émergents ont représenté 53,1 % du chiffre d'affaires de la branche en 2007, contre 50,2 % en 2006. De manière générale, le chiffre d'affaires généré sur ces marchés a augmenté de 16,3 % à périmètre et taux de change constants. Par destination, les volumes vendus ont progressé de 7,1 % à 82,8 millions de tonnes en 2007.

À périmètre constant, les volumes domestiques annuels sur les marchés émergents ont crû de 6,3 %.

Dans le Bassin méditerranéen et le Moyen-Orient, notre chiffre d'affaires a chuté de 5,7 % en 2007 à 600 millions d'euros, une baisse liée à l'impact de la cession de nos activités en Anatolie centrale (Turquie).

À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires domestique s'inscrit en hausse de 10,4 %. Les volumes vendus dans le Bassin méditerranéen et au Moyen-Orient par destination sont en baisse de 13,3 % à 10,4 millions de tonnes. À périmètre constant, les volumes domestiques ont progressé de 4,2 %.

• **En Égypte**, dans un contexte de hausse constante des prix du gaz et des autres sources d'énergie, l'augmentation de 10,3 % du chiffre d'affaires domestique est principalement liée à la hausse des prix. Sur un marché en très forte expansion, nos activités ont été pénalisées au premier semestre par des contraintes de capacité et par l'arrêt de longue durée de notre usine de Beni Suef en vue de la modernisation du premier four. Après un redémarrage réussi, nous sommes parvenus à capter la croissance du marché au second semestre de l'année et notamment au quatrième trimestre où nous avons enregistré une croissance des volumes de 23,0 %.

• **En Jordanie et en Turquie**, le chiffre d'affaires a progressé sous l'effet des hausses de prix mises en place en réponse à la hausse rapide des prix de l'énergie. En volumes, nos ventes sont restées stables par rapport aux niveaux de 2006.

• **Au Maroc**, les volumes ont enregistré une progression soutenue sous l'effet de la vigueur du marché domestique et de la pleine contribution de la nouvelle ligne de production de notre usine de Bouskoura. Cette hausse, conjuguée à l'amélioration des prix, s'est traduite par une hausse de 18,6 % du chiffre d'affaires domestique.

En Europe centrale et en Europe de l'Est, nos ventes ont progressé de façon impressionnante, s'établissant en hausse de 46,1 % à 1 137 millions d'euros sur l'exercice.

À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires domestique s'inscrit en hausse de 44,6 %. En Europe centrale et de l'Est, les volumes vendus par destination ont progressé de 16,5 %, à 15,5 millions de tonnes. À périmètre constant, les volumes domestiques ont progressé de 18,0 %, soutenus par le très fort dynamisme des marchés et par les conditions climatiques favorables qui ont prévalu au premier trimestre.

• **En Roumanie et en Pologne**, la hausse du chiffre d'affaires domestique repose sur une amélioration des volumes dans un environnement de marché en forte croissance aussi bien dans le secteur résidentiel que dans celui des infrastructures.

- **En Russie**, le chiffre d'affaires s'inscrit en forte hausse, favorisé par la bonne orientation des prix ainsi que par une demande soutenue, notamment au dernier trimestre où nous avons enregistré une progression de 33,3 % de nos volumes.
- **En Serbie**, la forte progression des volumes et des prix s'est traduit par une solide amélioration du chiffre d'affaires domestique.

En Amérique latine, le chiffre d'affaires s'est inscrit en hausse de 10,4 % à 680 millions d'euros en 2007.

À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires domestique s'inscrit en hausse de 14,5 %. En Amérique latine les volumes par destination ont progressé de 11,8 %, à 8,5 millions de tonnes. Les volumes domestiques, à périmètre constant, ont crû de 7,4 %.

- **Au Brésil**, le chiffre d'affaires domestique a crû de 24,7 %, soutenu par une demande intérieure très forte qui a permis au second semestre de relever quelque peu les prix, par rapport aux niveaux très faibles de 2006. Nos activités ont également bénéficié d'un mix produits favorable.
- Malgré un **marché vénézuélien** vigoureux, notre croissance des volumes a été limitée par des problèmes de production, notamment au quatrième trimestre. Une gestion active du mix produit nous a toutefois permis d'enregistrer une progression du chiffre d'affaires domestique de 17,0 %.
- **Au Chili**, le chiffre d'affaires domestique s'est établi en hausse de 6,3 %, porté par la croissance vigoureuse du marché.
- **Le Honduras, l'Équateur et le Mexique** ont enregistré un chiffre d'affaires en forte progression.

En Afrique subsaharienne, le chiffre d'affaires a progressé de 5,4 % à 1 599 millions d'euros en 2007.

À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires domestique s'inscrit en hausse de 11,2 %. Les volumes vendus par destination en Afrique subsaharienne ont progressé de 2,3 %, à 13,6 millions de tonnes. À périmètre constant, les volumes domestiques sont toutefois restés stables par rapport à l'année dernière, des contraintes de capacité ayant limité notre capacité à

capturer la croissance du marché dans un certain nombre de pays de la région.

- **Au Nigéria**, l'amélioration des prix n'a pas compensé les problèmes de production provoqués par les interruptions d'approvisionnement en énergie dans nos usines et par les inondations au second semestre. De fait, le chiffre d'affaires domestique s'est contracté de 2,2 % par rapport à 2006.
- **En Afrique du Sud**, la solide amélioration des prix s'est traduite par une progression de 14,5 % du chiffre d'affaires domestique. La hausse des volumes a été freinée par la saturation de nos capacités de production conjuguée à une série d'incidents dans nos usines au cours de l'année. Les volumes domestiques se sont inscrits en baisse de 3,0 % malgré la croissance vigoureuse du marché.
- **Au Kenya**, des conditions de marché favorables, avec des secteurs résidentiel et non résidentiel très actifs, ont permis au chiffre d'affaires domestique de progresser de 39,5 %.
- **Au Cameroun**, le chiffre d'affaires domestique a progressé de 8,0 % sur un marché en forte croissance.
- **En Afrique du Sud-Est, région qui comprend la Zambie, le Malawi et la Tanzanie**, le chiffre d'affaires domestique a fortement progressé, soutenu par la bonne orientation générale des prix.

En Asie, nous avons enregistré une croissance du chiffre d'affaires de 11,4 % à 1 442 millions d'euros en 2007. L'effet de périmètre net positif résultant notamment de l'acquisition par notre joint-venture en Chine de nouvelles activités dans le Yunnan et le Sichuan, a atteint 51 millions d'euros.

À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires domestique s'est inscrit en hausse de 10,3 % par rapport à 2006. Les volumes vendus en Asie par destination ont progressé de 11,9 %, à 34,8 millions de tonnes. À périmètre constant, les volumes domestiques ont crû de 5,4 %.

- **En Malaisie**, le chiffre d'affaires domestique s'inscrit en hausse de 9,9 %, à la faveur notamment de la hausse de prix liée au relèvement des prix plafonds décidée par le gouvernement à la fin de l'année 2006.

- **Aux Philippines**, le chiffre d'affaires domestique progresse de 11,9 %, tiré par la vitalité du marché, malgré un mois de décembre exceptionnellement pluvieux.
- **En Corée du Sud**, des conditions de marché toujours difficiles et le typhon qui a frappé le pays au troisième trimestre ont entraîné une baisse de 4,6 % du chiffre d'affaires domestique.
- **En Inde**, sur des marchés bien orientés mais sur lesquels nous nous sommes trouvés en limite de capacité, la croissance de 15,9 % du chiffre d'affaires est liée principalement à l'amélioration des prix.
- **En Indonésie**, nos volumes se sont inscrits en hausse de 9,9 % sur un marché très actif, bien que limités par une baisse des volumes au quatrième trimestre, l'accroissement de la demande intérieure au second semestre en Malaisie ayant réduit les volumes disponibles depuis ce pays. La hausse des volumes et l'amélioration des prix ont entraîné une progression de 17,8 % du chiffre d'affaires domestique.
- **En Chine**, le chiffre d'affaires domestique a progressé de 17,4 %, favorisé par une demande vigoureuse et par la bonne orientation générale des prix, malgré des tendances contrastées d'une province à l'autre.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT

Le résultat d'exploitation courant dans les marchés émergents a progressé de 26,0 %, à 1 308 millions d'euros contre 1 038 millions d'euros en 2006, représentant 52,7 % du résultat d'exploitation courant de la branche Ciment contre 49,4 % en 2006. Les variations de change ont eu un impact négatif de 36 millions d'euros sur le résultat d'exploitation courant. Les changements de périmètre ont eu un impact négatif de 16 millions d'euros, reflétant principalement la cession de nos opérations turques en Anatolie centrale, nos nouvelles activités en Chine, ne contribuant que légèrement pour leur première année d'intégration.

À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant a progressé de 32,7 %.

Dans le Bassin méditerranéen et au Moyen-Orient, le résultat d'exploitation courant pour 2007 s'est inscrit en baisse de 7,4 % à 200 millions d'euros contre 216 millions d'euros en 2006, affecté par l'impact de la cession de nos opérations turques en Anatolie centrale.

À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant a progressé de 6,8 % par rapport à 2006.

- **En Égypte**, l'amélioration des prix a compensé la forte hausse des coûts de l'énergie, notamment du prix du gaz. Le résultat d'exploitation courant est resté pratiquement stable par rapport à l'année dernière, mais il a progressé de manière significative au dernier trimestre après le redémarrage du four modernisé.
- **En Jordanie et en Turquie**, les hausses de prix ont à peine suffi à compenser la montée en flèche de la facture énergétique, entraînant une érosion de nos marges dans ces deux pays. Le résultat d'exploitation courant est resté pratiquement stable en Turquie, et il s'est inscrit en légère baisse en Jordanie.
- **Au Maroc**, la forte amélioration du résultat d'exploitation courant est liée principalement à la vigueur de la demande intérieure sur l'ensemble des segments du marché et à la contribution en année pleine de notre nouvelle ligne de production à Bouskoura, démarrée en mai 2006.

En Europe centrale et Europe de l'Est, le résultat d'exploitation courant s'inscrit en très forte hausse, augmentant de 82,8 % à 468 millions d'euros, contre 256 millions d'euros en 2006.

À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant s'inscrit en hausse de 78,0 %, l'ensemble des pays de la région affichant des résultats en amélioration. Cette progression est liée à la fois au fort dynamisme des marchés de la région, amplifié au premier trimestre par des conditions climatiques clémentes, et à l'excellente performance de nos capacités, utilisée à un taux très élevé.

- **En Roumanie**, le résultat d'exploitation courant s'inscrit en forte hausse grâce aux conditions de marché favorables.
- **En Pologne**, la forte amélioration du résultat d'exploitation courant est liée notamment à la vitalité du marché et à

la mise en œuvre réussie d'une stratégie de marque conjuguée à une maîtrise des coûts rigoureuse.

- **En Russie**, la forte progression du résultat d'exploitation courant est due aux hausses de prix et à la demande soutenue du marché, notamment au dernier trimestre.
- **En Serbie**, la hausse du chiffre d'affaires et une maîtrise stricte des coûts nous ont permis d'enregistrer une amélioration du résultat d'exploitation courant.

En Amérique latine, le résultat d'exploitation courant s'est inscrit en hausse de 4,7 % à 135 millions d'euros contre 129 millions d'euros en 2006 les variations de change pesant fortement sur la performance de 2007 par rapport à 2006.

À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant a crû de 13,9 %.

- **Au Brésil**, l'augmentation de la demande a permis d'amorcer un début de redressement des prix au second semestre. Ce redressement, l'accroissement des volumes et la maîtrise rigoureuse des coûts ont permis de ramener à zéro la perte enregistrée en 2006. Au quatrième trimestre, le résultat d'exploitation courant est ressorti à un niveau légèrement positif.
- **Au Venezuela**, malgré une demande domestique vigoureuse, une série de problèmes de production ont limité la croissance des volumes et entraîné des coûts supplémentaires. Notre résultat d'exploitation courant s'est inscrit en baisse comparé à l'année dernière.
- **Au Chili**, tandis que nos volumes augmentaient en ligne avec un marché plutôt vigoureux, la stabilité des prix conjuguée à une forte augmentation des coûts, notamment de la facture électrique, ont entraîné une diminution du résultat d'exploitation courant et des marges opérationnelles.
- **En Équateur, au Honduras et au Mexique**, à la faveur de conditions de marché favorables, nous avons enregistré une amélioration du résultat d'exploitation courant par rapport à 2006.

En Afrique subsaharienne, le résultat d'exploitation courant s'inscrit en hausse de 1,3 % à 309 millions d'euros en 2007. Les variations de change ont affecté le

résultat d'exploitation courant de 22 millions d'euros.

À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant a crû de 7,9 % le Kenya et l'Afrique du Sud apportant la principale contribution à cette progression.

- **Au Nigéria**, malgré la vitalité du marché, nos résultats ont été pénalisés d'une part par une série d'interruptions d'approvisionnement en énergie dans nos usines entraînant une hausse du coût des importations pour compenser la faiblesse de la production, d'autre part par les inondations qui ont touché notre usine d'Ewekoro au troisième trimestre, et enfin par la forte augmentation de la facture énergétique.
- **En Afrique du Sud**, malgré la croissance limitée des volumes due aux limites de capacité, l'amélioration des prix et une prime d'assurance perçue relative à l'incendie intervenu sur notre four l'année dernière ont plus que compensé le coût des achats supplémentaires de clinker sur les six premiers mois de l'année. Le résultat d'exploitation courant a enregistré une progression sensible sur l'année.
- **Au Kenya**, malgré l'incendie intervenu sur un four au quatrième trimestre, la hausse des volumes et des prix se sont traduits par une forte amélioration du résultat d'exploitation courant.
- **Au Cameroun**, la progression significative des volumes est seulement en partie attribuable à l'accroissement de la production obtenu grâce à l'optimisation du ratio clinker/ciment. De fait, l'augmentation du coût des importations et la hausse tardive des prix se sont traduits par une diminution du résultat d'exploitation courant.
- **En Afrique du Sud-Est**, la progression du résultat d'exploitation courant reflète l'amélioration des prix.

En Asie, le résultat d'exploitation courant s'inscrit en forte hausse, de 48,5 % à 196 millions d'euros en 2007.

À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant s'est inscrit en hausse de 49,1 %.

- **En Malaisie**, l'impact du relèvement des prix plafonds décidé par le gouvernement a conduit à une amélioration du résultat d'exploitation courant, malgré la quasi-stabilité du marché.

EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET TENDANCES

4.2 Résultats opérationnels pour les exercices clos les 31 décembre 2007 et 2006

- **Aux Philippines**, l'amélioration du résultat d'exploitation courant est liée aux conditions de marché favorables et à un strict contrôle des coûts.
- **En Inde**, le résultat d'exploitation courant s'est inscrit en forte hausse grâce à l'amélioration des prix et à une maîtrise des coûts rigoureuse.
- **En Chine**, le résultat d'exploitation courant de notre joint-venture a été soutenu par la

vitalité du marché et par la hausse des prix malgré des tendances contrastées d'une région à l'autre.

- **En Corée du Sud**, l'environnement est resté difficile, et malgré une bonne maîtrise des coûts, le résultat d'exploitation courant a enregistré un déclin en raison de la baisse des prix et de l'impact d'une provision exceptionnelle de restauration

de site en vue d'une mise en conformité avec les normes environnementales.

- **En Indonésie**, la légère amélioration du résultat d'exploitation courant est notamment attribuable aux hausses de prix mises en œuvre dans un environnement de demande soutenue.

Granulats & Béton

CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT

	2007		2006		VARIATION 2007/2006		VARIATION À PÉRIMÈTRE ET TAUX DE CHANGE CONSTANTS	
	(millions d'euros)	(%)	(millions d'euros)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
CHIFFRE D'AFFAIRES	6 597		6 449		2,3		5,4	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT	721		564		27,8		31,9	

Chiffre d'affaires

La contribution au chiffre d'affaires par activité et par origine géographique des ventes pour les exercices clos les 31 décembre 2007 et 2006, ainsi que l'évolution de cette contribution d'une année sur l'autre, exprimée en pourcentage de variation s'établissent comme suit :

CHIFFRE D'AFFAIRES

	2007		VARIATION 2007/2006		2006	
	(millions d'euros)	(%)	(%)	(millions d'euros)	(%)	
GRANULATS ET AUTRES PRODUITS ASSOCIÉS	3 431		2,6	3 344		
<i>Dont purs granulats :</i>						
<i>Europe occidentale</i>	1 093	43,2	3,3	1 058	43,3	
<i>Amérique du Nord</i>	1 125	44,5	(0,8)	1 134	46,4	
<i>Marchés émergents</i>	310	12,3	23,0	252	10,3	
TOTAL PURS GRANULATS	2 528	100,0	3,4	2 444	100,0	
BÉTON ET AUTRES PRODUITS ASSOCIÉS	3 646		2,6	3 555		
<i>Dont béton prêt à l'emploi :</i>						
<i>Europe occidentale</i>	1 648	47,7	6,9	1 542	45,7	
<i>Amérique du Nord</i>	1 078	31,2	(5,9)	1 145	33,9	
<i>Marchés émergents</i>	727	21,1	6,0	686	20,4	
TOTAL BÉTON PRÊT À L'EMPLOI	3 453	100,0	2,4	3 373	100,0	
Éliminations inter Granulats & Béton	(480)			(450)		
TOTAL GRANULATS & BÉTON AVANT ÉLIMINATION DES VENTES INTER-BRANCHES	6 597		2,3	6 449		

4 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET TENDANCES

4.2 Résultats opérationnels pour les exercices clos les 31 décembre 2007 et 2006

Le chiffre d'affaires de la branche Granulats & Béton a progressé de 2,3 % à 6 597 millions d'euros en 2007 contre 6 449 millions d'euros en 2006. L'impact des variations de change est négatif de 209 millions d'euros (- 3,5 %).

Sur l'année, les variations de périmètre ont eu un impact positif de 24 millions d'euros (soit 0,4 %) sur le chiffre d'affaires, lié à l'acquisition d'activités de granulats aux États-Unis et en Pologne, en partie compensée par l'impact de la cession de notre joint-venture en Turquie. À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires a progressé de 5,4 % (7,8 % au premier trimestre 2007, 3,2 % au

deuxième trimestre 2007, 8,1 % au troisième trimestre 2007 et 2,5 % au quatrième trimestre 2007). Cette progression repose principalement sur la forte amélioration des prix dans l'ensemble de nos lignes de produits et dans toutes les régions.

Les ventes de purs granulats se sont inscrites en hausse de 3,4 % à 2 528 millions d'euros en 2007. Les variations de change ont eu un impact négatif de 76 millions d'euros (- 3,3 %) sur le chiffre d'affaires, tandis que les variations de périmètre ont eu un impact net positif de 54 millions d'euros (2,2 %). À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires a progressé de 4,5 %. Les volumes de purs granulats ont baissé de

1,0 % en 2007 à 259,2 millions de tonnes. À périmètre constant, les volumes de purs granulats ont diminué de 3,9 %.

Les ventes de **béton prêt à l'emploi** sont en hausse de 2,4 % à 3 453 millions d'euros en 2007. Les variations de change et les changements de périmètre ont eu un impact net positif de 3,3 % et 0,8 % respectivement. À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires a progressé de 6,5 %. Les volumes de béton prêt à l'emploi ont diminué de 2,8 % à 42,2 millions de mètres cubes. À périmètre constant, cette baisse ressort à 1,1 %.

Résultat d'exploitation courant

La contribution au résultat d'exploitation courant par activité et par région pour les exercices clos les 31 décembre 2007 et 2006, ainsi que la variation de cette contribution d'une année sur l'autre, exprimée en pourcentage de variation s'établissent comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT

	2007		VARIATION 2007/2006		2006	
	(millions d'euros)	(%)	(%)	(millions d'euros)	(%)	
Granulats et autres produits associés	445	61,7	24,3	358	63,5	
Béton et autres produits associés	276	38,3	34,0	206	36,5	
TOTAL PAR ACTIVITÉ	721	100,0	27,8	564	100,0	
Europe occidentale	274	38,0	20,7	227	40,2	
Amérique du Nord	314	43,6	28,2	245	43,5	
Marchés émergents	133	18,4	44,6	92	16,3	
TOTAL PAR RÉGION	721	100,0	27,8	564	100,0	

Le résultat d'exploitation courant de la branche Granulats & Béton a augmenté de 27,8 % à 721 millions d'euros en 2007 contre 564 millions d'euros en 2006. Les changements de périmètre ont eu un impact net positif de 7 millions d'euros (1,2 %), lié principalement à l'acquisition de granulats en Europe centrale et en Amérique du Nord, en partie compensé par l'impact de la cession de nos activités en Anatolie centrale (Turquie). Les variations de change ont eu un impact négatif de 21 millions d'euros (- 5,1 %), lié notamment à la dépréciation des dollars américain et canadien par rapport à l'euro.

À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant a progressé

fortement, de 31,9 %. En pourcentage du chiffre d'affaires de la branche, le résultat d'exploitation courant enregistre une amélioration à 10,9 % en 2007, contre 8,7 % en 2006.

Le résultat d'exploitation courant des granulats et autres produits associés a progressé de 24,3 % à 445 millions d'euros en 2007, contre 358 millions d'euros en 2006. Cette amélioration résulte principalement de solides hausses de prix conjuguées à une bonne maîtrise des coûts. Le résultat d'exploitation courant des activités béton prêt à l'emploi et autres produits associés a crû de 34,0 % à 276 millions d'euros en 2007, contre 206 millions d'euros en 2006. Les activités béton prêt à l'emploi

et autres produits associés ont bénéficié d'une amélioration des prix sur la plupart des marchés et d'une gestion des coûts rigoureuse. La croissance continue de nos produits à valeur ajoutée a également apporté une contribution positive.

Le retour sur capitaux investis après impôts a nettement progressé à 11,7 % contre 9,7 % en 2006.

Voir la Section 4.1 (Vue d'ensemble – Réconciliation de mesures non comptables) pour plus d'informations sur le retour sur capitaux investis après impôts.

Europe occidentale

CHIFFRE D'AFFAIRES

En Europe occidentale, les ventes de purs granulats ont progressé de 3,3 % à 1 093 millions d'euros en 2007, grâce à l'évolution favorable des prix et malgré des volumes en légère baisse. À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires a crû de 3,9 %.

Les volumes de l'activité asphalte et revêtement routier ont diminué dans les mêmes proportions que le marché au Royaume-Uni. Dans les activités asphalte, la forte amélioration des prix dans un contexte de niveau élevé des prix des matières premières et des coûts énergétiques, s'est traduite par une amélioration du chiffre d'affaires.

Les ventes de béton prêt à l'emploi ont progressé de 6,9 % à 1 648 millions d'euros en 2007, soutenues par l'amélioration des prix sur l'ensemble de nos principaux marchés par un mix produit favorable et l'augmentation globale des volumes. À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires a crû de 7,6 %.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT

Le résultat d'exploitation courant en Europe occidentale a progressé de 20,7 % à 274 millions d'euros en 2007.

À périmètre et taux de change constants, l'amélioration du résultat d'exploitation courant est liée à l'activité vigoureuse enregistrée en France, conjuguée à l'évolution favorable des prix et à une bonne maîtrise des coûts dans tous les pays d'Europe occidentale. Par ailleurs, l'activité béton prêt à l'emploi a été soutenue par les ventes de produits innovants et à forte valeur ajoutée. L'activité asphalte a enregistré une certaine amélioration, liée aux hausses de prix et à

une stricte maîtrise des coûts, tandis que l'activité revêtement routier est restée stable par rapport à 2006.

Amérique du Nord

CHIFFRE D'AFFAIRES

En Amérique du Nord, les ventes de purs granulats sont en baisse de 0,8 % à 1 125 millions d'euros en 2007, affecté par la dépréciation des dollars américain et canadien par rapport à l'euro. À périmètre et taux de change constants, les ventes de purs granulats sont en progression de 1,5 %, soutenues par les hausses de prix qui ont pu être mises en œuvre sur l'ensemble des marchés, malgré l'impact du ralentissement global des volumes. En 2007, les volumes se sont inscrits en baisse de 7,2 % à périmètre constant, du fait de conditions climatiques défavorables au tout début et à la fin de l'année et à une détérioration du marché résidentiel aux États-Unis, en partie compensées par la vigueur des marchés dans l'Ouest du Canada.

L'activité asphalte et revêtement routier affiche des ventes en forte progression, les très fortes hausses de prix et l'augmentation des volumes dans l'Ouest du Canada compensant le ralentissement des volumes dans d'autres régions.

Les ventes de béton prêt à l'emploi ont également été lourdement pénalisées par les variations de change, et s'inscrivent en baisse de 5,9 % à 1 078 millions d'euros en 2007. À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires reste stable par rapport à l'année dernière, les hausses des prix ayant contrebalancé la baisse des volumes. Les volumes se sont inscrits en baisse de 10,8 %, principalement du fait du déclin de la demande du secteur résidentiel,

amplifié par des conditions climatiques moins favorables qu'en 2006.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT

Le résultat d'exploitation courant en Amérique du Nord a progressé de 28,2 % à 314 millions d'euros en 2007. Les variations de change ont eu un impact négatif de 16 millions d'euros, tandis que les variations de périmètre ont eu un effet net positif de 8 millions d'euros. À périmètre et taux de change constants, la progression du résultat d'exploitation courant est liée à de fortes hausses des prix, à la vigueur du marché dans l'Ouest du Canada et à une bonne maîtrise des coûts dans l'ensemble de nos lignes de produits et dans toutes les régions.

Marchés émergents

CHIFFRE D'AFFAIRES

Dans les marchés émergents, les ventes de purs granulats et de béton prêt à l'emploi affichent une progression de 23,0 % et 6,0 % respectivement. Les ventes de purs granulats sont en forte progression en Pologne, en Ukraine et en Afrique du Sud. Le béton prêt à l'emploi a également bénéficié de forts niveaux d'activité sur la plupart des marchés émergents, notamment en Roumanie, en Afrique du Sud et au Chili.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT

Le résultat d'exploitation courant a progressé de 44,6 % à 133 millions d'euros en 2007, contre 92 millions d'euros en 2006. L'Afrique du Sud et la Pologne ont été les principaux contributeurs, soutenues par une croissance vigoureuse des volumes, une amélioration des prix et par des gains de productivité significatifs.

4 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET TENDANCES

4.2 Résultats opérationnels pour les exercices clos les 31 décembre 2007 et 2006

Plâtre

CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT

	2007	2006	VARIATION 2007/2006	VARIATION À PÉRIMÈTRE ET TAUX DE CHANGE CONSTANTS
	(millions d'euros)	(millions d'euros)	(%)	(%)
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 581	1 632	(3,1)	(0,7)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT	116	198	(41,4)	(38,7)

Chiffre d'affaires

La contribution au chiffre d'affaires par origine géographique pour les exercices clos les 31 décembre 2007 et 2006, ainsi que l'évolution de cette contribution d'une année sur l'autre, exprimée en pourcentage de variation s'établissent comme suit :

CHIFFRE D'AFFAIRES

	2007		VARIATION 2007/2006	2006	
	(millions d'euros)	(%)	(%)	(millions d'euros)	(%)
Europe occidentale	904	57,2	5,2	859	52,6
Amérique du Nord	247	15,6	(38,3)	400	24,5
Autres régions	430	27,2	15,3	373	22,9
TOTAL AVANT ÉLIMINATION DES VENTES INTER-BRANCHES	1 581	100,0	(3,1)	1 632	100,0

À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires est resté pratiquement stable (en baisse de 0,7 %), l'impact du ralentissement du marché résidentiel aux États-Unis compensant l'amélioration du chiffre d'affaires dans les autres régions.

Par trimestre, les ventes ont augmenté de 4,6 % au premier trimestre 2007 par rapport au premier trimestre 2006, puis elles ont baissé de 0,3 % au deuxième trimestre, de 2,9 % au troisième trimestre et de 4,5 % au quatrième trimestre.

Les volumes de vente de plaques de plâtre ont progressé de 1,4 % en 2007 à 715 millions de mètres carrés (1,5 % à périmètre constant).

Résultat d'exploitation courant

La contribution au résultat d'exploitation courant par région pour les exercices clos les 31 décembre 2007 et 2006, ainsi que la variation de cette contribution d'une année sur l'autre, exprimée en pourcentage, s'établissent comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT

	2007		VARIATION 2007/2006	2006	
	(millions d'euros)	(%)	(%)	(millions d'euros)	(%)
Europe occidentale	97	83,6	19,8	81	40,9
Amérique du Nord	(19)	(16,4)	-	88	44,4
Autres régions	38	32,8	31,0	29	14,7
TOTAL	116	100,0	(41,4)	198	100,0

Le résultat d'exploitation courant a baissé de 41,4 % à 116 millions en 2007 contre 198 millions en 2006. Les variations de change ont pesé à hauteur de 8 millions d'euros sur le résultat d'exploitation courant.

À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant s'inscrit en baisse de 38,7 %. Cette détérioration reflète

la contraction des volumes et des prix, liée au ralentissement du marché résidentiel aux États-Unis. En revanche, la contribution des autres régions est marquée par une forte amélioration. En pourcentage du chiffre d'affaires de la branche, le résultat d'exploitation courant s'établit à 7,3 % en 2007, par rapport à 12,1 % en 2006.

Le retour sur capitaux investis après impôts a diminué, passant de 11,7 % à 7,1 %.

Voir la Section 4.1 (Vue d'ensemble – Réconciliation de mesures non comptables) pour plus d'informations sur le retour sur capitaux investis après impôts.

Europe occidentale

CHIFFRE D'AFFAIRES

En Europe occidentale, le chiffre d'affaires a progressé de 5,2 % à 904 millions d'euros en 2007, contre 859 millions d'euros en 2006, soutenu par l'accroissement des volumes dans la plupart des pays.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT

En Europe occidentale, le résultat d'exploitation courant s'est inscrit en progression de 19,8 % à 97 millions d'euros contre 81 millions d'euros en 2006, résultant de l'amélioration des volumes et des prix sur des marchés très vigoureux.

Amérique du Nord

CHIFFRE D'AFFAIRES

En Amérique du Nord, le chiffre d'affaires s'inscrit en baisse de 38,3 %, passant de 400 millions d'euros en 2006 à 247 millions d'euros en 2007, le ralentissement du secteur résidentiel ayant entraîné un déclin des volumes et des prix.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT

En Amérique du Nord, le résultat d'exploitation courant a diminué de 107 millions d'euros, entraînant une perte de 19 millions d'euros en 2007 après un profit de 88 millions d'euros enregistré en 2006. L'impact de la baisse des volumes et des prix a été en partie compensé par une gestion très stricte des coûts, qui s'est traduite notamment par la fermeture de l'usine de Cornerbrook au Canada. Le résultat d'exploitation courant intègre, comme par le passé et pour tous les pays, la répartition des frais de siège de Lafarge.

Autres régions

CHIFFRE D'AFFAIRES

Dans les autres régions, le chiffre d'affaires a globalement enregistré une amélioration de 15,3 % à 430 millions d'euros en 2007 contre 373 millions d'euros en 2006. Cette amélioration est liée à la vitalité des marchés en Pologne, en Turquie et en Asie.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT

Dans les autres régions, le résultat d'exploitation courant s'inscrit en forte hausse à 38 millions d'euros en 2007, contre 29 millions d'euros en 2006, une amélioration qui est liée principalement aux résultats soutenus enregistrés en Pologne, en Turquie et en Asie.

Autres activités (y compris holdings)

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de nos autres activités a crû à 16 millions d'euros en 2007 contre 13 millions d'euros en 2006.

Résultat d'exploitation courant

La perte d'exploitation courante de nos autres opérations, qui inclut les dépenses centrales non allouées aux branches, s'est réduite, passant de 93 millions d'euros en 2006 à 76 millions d'euros en 2007, reflétant notamment une diminution des provisions pour retraites.

Résultat d'exploitation et résultat de l'ensemble consolidé

Le tableau ci-dessous donne l'évolution de notre résultat d'exploitation et du résultat net pour les exercices clos le 31 décembre 2007 et 2006 :

	2007	VARIATION 2007/2006		2006
	(millions d'euros)		(%)	(millions d'euros)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT	3 242		17,0	2 772
Plus- (moins-) values de cession	196		-	28
Autres produits (charges) d'exploitation	(149)		(22,1)	(122)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 289		22,8	2 678
Produits (charges) financières	(526)		(8,5)	(485)
<i>Dont :</i>				
Charges financières	(652)		(12,0)	(582)
Produits financiers	126		29,9	97
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	-		-	30
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	2 763		24,3	2 223
Impôts	(725)		(15,1)	(630)
Résultats net des activités poursuivies	2 038		27,9	1 593
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession	118		-	(4)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	2 156		35,7	1 589
<i>Dont :</i>				
Part du Groupe	1 909		39,1	1 372
Intérêts minoritaires	247		13,8	217

Les plus-values de cession, représentent un gain net de 196 millions d'euros en 2007, contre 28 millions d'euros en 2006. En 2007, le gain net reflète principalement la cession de nos opérations turques en Anatolie centrale.

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 149 millions d'euros en 2007, contre 122 millions d'euros en 2006. En 2007, les autres charges comprennent essentiellement une perte de 27 millions d'euros dans nos captives d'assurances liée à la sinistralité exceptionnellement élevée de nos opérations durant l'année, et à une charge de restructuration de 81 millions d'euros essentiellement associée à la mise en œuvre du programme Excellence 2008 de réduction des coûts. Sont également inclus un remboursement d'assurance à recevoir de 45 millions d'euros relatif au tsunami de 2004 en Indonésie ainsi que diverses provisions pour litiges.

Le résultat d'exploitation s'inscrit en hausse de 22,8 % à 3 289 millions d'euros, contre 2 678 millions d'euros en 2006.

Les frais financiers nets, qui comprennent les charges financières au titre de la dette nette et les autres produits et charges financiers, ont augmenté de 8,5 % à 526 millions d'euros, contre 485 millions d'euros en 2006. Les charges financières sur l'endettement net ont diminué de 3,6 % à 503 millions d'euros, contre 522 millions d'euros en 2006. Les frais financiers supplémentaires générés par le rachat des intérêts minoritaires de Lafarge North America Inc. en mai 2006 et le programme de rachat d'actions ont été plus que compensés, notamment par l'effet positif de la cession de la branche Toiture. Le taux d'intérêt moyen de la dette s'est établi à 5,8 % en 2007, contre 5,5 % en 2006. Les autres produits et

charges financiers représentent une charge nette de 23 millions d'euros en 2007, contre un produit net de 37 millions d'euros en 2006. Cette évolution est liée principalement à la plus-value de 44 millions d'euros réalisée en 2006 sur la cession de notre participation résiduelle dans Materis.

La quote-part dans le résultat des entreprises associées a diminué de 30 millions d'euros entre 2007 et 2006. Cette diminution est liée à la contribution négative au quatrième trimestre de la nouvelle entité Toiture, incluant notamment des charges non récurrentes pour 28 millions d'euros. Cette détérioration a été en partie compensée par l'amélioration en 2007 des résultats des entreprises associées de nos activités Ciment, Granulats & Béton et Plâtre.

L'impôt sur les bénéfices est en augmentation à 725 millions d'euros en 2007 contre 630 millions d'euros en 2006. Cependant, le taux effectif d'impôt s'est inscrit en forte diminution pour 2007 à 26,2 % contre 28,3 % en 2006. Cette baisse résulte de l'imposition limitée de la plus-value de cession sur nos actifs turcs (limitée à 9 millions d'euros) et de diverses mesures d'optimisation fiscale.

Le résultat net des activités en cours de cession se solde par un bénéfice de 118 millions d'euros, contre une perte de 4 millions d'euros en 2006. Conformément aux règles IFRS, suite à sa cession le 28 février 2007, la branche Toiture est présentée jusqu'à cette date en tant qu'activité cédée dans le compte de résultat du Groupe. La branche Toiture a dégagé un résultat net de 9 millions d'euros entre le 1^{er} janvier et le 28 février 2007. Sa cession nous a permis d'enregistrer une plus-value nette ajustée de 109 millions d'euros.

Le résultat net part du Groupe a augmenté de 39,1 % à 1 909 millions d'euros en 2007 contre 1 372 millions d'euros en 2006, grâce à l'amélioration de la performance opérationnelle, aux plus-values significatives réalisées sur les cessions et aux mesures d'optimisation fiscale.

Hors plus-values nettes de cession de notre division Toiture et de nos activités en Anatolie centrale (Turquie), le résultat net part du Groupe augmente fortement, de 21 %, principalement sous l'effet de l'amélioration sensible du résultat d'exploitation.

Les intérêts minoritaires ont augmenté de 13,8 % à 247 millions d'euros, contre 217 millions d'euros en 2006. Cette variation s'explique par l'impact de l'acquisition des intérêts minoritaires dans Lafarge North America Inc. en mai 2006, du rachat de participations minoritaires dans nos opérations en Grèce en 2007 et de l'amélioration des résultats, notamment en Roumanie, en Malaisie, en Russie, en Serbie et en Grèce.

Le résultat net par action s'inscrit en hausse de 40,6 % pour 2007 à 11,05 euros, contre 7,86 euros en 2006. Le nombre moyen de titres en circulation, hors autocontrôle, au cours de l'année s'est établi à 172,7 millions (171,9 millions d'actions au 31 décembre 2007), contre 174,5 millions en 2006 (175,3 millions au 31 décembre 2006). Cette diminution du nombre de titres intervenue entre le 31 décembre 2006 et le 31 décembre 2007 résulte principalement de notre programme de rachat d'actions qui a pris fin le 14 septembre 2007. De mars à mi-septembre, le Groupe a procédé au rachat de 4,4 millions d'actions, pour un montant total de 500 millions d'euros.

4.3 Résultats opérationnels pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005

Toutes les données relatives au chiffre d'affaires, au résultat d'exploitation courant ainsi qu'aux volumes vendus comprennent la contribution au prorata de nos filiales consolidées par intégration proportionnelle.

Chiffre d'affaires consolidé et résultat d'exploitation courant

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé s'est inscrit en hausse de 16,7 % à 16 909 millions d'euros contre 14 490 millions d'euros en 2005. Cette amélioration est essentiellement due à la croissance organique favorisée par les

solides positions du Groupe sur ses différents marchés. À périmètre et taux de change constants, la progression est de 13,9 % pour l'année pleine du fait de conditions de marché globalement favorables et d'une gestion active des prix de vente de manière à compenser la hausse sensible des coûts observée sur la plupart de nos marchés.

Les variations de change ont eu un impact positif de 123 millions d'euros ou 1,0 %, en raison principalement de la forte appréciation du dollar canadien, du won sud-coréen et du real brésilien face à l'euro, en partie compensée par la faiblesse du rand sud-africain et du dollar américain. Les changements de périmètre ont eu un impact net positif de 285 millions d'euros

(1,8 %), en grande partie grâce aux acquisitions effectuées en Europe centrale et en Amérique du Nord dans les activités de béton et granulats, à l'acquisition de participations détenues jusqu'alors en joint-venture en Europe occidentale et à la création d'une joint-venture en Chine en partenariat avec Shui On, incluant l'acquisition, en 2006, d'opérations au Yunnan.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005, la contribution de chaque branche au chiffre d'affaires (avant élimination des ventes inter-branches), ainsi que l'évolution de cette contribution d'une année sur l'autre, exprimée en pourcentage de variation, s'établissent comme suit :

CHIFFRE D'AFFAIRES

	2006	VARIATION 2006/2005	2005
	(millions d'euros)	(%)	(millions d'euros)
Ciment	9 641	16,0	8 314
Granulats & Béton	6 449	19,6	5 392
Plâtre	1 632	10,3	1 479
Autres	14	(44,0)	25
Éliminations inter-branches	(827)	14,9	(720)
TOTAL	16 909	16,7	14 490

La contribution de chaque branche au chiffre d'affaires consolidé (après élimination des ventes inter-branches) pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005, ainsi que l'évolution de cette contribution d'une année sur l'autre, exprimée en pourcentage de variation, s'établissent comme suit :

CHIFFRE D'AFFAIRES

	2006		VARIATION 2006/2005	2005	
	(millions d'euros)	(%)	(%)	(millions d'euros)	(%)
Ciment	8 847	52,3	16,0	7 624	52,6
Granulats & Béton	6 439	38,1	19,6	5 382	37,1
Plâtre	1 610	9,5	10,1	1 462	10,1
Autres	13	0,1	(40,9)	22	0,2
TOTAL	16 909	100,0	16,7	14 490	100,0

4 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET TENDANCES

4.3 Résultats opérationnels pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005

Le pourcentage de variation brute ainsi que le pourcentage de variation à périmètre et taux de change constants entre les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005 sont les suivants :

	2006			2005			% VARIATION			
	Réalisé	Entrées de périmètre	Base comparable	Réalisé	Sortie de périmètre	À périmètre constant	Variation des taux de change	Base comparable	% de variation brute	% de variation à périmètre et taux de change constants
(millions d'euros)	(A)	(B)	(C) = (A)-(B)	(D)	(E)	(F) = (D)+(E)	(G)	(H) = (F)+(G)	(I) = (A-D)/(D)	(J) = (C-H)/(H)
Ciment	9 641	142	9 499	8 314	(43)	8 271	64	8 335	16,0	13,9
Granulats & Béton	6 449	336	6 113	5 392	(108)	5 284	67	5 351	19,6	14,2
Plâtre	1 632	1	1 631	1 479	(19)	1 460	2	1 462	10,3	11,5
Autres	14	-	14	25	(7)	18	-	18	(44,0)	(22,2)
Éliminations inter-branches	(827)	(36)	(791)	(720)	19	(701)	(10)	(711)	N/A	N/A
TOTAL	16 909	443	16 466	14 490	(158)	14 332	123	14 455	16,7	13,9

Résultat d'exploitation courant

Le résultat d'exploitation courant a progressé de 23,4 % à 2 772 millions d'euros contre 2 246 millions d'euros en 2005. Les variations de change et les changements de périmètre ont eu un impact marginal. À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant a crû de 23,1 %. Toutes les branches ont enregistré une croissance vigoureuse. Rapporté au chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation

courant s'établit à 16,4 % en 2006, contre 15,5 % en 2005.

Le retour sur capitaux investis des activités poursuivies du Groupe après impôts s'inscrit en progression à 9,8 % en 2006 contre 9,0 % en 2005 à la faveur d'une solide performance de nos opérations et en dépit de l'augmentation des capitaux investis principalement liée à l'acquisition des intérêts minoritaires de Lafarge North America Inc., en mai 2006.

Voir la Section 4.1 (Vue d'ensemble – Réconciliation de mesures non comptables) pour plus d'informations sur le retour sur capitaux investis après impôts.

Le retour sur capitaux investis après impôts y compris les activités en cours de cession s'inscrit également en progression à 9,4 % en 2006 contre 8,5 % en 2005.

La contribution de chaque branche au résultat d'exploitation courant pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005, ainsi que l'évolution de cette contribution d'une année sur l'autre, exprimée en pourcentage de variation, s'établissent comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT

	2006		VARIATION 2006/2005		2005	
	(millions d'euros)	(%)	(%)	(millions d'euros)	(%)	
Ciment	2 103	75,9	18,8	1 770	78,9	
Granulats & Béton	564	20,3	41,7	398	17,7	
Plâtre	198	7,1	31,1	151	6,7	
Autres	(93)	(3,3)	-	(73)	(3,3)	
TOTAL	2 772	100,0	23,4	2 246	100,0	

EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET TENDANCES

4.3 Résultats opérationnels pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005

Le pourcentage de variation brute ainsi que le pourcentage de variation à périmètre et taux de change constants entre les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005 sont les suivants :

	2006			2005			% VARIATION			
	Réalisé (A)	Entrées de périmètre (B)	Base comparable (C) = (A)-(B)	Réalisé (D)	Sortie de périmètre (E)	À périmètre constant (F) = (D)+(E)	Variation des taux de change (G)	Base comparable (H) = (F)+(G)	% de variation brute (I) = (A-D)/(D)	% de variation à périmètre et taux de change constants (J) = (C-H)/(H)
Ciment	2 103	(5)	2 108	1 770	(9)	1 761	15	1 776	18,8	18,7
Granulats & Béton	564	20	544	398	(7)	391	(1)	390	41,7	39,6
Plâtre	198	-	198	151	(3)	148	-	148	31,1	33,7
Autres	(93)	(2)	(91)	(73)	-	(73)	-	(73)	-	-
TOTAL	2 772	13	2 759	2 246	(19)	2 227	14	2 241	23,4	23,1

Chiffre d'affaires et résultat d'exploitation courant par branche

Methodologie de présentation

VENTES AVANT ÉLIMINATION INTER-BRANCHES

Les chiffres d'affaires de chaque branche sont analysés ci-dessous avant élimination des ventes inter-branches. Pour le chiffre d'affaires de chaque branche après élimination des ventes inter-branches, voir le tableau ci-dessus "Chiffre d'affaires et résultat d'exploitation courant consolidés".

Ciment

RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT

	2006	2005	VARIATION 2006/2005	VARIATION À PÉRIMÈTRE ET TAUX DE CHANGE CONSTANTS
	(millions d'euros)	(millions d'euros)	(%)	(%)
CHIFFRE D'AFFAIRES	9 641	8 314	16,0	13,9
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT	2 103	1 770	18,8	18,7

INFORMATIONS PAR ZONE

GÉOGRAPHIQUE : PAR ORIGINE, "DOMESTIQUE" ET PAR DESTINATION

Sauf indication contraire, nous analysons notre chiffre d'affaires pour chaque région ou pays selon l'origine des ventes.

Le "chiffre d'affaires domestique" et les "volumes domestiques" concernent uniquement le chiffre d'affaires et les volumes générés et réalisés sur le marché géographique correspondant, à l'exclusion donc du chiffre d'affaires et des volumes à l'export. Lorsque ces chiffres ne sont pas qualifiés de "domestiques", ils incluent à la fois le chiffre d'affaires ou les volumes

domestiques et les exportations vers d'autres marchés géographiques. Sauf indication contraire, tous les chiffres "domestiques" s'entendent à périmètre et taux de changes constants.

Certaines données sont également présentées "par marché de destination". Ces données correspondent aux volumes et chiffre d'affaires "domestiques" du marché concerné, augmentés des importations sur ce marché. Les exportations vers d'autres marchés sont alors exclues.

4 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET TENDANCES

4.3 Résultats opérationnels pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005

Chiffre d'affaires

La contribution au chiffre d'affaires par origine géographique des ventes pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005, ainsi que l'évolution de cette contribution d'une année sur l'autre, exprimée en pourcentage de variation s'établissent comme suit :

CHIFFRE D'AFFAIRES

	2006		VARIATION 2006/2005		2005	
	(millions d'euros)	(%)	(%)	(millions d'euros)	(%)	
Europe occidentale	2 823	29,3	11,5	2 532	30,5	
Amérique du Nord	1 977	20,5	12,6	1 756	21,1	
Europe centrale et de l'Est	778	8,0	33,2	584	7,0	
Bassin méditerranéen	636	6,6	19,1	534	6,4	
Amérique latine	616	6,4	15,4	534	6,4	
Afrique subsaharienne	1 517	15,7	18,4	1 281	15,4	
Asie	1 294	13,5	18,4	1 093	13,2	
SOUS-TOTAL AVANT ÉLIMINATION DES VENTES INTER-BRANCHES	9 641	100,0	16,0	8 314	100,0	

Le chiffre d'affaires de la branche Ciment a progressé de 16,0 % à 9 641 millions d'euros, contre 8 314 millions d'euros en 2005. L'impact des variations de change sur le chiffre d'affaires est positif de 64 millions d'euros (0,9 %). Les changements de périmètre ont engendré un effet net positif de 99 millions d'euros (1,2 %),

essentiellement lié à la création de la joint-venture Lafarge-Shui On en Chine et à l'acquisition par la joint-venture d'opérations dans le Yunnan en août 2006.

À périmètre et taux de change constants, notre chiffre d'affaires a progressé de 13,9 % (19,7 % au premier trimestre 2006 par rapport au premier trimestre 2005,

13,2 % au deuxième trimestre 2006, 12,3 % au troisième trimestre 2006 et 12,2 % au quatrième trimestre 2006). Cette forte croissance du chiffre d'affaires a été tirée par un environnement favorable sur la plupart de nos marchés. Les ventes en volume ressortent à 131,8 millions de tonnes contre 123,2 millions de tonnes en 2005.

Résultat d'exploitation courant

La contribution au résultat d'exploitation courant par région pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005, ainsi que l'évolution de cette contribution d'une année sur l'autre, exprimée en pourcentage de variation, s'établissent comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT

	2006		VARIATION 2006/2005		2005	
	(millions d'euros)	(%)	(%)	(millions d'euros)	(%)	
Europe occidentale	699	33,2	12,2	623	35,2	
Amérique du Nord	366	17,4	14,0	321	18,2	
Europe centrale et de l'Est	256	12,2	43,0	179	10,1	
Bassin méditerranéen	216	10,3	8,5	199	11,2	
Amérique latine	129	6,1	2,4	126	7,1	
Afrique subsaharienne	305	14,5	20,1	254	14,4	
Asie	132	6,3	94,1	68	3,8	
TOTAL	2 103	100,0	18,8	1 770	100,0	

Le résultat d'exploitation courant a progressé de 18,8 % à 2 103 millions d'euros en 2006, contre 1 770 millions d'euros en 2005. Les variations de change ont eu un impact positif de 15 millions d'euros (1 %) sur le résultat d'exploitation courant et les changements de périmètre de consolidation, un impact net négatif de 14 millions d'euros, lié essentiellement à la création, en Chine, de la joint-venture entre Lafarge et Shui On.

À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant a progressé de 18,7 %. En pourcentage du chiffre d'affaires de la branche, le résultat d'exploitation courant s'établit à 21,8 % en 2006, contre 21,3 % en 2005. L'amélioration du résultat d'exploitation courant est liée à la fois à la croissance des volumes et aux hausses de prix sur la plupart de nos marchés, dans un contexte de hausse des coûts de l'énergie, du transport et des matières premières, et d'achats supplémentaires de ciment et de clinker.

Le retour sur capitaux investis après impôts s'est amélioré à 10,3 % en 2006 contre 9,7 % en 2005.

Voir la Section 4.1 (Vue d'ensemble - Réconciliation de mesures non comptables) pour plus d'informations sur le retour sur capitaux investis après impôts.

Europe occidentale

CHIFFRE D'AFFAIRES

En Europe occidentale, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 823 millions d'euros, en hausse de 11,5 % par rapport à 2005.

Le chiffre d'affaires domestique, à périmètre et taux de change constants, s'inscrit en hausse de 11,6 %. En Europe occidentale, les ventes en volume par destination, en hausse de 6 % par rapport à 2005, s'élèvent à 33,8 millions de tonnes. Les volumes domestiques, à périmètre constant, ont augmenté de 5,5 % par rapport à 2005 :

- **en France**, le chiffre d'affaires domestique est en hausse de 10,6 % grâce à une croissance en volume portée par le dynamisme du secteur de la construction sur l'ensemble de l'année ;
- **au Royaume-Uni**, le chiffre d'affaires domestique a progressé de 8,6 %, soutenu par l'évolution des prix, avec des

volumes en légère hausse résultant d'une croissance modeste du marché ;

- **en Espagne**, les tendances favorables des dépenses de construction ont persisté. La croissance de 12,3 % du chiffre d'affaires domestique a été tirée principalement par l'évolution des prix ;
- **en Allemagne**, le chiffre d'affaires domestique s'est inscrit en hausse de 12,8 % à la faveur d'un redressement régulier des prix et de la hausse des volumes ;
- **en Grèce**, le chiffre d'affaires domestique a progressé de 18,7 %, dans un environnement de marché favorable, en termes de volumes et de prix. Le marché grec a été particulièrement vigoureux, bénéficiant en 2006 d'un secteur résidentiel dynamique en anticipation de hausses d'impôt.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT

Le résultat d'exploitation courant en Europe occidentale a progressé de 12,2 % à 699 millions d'euros, contre 623 millions d'euros en 2005. Les variations de change et les changements de périmètre ont eu un impact limité.

À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant de 2006 a augmenté de 11,9 % :

- **en France**, la bonne tenue du marché de la construction a généré une croissance soutenue du résultat d'exploitation courant, grâce aux hausses de prix qui ont compensé l'alourdissement de la facture énergétique, et ce en dépit des achats de ciment que nous avons dû réaliser en vue de satisfaire la demande ;
- **en Espagne**, le résultat d'exploitation courant s'est amélioré principalement grâce à l'augmentation des prix de vente, l'effet favorable de l'augmentation des volumes ayant été en partie neutralisé par les achats de clinker effectués en vue de satisfaire la demande ;
- **au Royaume-Uni**, le résultat d'exploitation courant est en forte hausse du fait de la croissance des volumes et de la bonne tenue des prix qui ont contrebalancé la forte augmentation de la facture énergétique ;
- **en Allemagne**, la hausse des volumes conjuguée à une appréciation régulière des prix nous a permis d'enregistrer un

résultat d'exploitation courant en légère hausse par rapport à l'année dernière ;

- **en Grèce**, l'excellente orientation du marché domestique a favorisé une amélioration marquée du résultat d'exploitation courant, malgré des coûts de production en hausse.

Amérique du Nord

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires a enregistré une forte progression de 12,6 % à 1 977 millions d'euros, contre 1 756 millions d'euros en 2005, d'importantes hausses de prix compensant largement l'impact du ralentissement de l'activité résidentielle sur la plupart des marchés aux États-Unis.

À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires domestique a augmenté de 11,7 %. Les ventes en volume par destination en Amérique du Nord s'inscrivent en baisse de 2,4 % à 20,7 millions de tonnes, tandis que les volumes domestiques, à périmètre constant, ont enregistré une légère baisse de 0,7 % par rapport à 2005. Par zones géographiques, les évolutions sont contrastées, avec une demande soutenue dans l'Ouest et le Sud-Est, faible dans le Nord-Est et la région des Lacs. Les prix sont restés fermes, en nette amélioration sur l'année dernière, grâce aux hausses de prix instaurées sur l'ensemble des marchés au premier trimestre et sur certains marchés au troisième trimestre.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT

Le résultat d'exploitation courant en Amérique du Nord a progressé de 14,0 % à 366 millions d'euros, contre 321 millions d'euros en 2005. L'impact des variations de change sur le résultat d'exploitation courant est positif de 8 millions d'euros.

À taux de change constants, le résultat d'exploitation courant a progressé de 11,1 %, grâce à l'orientation favorable des prix. Le résultat d'exploitation courant connaît une amélioration significative malgré les pressions sensibles enregistrées sur les coûts en particulier les coûts d'achat de ciment et les coûts logistiques qui ont toutefois été contenus par une gestion optimisée des transferts de produits entre les régions.

Marchés en croissance

CHIFFRE D'AFFAIRES

Sur les marchés en croissance, notre chiffre d'affaires a progressé de 20,2 % à 4 841 millions d'euros, contre 4 026 millions d'euros en 2005. Les marchés en croissance ont contribué à hauteur de 50,2 % au chiffre d'affaires de la branche en 2006, contre 48,4 % en 2005. De manière générale, le chiffre d'affaires généré sur ces marchés a augmenté de 16,8 % à périmètre et taux de change constants. Par destination, les volumes vendus ont progressé de 10,3 % à 77,3 millions de tonnes en 2006.

À périmètre constant, les volumes domestiques annuels sur les marchés en croissance ont augmenté de 8,2 %, portés par une croissance vigoureuse dans l'ensemble des régions, quoique plus limitée en Asie.

Dans le Bassin méditerranéen, le chiffre d'affaires a progressé de 19,1 % à 636 millions d'euros en 2006.

À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires domestique a crû de 24,2 %. Les volumes vendus dans le Bassin méditerranéen par destination ont progressé de 14,3 % à 12,0 millions de tonnes. Les volumes domestiques, à périmètre constant, ont progressé de 9,9 % :

- **en Turquie et en Égypte**, nous avons enregistré une croissance des volumes domestiques significative sur des marchés de la construction très actifs. Par ailleurs, la bonne orientation des prix a favorisé une croissance du chiffre d'affaires domestique très vigoureuse. En Égypte, l'annonce de mesures gouvernementales destinées à contrôler les prix du marché n'a eu qu'un impact modéré sur notre activité au cours de l'année écoulée ;
- **en Jordanie**, le chiffre d'affaires s'inscrit en forte hausse, soutenu par d'importantes augmentations de prix, dans un contexte de hausses répétées du prix de l'énergie, et ce, malgré une baisse des volumes au second semestre de l'année par rapport à 2005 ;
- **au Maroc**, la progression marquée du chiffre d'affaires domestique est liée à une forte croissance des volumes.

En Europe centrale et en Europe de l'Est, nos ventes ont progressé de 33,2 % à 778 millions d'euros sur l'exercice.

À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires domestique a progressé de 29,8 %. Les volumes vendus en Europe centrale et en Europe de l'Est par destination, s'inscrivent en hausse de 18,8 % à 13,3 millions de tonnes. À périmètre constant, les volumes domestiques ont progressé de 17,5 % :

- **en Roumanie et en Pologne**, la hausse du chiffre d'affaires domestique repose principalement sur une amélioration des volumes dans un environnement favorable à la fois dans le secteur résidentiel et dans celui des infrastructures ;
- **en Russie**, le chiffre d'affaires domestique s'inscrit en forte hausse, favorisée par la bonne orientation des prix ;
- **en Serbie**, la forte progression des volumes et des prix s'est traduit par une amélioration marquée du chiffre d'affaires domestique.

En Amérique latine, le chiffre d'affaires s'est inscrit en hausse de 15,3 % à 616 millions d'euros en 2006.

À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires domestique a crû de 11,3 %. Les volumes vendus en Amérique latine par destination ont progressé de 10,1 % à 7,6 millions de tonnes. À périmètre constant, les volumes domestiques s'inscrivent en hausse de 12,5 % :

- **au Brésil**, le chiffre d'affaires domestique a chuté de 10,3 %, en raison d'une baisse des prix de 17,7 % dans un environnement concurrentiel très tendu. Les prix se sont stabilisés à leurs niveaux de fin 2005 et sont donc restés stables au quatrième trimestre par rapport au dernier trimestre 2005 ;
- **au Venezuela**, la demande de ciment a largement bénéficié d'un niveau d'activité élevé dans le secteur de la construction. Dans ces conditions, le chiffre d'affaires domestique a progressé de 39,8 % ;
- **au Chili**, le chiffre d'affaires domestique a enregistré une progression modeste de 1,3 % dans un environnement concurrentiel assez difficile ;
- **le Honduras et l'Équateur** ont enregistré un chiffre d'affaires en forte progression.

En Afrique subsaharienne, le chiffre d'affaires a progressé de 18,4 % à 1 517 millions d'euros en 2006.

À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires domestique s'inscrit en hausse de 18,1 %. Les volumes vendus par destination en Afrique subsaharienne ont progressé de 3,9 % à 13,3 millions de tonnes. Les volumes domestiques, à périmètre constant, ont crû de 8,0 % :

- **au Nigeria**, l'augmentation des prix et la croissance des volumes domestiques, soutenue par la bonne performance des usines, ont conduit à une progression de 34,5 % du chiffre d'affaires domestique ;
- **en Afrique du Sud**, les volumes domestiques enregistrent une hausse de 0,8 %, limitée par des contraintes logistiques et de production suite à l'incendie survenu dans notre usine au début de l'année ;
- **au Kenya**, des conditions de marché favorables, avec des secteurs résidentiel et non résidentiel très actifs, ont permis au chiffre d'affaires domestique de progresser de 18,0 % ;
- **au Cameroun**, le chiffre d'affaires domestique a progressé de 9,4 % sur un marché en forte croissance ;
- **en Afrique du Sud-Est**, région qui couvre la Zambie, le Malawi, et la Tanzanie, le chiffre d'affaires domestique a fortement progressé, avec une hausse significative des volumes et des prix au Malawi et en Tanzanie, tandis qu'en Zambie les ventes ont été pénalisées par un environnement moins favorable.

En Asie, nous avons enregistré une croissance du chiffre d'affaires de 18,4 % à 1 294 millions d'euros en 2006. L'effet de périmètre net positif résultant de la joint-venture avec Shui On et des opérations acquises par la joint-venture dans le Yunnan s'élève à 56 millions d'euros.

À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires domestique s'est inscrit en hausse de 7,9 % par rapport à 2005. Les volumes vendus en Asie par destination ont progressé de 8,4 % à 31,1 millions de tonnes. À périmètre constant, les volumes domestiques ont crû de 2,3 % :

- **en Malaisie**, le chiffre d'affaires domestique s'inscrit en hausse de 8,6 %, à la faveur d'un fort redressement des prix.

Les volumes domestiques sont en légère baisse, le bénéfice du 9^e plan gouvernemental n'ayant pas encore eu d'effet sur le marché ;

- **aux Philippines**, le chiffre d'affaires domestique progresse de 4,6 % tiré par les hausses de prix, tandis que les volumes affichent un léger déclin sur un marché qui reste faible et où les dépenses d'infrastructure annoncées ne se sont pas encore matérialisées ;
- **en Corée du Sud**, le chiffre d'affaires domestique, malgré une amélioration des volumes, a chuté de 3,1 % en raison de la poursuite de la baisse des prix sur un marché qui reste difficile. Les actions du Gouvernement lancées en 2005, destinées à freiner la hausse des prix de l'immobilier ont intensifié la concurrence entre les producteurs coréens et les importateurs ;
- **en Inde**, la bonne orientation des marchés et les hausses de prix ont permis d'enregistrer une croissance du chiffre d'affaires domestique de 21,7 % ;
- **en Indonésie**, nos volumes se sont inscrits en forte hausse sur un marché très actif. La hausse des volumes et l'amélioration des prix ont entraîné une progression de 26,2 % du chiffre d'affaires domestique ;
- **en Chine**, le chiffre d'affaires domestique a progressé de 27,3 %, favorisé par une demande vigoureuse et par l'accroissement des capacités de production dans la région de Chongqing et Dudjiangyan.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT

Le résultat d'exploitation courant sur les marchés en croissance a progressé de 25,7 % en 2006 à 1 038 millions d'euros, contre 826 millions d'euros en 2005, ce qui représente 49,4 % du résultat d'exploitation courant de la branche Ciment, contre 46,7 % en 2005. Les variations de change ont eu un impact positif de 7 millions d'euros sur le résultat d'exploitation courant. À l'inverse, les changements de périmètre ont eu un impact négatif de 12 millions d'euros, liés principalement à la création de la joint-venture entre Lafarge et Shui On, en Chine.

À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant a progressé de 26 %.

Dans le Bassin méditerranéen, le résultat d'exploitation courant en 2006 s'inscrit en hausse de 8,5 % à 216 millions d'euros, contre 199 millions d'euros en 2005.

À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant a progressé de 10,1 % :

- **en Turquie et en Égypte**, la croissance a été particulièrement vigoureuse grâce à la bonne orientation des marchés et aux conditions de prix favorables pour contrebalancer la forte hausse des coûts de l'énergie ;
- **en Jordanie**, malgré la hausse des prix de vente, le résultat d'exploitation courant est resté stable sur l'exercice en raison du renchérissement marqué du prix du fuel et des achats de ciment et de clinker nécessaires pour satisfaire l'augmentation de la demande au premier semestre de l'année ;
- **au Maroc**, le résultat d'exploitation courant s'est amélioré en raison de la hausse des volumes et du démarrage en mai 2006 de la nouvelle ligne de production à Bouskoura.

En Europe centrale et Europe de l'Est, le résultat d'exploitation courant s'inscrit en hausse de 43,0 % à 256 millions d'euros, contre 179 millions d'euros en 2005.

À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant enregistre une amélioration de 38,9 %, la plupart des pays de la région affichant des résultats en progression :

- **en Roumanie**, le résultat d'exploitation courant s'inscrit en forte hausse grâce aux conditions de marché favorables aussi bien sur le plan domestique qu'à l'exportation ;
- **en Pologne**, l'amélioration du résultat d'exploitation courant repose principalement sur la croissance des volumes ;
- **en Russie**, la forte progression du résultat d'exploitation courant est due aux hausses de prix ;
- **en Serbie**, l'amélioration des ventes s'est traduite par une progression du résultat d'exploitation courant.

En Amérique latine, le résultat d'exploitation courant s'est inscrit en hausse de 2,4 % à

129 millions d'euros contre 126 millions d'euros en 2005.

À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant a crû de 1,1 % :

- **au Brésil**, la baisse du prix moyen en 2006, conjuguée à une forte hausse des coûts de l'énergie, a entraîné une détérioration significative du résultat d'exploitation courant par rapport à l'année dernière. Au quatrième trimestre, la dégradation du résultat courant est plus limitée, les prix s'étant stabilisés à leurs niveaux de fin 2005 ;
- **le Venezuela et le Honduras** ont enregistré une croissance significative, liée principalement à l'accroissement des volumes au Venezuela, et à l'amélioration des volumes et des prix au Honduras ;
- **au Chili et en Équateur**, le résultat d'exploitation courant s'est également amélioré par rapport à 2005.

En Afrique subsaharienne, le résultat d'exploitation courant s'inscrit en hausse de 20,1 % à 305 millions d'euros en 2006. À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant a progressé de 20,9 %, l'essentiel de la croissance provenant du Nigeria et, dans une moindre mesure, du Kenya :

- **au Nigeria**, l'orientation favorable des volumes et des prix et l'amélioration de la performance de nos usines ont permis de générer une croissance significative du résultat d'exploitation ;
- **en Afrique du Sud**, un incendie dans notre usine de Lichtenburg nous a contraint à accroître nos achats de clinker sur les six premiers mois de l'année, ce qui a limité la progression de notre résultat d'exploitation courant ;
- **au Kenya**, le résultat d'exploitation courant s'inscrit en forte hausse, sous l'effet conjugué de l'amélioration des volumes et des prix ;
- **en Ouganda et au Cameroun**, l'accroissement du prix des importations de ciment et de clinker s'est traduit par un déclin du résultat d'exploitation courant, tandis qu'en Zambie, le résultat d'exploitation courant a été pénalisé par une baisse des volumes.

4 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET TENDANCES

4.3 Résultats opérationnels pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005

En Asie, le résultat d'exploitation courant s'inscrit en hausse de 94,1 % à 132 millions d'euros en 2006.

À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant a progressé de 110,4 %, principalement grâce à la Malaisie, mais également grâce aux améliorations enregistrées dans certains autres pays de la région :

- en Malaisie, le redressement des prix a favorisé l'amélioration du résultat d'exploitation courant ;

- aux Philippines, l'amélioration des prix a permis une progression du résultat d'exploitation courant ;

- en Inde, le résultat d'exploitation courant a également bénéficié de la hausse des prix ;

- en Chine, le résultat d'exploitation courant de notre joint-venture avec Shui On a progressé suite au démarrage de nouvelles lignes de production dans les usines apportées à la joint-venture par Lafarge, à Chongqing et Dujiangyan et aux progrès

constatés dans les usines apportées à la joint-venture par Shui On ;

- en Corée du Sud, dans un environnement difficile, le résultat d'exploitation courant de 2006 s'inscrit en légère baisse ;

- en Indonésie, malgré la forte hausse du chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation courant est en diminution par rapport à 2005, année où le Groupe avait bénéficié de l'indemnisation au titre de l'assurance perte d'exploitation après le tsunami de décembre 2004.

Granulats & Béton

CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT

	2006	2005	VARIATION 2006/2005	VARIATION À PÉRIMÈTRE ET TAUX DE CHANGE CONSTANTS
	(millions d'euros)	(millions d'euros)	(%)	(%)
CHIFFRE D'AFFAIRES	6 449	5 392	19,6	14,2
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT	564	398	41,7	39,6

Chiffre d'affaires

La contribution au chiffre d'affaires par activité et par origine géographique des ventes pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005, ainsi que l'évolution de cette contribution d'une année sur l'autre, exprimée en pourcentage de variation s'établissent comme suit :

CHIFFRE D'AFFAIRES

	2006		VARIATION 2006/2005		2005	
	(millions d'euros)	(%)	(%)	(millions d'euros)	(%)	
GRANULATS ET AUTRES PRODUITS ASSOCIÉS	3 344		18,1	2 831		
<i>Dont purs granulats :</i>						
Europe occidentale	1 058	43,3	12,9	937	45,6	
Amérique du Nord	1 134	46,4	20,5	941	45,8	
Autres	252	10,3	43,2	176	8,6	
TOTAL PURS GRANULATS	2 444	100,0	19,0	2 054	100,0	
BÉTON ET AUTRES PRODUITS ASSOCIÉS	3 555		21,2	2 932		
<i>Dont béton prêt à l'emploi :</i>						
Europe occidentale	1 542	45,7	25,7	1 227	44,2	
Amérique du Nord	1 145	33,9	18,3	968	34,8	
Autres	686	20,4	17,5	584	21,0	
TOTAL BÉTON PRÊT À L'EMPLOI	3 373	100,0	21,4	2 779	100,0	
Éliminations inter Granulats & Béton	(450)			(371)		
TOTAL GRANULATS & BÉTON AVANT ÉLIMINATION DES VENTES INTER-BRANCHES	6 449		19,6	5 392		

Le chiffre d'affaires de la branche Granulats & Béton a progressé de 19,6 % à 6 449 millions d'euros en 2006 contre 5 392 millions d'euros en 2005. Les variations de change ont eu un impact positif de 67 millions d'euros (1,5 %).

Les changements de périmètre, qui ont contribué au chiffre d'affaires à hauteur de 228 millions d'euros (3,9 %), proviennent essentiellement des acquisitions effectuées en Europe centrale et en Amérique du Nord et de l'acquisition de participations détenues jusqu'alors en joint-venture en Europe occidentale. À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires a progressé de 14,2 % par rapport à 2005 (23,5 % au premier trimestre 2006 par

rapport au premier trimestre 2005, 13,1 % au deuxième trimestre 2006, 12,5 % au troisième trimestre 2006 et 11,5 % au quatrième trimestre 2006). Cette progression repose principalement sur la forte amélioration des prix sur l'ensemble des lignes de produits, combinée à une bonne orientation des volumes sur un certain nombre de marchés, notamment en Europe occidentale et en Europe centrale. Les investissements effectués sur les marchés en croissance ont également contribué à l'augmentation du chiffre d'affaires comparé à 2005.

Les ventes de **purs granulats** sont en hausse de 19 % à 2 444 millions d'euros en 2006. Les variations de change et les changements de périmètre ont eu un impact net positif de

1,2 % et 5,4 % respectivement. À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires a progressé de 12,4 %. Les volumes de purs granulats ont progressé de 9,2 % à 261,9 millions de tonnes en 2006 (2,9 % à périmètre constant).

Les ventes de **béton prêt à l'emploi** sont en hausse de 21,4 % à 3 373 millions d'euros en 2006. Les variations de change et les changements de périmètre ont eu un impact net positif de 0,9 % et 4,1 % respectivement. À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires a progressé de 16,4 %. Les volumes de béton prêt à l'emploi ont crû de 11,3 % à 43,4 millions de mètres cubes (7,3 % à périmètre constant).

Résultat d'exploitation courant

La contribution au résultat d'exploitation courant par activité et par région pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005, ainsi que l'évolution de cette contribution d'une année sur l'autre, exprimée en pourcentage de variation s'établissent comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT

	2006		VARIATION 2006/2005		2005	
	(millions d'euros)	(%)	(%)	(millions d'euros)	(%)	
Granulats	358	63,5	31,6	272	68,3	
Béton	206	36,5	63,5	126	31,7	
TOTAL PAR ACTIVITÉ	564	100,0	41,7	398	100,0	
Europe occidentale	227	40,2	26,8	179	45,0	
Amérique du Nord	245	43,5	51,2	162	40,7	
Autres	92	16,3	61,4	57	14,3	
TOTAL PAR RÉGION	564	100,0	41,7	398	100,0	

Le résultat d'exploitation courant de la branche Granulats & Béton a augmenté de 41,7 % à 564 millions d'euros en 2006 contre 398 millions d'euros en 2005. Les changements de périmètre ont eu un impact net positif de 13 millions d'euros (2,3 %), lié principalement à l'acquisition de producteurs de granulats en Europe centrale et en Amérique du Nord et à l'acquisition des participations détenues en joint-venture en Europe occidentale. Les variations de change ont eu un impact négligeable.

À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant a progressé de 39,6 %. En pourcentage du chiffre d'affaires de la branche, le résultat d'exploitation courant s'établit en forte amélioration à 8,7 % en 2006, contre 7,4 % en 2005.

Le résultat d'exploitation courant des granulats et autres produits associés a progressé de 31,6 % à 358 millions d'euros en 2006, contre 272 millions d'euros en 2005. Cette amélioration résulte principalement de solides hausses de prix conjuguées à une bonne maîtrise des coûts. Nous avons par ailleurs bénéficié de volumes additionnels dans certains de nos marchés. Le résultat d'exploitation courant des activités béton prêt à l'emploi et autres produits associés a crû de 63,5 % à 206 millions d'euros en 2006, contre 126 millions d'euros en 2005. Sur la plupart des marchés, cette activité a bénéficié de volumes favorables et de fortes hausses des prix combinées à une bonne maîtrise des coûts. Par ailleurs, la progression enregistrée par les produits à

valeur ajoutée a également contribué à cette amélioration.

Le retour sur capitaux investis après impôts a nettement progressé à 9,7 % contre 8,1 % en 2005.

Voir la Section 4.1 (Vue d'ensemble – Réconciliation de mesures non comptables) pour plus d'informations sur le retour sur capitaux investis après impôts.

Europe occidentale

CHIFFRE D'AFFAIRES

En Europe occidentale, les ventes de purs granulats ont progressé de 12,9 % à 1 058 millions d'euros en 2006, grâce à l'évolution favorable des prix et à la bonne

4 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET TENDANCES

4.3 Résultats opérationnels pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005

orientation des volumes. À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires a crû de 9,2 %.

Les volumes de l'activité asphalte et revêtement routier ont diminué dans les mêmes proportions que le marché au Royaume-Uni.

Les ventes de béton prêt à l'emploi s'inscrivent en hausse de 25,7 % à 1 542 millions d'euros en 2006, à la faveur d'une forte augmentation des volumes et d'une amélioration des prix sur l'ensemble des principaux marchés, conjuguées à des mix produits favorables. À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires est en progression de 14,7 %.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT

Le résultat d'exploitation courant en Europe occidentale a progressé de 26,8 % à 227 millions d'euros en 2006.

À périmètre et taux de change constants, l'amélioration du résultat d'exploitation courant est liée à l'activité vigoureuse enregistrée en France, conjuguée à l'évolution favorable des prix et à une bonne maîtrise des coûts dans tous les pays d'Europe occidentale. Par ailleurs, l'activité béton prêt à l'emploi a été soutenue par les ventes de produits innovants et à forte valeur ajoutée. Les activités asphalte et revêtement routier ont connu une évolution moins favorable du fait de la baisse des volumes.

Amérique du Nord

CHIFFRE D'AFFAIRES

En Amérique du Nord, les ventes de purs granulats ont progressé de 20,5 % à 1 134 millions d'euros en 2006. À périmètre et taux de change constants, la croissance du chiffre d'affaires des activités purs granulats atteint 12,6 %, favorisée par les hausses de prix qui ont pu être mises en œuvre sur l'ensemble des marchés. Les volumes sont restés stables en 2006 par rapport à l'année précédente, avec des évolutions contrastées d'une région à l'autre : la demande soutenue dans l'Ouest du Canada et dans le Sud-Est des États-Unis a contribué à la croissance des volumes et atténué le déclin des marchés résidentiels dans d'autres régions.

Les ventes de béton prêt à l'emploi ont progressé de 18,3 % à 1 145 millions d'euros en 2006. À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires a crû de 14,3 %, grâce à des hausses de prix significatives nécessaires pour absorber l'inflation sur les coûts. Les volumes affichent une légère amélioration de 0,8 %, avec des tendances contrastées d'une région à l'autre et un certain ralentissement des marchés résidentiels au second semestre de l'année.

L'activité asphalte et revêtement routier affiche des ventes en forte progression, avec de très fortes hausses de prix, de manière à compenser l'augmentation significative des prix des matières premières et du coût de l'énergie.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT

En Amérique du Nord, le résultat d'exploitation courant a progressé de 51,2 % à 245 millions d'euros en 2006, en tenant compte de l'impact net positif des acquisitions effectuées récemment pour 7 millions d'euros. À périmètre et taux de change constants, la progression du résultat d'exploitation courant est liée à une forte hausse des prix, conjuguée à une bonne maîtrise des coûts.

Reste du monde

CHIFFRE D'AFFAIRES

Dans le reste du monde, les ventes de purs granulats et de béton prêt à l'emploi affichent une progression de 43,2 % et 17,5 % respectivement. Les ventes de purs granulats sont en forte progression en Pologne, en Roumanie, en Ukraine et en Afrique du Sud. Le béton prêt à l'emploi a également bénéficié de forts niveaux d'activité sur la plupart des marchés émergents.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT

Cette année encore, le résultat d'exploitation courant dans le reste du monde affiche une croissance forte, atteignant 92 millions d'euros en 2006 contre 57 millions d'euros en 2005. Les investissements effectués récemment sur plusieurs marchés en croissance, notamment en Pologne, en Roumanie et en Afrique du Sud, commencent à porter leurs fruits. Sur tous ces marchés, le résultat d'exploitation courant a enregistré une très forte amélioration, favorisée par une forte croissance des volumes, conjuguée à d'importantes hausses de prix et à une amélioration significative de la productivité.

Plâtre

CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT

	2006	2005	VARIATION 2006/2005	VARIATION À PÉRIMÈTRE ET TAUX DE CHANGE CONSTANTS
	(millions d'euros)	(millions d'euros)	(%)	(%)
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 632	1 479	10,3	11,5
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT	198	151	31,1	33,7

Chiffre d'affaires

La contribution au chiffre d'affaires par origine géographique pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005, ainsi que l'évolution de cette contribution d'une année sur l'autre, exprimée en pourcentage de variation s'établissent comme suit :

CHIFFRE D'AFFAIRES

	2006		VARIATION 2006/2005		2005	
	(millions d'euros)	(%)	(%)	(millions d'euros)	(%)	
Europe occidentale	859	52,6	8,3	793	53,6	
Amérique du Nord	400	24,5	20,8	331	22,4	
Autres régions	373	22,9	5,1	355	24,0	
TOTAL AVANT ÉLIMINATION DES VENTES INTER-BRANCHES	1 632	100,0	10,3	1 479	100,0	

Le chiffre d'affaires de la branche Plâtre a augmenté de 10,3 % à 1 632 millions d'euros en 2006 contre 1 479 millions d'euros en 2005. Les changements de périmètre ont eu un impact négatif de 1,4 % et les variations de change ont augmenté le chiffre d'affaires de 0,2 %.

À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires s'inscrit en hausse de 11,5 % (15,3 % au premier trimestre 2006 par rapport au premier trimestre 2005, 12,7 % au deuxième trimestre 2006, 10,6 % au troisième trimestre 2006 et 8,1 % au quatrième trimestre 2006).

La progression du chiffre d'affaires est en grande partie attribuable à l'évolution favorable des prix en Amérique du Nord jusqu'à la fin juillet, et au bon environnement de marché en Europe occidentale. Les volumes de vente de plaques de plâtre ont progressé de 1,6 % en 2006 à 705 millions de mètres carrés. À périmètre constant, la croissance des volumes ressort à 2,5 %.

Résultat d'exploitation courant

La contribution au résultat d'exploitation courant par région pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005, ainsi que la variation en pourcentage entre les deux périodes s'établissent comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT

	2006		VARIATION 2006/2005		2005	
	(millions d'euros)	(%)	(%)	(millions d'euros)	(%)	
Europe occidentale	81	40,9	5,2	77	51,0	
Amérique du Nord	88	44,4	95,6	45	29,8	
Autres régions	29	14,7	-	29	19,2	
TOTAL	198	100,0	31,1	151	100,0	

Le résultat d'exploitation courant a progressé de 31,1 % à 198 millions en 2006 contre 151 millions en 2005. Les variations de change n'ont pas eu d'impact sur les résultats de la branche.

À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant s'inscrit en hausse de 33,7 %. En pourcentage du chiffre d'affaires de la branche, le résultat d'exploitation courant s'établit à 12,1 % en 2006, contre 10,2 % en 2005. Cette performance record est due principalement aux hausses de prix en Amérique du Nord, mais aussi à la vigueur des volumes et des prix en Europe occidentale.

Le retour sur capitaux investis après impôts a augmenté, passant de 10,2 % en 2005 à 11,7 % en 2006.

Voir la Section 4.1 (Vue d'ensemble - Réconciliation de mesures non comptables) pour plus d'informations sur le retour sur capitaux investis après impôts.

Europe occidentale

CHIFFRE D'AFFAIRES

En Europe occidentale, le chiffre d'affaires a progressé de 8,3 % à 859 millions d'euros en 2006 contre 793 millions d'euros en 2005. Le chiffre d'affaires enregistre

une progression dans tous les pays, soutenue par la croissance des volumes. Au Royaume-Uni et en Irlande, la demande est restée solide. En France, la progression des volumes résulte d'un environnement porteur. En Allemagne, les volumes et les prix se sont rétablis par rapport au niveau particulièrement bas atteint au second semestre 2005.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT

En Europe occidentale, le résultat d'exploitation courant enregistre une amélioration de 5,2 % à 81 millions d'euros contre 77 millions d'euros en 2005. Cette progression est liée en

4 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET TENDANCES

4.3 Résultats opérationnels pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005

grande partie à la forte progression enregistrée au Royaume-Uni. En France, le résultat d'exploitation courant reste stable malgré la hausse des volumes, l'augmentation des prix de ventes n'ayant pas suffi à compenser la forte hausse des coûts de production. En Allemagne, le résultat d'exploitation courant, bien qu'en forte reprise au second semestre 2006 est en diminution.

Amérique du Nord

CHIFFRE D'AFFAIRES

En Amérique du Nord, le chiffre d'affaires a progressé de 20,8 % en 2006 à 400 millions d'euros contre 331 millions d'euros en 2005. Le marché nord américain a bénéficié de conditions favorables jusqu'à fin juillet, dans un contexte marqué par des hausses de prix et une bonne croissance des volumes. Depuis lors, la demande a ralenti aux États-Unis et les prix et les volumes ont diminué.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT

En Amérique du Nord, le résultat d'exploitation courant enregistre une amélioration de 95,6 % à 88 millions d'euros en 2006

contre 45 millions d'euros en 2005. Cette amélioration est due à la hausse des prix de ventes.

Autres régions

CHIFFRE D'AFFAIRES

Dans les autres régions, le chiffre d'affaires a globalement enregistré une amélioration de 5,1 % à 373 millions d'euros en 2006 contre 355 millions d'euros en 2005. De bons niveaux d'activité ont été enregistrés en Turquie, en Amérique latine et en Afrique du Sud. En Asie, malgré un marché concurrentiel, les ventes ont progressé principalement grâce à la hausse des volumes en Chine et en Corée du Sud. Le marché australien est resté difficile, bien que les conditions se soient stabilisées. En Pologne, les conditions de marché se sont détériorées au premier semestre 2006, avec toutefois une reprise vigoureuse au second semestre.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT

Dans les autres régions, le résultat d'exploitation courant est resté stable à 29 millions

d'euros en 2006, dans un contexte de pression concurrentielle et de hausse des coûts.

Autres activités (y compris holdings)

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de nos autres activités a baissé à 14 millions d'euros en 2006 contre 25 millions d'euros en 2005.

Résultat d'exploitation courant

La perte d'exploitation courante de nos autres opérations, qui inclut les dépenses centrales non allouées aux branches, a augmenté, passant de 73 millions d'euros en 2005 à 93 millions d'euros en 2006. Cette évolution est essentiellement due aux résultats de nos captives de réassurance qui ont été pénalisés par une sinistralité relativement élevée dans nos cimenteries suite à un incendie dans notre usine de Lichtenburg en Afrique du Sud, à l'explosion d'une conduite de gaz dans notre usine de Korkino en Russie et à un glissement de terrain dans notre carrière en Serbie.

Résultat d'exploitation et résultat de l'ensemble consolidé

Le tableau ci-dessous donne l'évolution de notre résultat d'exploitation et du résultat net pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005 :

	2006 (millions d'euros)	VARIATION 2006/2005 (%)	2005 * (millions d'euros)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT	2 772	23,4	2 246
Plus- (moins-) values de cession	28	(30,0)	40
Autres produits (charges) d'exploitation	(122)	(16,2)	(105)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 678	22,8	2 181
Produits (charges) financiers	(485)	(16,9)	(415)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	30	(3,2)	31
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	2 223	23,7	1 797
Impôts	(630)	(34,0)	(470)
Résultats net des activités poursuivies	1 593	20,0	1 327
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession	(4)	-	97
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	1 589	11,6	1 424
Dont :			
Part du Groupe	1 372	25,2	1 096
Intérêts minoritaires	217	(33,8)	328

* Les chiffres ont été ajustés des retraitements expliqués dans la Note 3 (b) annexée à nos comptes consolidés, suite au projet de cession de la branche Toiture et ne correspondent donc pas aux états financiers dans le Rapport annuel 2005.

Les plus-values de cessions représentent un gain net de 28 millions d'euros en 2006, contre 40 millions d'euros en 2005. En 2006, le gain net tient principalement à une plus-value de cession dans nos activités immobilières au Royaume-Uni.

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 122 millions d'euros en 2006, contre 105 millions d'euros en 2005. En 2006, elles comprennent essentiellement 99 millions d'euros de charges de restructuration. Dans le cadre de notre plan stratégique Excellence 2008, nous avons enregistré des provisions pour restructuration significatives.

Voir la Note 6 annexée à nos comptes consolidés pour des informations complémentaires sur les autres produits et charges.

Le résultat d'exploitation s'inscrit en hausse de 22,8 % à 2 678 millions d'euros, contre 2 181 millions d'euros en 2005.

Les frais financiers ont augmenté de 16,9 % à 485 millions d'euros contre 415 millions d'euros en 2005. Les frais financiers nets comprennent les charges financières au titre de la dette nette et les autres produits et charges financiers. Les charges financières au titre de la dette nette sont en hausse de 28,6 % à 522 millions d'euros contre 406 millions d'euros en 2005 (433 millions d'euros y compris l'impact de l'amortissement de la composante capitaux propres de l'OCEANE pour 27 millions d'euros), essentiellement en raison des frais financiers liés au rachat des intérêts minoritaires dans Lafarge North America Inc. Le taux d'intérêt moyen de la dette est de 5,5 % en 2006, contre 5,4 % en 2005. Les autres produits et charges financiers se soldent par un gain net de 37 millions d'euros en 2006, contre un gain net de 18 millions d'euros en 2005.

Cette variation s'explique pour l'essentiel par l'effet positif de la plus-value réalisée sur la cession de la participation résiduelle dans Materis.

La quote-part dans les résultats des entreprises associées reste pratiquement stable par rapport à l'année dernière à 30 millions d'euros en 2006.

L'impôt sur les bénéfices est en hausse à 630 millions d'euros en 2006 contre 470 millions d'euros en 2005. En 2006, le taux d'imposition effectif des activités poursuivies augmente légèrement à 28,3 % contre 26,2 % en 2005. En 2005, une série d'éléments favorables non récurrents avaient réduit le taux d'imposition effectif. En 2006, dans la perspective de la cession de la division Toiture et de la fin du régime d'intégration fiscale entre les activités Ciment et Toiture qui en découle, nous avons procédé à une réorganisation en Allemagne, ce qui a eu un effet positif de près de 2 % sur le taux d'imposition effectif des opérations poursuivies.

Le résultat net des activités en cours de cession se solde par une perte de 4 millions d'euros, contre un gain de 97 millions d'euros en 2005. Le chiffre d'affaires de la branche Toiture a atteint en 2006 1 624 millions d'euros, contre 1 514 millions d'euros en 2005. Le résultat d'exploitation courant s'inscrit en forte progression, passant de 98 millions d'euros à 131 millions d'euros, à la faveur des baisses de coûts et de l'orientation globalement positive du marché en Europe occidentale. L'impôt sur les activités en cours de cession s'établit en 2006 à 83 millions d'euros en augmentation de 129 millions d'euros, essentiellement en raison de l'annulation, en 2006, d'un actif d'impôt différé enregistré en 2005 pour prendre en compte l'avantage résultant de l'intégration fiscale

combinant les activités Ciment et Toiture. Cet actif d'impôt différé a été annulé en 2006 en vue de la cession imminente de la branche Toiture, qui mettra fin aux régimes d'intégration fiscale mentionnés ci-dessus.

Le résultat net part du Groupe s'inscrit en hausse de 25,2 % à 1 372 millions d'euros en 2006 contre 1 096 millions d'euros en 2005. Le résultat net part du Groupe représente 8,1 % du chiffre d'affaires en 2006, contre 7,6 % en 2005.

Les intérêts minoritaires ont diminué de 33,8 % à 217 millions d'euros, contre 328 millions d'euros en 2005. Les intérêts minoritaires ont été réduits de 177 millions d'euros suite à l'acquisition des intérêts minoritaires de Lafarge North America Inc. Ils ont augmenté de 103 millions d'euros en raison de l'amélioration des résultats nets au Nigeria, en Malaisie, en Roumanie et en Amérique du Nord. Ils ont diminué de 37 millions d'euros en raison de la baisse du résultat net en Grèce, affecté par des éléments exceptionnels, négatifs cette année et positifs l'an dernier.

Le résultat net par action s'inscrit en hausse de 23,0 % pour 2006 à 7,86 euros, contre 6,39 euros en 2005. Le nombre moyen de titres en circulation, hors autocontrôle, au cours de l'année s'établit à 174,5 millions (175,3 millions d'actions au 31 décembre 2006), contre 171,5 millions en 2005 (174,2 millions au 31 décembre 2005). Entre le 31 décembre 2005 et le 31 décembre 2006, l'augmentation du nombre moyen de titres est principalement liée à notre plan de stock-options. Le résultat net par action dilué s'est inscrit en hausse de 22,2 % à 7,75 euros, contre 6,34 euros en 2005.

4.4 Trésorerie et capitaux

Dans cette Section 4.4 (Trésorerie et capitaux), et dans la Section suivante 4.5 (Risques de marché), les passifs financiers sont présentés hors options de vente octroyées aux minoritaires.

Pour les périodes présentées, nos principales sources de liquidité ont été :

- la trésorerie générée par les activités d'exploitation ;
- la trésorerie générée par le désinvestissement d'actifs non stratégiques ;

- la trésorerie fournie par l'émission d'obligations et l'augmentation de notre capital social.

Ces fonds ont été principalement utilisés pour financer un important programme d'investissement (investissements industriels et acquisitions).

FLUX DE TRÉSORERIE

(millions d'euros)	2007	2006	2005
CASH-FLOW OPÉRATIONNEL DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	2 781	2 639	2 085
Variation du besoin en fonds de roulement lié aux opérations d'exploitation avant effet des impôts et des frais financiers	(79)	(257)	(334)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	2 702	2 382	1 751
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation des activités cédées ou en cours de cession	(26)	184	135
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	2 676	2 566	1 886
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités poursuivies	(688)	(4 649)	(1 553)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités cédées ou en cours de cession	(15)	(198)	(131)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(703)	(4 847)	(1 684)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des activités poursuivies	(1 705)	1 881	(152)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des activités cédées ou en cours de cession	41	15	(33)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(1 664)	1 896	(185)
VARIATION DE TRÉSORERIE	309	(385)	17

Nous estimons, compte tenu de nos projections financières actuelles, que nous disposons de ressources suffisantes à la poursuite de nos activités, tant à court terme qu'à long terme.

Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation ont augmenté de 110 millions d'euros à 2 676 millions d'euros contre 2 566 millions d'euros en 2006.

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations poursuivies ont progressé de 320 millions d'euros pour s'établir à 2 702 millions d'euros.

Le cash-flow opérationnel a progressé de 142 millions d'euros à 2 781 millions d'euros. Cette amélioration, attribuable à la forte hausse du résultat d'exploitation après impôts, a été en partie compensée par des contributions exceptionnelles d'environ 250 millions d'euros, soit versée à notre fonds de retraite au Royaume-Uni, soit liée à l'externalisation d'un plan de retraite en France. La gestion active de notre besoin en fond de roulement lié aux opérations d'exploitation a limité son augmentation à seulement 79 millions d'euros. Exprimé en nombre de jours de ventes (méthode par épuisement), le besoin en fonds de roulement est passé de 60 jours au 31 décembre 2006 à 58 jours au 31 décembre 2007. Cette amélioration résulte des efforts accomplis à travers le Groupe dans le domaine de la gestion du besoin en fonds de roulement.

Les flux nets de trésorerie utilisés par les activités cédées ou en cours de cession ont augmenté de 210 millions d'euros pour s'établir à 26 millions d'euros, la branche Toiture n'ayant contribué que pour deux mois à la trésorerie du Groupe en 2007.

Voir la Section 4.1 (Vue d'ensemble - Réconciliation de mesures non comptables) pour plus d'informations sur le cash-flow opérationnel.

Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement ressortent à 703 millions d'euros, contre 4 847 millions d'euros en 2006.

Pour les activités poursuivies, les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement s'élèvent à 688 millions d'euros, contre 4 649 millions d'euros en 2006.

Les investissements de maintien se sont élevés à 976 millions d'euros en 2007, un niveau pratiquement stable par rapport aux 978 millions d'euros comptabilisés en 2006. Les investissements de développement interne ont atteint 991 millions d'euros contre 549 millions d'euros en 2006, ce qui traduit l'accélération de notre programme de développement interne notamment dans le ciment et le plâtre. Ces investissements comprennent en particulier des grands projets dans la branche Ciment tels que la reconstruction de la cimenterie d'Aceh en Indonésie (36 millions d'euros), l'extension de nos capacités dans l'est de l'Inde (52 millions d'euros), en Chine (65 millions d'euros), en Zambie (43 millions d'euros), aux États-Unis (38 millions d'euros), en Afrique du Sud (34 millions d'euros), au Maroc (28 millions d'euros), en Équateur (43 millions d'euros), au Chili (18 millions d'euros), en Égypte (18 millions d'euros) et en Pologne (12 millions d'euros), à quoi se sont ajoutés trois projets majeurs dans la branche Plâtre, à savoir l'augmentation des capacités de Silver Grove aux États-Unis (34 millions d'euros) et la construction de nouvelles usines au Royaume-Uni (42 millions d'euros) et en Ukraine (26 millions d'euros). Ils comprennent également une série d'investissements destinés à améliorer la capacité des cimenteries existantes, pour près de 150 millions d'euros, en particulier en Europe occidentale et en Afrique, et la construction d'un nouveau terminal de ciment à New York.

Les opérations de croissance externe ont totalisé 1 203 millions d'euros. Les plus importantes sont les suivantes :

- acquisition de participations minoritaires dans nos activités en Grèce (417 millions d'euros) ;
- investissement dans la nouvelle entité Toiture (217 millions d'euros) ;
- acquisition d'une participation supplémentaire de 4,6 % dans Cimpor (219 millions d'euros) entre les mois de juin et d'août.

Les cessions, d'un montant de 2 492 millions d'euros, se composent essentiellement de la vente de notre branche Toiture à

PAI Partners (2,1 milliards d'euros reçus le 28 février) et de notre participation dans Ybitas Lafarge, spécialisée dans le ciment, les granulats et le béton et basée en Turquie, à Cimpor (250 millions d'euros reçus le 27 février).

Pour les activités cédées ou en cours de cession, les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement ont été ramenés à 15 millions d'euros, contre 198 millions d'euros en 2006, incluant seulement deux mois d'activité en 2007 (cession effective de la branche Toiture fin février).

Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement

Nous assurons l'essentiel de nos besoins de financement à moyen et long terme par l'émission d'obligations, en particulier dans le cadre de notre programme de titres de créances à moyen et long terme (*Euro Medium Term Notes*, "EMTN"), ainsi que par des emprunts bancaires. Nous disposons actuellement d'un programme EMTN d'un montant maximal de 7 000 millions d'euros. Au 31 décembre 2007, les titres émis dans le cadre de ce programme s'élevaient à environ 4 162 millions d'euros.

Les principales opérations de financement à moyen et long terme intervenues sur 2007, 2006 et 2005 sont les suivantes :

Dans le cadre du programme EMTN

- le 6 juillet 2007, émission obligatoire sous forme de placements privés de 500 millions d'euros, de maturité de 3 ans avec un coupon à taux variable égal à Euribor 3 mois + 0,120 % ;
- le 26 juin 2007, emprunt obligatoire de 500 millions d'euros, de maturité de 10 ans avec un coupon à taux fixe de 5,375 % ;
- le 7 et 15 décembre 2006, émissions obligataires sous forme de placements privés de respectivement 150 et 140 millions d'euros de maturité de 3 ans avec un coupon à taux variable égal à Euribor 3 mois + 0,175 % ;
- le 23 novembre 2005, emprunt obligatoire de 500 millions d'euros, de maturité

10 ans et 4 mois avec un coupon à taux fixe de 4,25 % ;

- le 23 mars 2005, emprunt obligatoire de 500 millions d'euros, de maturité de 15 ans avec un coupon à taux fixe de 4,75 %.

Dans le cadre d'une documentation spécifique hors EMTN

- Lafarge S.A. a mis en place avec Calyon, BNP-Paribas et Morgan Stanley une ligne d'acquisition spécifique de 7,2 milliards d'euros le 9 décembre 2007, composée de plusieurs tranches de maturité de 1 an pour 1,8 milliard d'euros, de 2 ans pour 2,3 milliards d'euros, et de 5 ans pour 3,1 milliards d'euros afin de contribuer en particulier au financement de l'acquisition des titres d'Orascom Cement et de refinancer une partie de la dette. Cette ligne n'a pas fait l'objet de tirages au 31 décembre 2007 ;
- Lafarge S.A. a mis en place une ligne d'acquisition spécifique de 2,8 milliards de dollars américains le 5 février 2006, pour financer l'achat des actions détenues par les actionnaires minoritaires de Lafarge North America Inc. Cette ligne a pris la forme d'une convention de crédit avec BNP-Paribas et JP Morgan, qui a par la suite été syndiquée auprès de 17 banques. Elle a fait l'objet de tirages à compter du 15 mai 2006 pour contribuer au financement de cette acquisition. Une opération de refinancement obligatoire sur le marché américain a été réalisée le 18 juillet 2006, par l'émission de 2 milliards de dollars américains en trois tranches : 5 ans pour 600 millions de dollars américains, 10 ans pour 800 millions de dollars américains et 30 ans pour 600 millions de dollars américains. Le produit net de cette émission est venu réduire le montant disponible au titre de la ligne d'acquisition spécifique de 2,8 milliards de dollars américains, le ramenant ainsi à 819 millions de dollars américains à compter du 24 juillet 2006. Cette ligne remboursée en totalité en janvier 2007 est venue à échéance le 5 février 2007.

4 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET TENDANCES

4.4 Trésorerie et capitaux

Les remboursements intervenus en 2007 ont concerné principalement les emprunts suivants :

- le 26 juillet 2007, un emprunt obligataire pour un montant de 588 millions d'euros ;
- le 4 avril 2007, un emprunt obligataire pour un montant de 86 millions d'euros.

Les besoins de financement à court terme sont essentiellement couverts par l'émission de titres de créances à court terme, ainsi que par des tirages sur les lignes de crédit confirmées ou non.

Nous avons actuellement un programme de billets de trésorerie libellé en euros, avec un montant maximal disponible de 3 000 millions d'euros. À la date de clôture de l'exercice 2007, l'encours de billets de trésorerie s'élevait à 1 193 millions d'euros.

Nous avons souscrit des lignes de crédit confirmées auprès de diverses banques, essentiellement au niveau de la société mère, afin de garantir la disponibilité de financements selon nos besoins. Au 31 décembre 2007, le montant du dispositif de lignes de crédit confirmées à moyen et long terme s'élevait à 3 074 millions d'euros (à comparer à environ 3 718 millions d'euros au 31 décembre 2006 et 3 740 millions d'euros au 31 décembre 2005) ; sur ce montant, 3 069 millions d'euros étaient

disponibles au 31 décembre 2007 (à comparer à environ 3 547 millions d'euros au 31 décembre 2006 et 3 467 millions d'euros au 31 décembre 2005). L'échéance moyenne de ces lignes de crédit était d'environ 3,5 ans à fin 2007 contre 3,8 ans en 2006 (hors ligne mise en place pour l'acquisition des actions détenues par les actionnaires minoritaires de Lafarge North America Inc.) et 4,1 ans en 2005.

En décembre 2007, le Groupe a mis en place une ligne de crédit de 7,2 milliards d'euros pour financer l'acquisition d'une partie des titres d'Orascom Cement. Au 31 décembre 2007, l'échéance moyenne de cette ligne était d'environ 3,0 ans.

Enfin, au cours des trois dernières années, nous avons augmenté les capitaux propres (capital et primes) de 427 millions d'euros par la création de 6 674 902 nouvelles actions, suite essentiellement à :

- l'exercice par des actionnaires de leur option pour réinvestir leurs dividendes en actions en 2005 (option supprimée à partir de 2006) ;
- l'augmentation de capital réservée aux salariés en 2005 ;
- l'exercice des options accordées aux salariés.

Dans la mesure où nous avons recours à des sources de financement externe pour couvrir

une partie significative de nos besoins, nous devons assurer notre capacité d'accès aux marchés financiers et bancaires. Le coût et la disponibilité d'un financement non garanti par des sûretés réelles dépendent généralement de notre notation de crédit à court et à long terme. Plusieurs facteurs importants déterminent notre notation ou sont susceptibles d'affecter notre capacité à obtenir des financements à court et à long terme : le niveau et la volatilité de nos résultats, nos positions relatives sur les marchés sur lesquels nous opérons, notre diversification géographique et produits, nos politiques de gestion des risques et nos ratios financiers, notamment le ratio d'endettement net sur fonds propres et le ratio du cash-flow opérationnel sur la dette nette. Nous prévoyons que les agences de notation se concentreront tout particulièrement sur notre capacité à générer un niveau de cash-flow opérationnel permettant d'assurer la couverture de notre endettement. La détérioration de l'un des facteurs susmentionnés ou d'une combinaison de ces facteurs peut amener les agences de notation à revoir notre notation à la baisse, ce qui pourrait augmenter nos coûts de financement. Inversement, une amélioration de l'un de ces facteurs pourrait conduire les agences de notation à revoir à la hausse notre note de crédit.

À la date de dépôt de ce rapport, les notes de crédit à court et à long terme étaient les suivantes :

	Court terme	Long terme
Standard & Poor's	A-2	BBB (stable)
Moody's	N/A	Baa2 (négative)

Endettement et ratios financiers au 31 décembre 2007

Voir la Note 25 annexée aux comptes consolidés pour davantage de détails sur nos passifs financiers.

Politiques financières du Groupe

Les politiques financières du Groupe sont définies par le Comité Exécutif Groupe. Celles-ci sont destinées à nous assurer une structure financière solide qui nous donne la capacité d'honorer nos engagements. Ces

politiques traitent en particulier du niveau d'endettement, des ratios financiers, de l'échéance moyenne des passifs financiers, de l'exposition au risque de taux et du niveau des lignes de liquidité. Ces objectifs font l'objet d'un suivi régulier. Conformément à cette politique, une part importante de notre endettement est à long terme. Nous maintenons à tout moment un nombre important de lignes de crédit à moyen et long terme, confirmées et inutilisées.

Nous sommes soumis à des risques de change limités qui résultent de transactions réalisées par nos filiales dans des monnaies autres que leur monnaie opérationnelle.

Notre politique générale consiste à ce que nos filiales empruntent et investissent leurs excédents de trésorerie dans leur monnaie fonctionnelle, à l'exception des filiales opérant dans les pays en croissance pour lesquelles les excédents de trésorerie sont, dans la mesure du possible, investis en dollars américains ou en euros. Pour une partie de leur endettement, nos filiales se financent auprès de Lafarge S.A. qui, elle, soit emprunte en devises, soit emprunte en euros puis convertit en devises par l'intermédiaire de swaps de devises, les fonds utilisés pour le financement des filiales.

Passifs financiers

Au 31 décembre 2007, le total de nos passifs financiers s'élevait à 9 639 millions d'euros (à comparer à 10 768 millions d'euros en 2006 et 8 742 millions d'euros en 2005). Fin 2007, nous avons reclassé 1 193 millions d'euros de passifs financiers à moins d'un an (2 354 millions d'euros en 2006 et 1 040 millions d'euros en 2005) en passifs financiers à plus d'un an, le Groupe ayant la capacité de refinancer ces passifs financiers à court terme en utilisant le financement disponible fourni par les lignes de crédit confirmées à moyen et long terme.

Les passifs financiers à plus d'un an s'élevaient à 8 025 millions d'euros à fin 2007, à comparer à 9 215 millions d'euros en 2006 et 6 856 millions en 2005. Environ 54 % des passifs financiers à plus d'un an au bilan en 2007 viendront à échéance après 2012. Les passifs financiers à plus d'un an comprennent en majorité des passifs financiers à taux fixe (après prise en compte des swaps de taux d'intérêt). Ces passifs financiers sont pour la plus grande part libellés en euros, dollars américains et livres sterling.

Au 31 décembre 2007, nos passifs financiers à moins d'un an s'élevaient à 1 614 millions d'euros. Nous sommes soumis à une fluctuation de nos passifs financiers à moins d'un an, en raison de l'accélération de l'activité de construction à la fin de la saison hivernale sur nos principaux marchés d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord, ce qui implique une augmentation de notre besoin en fonds de roulement au premier semestre.

Au 31 décembre 2007, le taux d'intérêt moyen instantané de l'endettement brut après swaps était de 5,8 %, pour un taux de 5,8 % et 5,5 % respectivement au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005. Le taux d'intérêt moyen de l'endettement brut après swaps sur l'année 2007 s'élève quant à lui à 5,8 %, (contre 5,5 % en 2006).

La trésorerie et équivalents de trésorerie s'élevaient à 1 429 millions d'euros en fin d'année ; ils sont libellés pour environ la moitié en euros et en dollars américains, le solde étant libellé en un grand nombre d'autres devises.

Voir la Section 4.5 (Risques de marché) ainsi que les Notes 25 et 26 annexées à nos comptes consolidés pour plus d'in-

formations sur nos passifs financiers et sur nos instruments financiers.

Dette nette et ratios sur dette nette

Notre dette nette, qui inclut les options de vente octroyées aux minoritaires et les instruments dérivés, ressort à 8 685 millions d'euros au 31 décembre 2007 (contre 9 845 millions d'euros au 31 décembre 2006 et 7 221 millions d'euros au 31 décembre 2005).

Notre ratio d'endettement net sur fonds propres s'élevait à 72 % au 31 décembre 2007 (contre 84 % au 31 décembre 2006 et 59 % au 31 décembre 2005).

Notre ratio cash flow opérationnel sur dette nette s'élevait à 32 % au 31 décembre 2007 (contre 27 % au 31 décembre 2006 et 29 % au 31 décembre 2005).

Voir la Section 4.1 (Vue d'ensemble - Réconciliation de mesures non comptables) pour plus d'informations sur ces indicateurs.

Contrats d'emprunts

Certains de nos contrats d'emprunts imposent des restrictions en matière de capacité des filiales à transférer des fonds à la société mère dans certaines situations spécifiques. La nature de ces restrictions peut être soit réglementaire, lorsque le transfert des fonds est soumis à l'approbation des pouvoirs publics locaux, soit contractuelle, lorsque les contrats de prêts comprennent des dispositions restrictives telles que des engagements à ne pas payer de dividendes. Cependant, nous ne pensons pas que ces engagements ou restrictions, limités à quelques lignes de financement, auront un impact significatif sur notre capacité à faire face à nos engagements financiers.

Voir la Section 2.4 (Risques liés à l'organisation financière du Groupe).

Au 31 décembre 2007, les contrats d'emprunts contenant des clauses imposant le respect continu de ratios financiers sont localisés dans les filiales des pays suivants : Afrique du Sud, Bangladesh, Chili, Équateur, Inde, Indonésie, Philippines, Royaume-Uni, Ukraine, Vietnam et représentent environ 4 % des passifs financiers du Groupe. Pour l'essentiel, ces clauses ont une faible

probabilité d'être activées. Compte tenu de la répartition de ces financements sur diverses filiales et de la qualité du dispositif de liquidité du Groupe, l'existence de ces ratios financiers ne constitue pas un risque matériel sur la situation financière du Groupe.

Voir la Note 25 (e) annexée à nos comptes consolidés.

Excédents de trésorerie

La gestion de la trésorerie est assurée chaque fois que possible par la mise en place de structures de *cash pool* qui permettent d'assurer le niveau d'optimisation requis. Nous avons en particulier développé un système de *cash pooling* paneuropéen auquel adhèrent, outre les unités du Groupe opérant dans la zone euro, d'autres unités européennes significatives, en particulier, la Pologne, la Roumanie, le Royaume-Uni et la Suisse. Des systèmes comparables existent dans d'autres environnements au sein du Groupe.

Compte tenu d'un certain nombre de restrictions légales ou réglementaires, nous n'avons toutefois pas mis en place de système de cash management mondial centralisé. Par contre, conformément aux politiques définies par la direction, nous veillons chaque fois que cela est possible, à assurer le recyclage des liquidités au sein du Groupe. Dans l'hypothèse où un tel recyclage ne peut être réalisé, les excédents de trésorerie doivent être investis en instruments liquides, à court terme, au moins la moitié des excédents devant être investis sur des durées inférieures à trois mois.

Incidence des variations de change sur nos résultats et notre bilan

Les actifs, passifs, produits et charges de nos filiales sont exprimés en différentes devises. Nos comptes sont présentés en euros. Les actifs, passifs, produits et charges libellés dans des monnaies autres que l'euro doivent donc être convertis en euros au taux applicable afin d'être intégrés dans nos comptes consolidés.

Si l'euro s'apprécie par rapport à une autre monnaie, la valeur en euro des éléments d'actif et de passif, des produits et des

charges initialement comptabilisés dans cette autre devise diminuera. À l'inverse, si le cours de l'euro diminue par rapport à une monnaie, la valeur en euro des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges initialement comptabilisés dans cette autre devise augmentera. Ainsi, les variations de valeur de l'euro peuvent avoir un impact sur la valeur en euro des éléments d'actif et de passif, de produits et de charges non libellés en euro, même si la

valeur de ces éléments n'a pas changé dans leur monnaie d'origine.

En 2007, environ 72 % de notre chiffre d'affaires consolidé a été réalisé en dehors de la zone euro, dont 29 % établi en dollars américains et canadiens.

Environ 19 % de notre résultat net part du Groupe était généré par des filiales qui établissent leurs comptes en dollars américains ou canadiens. De ce fait, une

variation de 10 % de la parité USD/EUR et de la parité CAD/EUR aurait un impact sur le résultat de l'ensemble consolidé – part du Groupe d'environ 37 millions d'euros, net de tout autre impact.

Par ailleurs, à fin 2007, environ 77 % de nos capitaux investis sont dans des pays situés hors de la zone euro, dont environ 30 % établis en dollars américains et canadiens.

4.5 Risques de marché

Le Groupe est exposé à des risques de change et à des risques de taux. Il est également exposé à d'autres risques de marché liés en particulier aux cours de certaines matières premières, notamment énergétiques, et d'autres risques comme le risque action, le risque de contrepartie et le risque de liquidité.

Nous avons défini des politiques et procédures rigoureuses destinées à mesurer, gérer et contrôler l'exposition aux risques de marché. Nos politiques ne permettent aucune prise de position spéculative sur le marché. Nous avons mis en place des règles de gestion fondées sur la séparation des activités opérationnelles, de contrôle financier et administratif, et de mesure du risque. Nous avons également institué, pour toutes les opérations gérées en central, un système intégré qui permet de suivre les stratégies de couverture en temps réel.

De manière générale, notre politique consiste à utiliser des instruments dérivés pour couvrir notre exposition aux risques de change, de taux d'intérêt, et occasionnellement notre exposition aux risques liés aux marchés des matières premières et des produits énergétiques. Avec l'autorisation préalable de la direction du Groupe, nous avons parfois conclu des contrats destinés à limiter notre exposition ou celle de tiers au risque action.

Nous n'utilisons des instruments financiers que pour couvrir des expositions financières et commerciales existantes ou anticipées. Nous engageons ces opérations de couverture sur le marché de gré à gré avec un nombre limité de contreparties, qui bénéficient d'une notation élevée. Nos positions en instruments financiers dérivés sont suivies à

l'aide de diverses techniques, dont celle de la juste valeur.

Afin de réduire notre exposition aux variations de change et de taux d'intérêt, nous gérons notre exposition de manière centralisée, par l'intermédiaire de notre département Trésorerie, mais aussi conjointement avec certaines de nos filiales lorsqu'une gestion centralisée n'est pas possible. Nous utilisons divers instruments financiers dérivés comme des contrats de change à terme, des swaps de taux d'intérêt et de change, ainsi que des contrats de taux à terme, afin de couvrir les risques de fluctuation de change et de taux d'intérêt liés aux actifs, passifs et engagements futurs, conformément aux règles définies par notre direction.

Nous sommes également soumis à un risque de variation des cours des matières premières, notamment sur les marchés des combustibles mais également sur les marchés d'autres fournitures telles que le fret maritime. Nous utilisons ponctuellement des instruments financiers dérivés pour gérer notre exposition à ces risques.

Notre exposition au risque action est relative aux positions minoritaires que nous détenons dans certaines sociétés cotées en Bourse. Nous concluons parfois des opérations relatives à nos participations avec des institutions financières. Nous comptabilisons ces instruments en prenant leur juste valeur en fin de période, conformément aux règles de valorisation en vigueur. En outre, dans le cadre de joint-ventures ou d'autres acquisitions, nous avons conclu des pactes d'actionnaires comportant des options d'achat et de vente sur nos participations et sur celles de nos partenaires.

Voir la Note 25 (f) annexée à nos comptes consolidés pour plus de détails sur notre exposition à ces options.

Risque de change

Risques de conversion

Voir la Section 4.4 (Trésorerie et capitaux – Incidence des variations de change sur nos résultats et notre bilan).

Risques de transaction

Nous sommes soumis à des risques de change en raison de nos expositions commerciales liées aux opérations d'achat et de vente conclues par nos filiales dans d'autres monnaies que leur monnaie fonctionnelle.

En ce qui concerne l'exposition au risque de change transactionnel, notre politique consiste à couvrir toutes les expositions significatives au risque de change par des instruments dérivés au plus tard lorsqu'un engagement ferme est conclu ou connu. Ces instruments dérivés se limitent généralement à des contrats à terme et à des options de change standards, d'une durée généralement inférieure à un an. En outre, nous couvrons occasionnellement des flux futurs exprimés en devises étrangères quand ces flux sont hautement probables. Nous ne concluons pas de contrats de change à d'autres fins que de couverture.

Il incombe à chaque filiale de suivre les positions de change résultant de transactions commerciales et financières effectuées dans d'autres devises que sa monnaie locale. Les expositions sont centralisées auprès du département Trésorerie et sont

couvertes par des instruments dérivés de change conclus avec ce même département lorsque les réglementations le permettent, et directement avec des banques dans le cas contraire. Le département Trésorerie retourne sa position sur le marché et s'efforce de réduire l'exposition globale en compensant, chaque fois que possible, les flux d'achats et de ventes effectués dans chaque devise.

En ce qui concerne le financement, notre politique prévoit que les filiales empruntent et investissent leurs excédents de trésorerie dans leur monnaie fonctionnelle, à l'exception des filiales opérant dans les marchés en croissance pour lesquels les excédents de trésorerie sont, dans la mesure du possible, investis en dollars américains ou en euros. Une part substantielle de nos financements est exprimée en dollars américains et en livres sterling, ce qui traduit l'importance de nos activités dans ces pays. Une partie de cet endettement a été initialement contractée en euros au niveau de la société mère, puis convertie en devises par des swaps de change. Au 31 décembre 2007, avant ces swaps sur devises, 19 % de nos passifs financiers étaient libellés en dollars américains et 13 % en livres sterling. Après prise en compte des swaps, nos passifs financiers libellés en dollars américains représentaient 37 % du total de nos passifs financiers, et 11 % pour nos passifs financiers libellés en livres sterling.

Voir les Notes 25 et 26 annexées à nos comptes consolidés pour plus d'informations sur nos passifs financiers et nos instruments financiers.

Risque de taux d'intérêt

Nous sommes exposés à un risque de taux d'intérêt sur nos passifs financiers et nos liquidités. Notre exposition au risque de taux d'intérêt peut être sous-divisée en plusieurs catégories de risques, décrites ci-dessous :

- risque de cours pour les éléments d'actif et de passif financier à taux fixe.

Lorsque nous contractons une dette à taux fixe, nous sommes exposés à un coût d'opportunité en cas de baisse des taux d'intérêt. Les variations de taux d'intérêt ont un impact sur la valeur de marché des éléments d'actif et de passif à taux fixe, tandis que le produit financier ou la charge financière associé reste inchangé ;

- risque de flux de trésorerie lié aux éléments d'actif et de passif à taux variable.

Les variations de taux d'intérêt ont peu d'impact sur la valeur de marché des éléments d'actif et de passif à taux variable, mais influent directement sur les flux de produits ou de charges futurs du Groupe.

Conformément à la politique du Groupe, nous nous efforçons de gérer ces deux types de risques, notamment en ayant recours à des swaps de taux d'intérêt et à des contrats de taux à terme. Notre département Trésorerie gère nos financements et notre position en matière de taux d'intérêt dans le cadre de la politique définie en termes de répartition taux fixe - taux variable des passifs financiers.

Au 31 décembre 2007, avant prise en compte des swaps sur taux d'intérêt, 64 % de nos passifs financiers étaient à taux fixe. Après prise en compte de ces swaps, la part à taux fixe de nos passifs financiers représentait 55 %.

Voir les Notes 25 et 26 annexées à nos comptes consolidés pour plus d'informations sur nos passifs financiers et sur nos instruments financiers.

Risque de variation des cours de matières premières

Nous sommes soumis à un risque de variation des cours des matières premières, notamment sur les marchés de l'électricité, du gaz naturel, du petcoke, du charbon, du fuel, du gasoil, du diesel mais également

sur les marchés d'autres fournitures telles que le fret maritime. Nous nous efforçons de limiter notre exposition aux cours de ces matières premières en concluant des contrats d'approvisionnement à long terme et en développant l'utilisation de combustibles alternatifs.

Nous pouvons également couvrir notre exposition par l'utilisation de produits dérivés lorsque le marché existe, sur la base de nos besoins prévisionnels, lorsqu'ils sont hautement probables ou sur la base de commandes fermes. Ces instruments dérivés se limitent généralement à des swaps et à des options standards, conclus sur des horizons adaptés au cas par cas.

Nous ne concluons pas de contrats à d'autres fins que de couverture.

Voir la Note 26 (e) annexée à nos comptes consolidés pour plus de détails sur les instruments financiers et le risque sur matières premières.

Sensibilité aux taux d'intérêts

Le tableau ci-après donne des informations sur les passifs financiers et les instruments dérivés de taux d'intérêt conclus et qui sont sensibles aux variations de taux d'intérêt.

En ce qui concerne les passifs financiers, le tableau ci-après présente les principaux flux de trésorerie par date d'échéance, ainsi que les taux d'intérêt moyens pondérés correspondants, avant *swaps*.

En ce qui concerne les instruments dérivés de taux d'intérêt, le tableau présente les montants notionnels par date d'échéance contractuelle et les taux d'intérêt moyens pondérés correspondants. Ces montants notionnels sont utilisés pour calculer les paiements contractuels à échanger dans le cadre du contrat. Les taux variables moyens pondérés reposent sur les taux réels en fin d'année.

4 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET TENDANCES

4.5 Risques de marché

ÉCHÉANCES DES VALEURS CONTRACTUELLES NOTIONNELLES AU 31 DÉCEMBRE 2007

(millions d'euros)	Taux moyen (%)	2008	2009	2010	2011	2012	> 5 ans	Total	Juste valeur
PASSIFS FINANCIERS									
Passifs financiers à long terme *	5,7	1 131	419	1 034	506	1 761	4 305	9 156	9 007
Part à taux fixe	5,9	679	60	300	431	517	4 207	6 194	6 055
Part à taux variable	5,1	452	359	734	75	1 244	98	2 962	2 952
Concours bancaires courants	5,4	483	-	-	-	-	-	483	483
INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE TAUX D'INTÉRÊT									
Payeur de taux fixe									
Euro	6,5	70	-	-	-	-	-	70	-
Autres devises	7,9	-	7	5	13	21	58	104	(15)
Payeur de taux variable									
Euro	4,4	-	-	-	-	-	600	600	(9)
Autres devises	6,5	-	-	273	-	-	136	409	1
Autres dérivés de taux									
Euro	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres devises	7,0	34	17	-	-	-	-	51	1

* Y compris part à moins d'un an.

Sur la base des couvertures existantes au 31 décembre 2007, une variation instantanée de +/- 100 points de base sur les courbes de taux d'intérêt, aurait un impact maximum de respectivement +/- 4 millions d'euros en capitaux propres au titre des instruments dérivés de taux d'intérêt du Groupe désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie. L'impact en résultat lié aux instruments dérivés de taux d'intérêt désignés comme instruments de couverture de juste valeur est compensé par la réévaluation de la dette sous-jacente. Par ailleurs, l'impact d'une même variation des courbes de taux d'intérêts sur les instruments dérivés de taux d'intérêts non

désignés comptablement comme instruments de couverture est non significatif.

Une variation instantanée de 1 % des taux d'intérêt à court terme appliquée aux passifs financiers à taux variable nets de trésorerie aurait un impact maximum, après prise en compte des produits dérivés, estimé à +/- 29 millions d'euros sur le résultat consolidé du Groupe avant impôts.

Sensibilité aux taux de change

Le tableau ci-après fournit des informations sur nos passifs financiers et sur nos instruments dérivés de change qui sont

sensibles aux variations des taux de change. Le tableau présente les passifs financiers libellés en devises, par date d'échéance prévue et avant swaps.

En ce qui concerne les contrats de change à terme, le tableau présente les montants notionnels par date d'échéance contractuelle. Ces montants notionnels sont généralement utilisés pour calculer les paiements contractuels devant être échangés dans le cadre du contrat.

ÉCHÉANCES DES VALEURS CONTRACTUELLES NOTIONNELLES AU 31 DÉCEMBRE 2007

(millions d'euros)	2008	2009	2010	2011	2012	> 5 ans	Total	Juste valeur
PASSIFS FINANCIERS LIBELLÉS EN DEVISES								
Dollar américain	190	34	17	424	13	1 158	1 836	1 854
Livre sterling	17	8	281	8	485	481	1 280	1 297
Autres devises	556	77	73	61	56	77	900	894
TOTAL	763	119	371	493	554	1 716	4 016	4 045
INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE CHANGE								
ACHATS À TERME ET SWAPS DE CHANGE								
Dollar américain	293	-	-	-	-	-	293	(9)
Livre sterling	428	-	-	-	-	-	428	(8)
Autres devises	240	10	-	-	-	-	250	(8)
TOTAL	961	10	-	-	-	-	971	(25)
VENTES À TERME ET SWAPS DE CHANGE								
Dollar américain	1 991	-	-	-	-	-	1 991	24
Livre sterling	293	-	-	-	-	-	293	6
Autres devises	289	-	-	-	-	-	289	3
TOTAL	2 573	-	-	-	-	-	2 573	33

Sur la base des couvertures existantes au 31 décembre 2007, une variation instantanée de +/- 5 % sur les cours de change, aurait un impact maximum de respectivement +/- 2 millions d'euros en capitaux propres au titre des instruments dérivés de change du Groupe désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie. L'impact net en résultat d'une même variation instantanée des cours de change sur les instruments dérivés de change du Groupe est non significatif.

Hypothèses relatives aux deux tableaux de sensibilité ci-dessus

ENDETTEMENT

La juste valeur des passifs financiers à long terme a été déterminée par estimation des flux de trésorerie futurs, emprunt par emprunt, et par actualisation de ces flux de trésorerie futurs à un taux correspondant au taux auquel le Groupe emprunterait en fin d'exercice pour des emprunts similaires. Le prix de marché est utilisé pour déterminer la juste valeur des titres cotés.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des instruments dérivés de change et de taux d'intérêt a été calculée par application des prix de marché que le Groupe payerait ou recevrait pour solder les contrats correspondants.

Sensibilité aux prix des matières premières

Sur la base des couvertures existantes au 31 décembre 2007, une variation instantanée de +/- 20 % sur les principaux indices de matières premières sur lesquels le Groupe est couvert, à savoir le gaz naturel (NYMEX) et le fuel (NYMEX), aurait un impact maximum de respectivement +/- 17 millions d'euros en capitaux propres au titre des instruments dérivés sur matières premières du Groupe désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie. L'impact net en résultat d'une même variation instantanée des indices cités ci-dessus sur les instruments dérivés sur matières premières du Groupe est non significatif.

Risque de contrepartie sur opérations financières

Nous sommes exposés à un risque de crédit en cas de défaillance d'une contrepartie. Nous nous efforçons de limiter notre exposition au risque de contrepartie, en fonction de la nature et de l'échéance des opérations réalisées avec celles-ci, grâce à la sélection rigoureuse des contreparties avec lesquelles nous traitons et au suivi régulier des notations attribuées par les agences de notation. Nous définissons des limites de contrepartie qui sont soumises à des examens réguliers.

Nous estimons que nous n'avons aucune concentration importante du risque entre les mains d'une seule contrepartie. Nous ne prévoyons pas de défaillance de la part de tiers susceptible d'avoir un impact important sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Risque de liquidité

Le Groupe a mis en place des politiques visant à limiter son exposition au risque de liquidité. Conformément à ces politiques, une part importante de l'endettement du Groupe est à long terme. De plus, le Groupe

a souscrit des lignes de crédit confirmées auprès de diverses banques, affectées en priorité à la couverture de ses échéances à moins d'un an et de ses financements court terme, afin de garantir la disponibilité de liquidités selon ses besoins.

Voir la Section 4.4 (Trésorerie et capitaux) et la Note 28 annexée à nos comptes consolidés pour plus de détails sur notre exposition et notre gestion du risque de liquidité.

4.6 Recherche et développement

Les trois principaux objectifs de R&D du Groupe, et mis en œuvre par le LCR, sont illustrés par la recherche de nouveaux produits contribuant à une création de valeur supérieure pour nos clients, l'évolution de nos gammes de sorte à mieux refléter nos préoccupations de construction durable, et un effort toujours soutenu à l'égard des possibilités de réduction des émissions de CO₂.

En 2007, les travaux menés pour les branches ont été déclinés sur les axes suivants :

• Ciment

Poursuite de nos programmes visant à différencier nos produits sur certains segments de clientèle (préfabrication).

Recherche permanente de procédés nous permettant de réduire nos émissions de CO₂ (notamment par l'utilisation de matériaux de substitution et la maîtrise de la cinétique d'acquisition de résistance).

Déploiement continu, en Amérique du Nord, des outils de formulation enrichissant chaque année nos connaissances fondamentales.

• Granulats & Béton

En ce qui concerne les Granulats, les travaux de recherche – et leur mise en

œuvre dans les carrières – sur l'optimisation des granulats (concassage et traitement) ont été poursuivis avec succès.

Nos activités Béton ont vu au cours de l'année 2007 s'accélérer la mise sur le marché de produits issus directement de la recherche des années antérieures (grandes dalles sans joint, bétons rapides, bétons auto-nivelants, bétons architectoniques...).

Les nouveaux projets lancés en 2006 (produits et systèmes pour les bâtiments du futur à basse énergie dont un projet en partenariat avec Bouygues Construction, bétons à risque de fissuration maîtrisé) sont prometteurs. Une véritable "force de frappe" de transfert des connaissances a été créée : elle comprend des ingénieurs et des techniciens dédiés au déploiement de cette nouvelle gamme de produits dans nos unités opérationnelles internationales.

En 2007 également, un nouveau Bâtiment Technologique a été construit et mis en service sur le site de L'Isle d'Abeau. Équipé d'une centrale expérimentale d'une grande précision, il pourra abriter de nombreux essais à échelle quasi-industrielle.

• Plâtre

Les domaines de recherche privilégiés concernent la performance mécanique, la performance acoustique et la résistance à l'humidité.

La mise au point de nouveaux enduits de jointoiement a été poursuivie.

La recherche sur les procédés de fabrication du plâtre (équipement d'un nouveau four pilote) ont permis de mettre au jour des éléments de compréhension précieux pour la réduction de l'impact environnemental de la production de plaques de plâtre.

Les démarches internes autour des "incontournables" en matière de Qualité et Sécurité ont permis d'atteindre 1 000 jours sans accident au LCR.

Enfin, 2007 a marqué une forte progression de notre réseau scientifique international d'une part grâce à l'impact, en France, de la Chaire d'enseignement et de recherche de l'Ecole polytechnique, et d'autre part grâce à la conclusion, en Chine, d'un contrat de thèse en partenariat avec le premier centre de recherche sur les matériaux de construction (CBMA à Pékin).

4.7 Information sur les tendances

Les fondamentaux de notre secteur restent solides et Lafarge est bien armé pour faire la différence en 2008. Les besoins en construction des marchés émergents restent considérables. Nous nous attendons à une nouvelle croissance de la demande mondiale, malgré la faiblesse de la demande aux États-Unis et le ralentissement en Espagne.

Nous prévoyons une nouvelle année de croissance de l'activité Granulats & Béton, et notamment une forte progression dans les marchés émergents.

Nous anticipons de nouvelles hausses des coûts d'énergie et de transport.

Le programme de réductions de coûts continuera à générer des économies significatives en 2008. L'objectif sera dépassé et devrait atteindre 400 millions d'euros fin 2008, au lieu de 340 millions d'euros initialement fixés.

Nous attendons une nouvelle progression de nos résultats en 2008.

Lafarge s'est fixé de nouveaux objectifs à 2010, soit un résultat net par action supé-

rieur à 15 euros, une rentabilité des capitaux investis après impôts supérieure à 13 % et un cash-flow libre supérieur à 3,5 milliards d'euros.

Voir la Section 4.1 (Vue d'ensemble - Réconciliation de mesures non comptables) pour plus d'informations sur le cash-flow libre.





EMPLOYÉ

sur le chantier de construction de la cimenterie de Chilanga, en Zambie.

5

Organes d'administration et de direction, et salariés

5.1	LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	84
	Composition	84
	Administrateurs indépendants	87
	Charte de l'administrateur	87
5.2	LA DIRECTION DU GROUPE	89
5.3	RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES	90
	Rémunérations versées aux administrateurs	90
	Rémunérations versées aux Président, Directeur général et Directeur général délégué	91
	Rémunération globale versée au Président et à la direction en 2007	92
	Indemnité de départ du Président-Directeur général et du Directeur général délégué	92
	Engagements de retraite et assimilés	93
5.4	FONCTIONNEMENT DU CONSEIL ET DES COMITÉS	93
	Missions et attributions des Comités du Conseil	93
	Les travaux du Conseil et de ses Comités	95
	Évaluation du Conseil d'administration et de ses Comités	97
	Missions et attributions du Vice-Président	98
	Pouvoirs du Président-Directeur général	98
	Code de conduite	99
5.5	PARTICIPATION ET OPTIONS DES ADMINISTRATEURS ET DES MEMBRES DE LA DIRECTION	99
	Options de souscription ou d'achat d'actions du Président, du Président-Directeur général et du Directeur général délégué	99
	Participation des administrateurs et des membres de la direction dans le capital	100
	Opérations sur titres réalisées par les administrateurs et les membres de la direction	101
5.6	SALARIÉS	102
5.7	PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL	103
	Plans d'actionnariat salarié	103
	Plans d'options et d'actions gratuites	103
	Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions en cours en 2007	104
	Plan d'actions gratuites en cours en 2007	107

5

6

7

8

9

10

F

5.1 Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de Lafarge comprend actuellement 18 membres qui lui apportent des expériences et des profils différents et complémentaires.

Certains exercent ou ont exercé des fonctions dans le Groupe ou ont des relations professionnelles avec le Groupe, et ils en connaissent donc bien les activités. D'autres en sont plus éloignés, mais apportent d'autres expériences, une compréhension générale des problèmes des affaires et une capacité de recul et de comparaison avec d'autres situations dans d'autres secteurs.

Conformément à la charte de l'administrateur, tous les administrateurs doivent exercer leurs responsabilités avec une totale indépendance d'esprit. Les nouveaux administrateurs, lorsque leur nomination est à l'ordre du jour, sont proposés par le Comité du gouvernement d'entreprise et des nominations.

Composition

Bruno Lafont, Président-Directeur général, 61, rue des Belles Feuilles, 75116 Paris, France.

Bruno Lafont a été nommé Président du Conseil d'administration en mai 2007. Il est administrateur de Lafarge depuis mai 2005 et Directeur général du Groupe depuis le 1^{er} janvier 2006. Diplômé de l'école des Hautes Études Commerciales (HEC 1977, Paris) et ancien élève de l'École Nationale d'Administration (ENA 1982, Paris), il commence sa carrière chez Lafarge dès 1983 en tant qu'auditeur interne à la direction financière. En 1984, il intègre l'activité Sanitaire du Groupe (aujourd'hui sortie du périmètre du Groupe) en tant que Directeur administratif et financier en Allemagne. Il a ensuite été successivement Directeur financier de la branche (1986-1988) et Directeur du développement international, basé en Allemagne (1988-1989). En 1990, il est nommé Directeur des opérations Ciment, Granulats & Béton de Lafarge pour la Turquie et la zone Méditerranée. Il est nommé Directeur général adjoint, Finance du Groupe en 1995, puis Directeur général adjoint du Groupe en charge de la branche Plâtre en 1998, avant d'être Directeur

général délégué du Groupe entre mai 2003 et décembre 2005. Son mandat d'administrateur de Lafarge expire lors de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008. Monsieur Lafont détient 16 422 actions de la Société. Il a 51 ans.

Oscar Fanjul, Vice-Président du Conseil d'administration et administrateur, Paseo de la Castellana, 28-5°, ES-28046 Madrid, Espagne.

Oscar Fanjul a été nommé administrateur de Lafarge en 2005 puis Vice-Président du Conseil d'administration le 1^{er} août 2007. Après avoir débuté sa carrière en 1972 au sein de la holding industrielle I.N.I, il a été Président fondateur et Directeur général de Repsol YPF (Espagne) jusqu'en 1996. Il est actuellement Vice-Président de la société Omega Capital, SL (Espagne). Monsieur Fanjul est également administrateur de Marsh & McLennan Companies (États-Unis), du *London Stock Exchange* (Royaume-Uni), d'Acerinox (Espagne) et d'Areva. Il est par ailleurs Conseiller international de Goldman Sachs. Son mandat d'administrateur de Lafarge expire lors de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008. Monsieur Fanjul détient 4 237 actions de la Société. Il a 58 ans.

Michael Blakenham, administrateur, 1 St Leonard's Studios, Smith Street, London SW3 4EN, Royaume-Uni.

Michael Blakenham a été nommé administrateur de Lafarge en 1997. Il est également *trustee* de The Blakenham Trust (Royaume-Uni) et administrateur de Sotheby's Holding Inc. (États-Unis). Il a précédemment été associé de Lazard Partners de 1984 à 1997, Chairman de Pearson Plc. (Royaume-Uni) de 1983 à 1997, du *Financial Times* (Royaume-Uni) de 1984 à 1993 et des Royal Botanic Gardens, Kew de 1997 à 2003, ainsi que membre des Comités de la Chambre des Lords sur le développement durable et sur les sciences et technologies. Il a été Président du British Trust for Ornithology de 2001 à 2005 et, au cours de l'année 2003, il a présidé une mission sur la gouvernance du National Trust (Royaume-Uni). Compte tenu de nos

règles statutaires sur l'âge limite des administrateurs, son mandat d'administrateur expirera lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de 2007. Lord Blakenham détient 1 806 actions de la Société. Il a 70 ans.

Jean-Pierre Boisivon, administrateur, 29, rue de Lisbonne, 75008 Paris, France.

Jean-Pierre Boisivon a été nommé administrateur de Lafarge en 2005. Il a exercé à la fois des responsabilités dans l'éducation et dans les entreprises. En qualité de professeur des universités en sciences de gestion de 1980 à 2000, il a enseigné à l'Université Paris-II Panthéon-Assas avant de diriger la direction de l'évaluation et de la prospective au ministère de l'Éducation nationale de 1987 à 1990, puis le groupe Essec de 1990 à 1997. Monsieur Boisivon a également occupé les fonctions de Directeur général adjoint de la Caisse d'Épargne de Paris de 1978 à 1985 et de Secrétaire général de l'Union des Banques à Paris de 1985 à 1987. Il est actuellement Délégué général de l'Institut de l'Entreprise, et Président du Comité d'organisation des expositions du travail "Un des meilleurs ouvriers de France". Son mandat d'administrateur de Lafarge expire lors de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008. Monsieur Boisivon détient 1 150 actions de la Société. Il a 67 ans.

Michel Bon, administrateur, 86, rue Anatole-France, 92300 Levallois-Perret, France.

Michel Bon a été nommé administrateur de Lafarge en 1993. Il est actuellement Président du Conseil de surveillance de Devoteam et des Éditions du Cerf. Il est également administrateur de Sonepar et de Provimi ainsi que Senior Adviser de Close Brothers et de Permira. Il a précédemment occupé les fonctions de Directeur général puis Président de Carrefour de 1985 à 1992 et de Président-Directeur général de France Télécom de 1995 à 2002. Son mandat d'administrateur de Lafarge expire lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de 2008. Monsieur Bon détient 3 716 actions de la Société. Il a 64 ans.

Philippe Charrier, administrateur, 59, boulevard Exelmans, 75016, Paris, France.

Philippe Charrier a été nommé administrateur de Lafarge en 2005. Il est actuellement Vice-Président, Directeur général et administrateur d'Enobiol, Président du Conseil de surveillance de Spotless group, Président du Conseil d'administration d'Alphident et de Dental Emco S.A. Il est administrateur de la Fondation HEC. Il est également Président d'Entreprise et Progrès. Il a été Président-Directeur général de Procter & Gamble en France de 1999 à 2006. Chez Procter & Gamble, il a occupé les fonctions de Directeur général au Maroc de 1996 à 1998, de Directeur Marketing en France, de 1994 à 1996 et de Directeur financier de 1988 à 1994. Il a précédemment exercé différentes fonctions financières chez Procter & Gamble depuis 1978. Son mandat d'administrateur de Lafarge expire lors de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008. Monsieur Charrier détient 2 000 actions de la Société. Il a 53 ans.

Bertrand Collomb, administrateur et Président d'honneur, 61, rue des Belles Feuilles, 75116 Paris, France.

Bertrand Collomb a été nommé administrateur de Lafarge en 1987. Il a été Président-Directeur général de Lafarge de 1989 à 2003 puis Président du Conseil d'administration de 2003 à 2007. Il a auparavant occupé diverses fonctions de direction au sein du Groupe de 1975 à 1989, notamment en Amérique du Nord. De 1966 à 1975 il a exercé plusieurs fonctions auprès du ministère de l'Industrie et de cabinets ministériels. Il est actuellement administrateur de Total, Atco Ltd (Canada) et DuPont (États-Unis). Il est également *trustee* de l'*International Accounting Standards Foundation* (IASF), Président de l'Institut Français des Relations Internationales et Président de l'Institut des Hautes Études pour la Science et la Technologie. Il est membre de l'Institut de France (Académie des sciences morales et politiques). Son mandat d'administrateur de Lafarge expire lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de 2008. Monsieur Collomb détient 93 395 actions de la Société. Il a 65 ans.

Philippe Dauman, administrateur, 1515 Broadway, New York, NY 10036, États-Unis.

Philippe Dauman a été nommé administrateur de Lafarge en 2007. Il est Président-Directeur général de Viacom Inc. (États-Unis) depuis septembre 2006. Il était précédemment Co-Président du Conseil et Directeur général de DND Capital Partners L.L.C. (États-Unis) depuis mai 2000. Avant de constituer DND Capital Partners, Monsieur Dauman était Vice-Président du Conseil de Viacom de 1996 à mai 2000, Vice-Président exécutif de 1995 à mai 2000 et directeur juridique et secrétaire du conseil de 1993 à 1998. Il était auparavant associé du cabinet d'avocats new-yorkais Shearman & Sterling. Monsieur Dauman était administrateur de Lafarge North America de 1997 à 2006. Il est actuellement également administrateur de National Amusements Inc. (États-Unis) et membre du conseil du doyen de l'école de droit de l'Université de Columbia (États-Unis). Son mandat d'administrateur de Lafarge expire lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de 2010. Monsieur Dauman détient 1 143 actions de la Société. Il a 54 ans.

Paul Desmarais, Jr., administrateur, 751, Square Victoria, Montréal, Québec H2Y 2J3, Canada.

Paul Desmarais a été nommé administrateur de Lafarge en janvier 2008. Il est Président et Co-Chef de la direction de Power Corporation of Canada (PCC) depuis 1996 et Président du Comité Exécutif de Power Financial Corporation (PFC). Avant de se joindre à PCC en 1981, il a travaillé chez S.G. Warburg & Co. à Londres, en Angleterre, et chez Standard Brands Incorporated à New York. Il a été Président et chef de l'exploitation de PFC de 1986 à 1989, puis Président de PFC de 1990 à 2005. Il est administrateur et membre du Comité Exécutif de plusieurs sociétés du groupe Power en Amérique du Nord. Il est également Vice-Président du Conseil et administrateur délégué de Pargesa Holding S.A. (Suisse), Vice-Président du Conseil d'Imerys (France) et administrateur de Groupe Bruxelles Lambert (Belgique), de Total S.A. et de Suez (France). Monsieur Desmarais est Président du Bureau des gouverneurs du Forum économique

international des Amériques, fondateur et Président du Conseil consultatif international de l'École des Hautes Études Commerciales (HEC) Montréal, fondateur et membre du Conseil consultatif international de la Faculté d'administration de l'Université McGill. Il est membre du Conseil international et administrateur de l'Institut Européen des Affaires (INSEAD), membre du Conseil Nord Américain de la Compétitivité (Canada) et conseiller Mondial pour Merrill Lynch (New York). Il détient un baccalauréat en commerce de l'Université McGill. Il a également étudié à l'INSEAD à Fontainebleau, France, où il a obtenu une maîtrise en administration. Son mandat d'administrateur de Lafarge expire lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011. Monsieur Desmarais détient 4 500 actions de la Société. Il a 53 ans.

Juan Gallardo, administrateur, Monte Caucaso 915 - 4° piso, Col. Lomas de Chapultepec C.P., MX 11000 Mexico, Mexique.

Juan Gallardo a été nommé administrateur de Lafarge en 2003. Il est Président du Conseil d'administration de Grupo Embotelladoras Unidas, S.A. de C.V. (Mexique) depuis 1985. Il est également administrateur de Grupo Azucarero Mexico S.A, Mexicana de Aviacion, IDEA S.A, Nacional de Drogas S.A de C.V, Grupo Mexico S.A. de C.V (Mexique) et de Caterpillar, Inc. (États-Unis). Il est membre du conseil consultatif de Textron Inc. et du Mexican Business Roundtable. Il était précédemment membre du Comité consultatif international de Lafarge, Président du Fondo Mexico et Vice-Président de Home Mart Mexico. Son mandat expire lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008. Monsieur Gallardo détient 1 500 actions de la Société. Il a 60 ans.

Alain Joly, administrateur, 199, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris, France.

Alain Joly a été nommé administrateur de Lafarge en 1993. Il est actuellement administrateur de BNP-Paribas et d'Air Liquide. Diplômé de l'École Polytechnique, il a rejoint le groupe Air Liquide en 1962 où il a occupé différents postes avant d'être Directeur général de 1985 à 1995, puis Président-Directeur général de 1995 à 2001

5.1 Le Conseil d'administration

et Président du Conseil de surveillance de 2001 à 2006. Compte tenu de nos règles statutaires sur l'âge limite des administrateurs, son mandat d'administrateur expirera lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de 2007. Monsieur Joly détient 2 628 actions de la Société. Il a 69 ans.

Bernard Kasriel, administrateur, 61, rue des Belles Feuilles, 75116 Paris, France.

Bernard Kasriel est administrateur de Lafarge depuis 1989. Il a été Vice-Président du Conseil d'administration de Lafarge de 1995 à 2005 et Directeur général de 2003 à 2005. Auparavant il a occupé les fonctions de Vice-Président Directeur général de 1995 à 2003, Directeur général de 1989 à 1994, Directeur général délégué de 1982 à 1989, Président et *Chief Operating Officer* de National Gypsum (groupe plâtrier nord-américain) de 1987 à 1989, ainsi que diverses fonctions de direction au sein du Groupe depuis 1977. Avant de rejoindre Lafarge, Bernard Kasriel a occupé les fonctions de Directeur général adjoint de la Société phocéenne de métallurgie de 1975 à 1977 et de Directeur général de Braud de 1972 à 1974. Il a débuté sa carrière en 1970 à l'Institut du développement industriel. Il est également administrateur de L'Oréal, Arkema et Nucor (États-Unis). Il est associé et membre du directoire de LBO France depuis septembre 2006. Son mandat d'administrateur de Lafarge expirera lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de 2009. Monsieur Kasriel détient 30 274 actions de la Société. Il a 61 ans.

Pierre de Lafarge, administrateur, 8, rue des Graviers, 92521 Neuilly-sur-Seine Cedex, France.

Pierre de Lafarge a été nommé administrateur de Lafarge en 2007. Diplômé de l'École des Mines de Nancy, Pierre de Lafarge est Directeur du développement international de Kernéos, filiale du groupe Materis. Il a travaillé au sein du Groupe de 1972 à 2001, occupant successivement les fonctions de Directeur général adjoint de Lafarge Réfractaire de 1992 à 1995, Directeur des développements en Europe de l'Est de Lafarge Mortier de 1996 à 2000 puis Directeur de la stratégie et du développement international de Lafarge Mortier

de 2000 à 2001 et de l'activité mortier du groupe Materis de 2001 à 2003. Son mandat d'administrateur de Lafarge expirera lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de 2011. Monsieur de Lafarge détient 20 754 actions de la Société. Il a 61 ans.

Jacques Lefèvre, administrateur, 61, rue des Belles Feuilles, 75116 Paris, France.

Jacques Lefèvre a été nommé administrateur de Lafarge en 1989. Il a été Vice-Président du Conseil d'administration de Lafarge de 1995 à 2005 et a occupé les fonctions de Vice-Président Directeur général de 1995 à 2000. Avant sa nomination en qualité de Vice-Président Directeur général, il a occupé les fonctions de Directeur général de 1989 à 1994, de Directeur général Groupe de 1987 à 1989, de Directeur général adjoint Finance de 1980 à 1987, ainsi que diverses fonctions de direction au sein du Groupe depuis 1974. Il est administrateur de Lafarge Maroc, filiale à 50 % du Groupe, ainsi que Président du Conseil de surveillance de la Compagnie de Fives Lille, administrateur de la Société nationale d'investissement (Maroc) et de Cimentos de Portugal. Compte tenu de nos règles statutaires sur l'âge limite des administrateurs, son mandat d'administrateur expirera lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de 2007. Monsieur Lefèvre détient 32 862 actions de la Société. Il a 69 ans.

Michel Pébereau, administrateur, 3, rue d'Antin, 75002 Paris, France.

Michel Pébereau a été nommé administrateur de Lafarge en 1991. Michel Pébereau est Président du Conseil d'administration de BNP-Paribas et exerce divers mandats sociaux dans les filiales de ce groupe. Il a préalablement occupé les fonctions de Président-Directeur général de BNP puis de Directeur général, puis Président-Directeur général du Crédit Commercial de France de 1982 à 1993. Il est administrateur de Total, de Saint-Gobain et de EADS, membre du Conseil de surveillance d'Axa, Président de l'Institut de l'Entreprise et censeur des Galeries Lafayette. Son mandat d'administrateur de Lafarge expirera lors de l'Assem-

blée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de 2010. Monsieur Pébereau détient 2 108 actions de la Société. Il a 66 ans.

Hélène Ploix, administrateur, 162, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, France.

Hélène Ploix a été nommée administrateur de Lafarge en 1999. Hélène Ploix est Président de Pechel Industries SAS et de Pechel Industries Partenaires SAS. Elle était précédemment Directeur général adjoint de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) et Président-Directeur général de CDC Participations de 1989 à 1995, Président de la Caisse autonome de refinancement, Président du Conseil de surveillance de CDC Gestion. Elle a occupé les fonctions de conseiller spécial pour la monnaie unique de KPMG Peat Marwick de 1995 à 1996. Elle a été administrateur d'Alliance Boots plc. (Grande Bretagne) de 2000 à juillet 2007. Elle est actuellement membre du Conseil de surveillance de Publicis Groupe et administrateur de BNP-Paribas, Ferring S.A. (Suisse), Completel NV (Pays-Bas) et, au titre de ses fonctions de Pechel Industries Partenaires, membre du Conseil d'administration de sociétés non cotées. Son mandat d'administrateur de Lafarge expirera lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de 2008. Madame Ploix détient 1 971 actions de la Société. Elle a 63 ans.

Thierry de Rudder, administrateur, avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles, Belgique.

Thierry de Rudder a été nommé administrateur de Lafarge en janvier 2008. Diplômé de l'Université de Genève et de l'Université Libre de Bruxelles en mathématiques et titulaire d'un MBA de la Wharton School, Philadelphie, Thierry de Rudder est administrateur-délégué du Groupe Bruxelles Lambert qu'il a rejoint en 1986. Il a précédemment occupé diverses fonctions au sein de Citibank, à New York puis en Europe, où il est entré en 1975. Il a également exercé des mandats dans les sociétés SI Finance, PetroFina et Société Générale de Belgique lors des cinq dernières années. Il est actuellement administrateur de la Compagnie Nationale à Portefeuille et de Suez-Tractebel en Belgique ainsi que d'Imerys, Suez et Total

en France. Son mandat d'administrateur de Lafarge expire lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de 2011. Monsieur de Rudder détient 2 000 actions de la Société. Il a 59 ans.

Nassef Sawiris, administrateur, Nile City South Tower, 2005 A Corniche El Nil, Cairo 11221, Égypte.

Nassef Sawiris a été nommé administrateur de Lafarge en janvier 2008. Il est Directeur général d'Orascom Construction Industries S.A.E (Égypte) depuis 1998, après avoir rejoint le groupe Orascom en 1992. Diplômé en économie de l'Université de Chicago, Nassef Sawiris est également membre de la section entreprise du Parti National Démocrate en Égypte, de la Chambre de commerce américaine, de la Chambre de commerce et d'industrie arabo-germanique et président du Club des jeunes présidents. Son mandat d'administrateur de Lafarge expire lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de 2011. Monsieur Sawiris détient 1 143 actions de la Société. Il a 46 ans.

Il n'existe aucun conflit d'intérêt entre les devoirs des administrateurs à l'égard de la Société et leurs intérêts privés.

À la connaissance de la Société, aucun administrateur n'a, au cours des cinq dernières années, fait l'objet d'une condamnation pour fraude, été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation, fait l'objet d'une incrimination et/ou sanction publique officielle ou empêché par un tribunal d'agir en qualité d'administrateur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

Voir la Section 5.5 (Participation et options des administrateurs et des membres de la direction) pour plus d'informations sur les options accordées aux membres de la direction.

Administrateurs indépendants

Le Conseil d'administration, après examen au cas par cas de la situation de chaque administrateur au regard des critères d'indépendance retenus pour la Société, considère qu'il compte onze administrateurs indépendants que sont Madame Hélène Ploix, Messieurs Michael Blakenham, Jean-Pierre

Boisivon, Michel Bon, Philippe Charrier, Philippe Dauman, Oscar Fanjul, Juan Gallardo, Alain Joly, Pierre de Lafarge et Michel Pébereau.

Le Conseil d'administration a retenu les recommandations du rapport AFEP-MEDEF dans l'appréciation de l'indépendance de ses administrateurs, sauf pour le critère d'ancienneté de 12 ans. Le Conseil considère en effet que, dans une activité de long terme, et pour une société dont la direction a une grande stabilité, une durée longue d'exercice des responsabilités d'administrateur apporte davantage d'expérience et d'autorité, et renforce l'indépendance des administrateurs. Messieurs Michel Bon et Alain Joly sont ainsi administrateurs de Lafarge depuis plus de 12 ans.

Par ailleurs, le Conseil a analysé les relations entre le Groupe Lafarge et BNP-Paribas, une des banques d'affaires et de financement du Groupe dont Monsieur Michel Pébereau est Président. La possibilité pour Lafarge de recourir à un panel de banques, dans un contexte concurrentiel exclut une relation de dépendance à l'égard de BNP-Paribas. Réciproquement, les rémunérations perçues du Groupe par BNP-Paribas représentent une partie infime de son chiffre d'affaires, et ne créent pas de relation de dépendance vis-à-vis de Lafarge. Compte tenu de ces éléments et ayant constaté, de plus, l'indépendance de jugement manifestée dans les faits par Michel Pébereau dans son rôle d'administrateur, le Conseil a décidé de le considérer comme administrateur indépendant.

Le règlement intérieur du Conseil et des Comités prévoit que le Conseil d'administration, le Comité des nominations et le Comité des rémunérations doivent être composés d'une majorité d'administrateurs qualifiés d'indépendants.

Afin de tenir compte de l'évolution du capital de la Société se traduisant par la présence de deux actionnaires importants et de la sortie de la cote du NYSE ainsi que du désenregistrement de la *Securities and Exchange Commission*, le règlement intérieur a été modifié en janvier 2008 et dispose dorénavant que le nombre minimum d'administrateurs indépendants devant composer le Comité des comptes et des questions financières est de deux tiers, ce

seuil étant conforme aux recommandations du rapport AFEP-MEDEF.

Le Conseil considère que sa composition ainsi que celle de ses Comités est conforme à son règlement intérieur.

Voir la Section 5.4 (Fonctionnement du Conseil et des Comités - Les travaux du Conseil et de ses Comités) pour plus d'informations sur la composition des Comités du Conseil.

Charte de l'administrateur

La charte de l'administrateur de Lafarge, est reproduite ci-après dans son intégralité :

Préambule

Conformément aux principes de bonne gouvernance, l'administrateur exerce ses fonctions de bonne foi, de la façon qu'il considère être la meilleure pour promouvoir la Société et avec le soin attendu d'une personne normalement prudente dans l'exercice d'une telle mission.

1. Compétence

Avant d'accepter ses fonctions, l'administrateur doit s'assurer qu'il a pris connaissance des obligations générales ou particulières de sa charge. Il doit notamment prendre connaissance des textes légaux ou réglementaires, des statuts de la Société, du présent règlement intérieur et des compléments d'information que le Conseil peut lui avoir apportés.

2. Défense de l'intérêt social

L'administrateur doit être actionnaire à titre personnel et posséder au moins le nombre d'actions de la Société exigé par les statuts, à savoir un nombre d'actions représentant une valeur nominale totale d'au moins 4 572 euros soit 1 143 actions, inscrites en compte sous la forme nominative ; à défaut de les détenir lors de son entrée en fonction, il doit en faire l'acquisition dans les trois mois.

Chaque administrateur représente l'ensemble des actionnaires et doit agir en toutes circonstances dans l'intérêt de ceux-ci et de la Société.

3. Conflit d'intérêt

L'administrateur a l'obligation de faire part au Conseil de toute situation de conflit d'intérêt, même potentiel, et doit s'abstenir de participer au vote de toute délibération du Conseil pour laquelle il serait dans une telle situation de conflit d'intérêt.

4. Assiduité

L'administrateur doit consacrer à ses fonctions le temps et l'attention nécessaires, dans le respect des dispositions légales relatives au cumul des mandats sociaux. Il doit être assidu et participer, sauf empêchement majeur, à toutes les réunions du Conseil et, le cas échéant, des Comités (tels que définis à l'article 2 ci-dessous) auxquels il appartient.

5. Information – Confidentialité

L'administrateur a l'obligation de s'informer afin de pouvoir intervenir de manière utile sur les sujets à l'ordre du jour du Conseil.

S'agissant des informations non publiques acquises dans le cadre de ses fonctions, l'administrateur doit se considérer astreint à un véritable secret professionnel qui dépasse la simple obligation de discrétion prévue par les textes.

6. Formation

Chaque administrateur peut bénéficier, en particulier lors de sa nomination au Conseil et s'il le juge nécessaire, d'une formation sur les spécificités de la Société et du Groupe, leurs métiers, leur secteur d'activité, leur organisation et leurs particularités financières.

7. Loyauté

L'administrateur est tenu à une obligation de loyauté. Il ne doit en aucun cas porter préjudice à la Société ou aux autres

sociétés du Groupe. Il ne peut prendre de responsabilités à titre personnel, dans des entreprises ou des affaires ayant des activités concurrentes de celles de Lafarge sans en informer préalablement le Conseil d'administration.

8. Information privilégiée – Opérations sur titres

L'administrateur ne doit effectuer des opérations sur les titres de la Société que dans le cadre des règles fixées par celle-ci. Il doit déclarer à Lafarge les transactions sur titres Lafarge qu'il effectue dans les cinq jours de leur réalisation.

9. Indépendance

L'administrateur s'engage, en toutes circonstances, à maintenir son indépendance d'analyse, de jugement, de décision et d'action et à rejeter toute pression, de quelque nature que ce soit et quelle qu'en soit l'origine.

L'administrateur s'engage à ne pas rechercher ou accepter de la Société, ou de sociétés liées à celle-ci, directement ou indirectement, des avantages personnels susceptibles d'être considérés comme étant de nature à compromettre sa liberté de jugement.

10. Conventions auxquelles les administrateurs sont intéressés

Les administrateurs sont tenus de communiquer sans délai au Président les relations pouvant exister entre les sociétés dans lesquelles ils sont directement intéressés et la Société. Les administrateurs doivent ainsi notamment communiquer au Président toute convention visée à l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce conclue entre eux-mêmes ou une société dont ils sont dirigeants ou dans laquelle ils détiennent directement ou indirectement une participation significative, et la Société ou l'une de ses filiales. Ces dispositions ne s'appliquent pas aux conventions courantes.

11. Information des administrateurs

Le Président veille à ce que les administrateurs reçoivent dans un délai suffisant les informations et les documents qui leur sont nécessaires pour exercer pleinement leur mission. De même le Président de chacun des Comités mentionnés veillera à ce que chacun des membres de son Comité dispose des informations qui lui sont nécessaires pour accomplir sa mission.

Avant toute réunion du Conseil (ou de chacun des Comités), les administrateurs devront ainsi recevoir en temps utile, un dossier sur tous les points de l'ordre du jour. L'administrateur qui n'a pas été mis en mesure de délibérer en toute connaissance de cause a le devoir d'en faire part au Conseil et d'exiger l'information indispensable. De manière générale, chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer par le Président tous les documents utiles. De même, les Présidents des Comités devront fournir, dans un délai suffisant, aux membres du Conseil les rapports qu'ils auraient établis dans le cadre de leur mission.

Le Président veille à ce que soient portées à la connaissance des administrateurs les principales informations pertinentes, y compris critiques, concernant la Société, notamment les articles de presse et les rapports d'analyse financière.

Des réunions, au cours desquelles un dirigeant peut présenter et discuter avec les administrateurs de son secteur d'activité, sont organisées régulièrement par le Président lors ou en dehors des réunions du Conseil.

Tout administrateur peut obtenir du Président la possibilité de rencontres particulières avec des dirigeants du Groupe, hors la présence de celui-ci, dans les domaines qui l'intéressent.

5.2 La direction du Groupe

Depuis le 1^{er} janvier 2008, la direction du Groupe est composée du Comité Exécutif du Groupe, réuni autour de Monsieur Bruno Lafont, Président-Directeur général, et du Directeur général délégué.

Michel Rose, Directeur général délégué, 61, rue des Belles Feuilles, 75116 Paris, France.

Michel Rose (né en 1943) est ingénieur civil des Mines de Nancy (1965) et titulaire d'un MBA de l'IMI Genève (1977). Entré dans le Groupe en 1970 en tant qu'ingénieur d'usine, Michel Rose devient en 1975 chef de département au Centre de recherche puis en 1978 Directeur de la communication interne du Groupe. Après avoir dirigé les activités du Groupe au Brésil de 1980 à 1983, il est nommé Directeur général adjoint en charge des ressources humaines et de la communication en 1984 puis de l'activité Biotechnologies en 1986. En 1989, il est nommé membre de la direction générale. Il occupe ensuite la fonction de Président et Chief Executive Officer de Lafarge North America Inc. de 1992 à 1996. À son retour et jusqu'en 2000, il supervise les opérations de Lafarge dans les marchés émergents. Il préside le Comité Exécutif de l'Activité Ciment entre septembre 2000 et septembre 2007. Il est administrateur d'Essilor International et Neopost. Il est également Président de la fondation de l'École des Mines de Nancy.

Le Comité Exécutif est composé des membres suivants :

Jean-Carlos Angulo, Directeur général adjoint, Co-Président de l'Activité Ciment, 61, rue des Belles Feuilles, 75116 Paris, France.

Diplômé de l'École des Mines de Nancy et de l'Institut Européen des Affaires, Jean-Carlos Angulo (né en 1949) travaille au sein du Groupe depuis 1975. De 1971 à 1974, il est ingénieur projet dans l'industrie aéronautique pour la Société européenne de Propulsion à Bordeaux. Il rejoint Lafarge en 1975 où il a successivement occupé les postes de manager puis de Directeur de projets dans les filiales du Groupe spécialisées dans l'ingénierie (construction

d'usines), avant de devenir Directeur de Lafarge Consultoria e Estudos au Brésil. En 1984, il rejoint Lafarge Aluminates en qualité de Directeur du développement. De 1990 à 1996, il est Directeur général de Lafarge au Brésil et Président de la région Amérique Latine et Amérique du Sud. En 1996, il est nommé Directeur général de Lafarge Ciments France. De 2000 à août 2007, il est Président de la région Europe de l'Ouest et Maroc pour l'Activité Ciment. Il est Directeur général adjoint, Co-Président de l'Activité Ciment et fait partie du Comité Exécutif depuis le 1^{er} septembre 2007. Il est administrateur de Cimentos de Portugal SGPS, S.A. (Cimpor).

Isidoro Miranda, Directeur général adjoint, Co-Président de l'Activité Ciment, 61, rue des Belles Feuilles, 75116 Paris, France.

Docteur (PhD) en ingénierie de l'Université de Navarre (Espagne), Senior Visiting Scholar à Stanford (U.S.A.) et diplômé d'un MBA de l'INSEAD, Isidoro Miranda (né en 1959) a commencé sa carrière dans un cabinet de conseil en stratégie, à Londres et à Paris. Il rejoint le Groupe en 1995 en qualité de directeur des études stratégiques Groupe puis devient Directeur général de Lafarge Asland, la filiale du Groupe en Espagne. En 2001, il devient Directeur général adjoint pour la branche Ciment et rejoint le Comité Exécutif du Groupe. De mai 2003 à août 2007, il est Directeur général adjoint Groupe Plâtre. Il est Directeur général adjoint, Co-Président de l'Activité Ciment depuis le 1^{er} septembre 2007.

Guillaume Roux, Directeur général adjoint, Co-Président de l'Activité Ciment, 61, rue des Belles Feuilles, 75116 Paris, France.

Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris, Guillaume Roux (né en 1959) rejoint le Groupe en 1980 en tant qu'auditeur interne chez Lafarge Ciments en France. Il est Directeur financier de l'activité Biochimie aux États-Unis de 1989 à 1992, puis rejoint la direction financière du Groupe en tant que chargé de mission. En 1996, il repart aux États-Unis à la direction du marketing de Lafarge North America Inc. Il est Directeur général de Lafarge en Turquie

entre 1999 et 2001, date à laquelle il devient Président de la région Asie du Sud-Est pour l'Activité Ciment. Il est Directeur général adjoint, Co-Président de l'Activité Ciment et membre du Comité Exécutif depuis le 1^{er} janvier 2006.

Thomas Farrell, Directeur général adjoint, Co-Président de l'Activité Granulats & Béton, 61, rue des Belles Feuilles, 75116 Paris, France.

Diplômé de l'Université de Brown et docteur en droit de l'Université de Georgetown, Thomas Farrell (né en 1956) a commencé sa carrière comme avocat dans le cabinet new-yorkais Shearman & Sterling. Il travaille chez Lafarge depuis 1990 où il entre en qualité de Directeur des études stratégiques du Groupe. De 1993 à 1995, il dirige une unité opérationnelle Béton en France. En 1996, il devient Directeur général des activités Granulats, Béton et Asphalte pour l'Alberta du Sud au Canada. En 1998, il devient Directeur général de Lafarge en Inde. De 2002 à 2006, il est Directeur général adjoint de Lafarge North America Inc., Président des activités Granulats, Béton & Asphalte pour la région Ouest de l'Amérique du Nord. De 2006 à août 2007, il dirige les activités Granulats, Béton & Asphalte en Amérique du Nord. Il est Directeur général adjoint, Co-Président de l'Activité Granulats & Béton et fait partie du Comité Exécutif depuis le 1^{er} septembre 2007. Il est administrateur des associations professionnelles National Stone Sand and Gravel Association et American Road and Transportation Builders Association (États-Unis).

Gérard Kuperfarb, Directeur général adjoint, Co-Président de l'Activité Granulats & Béton, 61, rue des Belles Feuilles, 75116 Paris, France.

Diplômé de l'École des Mines de Nancy, titulaire d'un D.E.A. en Sciences des Matériaux de l'École des Mines de Paris et d'un MBA de HEC, Gérard Kuperfarb (né en 1961) travaille au sein du Groupe depuis 1992. Il commence sa carrière en 1983 comme ingénieur au Centre de mise en forme des matériaux de l'École des Mines de Paris puis rejoint l'activité "matériaux

composites" du groupe Ciba en 1986 où il occupe des fonctions commerciales et marketing. En 1989, il rejoint un cabinet de conseil en stratégie à Bruxelles et à Paris. Il entre chez Lafarge en 1992 en qualité de directeur du marketing de l'Activité Réfractaires puis devient Directeur Stratégie au sein de l'Activité Matériaux de Spécialités. En 1996, il devient Directeur Stratégie Béton prêt à l'emploi à Paris. En 1998, il dirige l'Activité Granulats & Béton du Sud-ouest de l'Ontario (Canada) avant de prendre en 2001 la Présidence du groupe de performance de Lafarge Constructions Materials en Amérique du Nord. En 2002, il rejoint le siège de l'Activité Granulats & Béton à Paris en qualité de Directeur de la Performance puis devient Président de l'Activité Granulats & Béton pour l'Est du Canada de 2005 à août 2007. Il est Directeur général adjoint, Co-Président de l'Activité Granulats & Béton et membre du Comité Exécutif depuis le 1^{er} septembre 2007.

Christian Herrault, Directeur général adjoint, Président de l'Activité Plâtre, 61, rue des Belles Feuilles, 75116 Paris, France.

Diplômé de l'École Polytechnique et de l'École Nationale Supérieure des Mines de Paris, Christian Herrault (né en 1951) rejoint Lafarge en 1985, pour prendre la responsabilité de la stratégie et du développement de la division Bioactivités. Directeur général des activités Semences de 1987 à 1992, aux États-Unis puis en France, il dirige l'activité Glutamates et Adjuvants (qui a depuis quitté le périmètre du Groupe), fonction qu'il occupe jusqu'en 1998. Il est ensuite Directeur général adjoint Groupe Organisation et ressources humaines de 1998 à 2007, et membre du Comité Exécutif. Depuis le 1^{er} septembre 2007, il est Directeur général adjoint, Président de l'Activité Plâtre,

toujours au sein du Comité Exécutif. Il est Président du Conseil d'administration de l'École des Mines de Nantes.

Jean-Jacques Gauthier, Directeur général adjoint, Finance, 61, rue des Belles Feuilles, 75116 Paris, France.

Jean-Jacques Gauthier (né en 1959) rejoint le Groupe en février 2001. Diplômé en droit et en économie, il commence sa carrière au sein du cabinet d'audit Arthur Young. De 1986 à 2001, il exerce différentes responsabilités au sein du groupe Matra, en France et aux États-Unis. En 1996, il devient Directeur général adjoint, Chief Financial Officer, de la société franco-britannique Matra Marconi Space. Il exerce les mêmes fonctions au sein de la société Astrium entre 2000 et 2001. Il est, depuis 2001, Directeur général adjoint, Finance et membre du Comité Exécutif.

Éric Olsen, Directeur général adjoint, Organisation et ressources humaines, 61, rue des Belles Feuilles, 75116 Paris, France.

Diplômé de l'Université du Colorado en finance et comptabilité et titulaire d'un Master de HEC, Eric Olsen (né en 1964) travaille au sein du Groupe depuis 1999. Il commence sa carrière en 1988 chez Deloitte & Touche à New York en qualité d'auditeur senior. De 1992 à 1993, il est collaborateur senior à la banque Paribas à Paris puis de 1993 à 1999, il est associé du cabinet de conseil Trinity Associates à Greenwich dans le Connecticut. Il rejoint Lafarge North America Inc. en 1999 en qualité de directeur de la stratégie et du développement. En 2001, il est nommé Président des opérations Ciment de la région Nord-Est en Amérique du Nord et directeur des achats de Lafarge North America Inc. Il devient directeur financier de Lafarge North America Inc. en 2004. Il devient Directeur

général adjoint en charge de l'Organisation et des ressources humaines le 1^{er} septembre 2007 et rejoint le Comité Exécutif à cette même date. Il est administrateur de CEF Industries (États-Unis).

Jean Desazars de Montgailhard, Directeur général adjoint, Stratégie, développement et affaires publiques, 61, rue des Belles Feuilles, 75 116 Paris, France.

Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris, titulaire d'un Master en économie et ancien élève de l'École Nationale d'Administration (ENA), Jean Desazars (né en 1952) travaille chez Lafarge depuis 1989. Il a commencé sa carrière au sein du Ministère des Affaires Étrangères à Madrid, Stockholm, Washington DC puis Paris avant de rejoindre Lafarge Ciments en qualité de Directeur de la stratégie à Paris puis en Espagne. De 1996 à 1999, il est Président de la région Asie basé à Singapour, puis jusqu'en 2006 à Paris. À cette date, il devient Directeur général adjoint de la stratégie et du développement Groupe. Depuis le 1^{er} janvier 2008 il est Directeur général adjoint en charge de la stratégie, du développement et des affaires publiques et rejoint le Comité Exécutif. Il est administrateur de CEO Rexecode.

Il n'existe aucun conflit d'intérêt entre les devoirs des membres du Comité Exécutif à l'égard de la Société et leurs intérêts privés.

À la connaissance de la Société, aucun membre du Comité Exécutif n'a, au cours des cinq dernières années fait l'objet d'une condamnation pour fraude, été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ; fait l'objet d'une incrimination et/ou sanction publique officielle ou empêché par un tribunal d'agir en qualité de dirigeant ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

5.3 Rémunération et avantages

Rémunérations versées aux administrateurs

L'Assemblée générale du 28 mai 2001 a fixé à 609 796 euros le montant annuel maximum des jetons de présence versés aux administrateurs.

Chaque administrateur perçoit un jeton fixe de 15 245 euros par an (majoré de

25 % pour les Présidents des Comités et le Vice-Président). Il est limité à 50 % pour tout nouvel administrateur nommé en cours d'année et tout administrateur dont le mandat expire en cours d'année. Un jeton variable est attribué à tout administrateur pour chaque séance du Conseil d'administration ou d'un Comité à laquelle il a participé.

Le montant global des jetons de présence versés en 2008 (au titre de l'exercice 2007) s'élève à 502 701 euros, ce qui correspond à une augmentation de 10 % comparé au montant global versé lors des trois derniers exercices. Le montant global des jetons de présence versés aux administrateurs n'avait jusqu'alors pas été réévalué depuis 2002.

Administrateur	Jetons de présence versés en 2008 au titre de l'exercice 2007 (euros)
Bruno Lafont	28 056
Oscar Fanjul	35 711
Michaël Blakenham	30 618
Jean-Pierre Boisivon	33 180
Michel Bon	34 461
Philippe Charrier	30 618
Bertrand Collomb	28 056
Philippe Dauman **	17 871
Guilherme Frering *	12 747
Juan Gallardo	53 677
Alain Joly	38 273
Bernard Kasriel	28 056
Pierre de Lafarge **	15 309
Raphaël de Lafarge *	14 028
Jacques Lefèvre	30 618
Michel Pébereau	36 992
Hélène Ploix	34 430
TOTAL	502 701

* Administrateurs dont le mandat est venu à échéance le 3 mai 2007.

** Administrateurs nommés le 3 mai 2007.

Outre les sommes figurant dans le tableau page suivante, Monsieur Bertrand Collomb a reçu un montant de 604 810 euros lors de son départ en retraite au 1^{er} juin 2007, incluant l'indemnité de départ en retraite prévue par la convention collective applicable d'un montant de 537 502 euros.

Par ailleurs, Messieurs Bertrand Collomb, Bernard Kasriel et Jacques Lefèvre ont perçu au cours de l'exercice 2007, en leur qualité d'ancien dirigeant du Groupe, une pension de retraite supplémentaire du Groupe d'un montant total de 1,5 million d'euros.

Rémunérations versées aux Président, Directeur général et Directeur général délégué

Le Comité des rémunérations propose au Conseil d'administration la rémunération des mandataires sociaux (Président, Directeur général et Directeur général délégué). Il s'appuie, pour établir la structure de cette rémunération, sur les études de consultants extérieurs indiquant les pratiques du marché pour des sociétés comparables.

En 2007, nos mandataires sociaux étaient Bertrand Collomb (Président jusqu'au 3 mai 2007), Bruno Lafont (Directeur général puis Président-Directeur général à compter du 3 mai 2007) et Michel Rose (Directeur général délégué). Leur rémunération était composée d'une partie fixe et d'une partie variable qui peut atteindre au maximum pour Bertrand Collomb 80 %, pour Bruno Lafont 160 % et pour Michel Rose 120 % de la partie fixe. Toutes les rémunérations perçues à des titres divers par ceux-ci au titre des mandats sociaux qu'ils exercent dans les filiales du Groupe s'imputent sur cette partie fixe.

La partie variable est fixée en fonction, d'une part, pour environ les trois quarts, des résultats financiers du Groupe, comparés à des objectifs fixés en début d'année et d'autre part, pour environ un quart, de l'appréciation de la performance individuelle des intéressés au cours de l'année. Le Conseil d'administration ne s'interdit pas d'augmenter cette part variable, dans une limite de 20 % si l'atteinte des résultats est dépassée de 50 % et de manière discrétionnaire pour saluer des réalisations significatives qui ne faisaient pas partie des objectifs fixés en début d'année.

Pour 2007, les critères financiers utilisés pour la partie variable étaient : l'augmentation de l'EVA (*Economic Value Added*) qui traduit la rentabilité du capital utilisé par l'entreprise, l'accroissement du résultat par action, la réduction des coûts selon le programme Excellence 2008 et l'évolution de la rentabilité de Lafarge comparée à celle de ses concurrents. La partie individuelle est notamment déterminée par référence à des objectifs personnels fixés en début d'année, portant sur les principales actions attendues.

Les résultats obtenus en 2007 ont été excellents pour l'ensemble des critères retenus et ont même dépassé très significativement les objectifs de résultat fixés en début d'année. Au regard de cette situation, le Conseil d'administration, hors la présence de Bruno Lafont, a décidé de relever exceptionnellement le maximum fixé pour la partie variable du Président-Directeur général et du Directeur général délégué. Il a donc attribué une rémunération variable de 1 940 000 euros à Bruno Lafont et de 762 000 euros à Michel Rose. La rémunération variable de Bertrand Collomb, quant à elle, a été fixée à 275 260 euros représentant 5/12^{ème} de sa rémunération variable versée en 2007.

5.3 Rémunération et avantages

La rémunération individuelle brute des mandataires sociaux, au titre des années 2007, 2006 et 2005 est la suivante :

(milliers d'euros)	B. Lafont ⁽²⁾	M. Rose	B. Collomb ⁽³⁾
Rémunération fixe versée en 2007 ⁽¹⁾	869	510	387
Avantages en nature	5	5	2
Rémunération variable due au titre de 2007 (versée en 2008)	1 940	762	275
Jetons de présence Lafarge S.A. 2007 (versés en 2008)	28	N/A	28
TOTAL AU TITRE DE 2007	2 842	1 277	692
Rémunération fixe versée en 2006 ⁽¹⁾	800	510	875
Avantages en nature	5	5	5
Rémunération variable due au titre de 2006 (versée en 2007)	1 194	671	661
Jetons de présence Lafarge S.A. 2006 (versés en 2007)	27	N/A	27
TOTAL AU TITRE DE 2006	2 026	1 186	1 568
Rémunération fixe versée en 2005 ⁽¹⁾	490	510	875
Avantages en nature	5	5	5
Rémunération variable due au titre de 2005 (versée en 2006)	327	340	433
Jetons de présence Lafarge S.A. 2005 (versés en 2006)	13	N/A	25
TOTAL AU TITRE DE 2005	835	855	1 338

(1) Montants comprenant les jetons de présence des filiales du Groupe (hors Lafarge S.A.).

(2) M. Lafont est administrateur et mandataire social depuis le 25 mai 2005, Directeur général du Groupe depuis le 1^{er} janvier 2006 et Président-Directeur général depuis le 3 mai 2007. Depuis cette date, sa rémunération fixe est de 900 000 euros.

(3) Montants au pro rata pour 2007, M. Collomb n'étant plus Président depuis le 3 mai 2007.

Rémunération globale versée au Président et à la direction en 2007

La rémunération globale brute versée à Monsieur Collomb en sa qualité de Président jusqu'au 3 mai 2007, à Monsieur Lafont en sa qualité de Président-Directeur général à compter du 3 mai 2007 ainsi qu'aux membres de la direction en 2007 s'est élevée à 9,8 millions d'euros, partie variable incluse. Elle était de 8,4 millions d'euros en 2006 et de 10,0 millions d'euros en 2005.

Ce montant :

- comprend la partie fixe de la rémunération des membres de la direction au titre de 2007 ainsi que la partie variable versée en 2007 au titre de l'année 2006 ;
- comprend la partie variable composée d'une partie performance individuelle, d'une partie performance financière et d'une partie performance collective ;
- concerne toutes les personnes qui ont fait partie de la direction en 2007, pour la période pendant laquelle elles ont été membres de la direction ;

- comprend les jetons de présence versés par Lafarge S.A. à Messieurs Bertrand Collomb et Bruno Lafont.

Les variations au cours des trois dernières années concernant la rémunération globale versée au Président et à la direction sont dues à la réunion des fonctions de Président et Directeur général en mai 2007 ainsi qu'aux variations dans la composition de la direction. Ainsi, au cours de l'année 2007 la direction était constituée en moyenne de 10 personnes suite à la nomination de quatre membres et à la cessation de fonctions de trois autres membres (contre 9 personnes en 2006 et 12 personnes en 2005).

Indemnité de départ du Président-Directeur général et du Directeur général délégué

Le contrat de travail de Monsieur Bruno Lafont a été suspendu à compter du 1^{er} janvier 2006, date à laquelle il a pris ses fonctions de Directeur général. Si celui-ci venait à retrouver le bénéfice de son contrat

de travail à l'issue de son mandat de Président-Directeur général, il bénéficierait au titre de ce contrat d'une indemnité en cas de licenciement sauf pour faute grave ou lourde. La suppression de poste ou la réduction du niveau de responsabilité constituerait également un cas de licenciement ouvrant droit à indemnité. Cette indemnité serait égale à l'indemnité conventionnelle augmentée d'une somme égale à six mois du dernier salaire et bonus ou, en cas de licenciement intervenant dans les 24 mois suivant une prise de contrôle de Lafarge, à l'indemnité conventionnelle augmentée d'une somme égale à 18 mois du dernier salaire et bonus. Le contrat définit la prise de contrôle comme l'acquisition d'une part significative du capital social de Lafarge ayant pour effet le changement de plus de la moitié des membres du Conseil d'administration ou la nomination d'un nouveau Directeur général ou d'un nouveau Président. Le contrat de travail de Monsieur Michel Rose contient les mêmes dispositions.

Cette indemnité a été assortie d'une condition de performance lors du Conseil d'administration du 26 mars 2008 afin de mettre le contrat de travail de Monsieur Bruno Lafont en conformité avec les nouvelles dispositions du Code de commerce sur les indemnités de départ des mandataires sociaux issues de la loi du 21 août 2007. Cette condition ne s'appliquera que pour les montants qui viendraient à être versés en complément, le cas échéant, d'indemnités conventionnelles applicables au titre du contrat de travail. La condition sera satisfaite et l'indemnité versée en totalité si deux des trois critères sont remplis. Si seulement un critère sur trois est rempli, la condition ne sera que partiellement satisfaite et l'indemnité versée seulement pour moitié. Si aucun des critères n'est rempli, la condition ne sera pas satisfaite et aucune indemnité ne pourra être versée.

Les trois critères sont les suivants :

- en moyenne sur les trois derniers exercices : le retour sur capitaux investis après impôt est supérieur au coût moyen pondéré du capital (défini comme la somme du coût de la dette multiplié par la dette totale divisé par le total des capitaux

et du coût des fonds propres multipliés par les fonds propres et divisés par le total des capitaux) ;

- en moyenne sur les trois derniers exercices : le rapport EBITDA / chiffre d'affaires est strictement supérieur à 18 % ;
- en moyenne sur les trois derniers exercices : le pourcentage moyen de bonus attribué par le Conseil d'administration est supérieur à 60 % du bonus maximum (160 % du salaire fixe).

Engagements de retraite et assimilés

Chaque mandataire social bénéficie de la garantie du régime de retraite applicable aux principaux cadres supérieurs français du Groupe, dont les modalités varient selon la fonction et l'âge au 10 décembre 2003, date à laquelle le Conseil d'administration a décidé d'encadrer le régime existant.

Les mandataires sociaux âgés de plus de 55 ans à la date du 10 décembre 2003 qui bénéficient du régime supplémentaire de retraite collectif encore applicable aux cadres cimentiers du Groupe justifiant

d'une certaine ancienneté (soit Messieurs Bertrand Collomb et Michel Rose) ont ainsi une garantie de rente de retraite calculée sur la base de 60 % de leur rémunération totale (partie fixe et partie variable plafonnée à 100 % du fixe). Mais ce montant a été assorti d'un plancher et d'un plafond de 1 à 1,2 fois la moyenne de leur rémunération fixe de 2001, 2002 et 2003.

Les mandataires sociaux âgés de moins de 55 ans au 10 décembre 2003 (soit actuellement Monsieur Bruno Lafont) bénéficient d'un régime à prestations définies de type additif mis en place pour les membres du Comité Exécutif. Ce régime leur procure une rente égale à 1,3 % de leur salaire de référence (rémunération fixe et moyenne des trois derniers bonus) au-delà de 16 fois le plafond de la sécurité sociale annuelle multiplié par leur nombre d'années dans ces fonctions, limité à 10 ans.

Le montant total provisionné par le Groupe pour les retraites et autres avantages du même type dont bénéficient les membres de la direction (10 personnes en moyenne) s'est élevé à 23,9 millions d'euros au 31 décembre 2007.

5.4 Fonctionnement du Conseil et des Comités

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées générales et dans la limite de l'objet social.

Le règlement intérieur du Conseil et de ses Comités précise les rôles et missions du Président-Directeur général et du Vice-Président du Conseil, les limitations apportées aux pouvoirs du Président-Directeur général, la composition du Conseil et des Comités, l'évaluation de la direction générale et du Conseil ainsi que les missions et attributions des différents Comités du Conseil. Il a été révisé en mai 2007 afin de tenir compte de la réunion des fonctions de Président et de Directeur général et de la création d'une fonction de Vice-Président du Conseil.

Missions et attributions des Comités du Conseil

Le Conseil d'administration a défini dans son règlement intérieur les missions et attributions de ses différents Comités permanents que sont :

- le Comité des comptes et des questions financières ;
- le Comité du gouvernement d'entreprise et des nominations ;
- le Comité des rémunérations ; et
- le Comité stratégie et développement.

Les Comités se réunissent sur l'initiative de leur Président ou à la demande du Président-Directeur général, la convocation pouvant se faire par tous moyens, y compris verbalement. Les Comités peuvent se réunir en tous lieux et par tous moyens, y compris par visioconférence ou téléconférence. Ils ne peuvent valablement se réunir que si la moitié de leurs membres au moins sont présents. Ils tiennent au moins deux réunions par an.

L'ordre du jour des réunions des Comités est fixé par leur Président. Un compte rendu des réunions des Comités est rédigé après chaque séance.

Pour l'accomplissement de leurs travaux, les Comités peuvent entendre les membres des directions exécutives du Groupe ou tout autre dirigeant du Groupe. Les Comités peuvent en outre confier toute mission à tout expert et l'entendre en son rapport.

Les Comités rendent compte de leurs travaux à la plus prochaine réunion du Conseil, sous forme d'exposé oral, d'avis, de propositions, de recommandations ou de comptes rendus écrits.

Les Comités ne peuvent traiter à leur seule initiative de questions qui déborderaient le cadre de leur mission définie ci-après. Ils n'ont pas de pouvoir de décision, mais seulement de recommandation au Conseil d'administration.

Missions du Comité des comptes et des questions financières

Le Comité des comptes et des questions financières a pour mission de :

COMPTES

- s'assurer auprès des commissaires aux comptes de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés ou sociaux ainsi que du traitement adéquat des opérations significatives au niveau du Groupe ;
- au moment de l'arrêté des comptes, procéder à l'examen préalable et donner un avis sur les projets de comptes sociaux et consolidés, trimestriels, semestriels et annuels préparés par la direction financière, avant leur présentation au Conseil ; à cet effet, les projets de comptes et tous autres documents et informations utiles doivent être communiqués au Comité des comptes au moins trois jours avant l'examen des comptes par le Conseil. En outre, l'examen des comptes par le Comité des comptes doit être accompagné (i) d'une note des commissaires aux comptes soulignant les points essentiels des résultats et des options comptables retenues ; et (ii) d'une note du Directeur financier décrivant l'exposition aux risques et les engagements hors bilan significatifs de l'entreprise. Le Comité des comptes entend les commissaires aux comptes, le Président-Directeur général et la direction financière, en particulier sur les amortissements, provisions, traitements des survaleurs et principes de consolidation ;
- examiner les projets de rapport d'activité et de résultat avant leur publication, ainsi que tous comptes intérimaires établis pour les besoins d'opérations spécifiques (apports, fusions, opérations de marché, mise en paiement d'acomptes sur dividendes, etc.) ;
- examiner, le cas échéant, les raisons présentées par le Président-Directeur général pour ne pas inclure certaines sociétés dans le périmètre des sociétés consolidées ;
- examiner les risques et les engagements hors bilan significatifs.

CONTRÔLE INTERNE ET AUDIT INTERNE

- être informé par le Président-Directeur général de la définition des procédures internes de collecte et de contrôle des informations financières garantissant la fiabilité de celles-ci ;
- être informé des procédures et plans d'actions en matière de contrôle interne financier et entendre les responsables du contrôle interne sur leurs travaux d'évaluation du contrôle interne financier à chaque clôture annuelle et semestrielle ; examiner le plan d'intervention des commissaires aux comptes à ce titre ;
- examiner le plan d'audit interne du Groupe et entendre les responsables de l'audit interne afin de prendre connaissance de leurs programmes de travail et d'avoir communication des rapports d'audit interne de la Société et du Groupe ou d'une synthèse de ces rapports ; après en avoir fait la demande au Président-Directeur général, ces audits peuvent se faire, le cas échéant, hors la présence du Président-Directeur général.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

- entendre régulièrement les rapports des commissaires aux comptes sur les modalités de réalisation de leurs travaux ;
- proposer au Conseil, le cas échéant, une décision sur les points de désaccord entre les commissaires aux comptes et le Président-Directeur général, susceptibles de naître à l'occasion de la réalisation et du contenu de ces travaux ;
- aider le Conseil à veiller au respect des règles, principes et recommandations garantissant l'indépendance des commissaires aux comptes ; à cette fin, les membres du Comité ont, par délégation du Conseil d'administration, pour tâche de :
 - superviser la procédure de sélection ou de renouvellement (par appel d'offres) des commissaires aux comptes en veillant à la sélection du "mieux-disant" et non du "moins-disant", formuler un avis sur le montant des honoraires sollicités pour l'exécution des missions de contrôle légal, formuler un avis motivé sur le choix des commissaires aux comptes et faire part de sa recommandation au Conseil à cet égard,

- superviser les questions concernant l'indépendance des commissaires aux comptes selon les modalités et conformément aux procédures décrites à la Section 10.2 (Honoraires des commissaires aux comptes, et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe).

POLITIQUE FINANCIÈRE

- être informé par le Président-Directeur général de la situation financière du Groupe, des méthodes et techniques utilisées pour définir la politique financière ; être régulièrement informé des lignes directrices de la stratégie financière du Groupe notamment eu égard à l'endettement et à la couverture de change ;
- être informé du contenu des communiqués financiers avant leur émission ;
- être informé au préalable des conditions des opérations financières du Groupe ; dans le cas où une réunion du Comité serait impossible pour des raisons d'urgence, le Comité des comptes est informé de ces conditions ;
- examiner toute question de nature financière ou comptable qui lui est soumise par le Président-Directeur général, le Conseil ou les commissaires aux comptes ; et
- être informé par le Président-Directeur général de toutes les réclamations de tiers ou de toutes informations internes révélant des critiques sur les documents comptables ou les procédures de contrôle interne de la Société, ainsi que des procédures mises en place à cette fin et des remèdes à ces réclamations et critiques.

FRAUDES

- s'assurer de la mise en place par la Société de procédures permettant de recevoir, conserver et traiter toute réclamation en matière comptable et financière reçue par la Société ; et
- être informé d'éventuels cas de fraude impliquant le management ou des employés ayant une fonction importante en matière de contrôle financier.

Afin que le Comité des comptes soit en mesure d'exercer pleinement ses missions, le règlement intérieur du Conseil prévoit que tous documents et informations utiles doivent lui être communiqués par le Président-Directeur général dans un délai suffisant.

Missions du Comité du gouvernement d'entreprise et des nominations

Le Comité des nominations est chargé, en liaison avec le Président-Directeur général, de veiller au respect des règles de gouvernement d'entreprise de la Société. Il est en particulier chargé de :

- suivre les pratiques de gouvernance de la place, proposer au Conseil les règles de gouvernement d'entreprise applicables par la Société et s'assurer que les règles de gouvernement de la Société restent parmi les meilleures de la place ;
- examiner les propositions de modification du règlement intérieur ou de la Charte de l'administrateur à faire au Conseil ;
- proposer au Conseil les critères à retenir pour l'appréciation de l'indépendance de ses administrateurs ;
- proposer au Conseil chaque année avant la publication du rapport annuel la liste des administrateurs pouvant être qualifiés d'indépendants ;
- préparer l'évaluation des travaux du Conseil prévue par le règlement intérieur du Conseil ;
- préparer l'évolution de la composition des instances dirigeantes de la Société.

Il est notamment responsable de l'examen du plan de succession des mandataires sociaux, et de la sélection des nouveaux administrateurs. Sur proposition du Président-Directeur général, il recommande également au Conseil la nomination du Vice-Président et du Président des autres Comités permanents.

Le choix par le Comité du gouvernement d'entreprise et des nominations des candidats aux fonctions d'administrateur est guidé par l'intérêt de la Société et de tous ses actionnaires. Il prend en compte l'équilibre souhaitable de la composition du Conseil, conformément aux règles de composition précisées dans son règlement intérieur. Il veille à ce que chaque administrateur possède les qualités et la disponibilité requises et à ce que les administrateurs représentent un éventail d'expériences et de compétences permettant au Conseil de remplir efficacement ses missions, avec l'objectivité et l'indépendance nécessaire par rapport au Président-Directeur général et par rapport à un actionnaire ou à un groupe d'actionnaires particulier.

Missions du Comité des rémunérations

Le Comité des rémunérations est chargé d'examiner les éléments de rémunérations et avantages dont bénéficient les administrateurs et les mandataires sociaux et de donner au Conseil des éléments de comparaison et de mesure par rapport aux pratiques de place en particulier :

- étudier et faire des propositions quant à la rémunération des mandataires sociaux, tant en ce qui concerne la part fixe que la part variable de ladite rémunération et tous avantages en nature, options de souscription ou d'achat d'actions reçus de toute société du Groupe, dispositions relatives à leurs retraites, et tous autres avantages de toute nature ;
- définir et mettre en œuvre les règles de fixation de la part variable de leur rémunération en veillant à la cohérence de ces règles avec l'évaluation faite annuellement des performances des mandataires sociaux et avec la stratégie à moyen terme de la Société et du Groupe ;
- donner au Conseil un avis sur la politique générale d'attribution des options de souscription et/ou d'achat d'actions et sur le ou les plans d'options établis par le Président-Directeur général et proposer au Conseil les attributions d'options d'achat ou de souscription ;
- être informé de la politique de rémunération des principaux dirigeants non mandataires sociaux de la Société et d'autres sociétés du Groupe et examiner la cohérence de cette politique ;
- proposer au Conseil un montant global pour les jetons de présence des administrateurs qui serait proposé à l'Assemblée générale de la Société ;
- proposer au Conseil des règles de répartition des jetons de présence et les montants individuels des versements à effectuer à ce titre aux administrateurs, en tenant compte de l'assiduité des administrateurs au Conseil et dans les Comités ;
- examiner toute question que lui soumettrait le Président-Directeur général, relative aux questions visées ci-dessus, ainsi qu'aux projets d'augmentation de capital réservés aux salariés ;
- approuver l'information donnée aux actionnaires dans le rapport annuel sur la rémunération des mandataires sociaux

et sur les principes et modalités qui guident la fixation de la rémunération de ces dirigeants, ainsi que sur l'attribution et l'exercice des options d'achat ou de souscription d'actions de ces derniers.

Missions du Comité stratégie et développement

Le Comité stratégie et développement a pour mission de donner au Conseil son avis sur les grandes orientations stratégiques de la Société et du Groupe et sur la politique de développement, et toute autre question stratégique importante dont le Conseil le saisit.

Il a également pour mission d'étudier en détail et de formuler son avis au Conseil sur les questions qui lui sont soumises relatives aux opérations majeures d'investissements, de création et de modernisation d'équipements, de croissance externe, ou de désinvestissements et de cessions.

Les travaux du Conseil et de ses Comités

Le tableau ci-dessous récapitule le nombre de réunions du Conseil et des Comités durant l'exercice 2007 ainsi que leurs membres et la participation de ceux-ci aux différentes réunions. Sur les dix réunions du Conseil d'administration en 2007, trois ont été convoquées de façon exceptionnelle suite à un dépôt de projet de résolution par des actionnaires à l'ordre du jour de l'assemblée générale du 3 mai 2007 ainsi que dans le cadre de l'acquisition d'Orascom Cement. En 2007 le taux de participation moyen des administrateurs aux réunions du Conseil était de 91 % et le taux de participation aux réunions des différents Comités était en moyenne de plus de 96 % (ces taux de participation prennent en compte les variations dans la composition du Conseil et des Comités au cours de l'exercice).



5 ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION, ET SALARIÉS

5.4 Fonctionnement du Conseil et des Comités

	Conseil d'administration	Comité des comptes et des questions financières	Comité du gouvernement d'entreprise et des nominations	Comité des rémunérations	Comité stratégie et développement
NOMBRE DE RÉUNIONS EN 2007	10	4	4	4	3
Bruno Lafont	10	-	-	-	-
Oscar Fanjul	10	2	1	1	-
Michaël Blakenham	8	-	4	4	-
Jean-Pierre Boisivon	10	4	-	-	-
Michel Bon	9	4	-	-	3
Philippe Charrier	10	-	-	-	3
Bertrand Collomb	9	-	-	-	-
Philippe Dauman **	4	-	-	-	1
Guillaume Frering *	3	-	-	-	1
Juan Gallardo	9	4	2	2	-
Alain Joly	9	-	4	4	3
Bernard Kasriel	9	-	-	-	-
Pierre de Lafarge **	5	-	-	-	2
Raphaël de Lafarge *	4	-	-	-	1
Jacques Lefèvre	10	-	-	-	3
Michel Pébereau	8	-	4	4	3
Hélène Ploix	8	4	-	-	-

* Administrateurs dont le mandat est venu à échéance le 3 mai 2007.

** Administrateurs nommés le 3 mai 2007.

En 2007 le Comité des comptes et des questions financières était présidé par Madame Hélène Ploix, le Comité du gouvernement d'entreprise et des nominations par Monsieur Alain Joly, le Comité des rémunérations par Monsieur Alain Joly et le Comité stratégie et développement par Monsieur Michel Pébereau. Depuis le 18 janvier 2008 le Comité du gouvernement d'entreprise et des nominations ainsi que le Comité des rémunérations sont présidés par Monsieur Oscar Fanjul.

Conseil d'administration

Environ une semaine avant chaque réunion du Conseil, les administrateurs reçoivent chacun un dossier contenant l'ordre du jour, le procès-verbal de la précédente réunion du Conseil ainsi qu'une documentation pour chaque sujet à l'ordre du jour.

Conformément au règlement intérieur du Conseil et de ses Comités, certains sujets

font l'objet d'un examen par les différents Comités, selon leur spécialisation, avant d'être ensuite présentés à la décision du Conseil d'administration. Ces sujets portent notamment sur la revue des comptes, l'examen des procédures de contrôle interne, les missions des commissaires aux comptes et les opérations financières s'agissant du Comité des comptes et des questions financières, sur la nomination de nouveaux administrateurs et mandataires sociaux s'agissant du Comité du gouvernement d'entreprise et des nominations, les rémunérations des administrateurs et mandataires sociaux s'agissant du Comité des rémunérations et enfin sur les grandes orientations stratégiques de la Société et du Groupe s'agissant du Comité stratégie et développement. Les Comités exercent leurs attributions sous la responsabilité du Conseil d'administration.

En 2007, outre l'arrêté des comptes annuels, semestriels et trimestriels, la préparation

de l'Assemblée générale, la fixation de la rémunération des mandataires sociaux et les autres décisions de gestion courante, les travaux du Conseil ont essentiellement porté sur les questions suivantes : réflexion sur le mode de direction de la Société, avec la réunion des fonctions de Président et de Directeur général et la création d'une fonction de Vice-Président, le retrait volontaire de la cote du NYSE et le désenregistrement de la Société auprès de la *Securities and Exchange Commission*, ainsi que l'acquisition d'Orascom Cement (y compris son financement et la convocation d'une assemblée générale extraordinaire pour une augmentation de capital réservée).

Par ailleurs, le Conseil a fait la synthèse du débat engagé dès 2006 sur son fonctionnement et qui fait l'objet d'un développement au paragraphe "Évaluation du Conseil d'administration et de ses Comités" ci-après.

Lors de ses travaux, le Conseil s'est appuyé sur les travaux et recommandations de ses différents Comités, en particulier du Comité des rémunérations pour les questions liées aux jetons de présence, aux rémunérations des mandataires sociaux et à l'attribution d'options de souscription et d'actions gratuites, du Comité du gouvernement d'entreprise et des nominations pour les réflexions sur le mode de direction de la Société, la composition et les missions des Comités, et du Comité des comptes et des questions financières avant l'arrêté des comptes.

Comité des comptes et des questions financières

En 2007, le Comité des comptes et des questions financières a procédé à la revue préliminaire des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2006, à la revue des comptes sociaux du premier semestre et des comptes consolidés des trois premiers trimestres de 2007 ainsi qu'à l'examen des procédures de contrôle interne et de la procédure relative à la fraude financière et comptable. Le Comité des comptes et des questions financières a également déterminé le budget d'honoraires 2007 des commissaires aux comptes avant son approbation par le Conseil, conformément à la loi américaine, a initié une démarche de cartographie des risques du Groupe, s'est prononcé sur la proposition de retrait volontaire de la cote du NYSE et de désenregistrement de la Société auprès de la *Securities and Exchange Commission* et a procédé à son évaluation, telle que décrite dans le paragraphe "Évaluation du Conseil d'administration et de ses Comités" ci-après.

À l'occasion de sa revue préliminaire des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2007 en février 2008, le Comité des comptes et des questions financières a revu les points saillants de la clôture avec une attention particulière portée, comme les années précédentes, aux éléments hors exploitation, aux frais financiers, à l'impôt ainsi qu'aux tests de perte de valeur des écarts d'acquisition. Il a également examiné les conclusions de la direction du Groupe sur les procédures de contrôle interne financier mis en place sur l'exercice 2007 qui font l'objet de développements dans le rapport du Président sur le contrôle interne ainsi que les travaux des commissaires aux comptes tant sur la sincérité des comptes que sur le

contrôle interne financier. Enfin, le Comité des comptes a revu le projet de distribution de dividendes au titre de l'exercice 2007 et formulé une recommandation au Conseil.

Voir le Chapitre 9 (Procédures de contrôle interne).

Comité du gouvernement d'entreprise et des nominations

Au cours de l'année 2007, le Comité du gouvernement d'entreprise et des nominations a été amené à se prononcer sur la nomination de trois nouveaux administrateurs (Messieurs Desmarais, de Rudder et Sawiris) lors de l'assemblée générale mixte du 18 janvier 2008, le renouvellement et la nomination de certains administrateurs proposés à l'Assemblée générale du 3 mai 2007, la composition des Comités et a mené les travaux d'évaluation du Conseil décrits dans le paragraphe "Évaluation du Conseil d'administration et de ses Comités" ci-après.

Il a également conduit une réflexion sur le mode de direction de la Société, avec la réunion des fonctions de Président et de Directeur général et la création d'une fonction de Vice-Président, et s'est prononcé sur les adaptations du règlement intérieur en découlant.

Lors de ses réunions du 13 février et du 26 mars 2008, le Comité du gouvernement d'entreprise et des nominations a proposé au Conseil la nomination et le renouvellement d'administrateurs qui, sur proposition de ce dernier, seront soumis à la prochaine Assemblée générale. Le Comité a également débattu des critères à retenir pour l'appréciation de l'indépendance des administrateurs et a proposé au Conseil la liste des administrateurs pouvant être qualifiés d'indépendants pour publication dans le document de référence.

Comité des rémunérations

En 2007 le Comité des rémunérations s'est prononcé sur les rémunérations des mandataires sociaux, les conditions de départ à la retraite de Monsieur Bertrand Collomb, l'attribution d'options de souscription et d'actions gratuites à certains salariés et cadres dirigeants du Groupe ainsi qu'aux mandataires sociaux et a proposé au Conseil l'adoption d'un nouveau

règlement de plan d'options de souscription ou d'achat d'actions ainsi que d'un plan d'actions gratuites. Il a également formulé des recommandations au Conseil sur la réévaluation du montant global des jetons de présence dans les limites fixées par l'assemblée générale du 28 mai 2001 (soit un maximum de 609 796 euros) et leur répartition entre les administrateurs pour l'année 2007.

Voir ci-après la Section 5.5 (Participation et options des administrateurs et des membres de la direction).

Lors de sa réunion du 13 février 2008, le Comité des rémunérations a formulé des propositions au Conseil d'administration sur la fixation de la part variable de la rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2007 et de la partie fixe de leur rémunération pour 2008. Ces éléments sont décrits à la Section 5.3 (Rémunérations et avantages).

Lors de sa réunion du 26 mars 2008, le Comité des rémunérations s'est prononcé sur l'attribution d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites à certains salariés et cadres dirigeants du Groupe. Il a par ailleurs débattu des critères de performance applicables aux indemnités de départ du Président-Directeur général et a défini ces critères qu'il a proposés au Conseil d'administration du même jour pour approbation.

Voir la Section 5.3 (Rémunérations et avantages - Indemnité de départ du Président-Directeur général et du Directeur général délégué).

Comité stratégie et développement

Les réunions du Comité stratégie et développement ont été ouvertes depuis 2004 à tous les administrateurs souhaitant y participer. En 2007, le Comité stratégie et développement a été amené à examiner tant la stratégie du Groupe à moyen terme et les objectifs associés que des enjeux et problématiques spécifiques ayant trait au développement géographique et par métiers du Groupe. Le Comité a été amené à débattre en particulier des perspectives stratégiques du ciment en Amérique du Nord, et des enjeux pour le Groupe liés au programme de conformité en droit de la concurrence, au développement durable et au positionnement de la marque Lafarge.

Évaluation du Conseil d'administration et de ses Comités

Le règlement intérieur du Conseil d'administration précise que le Conseil doit procéder au moins une fois par an à un débat sur son fonctionnement, afin d'en évaluer et d'en améliorer l'efficacité. Une évaluation formalisée portant notamment sur les modalités de fonctionnement du Conseil et la contribution effective de chaque administrateur à ses travaux est prévue au moins tous les deux ans sur la base d'un questionnaire approuvé par le Conseil.

Fin 2006 et début 2007 le Conseil a procédé par questionnaire à une évaluation formelle de son organisation et de son fonctionnement conformément au règlement intérieur. Les administrateurs ont noté une amélioration du fonctionnement du Conseil ainsi que de la qualité des débats par rapport à la dernière évaluation réalisée en 2003 et ont exprimé leur satisfaction sur la plus grande implication du Conseil dans la stratégie du Groupe. À l'issue de cette évaluation, des mesures permettant d'améliorer le suivi des politiques majeures du Groupe ont été prises.

Par ailleurs, le Comité des comptes a procédé en 2007 à son évaluation, de laquelle il est ressorti que les processus actuels d'information du Comité sur les différents aspects de sa mission, notamment la fraude et le contrôle interne, étaient satisfaisants. À l'issue de cette évaluation, le Comité a décidé de mettre en place une formation continue du Conseil sur les évolutions comptables et leur impact potentiel sur le Groupe.

Missions et attributions du Vice-Président

Le Vice-Président du Conseil est nommé par le Conseil parmi les administrateurs qualifiés d'indépendants, pour un mandat d'un an renouvelable, sur recommandation du Comité du gouvernement d'entreprise et des nominations.

Il est membre du Comité du gouvernement d'entreprise et des nominations et du Comité des rémunérations.

Il préside les réunions du Conseil en l'absence du Président-Directeur général. En particulier, le Vice-Président préside les débats du Conseil d'Administration organisés au moins une fois par an pour notamment évaluer les performances et fixer la rémunération du Président-Directeur général, ces débats se déroulant en dehors de la présence de ce dernier.

Pouvoirs du Président-Directeur général

Le Président-Directeur général représente la Société dans ses rapports avec les tiers. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

D'autre part, en tant que Président du Conseil, le Président-Directeur général représente le Conseil d'administration. Il en organise et dirige les travaux conformément aux dispositions du présent Règlement intérieur.

Les orientations stratégiques de la Société font l'objet d'une proposition par le Président-Directeur général et d'un débat annuel du Conseil. Des présentations stratégiques particulières sont faites au Conseil toutes les fois que les circonstances le justifient. La définition de la stratégie de l'entreprise est approuvée par le Conseil d'administration.

Les limitations apportées par le Conseil aux pouvoirs du Président-Directeur général sont précisées dans le règlement intérieur du Conseil et portent sur les investissements et désinvestissements ainsi que sur certaines opérations financières.

Investissements et désinvestissements

Le règlement intérieur du Conseil prévoit que doivent être soumises au Conseil d'administration les opérations d'investissement et de désinvestissement suivantes :

- lorsqu'il s'agit d'opérations qui s'inscrivent dans le cadre de stratégies préalablement approuvées par le Conseil :
 - information *a posteriori* pour les opérations d'un montant inférieur à 200 millions d'euros,

- information *a priori* sur le principe de l'opération, soit au cours d'une réunion du Conseil, soit par information écrite, permettant aux administrateurs de demander des informations complémentaires, de faire des remarques sur l'opération envisagée ou de demander une délibération du Conseil pour des montants compris entre 200 et 600 millions d'euros,
- approbation préalable sur l'opération envisagée et ses principales caractéristiques, lorsque son montant dépasse 600 millions d'euros ;
- lorsqu'il s'agit d'une opération qui ne s'inscrit pas dans les orientations stratégiques déjà approuvées, approbation préalable dès lors que son montant dépasse 100 millions d'euros.

Les montants considérés incluent l'engagement total de la Société y compris les reprises de dettes ou les engagements différés.

Opérations financières

Le règlement intérieur du Conseil prévoit également que les opérations de financement, d'endettement ou de liquidité, pour lesquelles la loi donne compétence aux directeurs généraux ou pour lesquelles l'Assemblée générale a délégué au Conseil d'administration ses pouvoirs et que le Conseil les a lui-même délégués au Président-Directeur général, sont soumises aux règles suivantes :

- les opérations de financement réalisées au moyen de lignes bancaires bilatérales ou syndiquées d'un montant inférieur ou égal à deux milliards d'euros donnent lieu à information du Conseil par le Président-Directeur général *a posteriori* ; celles d'un montant supérieur à deux milliards d'euros sont soumises à approbation préalable du Conseil ;
- les émissions obligataires pour lesquelles le Président-Directeur général a reçu pouvoir du Conseil donnent lieu à information du Conseil dans les conditions suivantes :
 - information *a posteriori* si leur montant est inférieur à 300 millions euros,
 - information *a priori* sur le principe des opérations pour des émissions

de titres d'un montant compris entre 300 millions et 1 milliard d'euros, le Directeur général étant en charge d'en définir les modalités et conditions,

- approbation préalable de l'opération et de ses modalités pour les émissions de titres d'un montant supérieur à 1 milliard d'euros,
- approbation préalable de l'opération et de ses modalités pour toute émission de titres pouvant donner droit à une fraction de capital.

Code de conduite

Nous avons adopté début 2004 un code de conduite des affaires qui s'applique à l'ensemble des collaborateurs du Groupe. Ce code traite des thèmes suivants :

- le respect des lois et règlements ;
- la prévention des conflits d'intérêts ;
- le respect de la personne et de l'environnement ;
- la protection des actifs du Groupe ;

- la transparence financière ; et
- le contrôle interne.

Des formations sont organisées au sein du Groupe sur les différents principes issus du code de conduite. Le texte du code est disponible sur le site Internet du Groupe : www.lafarge.com.

Toute modification ou dispense d'une ou plusieurs dispositions du code sera affichée sur notre site.

5.5 Participation et options des administrateurs et des membres de la direction

Options de souscription ou d'achat d'actions du Président, du Président-Directeur général et du Directeur général délégué

Les tableaux ci-dessous présentent les informations suivantes pour le Président-

Directeur général et le Directeur général délégué (Messieurs Lafont et Rose) ainsi que Monsieur Bertrand Collomb en sa qualité de Président jusqu'au 3 mai 2007 :

- options consenties durant l'exercice aux mandataires sociaux concernés par Lafarge et par toute société du Groupe ;

- options levées durant l'exercice par chacun des mandataires sociaux ci-dessus ;
- nombre total d'options restant à exercer par les mandataires sociaux concernés au 31 décembre 2007.

OPTIONS CONSENTIES DURANT L'EXERCICE

	Nombre total d'options *	Prix d'exercice (en euros)	Dates d'échéance	Plan n°
B. LAFONT				
Lafarge	30 000	128,15	15/06/2017	1402167
	30 000 **	128,15	15/06/2017	1402167
M. ROSE				
Lafarge	15 000	128,15	15/06/2017	1402167
	15 000 **	128,15	15/06/2017	1402167

* Une option donne droit à une action.

** Options dont l'exercice est conditionné à des critères de performance. Pour une description des modalités d'exercice de ces options, voir le paragraphe "Participation des administrateurs et des membres de la direction dans le capital" ci-dessous.

OPTIONS LEVÉES DURANT L'EXERCICE

	Nombre total d'actions souscrites ou achetées	Prix d'exercice moyen pondéré (en euros)	Dates d'échéance	Plan n°
B. LAFONT				
Lafarge	7 805	50,19	17/12/2007	1401501
B. COLLOMB *				
Lafarge	25 615	50,19	17/12/2007	1401501
M. ROSE				
Lafarge	97 812 **	78,01	-	1401504 – 1401505 1401507 – 1401509 1401510 – 1401530

* M. Collomb n'est plus Président depuis le 3 mai 2007.

** Certaines options attribuées à M. Rose sont devenues exerçables du fait de son prochain départ à la retraite en 2008.

NOMBRE TOTAL D'OPTIONS RESTANT À EXERCER AU 31 DÉCEMBRE 2007

	Options pouvant être exercées au 31/12/07	Options indisponibles au 31/12/07	Total
B. LAFONT			
Lafarge	60 824 *	210 000 *	270 824
M. ROSE			
Lafarge	87 107 **	30 000 *	117 107

* Incluant les options dont l'exercice est conditionné à des critères de performance.

** Certaines options attribuées à M. Rose sont devenues exerçables du fait de son prochain départ à la retraite en 2008.

Lors de sa séance du 26 mars 2008, le Conseil d'administration a attribué 120 000 options de souscription d'actions au Président-Directeur général, la moitié de cette attribution étant soumise à l'atteinte des objectifs de réduction de coûts annoncés dans le cadre du plan Excellence 2008.

Participation des administrateurs et des membres de la direction dans le capital

Au 31 décembre 2007, les administrateurs de la Société concernés ainsi que les membres de la direction visés à la Section 5.2 (La direction du Groupe) détiennent 19,77 % des options non encore exercées.

Depuis 2003, une partie des options consenties au Président, aux directeurs généraux et aux membres du Comité Exécutif du Groupe est soumise à des critères de performance. Cette proportion d'options était de 30 % en 2003 et 2004 et de 50 % à compter de 2005.

Pour les attributions comprises entre 2003 et 2006, les critères de performance étaient liés à la performance de l'action Lafarge. Ces options ne pouvaient être exercées par ceux-ci que si le cours de l'action Lafarge

atteignait, à tout moment, en moyenne sur 60 jours de Bourse consécutifs, pendant les quatre années suivant le jour de leur dotation, un prix égal ou supérieur au prix d'exercice majoré de 20 % ou à défaut pendant les deux années suivantes un prix égal ou supérieur au prix d'exercice majoré de 30 %.

Ces critères de performance ont été atteints à la date du 3 août 2007 pour l'ensemble des options attribuées entre 2003 et 2006 soumises à ces critères.

Par ailleurs, certains membres du Comité Exécutif ont bénéficié en 2006 d'une attribution exceptionnelle d'options qui ne pourront être exercées que si le Groupe réalise son programme de réduction des coûts annoncé dans le cadre du plan Excellence 2008 au cours de la période du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2008.

Le critère de performance retenu lors des attributions d'options en 2007 et en 2008 est également l'atteinte de l'objectif de réduction de coûts annoncé dans le cadre d'Excellence 2008. De plus, afin de respecter les dispositions de la loi du 30 décembre 2006, le Conseil a assorti les options attribuées au Président-Directeur général et au Directeur général délégué d'une obligation de conservation. Le Président-Directeur général à

l'obligation de conserver, jusqu'à la cessation de ses fonctions, l'équivalent en valeur de trois fois sa rémunération annuelle fixe en actions résultant de la levée de ses options, avec un délai maximum de cinq ans pour atteindre cet objectif, 50 % de cet objectif devant être atteint à l'issue de la seconde année suivant la date d'attribution. Le Directeur général délégué a lui l'obligation de conserver 5 000 actions pendant toute la durée de son mandat social et trois ans au-delà.

Les administrateurs et les membres de la direction détiennent ensemble 0,13 % du capital de la Société et 0,17 % des droits de vote au 31 décembre 2007. Afin d'associer davantage les membres de la direction à la création de valeur pour nos actionnaires et à l'évolution du cours de l'action Lafarge, chacun des membres du Comité Exécutif du Groupe doit détenir au moins l'équivalent de sa rémunération annuelle fixe en valeur d'actions Lafarge. Pour atteindre cet objectif, chaque membre du Comité Exécutif a depuis décembre 2003 l'obligation de réinvestir en actions un tiers de la plus-value théorique nette d'impôts, réalisée lors de l'exercice d'options de souscription ou d'achat jusqu'à réalisation de cet objectif.

Opérations sur titres réalisées par les administrateurs et les membres de la direction

Nos administrateurs et membres de la direction ont effectué les opérations suivantes sur les titres de la Société au cours de l'exercice 2007 :

Date de l'opération	Personne concernée	Nature de l'opération	Prix unitaire (euros)	Montant de l'opération (euros)	Titres concernés	Lieu de l'opération
2 janvier 2007	Isidoro Miranda, Directeur général adjoint, Plâtre	Cession	114,80	619 920,00	Actions Lafarge	Euronext Paris
21 mars 2007	Bernard Kasriel, Administrateur	Levée Levée	50,19 82,70	245 529,48 165 400,00	Options d'achat d'actions Opt. de souscription d'actions	Euronext Paris
22 mars 2007	Michel Rose, Directeur général délégué	Levée Levée Levée	79,74 74,48 82,70	862 069,14 1 583 146,88 950 140,30	Options d'achat d'actions Opt. de souscription d'actions Opt. de souscription d'actions	Euronext Paris
30 mai 2007	Ulrich Glaunach, Directeur général adjoint, Ciment	Levée Levée Cession Cession	82,70 79,74 126,93 126,91	332 619,40 517 273,00 334 620,93 517 972,00	Opt. de souscription d'actions Options d'achat d'actions Actions Lafarge Actions Lafarge	Euronext Paris
15 juin 2007	Bernard Kasriel, Administrateur	Cession	131,20	639 065,65	Actions Lafarge	Euronext Paris
18 juin 2007	Bernard Kasriel, Administrateur	Cession	131,66	438 967,43	Actions Lafarge	Euronext Paris
3 juillet 2007	Guillaume Roux, Directeur général adjoint, Ciment	Levée Levée Levée Cession	74,48 82,70 79,74 136,22	395 786,00 285 066,00 258 676,00 1 499 100,00	Opt. de souscription d'actions Opt. de souscription d'actions Options d'achat d'actions Actions Lafarge	Euronext Paris
24 septembre 2007	Michel Rose, Directeur général délégué	Levée	70,79	212 370,00	Opt. de souscription d'actions	Euronext Paris
25 septembre 2007	Michel Rose, Directeur général délégué	Cession	108,07	324 210,00	Actions Lafarge	Euronext Paris
8 novembre 2007	Bertrand Collomb, Administrateur	Levée	50,19	1 285 616,85	Options d'achat d'actions	Euronext Paris
6 décembre 2007	Bruno Lafont, Président-Directeur général	Levée	50,19	391 733,00	Options d'achat d'actions	Euronext Paris
13 décembre 2007	Jean-Carlos Angulo, Directeur général adjoint, Ciment	Levée Cession	50,19 122,63	25 095,00 61 315,00	Options d'achat d'actions Actions Lafarge	Euronext Paris
13 décembre 2007	Bernard Kasriel, Administrateur	Levée	65,95	336 345,00	Opt. de souscription d'actions	Euronext Paris
14 décembre 2007	Bernard Kasriel, Administrateur	Levée	96,16	134 624,00	Opt. de souscription d'actions	Euronext Paris
17 décembre 2007	Bertrand Collomb, Administrateur	Cession	122,50	183 750,00	Actions Lafarge	Euronext Paris
18 décembre 2007	Christian Herrault, Directeur général adjoint, Plâtre	Levée	65,95	989 250,00	Opt. de souscription d'actions	Euronext Paris
18 décembre 2007	Isidoro Miranda, Directeur général adjoint, Ciment	Levée Levée	74,48 65,95	791 424,48 989 250,00	Opt. de souscription d'actions Opt. de souscription d'actions	Euronext Paris
20 décembre 2007	Michel Rose, Directeur général délégué	Levée Cession	96,16 120,20	2 043 976,96 2 554 971,20	Opt. de souscription d'actions Actions Lafarge	Euronext Paris
27 décembre 2007	Christian Herrault, Directeur général adjoint, Plâtre	Cession	125,32	936 111,17	Actions Lafarge	Euronext Paris
27 décembre 2007	Michel Rose, Directeur général délégué	Levée	65,95	1 978 500,00	Opt. de souscription d'actions	Euronext Paris

5.6 Salariés

Les effectifs du Groupe s'élèvent à 77 721 personnes au 31 décembre 2007. Ils sont en diminution de 14 745 personnes par rapport à fin 2006, soit 15,9 %. Cette diminution s'explique principalement par la cession de notre branche Toiture (13 251 personnes) ainsi que par diverses restructurations, notamment en Amérique du Nord. Cette diminution est compensée en partie par la

progression de nos activités en Chine au travers d'une joint-venture avec Shuangma (1 405 personnes) et dans d'autres pays émergents.

Le 23 janvier 2008, date de l'acquisition d'Orascom Cement, les effectifs consolidés du Groupe ont été augmentés d'environ 10 000 personnes.

Les tableaux ci-dessous présentent les évolutions du nombre des salariés ventilés par branche puis par zone géographique, pour les années 2005, 2006 et 2007.

Ces deux tableaux comptabilisent à 100 % les effectifs des sociétés consolidées contrôlées (selon les méthodes de consolidation globale et proportionnelle).

EFFECTIFS PAR BRANCHE

	2007		VARIATION	2006		VARIATION	2005	
	Effectifs	%	%	Effectifs	%	%	Effectifs	%
Ciment	45 481	58,5	(1,8)	46 313	50,1	5,5	43 881	49,6
Granulats & Béton	24 167	31,1	(3,2)	24 969	27,0	3,1	24 226	27,4
Plâtre	8 073	10,4	1,8	7 933	8,6	5,8	7 501	8,5
Autres activités *	-	-	-	13 251	14,3	3,7	12 781	14,5
TOTAL	77 721	100,0	(15,9)	92 466	100,0	4,6	88 389	100,0

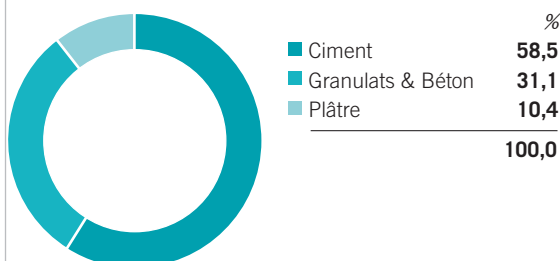
* Comprend les effectifs de notre ancienne branche Toiture pour 2006 et 2005.

EFFECTIFS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE *

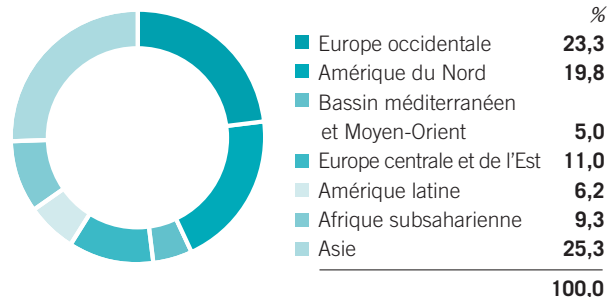
	2007		VARIATION	2006		VARIATION	2005	
	Effectifs	%	%	Effectifs	%	%	Effectifs	%
Europe occidentale	18 124	23,3	(27,6)	25 042	27,1	0,4	24 936	28,2
Amérique du Nord	15 417	19,8	(13,1)	17 731	19,2	(0,1)	17 754	20,1
Bassin méditerranéen et Moyen-Orient	3 889	5,0	(21,3)	4 940	5,3	1,2	4 880	5,5
Europe centrale et de l'Est	8 569	11,0	(20,9)	10 832	11,7	6,0	10 215	11,6
Amérique latine	4 847	6,2	(8,7)	5 307	5,7	5,0	5 056	5,7
Afrique subsaharienne	7 196	9,3	(3,5)	7 460	8,1	(2,8)	7 675	8,7
Asie	19 679	25,3	(7,0)	21 154	22,9	18,4	17 873	20,2
TOTAL	77 721	100,0	(15,9)	92 466	100,0	4,6	88 389	100,0

* Y compris i) les effectifs présents au siège du Groupe ainsi qu'au département Recherche & Développement et ii) les effectifs de notre ancienne branche Toiture pour 2006 et 2005.

EFFECTIFS DU GROUPE PAR MÉTIER



EFFECTIFS DU GROUPE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



En 2007, 67 % des salariés du Groupe étaient représentés par des représentants élus ou syndicaux. De façon générale les relations sociales avec les organisations représentatives des salariés se développent aussi bien au niveau local (site, usine, pays), que global (Comité européen).

Le dialogue engagé depuis plusieurs années avec les fédérations syndicales internationales se poursuit conformément à l'accord mondial signé par le Groupe en septembre 2005 avec les fédérations du secteur du bois et de la construction (FITBB, ICEM et FMCB). Des réunions sont organisées

deux fois par an pour suivre l'application de l'accord et fixer des points d'amélioration de sa mise en œuvre.

5.7 Participation des salariés au capital

Plans d'actionnariat salarié

Lafarge a développé depuis de nombreuses années une politique active d'association des salariés du Groupe à son capital. Depuis 1961, date de la première accession en nombre des salariés au capital de Lafarge, toutes les opérations proposées aux salariés du Groupe présentent des caractéristiques communes :

- elles s'adressent à l'ensemble des salariés, dès lors que les législations locales le permettent ;
- l'épargne du salarié est complétée par un abondement de l'employeur ;
- l'épargne est bloquée cinq ans au minimum sauf cas de déblocage anticipé ou de dispositions locales différentes.

Lafarge a ainsi lancé en 1995, 1999, 2002 et 2005 des plans d'actionnariat direct baptisés

“Lafarge en action” puis LEA, permettant aux salariés des pays concernés par ces plans d'acquérir jusqu'à 110 actions de la Société, avec un abondement de l'employeur pour les 10 premières actions souscrites variable selon le produit intérieur brut du pays concerné. Les plans lancés en 1995 et en 2002 prévoyaient en outre l'attribution d'une option de souscription d'action pour chaque action acquise, et ce à partir de la onzième action acquise.

Le tableau ci-dessous récapitule les principales caractéristiques de chacun de ces plans :

	LEA 2005 ⁽¹⁾	LEA 2002 ⁽¹⁾	LEA 1999 ⁽²⁾	LEA 1995 ⁽²⁾
Nombre de pays concernés	46 ⁽³⁾	47	33	21
Nombre de salariés éligibles	51 150	53 818	40 570	20 113
Taux de souscription	48,8 %	53,3 %	51,6 %	74,6 %
Nombre total d'actions souscrites	576 125	708 718	493 954	482 582
Nombre maximum d'actions pouvant être souscrites par chaque salarié	110	110	110	110
Prix de souscription (euros)	57,31	81,84	73,17	39,94
Attribution d'options de souscription	Non	Oui	Non	Oui
Nombre total d'options attribuées	N/A	437 373	N/A	331 060
Prix d'exercice des options attribuées (euros)	N/A	101,79 ⁽⁴⁾	N/A	43,09 ⁽⁴⁾

(1) Ces plans n'ont pas été proposés aux États-Unis ni au Canada.

(2) Ce plan n'a pas été proposé au Canada.

(3) Les pays concernés étaient ceux dans lesquels le Groupe employait au moins 100 salariés au 31 décembre 2004, sauf contrainte juridique particulière.

(4) Après réajustement résultant d'opérations financières.

Lafarge a également mis en place en 1990 pour ses salariés français un fonds commun de placement d'entreprise, baptisé Lafarge 2000, par lequel les salariés adhérents peuvent se constituer une épargne corrélée à la valeur de l'action Lafarge, tout en bénéficiant d'un abondement. Il existe par ailleurs des plans d'actionnariat salarié mis en place au niveau de certaines filiales du Groupe, notamment Lafarge North America Inc.

Au 31 décembre 2007, les salariés du Groupe détenaient 1,60 % du capital et

2,83 % des droits de vote. Cette participation était détenue, pour 0,39 % du capital, par l'intermédiaire du FCP Lafarge 2000 et, pour le solde, par les salariés directement.

Plans d'options et d'actions gratuites

La politique de rémunération globale du Groupe a été redéfinie en juin 2007 par le Conseil d'Administration, sur proposition du Comité des rémunérations. Celle-ci a pour objectif de fidéliser et motiver les

talents du Groupe et d'associer les cadres et salariés aux performances du Groupe. Cela a conduit au remplacement partiel du dispositif d'attribution d'options par une politique d'attribution d'actions gratuites réservée aux cadres supérieurs, aux expatriés et à certains collaborateurs dont le Groupe souhaite reconnaître les performances et l'engagement. Les cadres dirigeants et les mandataires sociaux restent pour leur part associés aux performances du Groupe dans le cadre de la politique d'attribution d'options uniquement.

5.7 Participation des salariés au capital

Les options et actions gratuites sont attribuées par le Conseil, sur proposition du Comité des rémunérations, aux moments qu'il fixe. Les options attribuées peuvent être des options de souscription d'actions ou des options d'achat d'actions. Jusqu'en juin 2007 une attribution d'options avait lieu chaque année à un nombre de bénéficiaires variant d'une année à l'autre (attribution large une année sur deux, plus limitée la deuxième année). La première attribution d'actions gratuites a eu lieu le 15 juin 2007.

Près de 30 % des options attribuées à chaque bénéficiaire le 15 juin 2007 ont été soumises à la réalisation d'une condition de performance, liée à l'atteinte des objectifs de réduction de coûts du Groupe fixé dans le cadre du programme Excellence 2008. Par ailleurs, les deux tiers des bénéficiaires d'actions gratuites attribuées le 15 juin 2007 ont eu 15 % de leur attribution soumise à cette même condition de performance. Pour plus de détails concernant les conditions de performance assorties aux

attributions d'options antérieures pour les mandataires sociaux et le Comité Exécutif, voir la section 5.5 Participation et options des administrateurs et des membres de la direction.

À fin décembre 2007, le nombre total d'options non exercées était de 6 811 409, soit environ 3,95 % du capital de la Société au 31 décembre 2007 et le nombre total d'actions gratuites restantes de 141 815, soit environ 0,08 % du capital de la Société au 31 décembre 2007.

Le tableau ci-dessous présente les options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires et les options levées par ces derniers :

	Nombre total d'options attribuées/ d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré	Plan n°
OPTIONS CONSENTIES, DURANT L'EXERCICE, PAR L'ÉMETTEUR ET PAR TOUTE SOCIÉTÉ COMPRISE DANS LE PÉRIMÈTRE D'ATTRIBUTION DES OPTIONS, AUX DIX SALARIÉS DE L'ÉMETTEUR ET DE TOUTE SOCIÉTÉ COMPRISE DANS CE PÉRIMÈTRE, DONT LE NOMBRE D'OPTIONS AINSI CONSENTIES EST LE PLUS ÉLEVÉ (INFORMATION GLOBALE)			
Lafarge	109 000	128,15 €	1402167
ACTIONS * QUI, DURANT L'EXERCICE, ONT ÉTÉ SOUSCRITES OU ACHETÉES PAR LEVÉE D'OPTIONS DÉTENUES SUR L'ÉMETTEUR ET TOUTE SOCIÉTÉ COMPRISE DANS LE PÉRIMÈTRE D'ATTRIBUTION DES OPTIONS, PAR LES DIX SALARIÉS DE L'ÉMETTEUR ET DE TOUTE SOCIÉTÉ COMPRISE DANS CE PÉRIMÈTRE, DONT LE NOMBRE D'ACTIONS AINSI SOUSCRITES OU ACHETÉES EST LE PLUS ÉLEVÉ (INFORMATION GLOBALE) :			
Lafarge	152 812	77,01 €	1401501 - 1401502 - 1401503 1401504 - 1401505 - 1401507 1401508 - 1401509 - 1401510

* Une option donne droit à une action.

Par ailleurs, 2 370 actions gratuites ont été attribuées initialement durant l'exercice 2007 aux dix premiers salariés non mandataires sociaux de la Société.

Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions en cours en 2007

Caractéristiques des options attribuées

Toutes les options sont attribuées pour dix ans.

Le prix de levée des options est fixé sans rabais ni décote par rapport à la moyenne des cours de Bourse des vingt jours précédant la date d'attribution par le Conseil d'administration.

Les options peuvent être exercées en tout ou en partie.

Conditions de levée des options

Les options attribuées de décembre 1997 à mai 2001 étaient assorties d'une interdiction d'exercice durant les cinq premières années de leur attribution. Depuis décembre 2001, la durée d'interdiction a été ramenée de cinq ans à quatre ans.

Cette durée d'interdiction s'appliquait ainsi aux options attribuées par le Conseil d'administration dans le cadre du plan "Lafarge en action 2002" (augmentation de capital réservée aux salariés qui pouvaient souscrire de 1 à 110 actions, assorties d'une option pour toute action souscrite à partir de la onzième).

Le Conseil d'administration a par ailleurs décidé que la durée d'interdiction de lever les options prenait fin dans tous les plans d'options en cas de départ en retraite, préretraite, offre publique lancée sur

Lafarge, fusion ou absorption de Lafarge, et également en cas de licenciement sans faute pour les options attribuées de 2001 à 2006.

Perte ou maintien des options

Les options non exercées dans les dix ans de leur attribution sont annulées.

Certains événements tels que la démission ou le licenciement font perdre le bénéfice des options.

Le bénéfice des options est maintenu en cas de mutation du bénéficiaire hors du Groupe avec l'accord de son employeur pour les options attribuées de 2001 à 2006 et peut être maintenu par le Conseil en cas de vente (sortie du Groupe) de la société employeur du bénéficiaire pour les options attribuées en 2007.

Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions en cours en 2007

Le nombre d'options restantes et le prix des

options figurant dans les tableaux ci-après ont été réajustés depuis leur attribution, chaque fois que la Société a procédé à des opérations financières qui ont eu une incidence sur la valeur du titre (émission

d'actions avec droit préférentiel de souscription, attribution d'actions gratuites), de manière à maintenir constant le total en valeur des options de chaque bénéficiaire conformément à la loi.

OPTIONS ATTRIBUÉES DU 17 DÉCEMBRE 1997 AU 15 DÉCEMBRE 1999 :

	Plan n° 1401500		Plan n° 1401501		Plan n° 1401502		Plan n° 1401503		Plan n° 1401505	
Attribution autorisée par l'Assemblée générale du	21/05/1997	21/05/1997	21/05/1997	21/05/1997	21/05/1997	21/05/1997	21/05/1997	21/05/1997	21/05/1997	27/05/1999
Attribution par le Conseil d'administration du	17/12/1997	17/12/1997	17/12/1997	17/12/1997	26/05/1998	26/05/1998	10/12/1998	10/12/1998	10/12/1998	15/12/1999
Nature des options	souscription		achat		souscription		achat		souscription	
Nombre d'options attribuées à l'origine	346 650		402 550		122 775		98 450		918 200	
<i>Dont au Président et aux membres de la direction ⁽¹⁾</i>	<i>10 000</i>		<i>144 500</i>		<i>0</i>		<i>9 000</i>		<i>146 000</i>	
Nombre de bénéficiaires à l'origine	999		127		108		150		1 552	
<i>Dont le Président et les membres de la direction ⁽¹⁾</i>	<i>1</i>		<i>9</i>		<i>0</i>		<i>4</i>		<i>11</i>	
Date à partir de laquelle les options peuvent être exercées	17/12/2002	17/12/2002	17/12/2002	17/12/2002	26/05/2003	26/05/2003	10/12/2003	10/12/2003	10/12/2003	15/12/2004
Date d'expiration	17/12/2007	17/12/2007	17/12/2007	17/12/2007	26/05/2008	26/05/2008	10/12/2008	10/12/2008	10/12/2008	15/12/2009
NOMBRE D'OPTIONS RESTANTES AU 31 DÉCEMBRE 2006 ⁽²⁾	149 233	108 883	108 883	108 883	40 806	40 806	69 472	69 472	69 472	794 064
NOMBRE D'OPTIONS SOUSCRITES OU ACHETÉES DU 1^{ER} JANVIER 2007 AU 31 DÉCEMBRE 2007	122 855	106 188	106 188	106 188	16 791	16 791	26 823	26 823	26 823	202 928
NOMBRE D'OPTIONS ANNULÉES ⁽³⁾	26 378	2 695	2 695	2 695	-	-	-	-	-	-
NOMBRE D'OPTIONS RESTANTES AU 31 DÉCEMBRE 2007	0	0	0	0	24 015	24 015	42 649	42 649	42 649	591 136
Prix de souscription ou d'achat (euros)	50,19	50,19	50,19	50,19	74,72	74,72	74,18	74,18	74,18	82,70

(1) Comprenant les mandataires sociaux. La composition de la direction a évolué au cours des dix dernières années. Voir la Section 5.2 pour la composition de la direction au 1^{er} janvier 2008. Pour le détail des attributions d'options aux mandataires sociaux, voir également la Section 5.5.

(2) Après réajustements résultant d'opérations financières.

(3) Conformément aux modalités du plan.

OPTIONS ATTRIBUÉES DU 13 DÉCEMBRE 2000 AU 10 DÉCEMBRE 2003 :

	Plan n° 1401504	Plan n° 1401506	Plan n° 1401507	Plan n° 1401508 ⁽⁴⁾	Plan n° 1401509	Plan n° 1401510
Attribution autorisée par l'Assemblée générale du	27/05/1999	27/05/1999	28/05/2001	28/05/2001	28/05/2001	20/05/2003
Attribution par le Conseil d'administration du	13/12/2000	28/05/2001	13/12/2001	28/05/2002	11/12/2002	10/12/2003
Nature des options	achat	achat	souscription	souscription	souscription	souscription
Nombre d'options attribuées à l'origine	461 900	12 000	1 188 825	437 373	472 390	1 273 925
<i>Dont au Président et aux membres de la direction ⁽¹⁾</i>	<i>93 000</i>	<i>12 000</i>	<i>277 000</i>	<i>1 100</i>	<i>98 000</i>	<i>350 000</i>
Nombre de bénéficiaires à l'origine	438	1	1 703	14 364	421	1 732
<i>Dont le Président et les membres de la direction ⁽¹⁾</i>	<i>11</i>	<i>1</i>	<i>13</i>	<i>11</i>	<i>11</i>	<i>13</i>
Date à partir de laquelle les options peuvent être exercées	13/12/2005	28/05/2006	13/12/2005	28/05/2006	11/12/2006	10/12/2007
Date d'expiration	13/12/2010	28/05/2011	13/12/2011	28/05/2012	11/12/2012	10/12/2013
NOMBRE D'OPTIONS RESTANTES AU 31 DÉCEMBRE 2006 ⁽²⁾	352 599	12 754	1 107 919	443 879	436 870	1 231 405
NOMBRE D'OPTIONS SOUSCRITES OU ACHETÉES DU 1^{ER} JANVIER 2007 AU 31 DÉCEMBRE 2007	102 691	-	210 015	77 584	146 676	176 314
NOMBRE D'OPTIONS ANNULÉES ⁽³⁾	(3 678) ⁽⁵⁾	-	-	-	-	-
NOMBRE D'OPTIONS RESTANTES AU 31 DÉCEMBRE 2007	253 586	12 754	897 904	366 295	290 194	1 055 091
Prix de souscription ou d'achat (euros)	79,74	102,12	96,16	101,79	74,48	65,95

(1) Comprenant les mandataires sociaux. La composition de la direction a évolué au cours des dix dernières années. Voir la Section 5.2 pour la composition de la direction au 1^{er} janvier 2008. Pour le détail des attributions d'options aux mandataires sociaux, voir également la Section 5.5.

(2) Après réajustements résultant d'opérations financières.

(3) Conformément aux modalités du plan.

(4) Plan "Lafarge en action 2002".

(5) Les droits de certains optionnaires ont été annulés par erreur en 2006 et ont été rétablis en 2007.

OPTIONS ATTRIBUÉES DU 11 DÉCEMBRE 2003 AU 15 JUIN 2007 :

	Plan n° 1401530	Plan n° 1401813	Plan n° 1401913	Plan n° 1402034	Plan n° 1402167
Attribution autorisée par l'Assemblée générale du	20/05/2003	25/05/2005	25/05/2005	25/05/2005	03/05/2007
Attribution par le Conseil d'administration du	14/12/2004	16/12/2005	24/05/2006	24/05/2006	15/06/2007
Nature des options	souscription	souscription	souscription	souscription	souscription
Nombre d'options attribuées à l'origine	687 550	1 278 155	667 075	150 000	540 050
<i>Dont au Président et aux membres de la direction ⁽¹⁾</i>	<i>261 500</i>	<i>235 000</i>	<i>195 000</i>	<i>35 000</i>	<i>165 000</i>
Nombre de bénéficiaires à l'origine	479	1 916	536	33	169
<i>Dont le Président et les membres de la direction ⁽¹⁾</i>	<i>12</i>	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>7</i>	<i>7</i>
Date à partir de laquelle les options peuvent être exercées	14/12/2008	16/12/2009	24/05/2010	24/05/2010	15/06/2011
Date d'expiration	14/12/2014	16/12/2015	24/05/2016	24/05/2016	15/06/2017
NOMBRE D'OPTIONS RESTANTES AU 31 DÉCEMBRE 2006 ⁽²⁾	674 900	1 264 885	663 625	150 000	-
NOMBRE D'OPTIONS SOUSCRITES OU ACHETÉES DU 1^{ER} JANVIER 2007 AU 31 DÉCEMBRE 2007	3 900	11 375	400	-	-
NOMBRE D'OPTIONS ANNULÉES ⁽³⁾	-	-	-	-	-
NOMBRE D'OPTIONS RESTANTES AU 31 DÉCEMBRE 2007	671 000	1 253 510	663 225	150 000	540 050
Prix de souscription ou d'achat (euros)	70,79	72,63	97,67	97,67	128,15

(1) Comprenant les mandataires sociaux. La composition de la direction a évolué au cours des dix dernières années. Voir la Section 5.2 pour la composition de la direction au 1^{er} janvier 2008. Pour le détail des attributions d'options aux mandataires sociaux, voir également la Section 5.5.

(2) Après réajustements résultant d'opérations financières.

(3) Conformément aux modalités du plan.

Lors de sa séance du 26 mars 2008, le Conseil d'administration a attribué 708 700 options de souscription d'actions à certains salariés et cadres dirigeants du Groupe, soit 184 bénéficiaires au total.

Plan d'actions gratuites en cours en 2007

Caractéristiques des actions attribuées

Les actions sont attribuées définitivement au terme d'une période d'acquisition de deux ans pour les bénéficiaires résidents fiscaux français et assimilés ou de quatre ans pour les bénéficiaires résidents fiscaux

étrangers. Par ailleurs, les bénéficiaires résidents fiscaux français et assimilés doivent également respecter une période de conservation des actions de deux ans à l'issue de la période d'acquisition.

Perte ou maintien du droit aux actions

Certains événements tels que la démission ou le licenciement font perdre le bénéfice des actions pendant la période d'acquisition.

Le bénéfice des actions gratuites peut être maintenu par le Conseil en cas de vente (sortie du Groupe) de la société employeur du bénéficiaire.

ACTIONS GRATUITES ATTRIBUÉES LE 15 JUIN 2007 :

Plan n° 243019 – 243020 – 243024 – 243025	
Attribution autorisée par l'Assemblée générale du	03/05/2007
Attribution par le Conseil d'administration du	15/06/2007
Nombre d'actions gratuites attribuées initialement	143 090
Nombre de bénéficiaires lors de l'attribution initiale	2 040
<i>Bénéficiaires résidents fiscaux français et assimilés</i>	741
<i>Bénéficiaires résidents fiscaux étrangers</i>	1 299
Date d'acquisition définitive des actions	
<i>Bénéficiaires résidents fiscaux français et assimilés</i>	15/06/2009
<i>Bénéficiaires résidents fiscaux étrangers</i>	15/06/2011
Date de cessibilité des actions (tous bénéficiaires confondus)	15/06/2011
NOMBRE D'ACTIONS GRATUITES ANNULÉES *	1 205
NOMBRE D'ACTIONS GRATUITES ACQUISES DÉFINITIVEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2007 *	70
NOMBRE D'ACTIONS GRATUITES RESTANTES AU 31 DÉCEMBRE 2007	141 815

* Conformément aux modalités du plan.

Lors de sa séance du 26 mars 2008, le Conseil d'administration a attribué 52 250 actions gratuites à 628 bénéficiaires salariés du Groupe. Ces actions sont soumises pour environ un tiers des bénéficiaires à une période d'acquisition de deux ans suivie d'une période de conservation de deux ans et pour les deux tiers restant des bénéficiaires à une période d'acquisition de quatre ans sans période de conservation.



RÉUNION D'ÉQUIPE
à la cimenterie de Pasir
Gudang, en Malaisie.

6

Principaux actionnaires

6

7

8

9

10

F

6 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

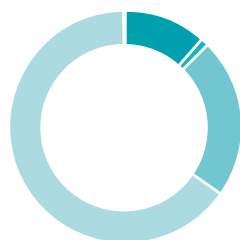
Les tableaux ci-dessous récapitulent, à la connaissance de la Société, ses principaux actionnaires au 31 décembre 2007, 2006 et 2005, ainsi que leur pourcentage de participation au cours de ces trois dernières années et leur répartition géographique :

GROUPE D'ACTIONNAIRES

AU 31 DÉCEMBRE	2007				2006			2005		
	Nombre d'actions détenues	Nombre de droits de vote détenus	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions détenues	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions détenues	% du capital	% des droits de vote
Groupe Bruxelles Lambert	30 968 898	30 968 898	17,9	16,4	28 101 890	15,9	14,8	5 449 180	3,1	2,9
Autres institutionnels *	120 740 592	131 547 737	70,0	69,8	127 668 828	72,3	71,7	142 767 999	81,1	80,7
Actionnaires individuels	20 197 852	25 266 928	11,7	13,4	19 482 164	11,0	12,8	25 983 050	14,8	15,5
Auto-détention	657 233	657 233 **	0,4	0,4	1 372 260	0,8	0,7	1 785 074	1,0	0,9
TOTAL	172 564 575	188 440 796	100,0	100,0	176 625 142	100,0	100,0	175 985 303	100,0	100,0

* Incluant 51 581 actions actuellement conservées par Cementia Holding AG, au bénéfice des actionnaires n'ayant pas encore demandé l'attribution de leurs titres Lafarge à la suite de l'offre publique de retrait initiée en 2002 par Lafarge sur les titres de Cementia Holding AG.

** Droits de vote dits théoriques, en Assemblée générale ces actions perdent leur droit de vote.

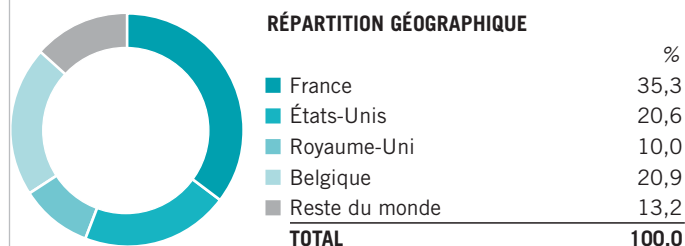


RÉPARTITION PAR TYPE D'ACTIONNAIRE

■ Actionnaires individuels	11,7
■ Auto-détention	0,4
■ Institutionnels français	22,5
■ Institutionnels étrangers	65,4
TOTAL	100,0

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

AU 31 DÉCEMBRE	2007		2006		2005	
	Nombre d'actions détenues	% du capital	Nombre d'actions détenues	% du capital	Nombre d'actions détenues	% du capital
France	60 985 185	35,3	74 412 363	42,1	89 374 877	50,8
États-Unis	35 497 376	20,6	29 843 930	16,9	25 092 666	14,3
Belgique	35 976 260	20,9	29 517 372	16,7	7 548 519	4,3
Royaume-Uni	17 329 794	10,0	18 877 413	10,7	18 343 424	10,4
Reste du monde	22 775 960	13,2	23 974 064	13,6	35 625 817	20,2
TOTAL	172 564 575	100,0	176 625 142	100,0	175 985 303	100,0



Le Groupe Bruxelles Lambert a déclaré qu'il détenait, à la date du 29 février 2008, 34 599 255 actions et droits de vote de Lafarge S.A., soit 20,04 % du capital et 18,38 % des droits de vote.

Au 17 mars 2008, aucun actionnaire autre que Groupe Bruxelles Lambert n'a déclaré avoir franchi seul ou de concert le seuil légal minimum de 5 % du capital ou des droits de vote.

Le 18 janvier 2008, l'Assemblée générale a approuvé, dans le cadre de l'acquisition d'Orascom Cement, une augmentation de capital réservée à NNS Holding Sarl, holding de la famille Sawiris, à hauteur de 22 500 000 actions.

Voir la Section 3.2 (Investissements) pour plus d'informations sur cette opération.

Un pacte d'actionnaire d'une durée de 10 ans a été conclu avec certains membres de la famille Sawiris et NNS Holding Sarl. Ce pacte contient différents engagements visant les actions émises à leur profit au travers de l'augmentation de capital réservée. Il s'agit (i) d'un engagement de conservation de quatre ans suivi d'une période de cession graduelle de trois ans ; (ii) d'un engagement de ne pas acquérir de nouvelles actions Lafarge au-delà de 8,5 % du capital en plus de leur participation existante pendant une période de quatre années, avec une limitation de leur participation globale à 20 % du capital ou tout autre seuil plus élevé qui viendrait à être détenu par un autre actionnaire ; (iii) d'un engagement de ne pas agir de concert avec un tiers s'agissant des actions Lafarge pendant une période de 10 ans ; et (iv) d'un engagement de la Société de proposer la nomination de deux

représentants de la famille Sawiris à son Conseil d'administration.

Par ailleurs, à la connaissance de la Société, 14 actionnaires institutionnels détenaient au 31 décembre 2007 entre 1 % et 4 % du capital de la Société. Ces actionnaires institutionnels se répartissent comme suit : 11 actionnaires entre 1 % et 2 % du capital, deux actionnaires entre 2 % et 3 % du capital et un actionnaire entre 3 % et 4 %.

Toutes les actions de la Société disposent des mêmes droits de vote, à l'exception des actions auto-détenues qui perdent leur droit de vote en Assemblée générale et des actions détenues sous la forme nominative depuis plus de deux ans qui bénéficient de droits de vote doubles.

Voir la Section 8.2 (Statuts).

6 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES





OBSERVATION DU SITE
de la gravière de Sepolno,
en Pologne.

7

Le titre et la Bourse

7

8

9

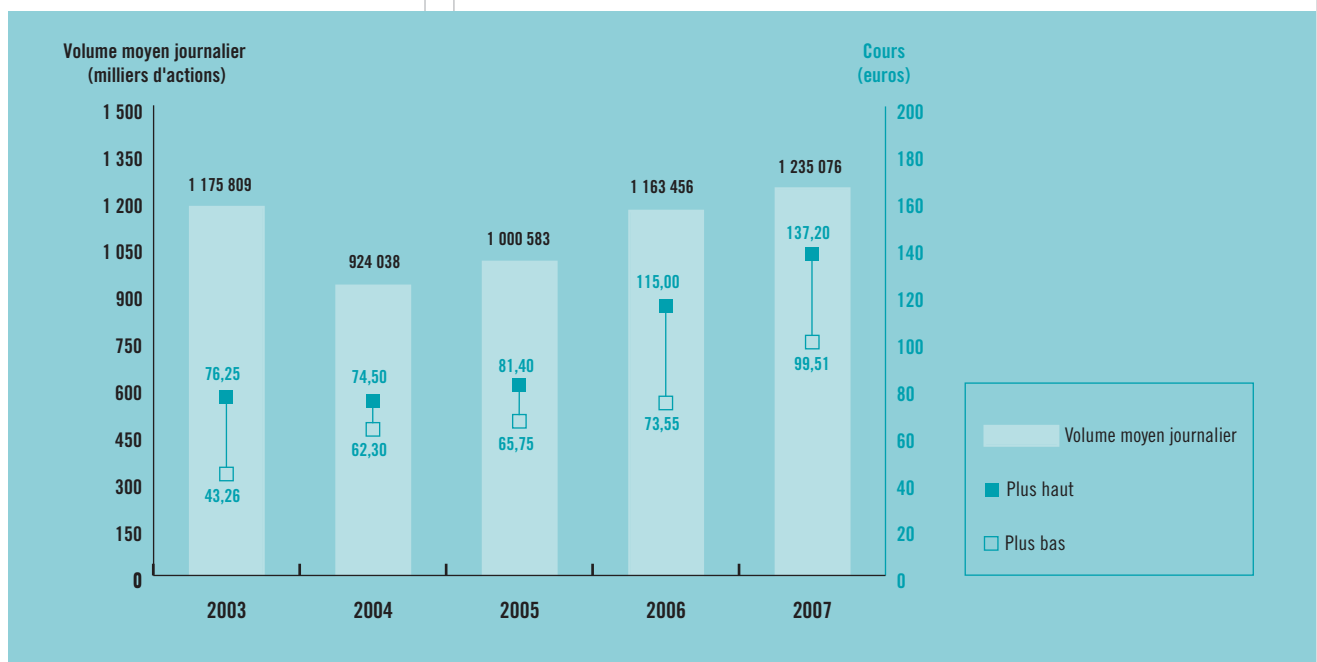
10

F

Les actions de la Société sont cotées sur Euronext Paris, code ISIN FR0000120537, Symbole LG.

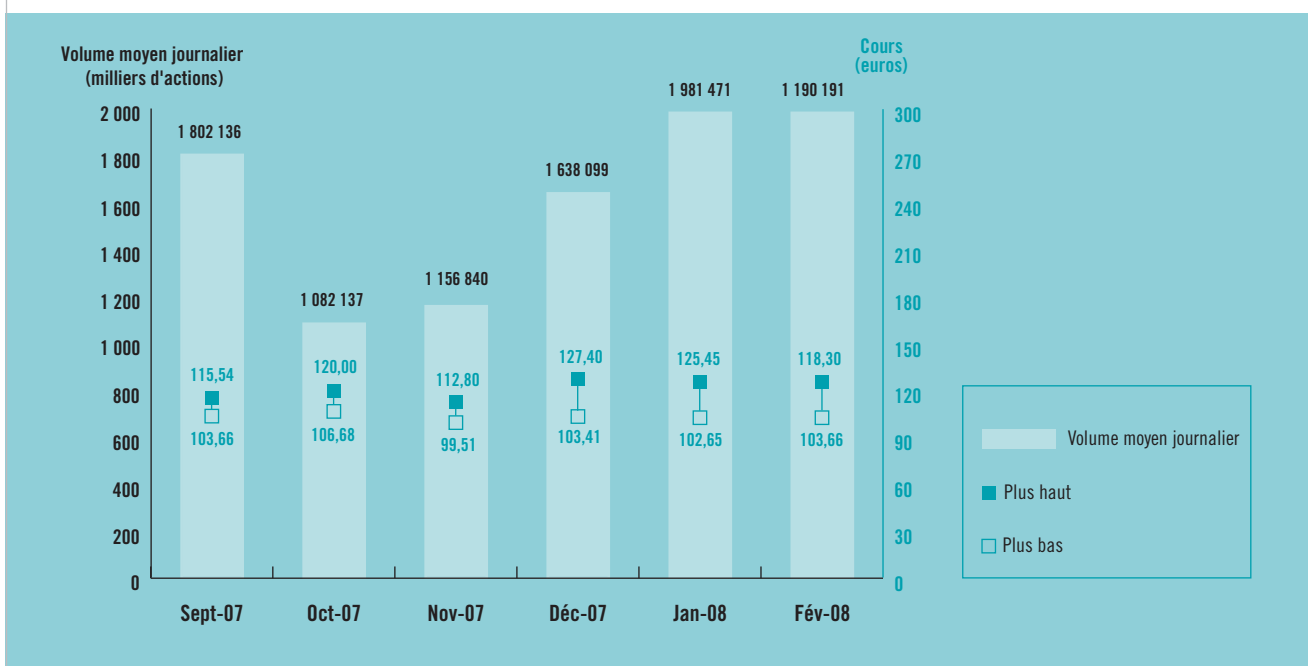
L'action Lafarge figure dans l'indice CAC 40 depuis sa création le 31 décembre 1987 et dans l'indice SBF 250 depuis sa création en décembre 1990. Les tableaux ci-après font apparaître l'évolution du volume des transactions et des cours extrêmes de l'action Lafarge sur Euronext Paris SA :

CINQ DERNIÈRES ANNÉES



Source : Euronext Paris.

SIX DERNIERS MOIS



Source : Euronext Paris.

Le 13 septembre 2007, Lafarge a volontairement demandé le retrait de la cote de ses *American Depository Receipts* ("ADRs") du New York Stock Exchange. Ce retrait est devenu effectif au 24 septembre 2007. Les principales motivations de ce retrait sont le très faible volume de négociations sur ces ADRs dans les cinq dernières années et le fait qu'une cotation distincte sur le New York Stock Exchange ne se justifiait

plus dans le contexte du rapprochement du New York Stock Exchange avec Euronext, où près de 99 % des échanges sur le titre Lafarge ont lieu. Depuis son retrait, le programme d'ADR a été maintenu et les ADRs continuent d'être négociés sur le marché hors cote (programme de niveau 1). Le désengagement de Lafarge auprès de la *Securities and Exchange Commission* est effectif depuis le 8 octobre 2007. Lafarge

a été l'un des tout premiers groupes à se mettre en conformité avec les dispositions de la loi Sarbanes-Oxley sur le contrôle interne et bien que n'étant plus soumis à la réglementation boursière américaine, le Groupe s'est engagé à maintenir un haut niveau de qualité de son contrôle interne et de son information financière.





CHANTIER DE CONSTRUCTION
de la cimenterie de Chilanga,
en Zambie.

8

Informations complémentaires

8.1	CAPITAL SOCIAL	118
	Évolution du capital au cours de l'exercice 2007	118
	Capital potentiel au 31 décembre 2007	118
	Évolution du capital au cours des trois derniers exercices	119
8.2	STATUTS	119
	Objet social (article 2 des statuts)	119
	Conseil d'administration (article 14 des statuts)	119
	Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions	120
8.3	CONTRATS IMPORTANTS	122
8.4	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	123



8.1 Capital social

Au 31 décembre 2007, le capital de Lafarge S.A. s'élève à 690 258 300 euros. Il est divisé en 172 564 575 actions dont la valeur nominale est de quatre euros.

Compte tenu des droits de vote double qui sont conférés aux actions détenues sous la

forme nominative depuis deux ans au moins, pour les calculs des seuils de participations le nombre total de droits de vote à la même date est de 188 440 796.

Évolution du capital au cours de l'exercice 2007

Le capital au 31 décembre 2006 s'élevait à 706 500 568 euros divisé en 176 625 142 actions de quatre euros de nominal chacune.

Depuis le 31 décembre 2006, le capital a été augmenté de 968 838 actions et réduit de 5 029 405 actions par suite des opérations mentionnées ci-dessous :

	Nombre d'actions créées ou annulées	Montant des souscriptions ou des déductions (euros)		
		En capital	En prime d'émission	Total
Exercice d'options de souscription d'actions du 1 ^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2007	968 838	3 875 352,00	72 113 479,36	75 988 831,36
Réduction du capital	(5 029 405)	(20 117 620,00)	(502 307 072,13)	(522 424 692,13)
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2007	(4 060 567)	(16 242 268,00)	(430 193 592,77)	(446 435 860,77)

Capital potentiel au 31 décembre 2007

Le capital au 31 décembre 2007 pourrait être augmenté de 6 502 420 actions nouvelles au maximum par levées d'options de souscription d'actions attribuées au personnel. 3 224 635 de ces options peuvent être

exercées à cette date. Les autres options de souscription, soit 3 277 785 options, ne pourront l'être qu'après l'expiration d'un délai de quatre ans suivant leur attribution.

Il n'existait, au 31 décembre 2007, aucun autre titre ou droit donnant accès directement ou indirectement au capital. L'Assemblée générale du 3 mai 2007

a donné délégation à notre Conseil d'administration pour décider des augmentations de capital par émission d'actions ou de titres donnant accès au capital avec ou sans droit préférentiel de souscription, incorporation de réserves, émission d'options de souscription d'actions, d'actions gratuites ou émissions réservées aux salariés.

Au 31 décembre 2007, notre Conseil disposait des autorisations d'augmentation de capital suivantes sur délégation de l'Assemblée générale du 3 mai 2007.

NATURE DES AUTORISATIONS

	Montant nominal maximal autorisé de l'augmentation de capital (euros)	Date d'échéance	Montant maximal autorisé restant au 31 décembre 2007 (euros)
Autorisation d'émettre des titres de capital et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	200 000 000 *	3 juillet 2009	200 000 000 *
Autorisation d'émettre des titres de capital et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	135 000 000 *	3 juillet 2009	135 000 000 *
Autorisation d'émettre des titres de capital et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société en rémunération d'apports en nature	68 000 000 *	3 juillet 2009	68 000 000 *
Autorisation d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	100 000 000	3 juillet 2009	100 000 000
Autorisation de consentir des options de souscription d'actions et actions gratuites	3 % du capital social au jour de la décision	3 juillet 2009	17 979 809,00 **
Autorisation d'émettre des actions réservées aux salariés du Groupe	14 000 000	3 juillet 2009	14 000 000

* Le plafond de 200 000 000 euros est un plafond global pour les trois autorisations visées.

** Montant calculé sur la base du capital social au 31 décembre 2007.

Dans le cadre de l'acquisition d'Orascom Cement, l'Assemblée générale du 18 janvier 2008 a autorisé une augmentation de capital d'un montant nominal maximal de 90 000 000 d'euros représentant au maximum 22 500 000 actions nouvelles de quatre euros de nominal chacune,

avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des actionnaires fondateurs d'Orascom Construction Industries S.A.E. Ce montant s'impute sur le plafond global de 200 000 000 euros autorisé par l'Assemblée générale du 3 mai 2007, soit un plafond

global résiduel de 110 000 000 euros à compter du 18 janvier 2008.

Voir la Section 3.2 (Investissements) pour plus d'informations sur l'acquisition d'Orascom Cement.

Évolution du capital au cours des trois derniers exercices

	2007	2006	2005
CAPITAL AU DÉBUT DE L'EXERCICE (nombre d'actions)	176 625 142	175 985 303	170 919 078
NOMBRE D'ACTIONS CRÉÉES DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE	968 838	652 047	5 066 225
par paiement du dividende en actions	-	-	3 995 201
par exercice d'options de souscription d'actions	968 838	652 047	494 899
par exercice de bons de souscription d'actions	-	-	-
par augmentation de capital réservée aux salariés	-	-	576 125
par émission d'actions nouvelles	-	-	-
NOMBRE D'ACTIONS ANNULÉES DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE	(5 029 405)	(12 208)	-
NOMBRE MAXIMUM D'ACTIONS FUTURES À CRÉER	6 502 420	6 957 586	6 938 951
par exercice d'options de souscription d'actions	6 502 420	6 957 586	6 938 951
par exercice de bons de souscriptions d'actions	-	-	-
par conversion d'obligations	-	-	-
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE			
a- en euros	690 258 300	706 500 568	703 941 212
b- en actions	172 564 575	176 625 142	175 985 303

8.2 Statuts

Objet social (article 2 des statuts)

La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

1. L'acquisition et la gestion de toutes participations industrielles ou financières relevant notamment :
 - de l'industrie des ciments et autres liants hydrauliques, des matériaux de construction, des produits ou équipements utilisés pour les besoins de l'habitat ;
 - de l'industrie des produits réfractaires ;
 - de l'ingénierie et de la construction d'équipements industriels ;
 - de la bio-industrie et de l'agro-industrie.

2. Les travaux de recherche et la fourniture de services dans l'un quelconque des domaines précités ou dans tous les autres domaines où trouveraient à s'appliquer les compétences de la Société et de ses filiales.
3. Toutes associations ou entreprises, toutes acquisitions de valeurs mobilières, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, agricoles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets précités, ou de nature à assurer le développement du patrimoine social.

Conseil d'administration (article 14 des statuts)

Le Conseil doit être composé au minimum de trois administrateurs et au plus de dix-huit. Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée générale des actionnaires pour une durée de quatre ans. Ils ne doivent pas être âgés de plus de 70 ans et doivent détenir chacun au moins 1 143 actions de la Société. Le mandat de chaque administrateur prend fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle cet administrateur voit son mandat normalement expirer ou atteint l'âge limite de 70 ans.

Le Conseil nomme parmi ses membres un Président qui ne peut être âgé de plus de 65 ans. En cas d'atteinte de l'âge de 65 ans, ses fonctions cessent de plein droit le 31 décembre de l'année au cours de laquelle survient son 65^e anniversaire, à moins que ses fonctions de Président n'aient été renouvelées par le Conseil pour des durées successives d'une année pour autant que son mandat d'administrateur se poursuive également pendant cette période. Dans ce cas, les fonctions du Président doivent cesser définitivement le 31 décembre de l'année au cours de laquelle il atteint l'âge de 67 ans.

Voir le Chapitre 5 (Organes d'administration et de direction, et salariés) pour plus d'informations sur notre Conseil d'administration.

Conventions réglementées

Les conventions intervenant entre la Société et l'un de ses administrateurs sont soumises à autorisation préalable du Conseil d'administration, à moins qu'il s'agisse de conventions portant sur des opérations courantes conclues à des conditions normales. L'administrateur intéressé ne peut prendre part au vote sur l'autorisation sollicitée. La même règle s'applique aux conventions intervenant entre la Société et le Directeur général, les Directeurs généraux délégués et tout actionnaire détenant plus de 10 % des droits de vote ou, s'il s'agit d'une société actionnaire, la société la contrôlant.

Rémunération des administrateurs

L'Assemblée générale a seule compétence pour allouer aux administrateurs, en rémunération de leur activité, une somme fixe annuelle, à titre de jetons de présence. Le Conseil d'administration répartit cette rémunération entre ses membres comme il l'entend.

Voir la Section 5.3 (Rémunération et avantages) pour plus d'informations sur le montant alloué par l'Assemblée générale aux administrateurs de la Société.

Le Conseil peut autoriser le remboursement des frais de voyage et de déplacement ainsi que les dépenses engagées par les administrateurs dans l'intérêt de la Société. Il peut

également allouer des rémunérations exceptionnelles aux administrateurs membres des Comités ou commissions constituées en son sein ou chargés de missions ou de mandats déterminés.

Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions

Affectation et répartition des résultats (article 34 des statuts)

Les produits nets de chaque exercice, déduction faite des frais généraux et autres charges de la Société, y compris tous amortissements et provisions, constituent le bénéfice ou la perte de l'exercice.

Sur le bénéfice ainsi déterminé, diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est tout d'abord prélevé 5 % pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint une somme égale au dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, elle est descendue au-dessous de ce pourcentage.

L'Assemblée procède en même temps à la dotation des autres fonds de réserves imposés par la loi.

Sur le bénéfice effectivement distribuable, comprenant le cas échéant les reports bénéficiaires des exercices antérieurs, l'Assemblée prélève, pour le distribuer aux actionnaires, un premier dividende égal à 5 % du montant libéré et non amorti des actions qu'ils possèdent ; ce dividende n'est pas cumulatif d'un exercice au suivant.

Sur le surplus, l'Assemblée générale prélève les sommes qu'elle juge à propos, soit d'affecter à la constitution de réserves facultatives, soit de reporter à nouveau. Le solde est réparti aux actionnaires à titre de superdividende.

En outre, l'Assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

Les pertes, s'il en existe, sont, après l'approbation des comptes par l'Assemblée générale, inscrites à un compte spécial figurant au bilan pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

Païement des dividendes (article 35 des statuts)

Les statuts prévoient la possibilité pour l'Assemblée générale d'ouvrir aux actionnaires, pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre le paiement en numéraire et le paiement en actions nouvelles de la Société dans les conditions fixées par la loi. La même option peut être ouverte dans le cas de paiement d'acomptes sur dividendes.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur date de mise en paiement sont prescrits et sont reversés à l'État conformément à la loi.

Dividende majoré

Tout actionnaire qui justifie, à la clôture d'un exercice, d'une inscription nominative depuis deux ans au moins et du maintien de celle-ci à la date de mise en paiement du dividende versé au titre dudit exercice, bénéficie d'une majoration du dividende revenant aux actions ainsi inscrites, égale à 10 % du dividende (premier dividende et superdividende) versé aux autres actions, y compris dans le cas de paiement du dividende en actions nouvelles, le dividende ainsi majoré étant, si nécessaire, arrondi au centime inférieur. Le bénéfice du dividende majoré est perdu en cas de conversion des actions au porteur ou de transfert (sauf en cas de transfert par suite de succession ou donation).

De même, tout actionnaire qui justifie, à la clôture d'un exercice, d'une telle inscription depuis deux ans au moins et du maintien de celle-ci à la date de réalisation d'une augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes par distribution d'actions gratuites, bénéficie d'une majoration du nombre d'actions gratuites à lui distribuées égale à 10 %, ce nombre étant arrondi à l'unité inférieure en cas de rompu.

Le nombre d'actions éligibles à ces majorations ne peut excéder, pour un même actionnaire, 0,5 % du capital social à la date de clôture de l'exercice considéré.

En cas de paiement du dividende en actions comme en cas de distribution d'actions gratuites, l'ensemble de ces actions est immédiatement assimilé aux actions antérieurement détenues par l'actionnaire pour le bénéfice du dividende majoré ou la distribution d'actions gratuites. Toutefois, s'il existe des rompus :

- en cas d'option pour le paiement du dividende en actions, l'actionnaire remplissant les conditions légales pourra verser une souste en espèces pour obtenir une action supplémentaire ;
- en cas d'attribution d'actions gratuites, les droits formant rompus du fait de la majoration ne seront pas négociables et les actions correspondantes seront vendues, les sommes provenant de la vente étant allouées aux titulaires de ces droits au plus tard trente jours après la date d'inscription à leur compte du nombre entier d'actions attribuées.

Droit de vote (article 30 des statuts)

À chaque action est attaché un droit de vote. Le droit de vote est exercé par l'usufruitier dans toutes les Assemblées, à moins que l'usufruitier et le nu-propiétaire n'en conviennent autrement et le notifient conjointement à la Société cinq jours avant l'Assemblée (ou tout autre délai fixé par le Conseil).

DROIT DE VOTE DOUBLE

Les actions détenues sous la forme nominative pendant une période de deux ans bénéficient d'un droit de vote double. Conformément à la loi, toute action convertie au porteur ou transférée (sauf en cas de transfert par suite de succession ou donation) perd le droit de vote double. Le droit de vote double fut introduit dans les statuts de la Société il y a plus de 60 ans et s'exerce dans les limites mentionnées ci-dessous.

AJUSTEMENT DES DROITS DE VOTE

Les droits de vote sont exercés en Assemblée sans aucune limitation jusqu'à 5 % du total des droits de vote existants à

la date de l'Assemblée. Au-delà, le nombre de droits est ajusté au *pro rata* de la part du capital représentée en Assemblée, arrondi à l'unité supérieure, de façon à éviter une surreprésentation d'un actionnaire du fait de la faible participation aux Assemblées tout en assurant à chaque actionnaire un pourcentage de voix au moins égal à sa part dans le capital social.

Il est fait masse, le cas échéant, pour chaque actionnaire, des droits de vote dont il dispose directement ou indirectement, ainsi que de ceux que possède un tiers avec qui il agit de concert au sens de la loi.

Le mécanisme d'ajustement des droits de vote ne s'applique pas lorsque le nombre total de droits de vote représentés en Assemblée est supérieur aux deux tiers du nombre total de droits de vote rapporté au capital.

Modification des droits des actionnaires

Les droits des actionnaires peuvent seulement être modifiés en modifiant les statuts de la Société, ce qui nécessite le vote d'une Assemblée générale extraordinaire statuant à la majorité des deux tiers des actions présentes et/ou représentées. L'accord de tous les actionnaires est toutefois requis pour augmenter leurs engagements. De plus, la suppression du droit de vote double nécessite, outre la décision de l'Assemblée générale extraordinaire, la ratification de cette décision par l'Assemblée spéciale des actionnaires bénéficiaires d'un droit de vote double, qui doit approuver cette suppression à la majorité des deux tiers.

Conditions de convocation et d'admission aux Assemblées générales

CONVOCATIONS AUX ASSEMBLÉES (ARTICLES 27 ET 28 DES STATUTS)

Les Assemblées d'actionnaires sont convoquées par le Conseil d'administration ou, à défaut, par les commissaires aux comptes et par toute personne légalement habilitée à cet effet.

Les formes et les délais de la convocation, qui peut être transmise par un moyen électronique de télécommunication, sont

réglés par la loi. L'avis de convocation doit fixer le lieu de la réunion, qui peut être le siège social, ou tout autre lieu, et son ordre du jour.

ADMISSION ET PARTICIPATION AUX ASSEMBLÉES (ARTICLES 29 ET 30 DES STATUTS)

Les Assemblées générales sont composées de tous les actionnaires quel que soit le nombre d'actions qu'ils possèdent, à condition qu'elles soient libérées des versements exigibles.

L'accès de l'Assemblée est ouvert à ses membres ainsi qu'aux mandataires inscrits justifiant de leurs qualités au plus tard le troisième jour ouvré à zéro heure (heure de Paris) précédant l'Assemblée générale par la production notamment d'une attestation de participation. L'immobilisation des titres n'est pas nécessaire pour participer à l'Assemblée générale. Le Conseil d'administration peut, s'il le juge utile, remettre aux actionnaires des cartes d'admission nominatives et personnelles et exiger la production de ces cartes. Toutefois, le Conseil d'administration peut abréger ou supprimer ce délai.

Pour le calcul du quorum et de la majorité dans toute Assemblée générale, sont réputés présents les actionnaires participant à l'Assemblée par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification. Le Conseil d'administration organise, dans les conditions légales et réglementaires, la participation et le vote de ces actionnaires à l'Assemblée en aménageant un site exclusivement consacré à ces fins ; il s'assure, lors de la convocation, de l'efficacité des moyens permettant leur identification et garantissant leur participation effective à l'Assemblée.

Les actionnaires n'ayant pas leur domicile sur le territoire français peuvent se faire représenter par un intermédiaire inscrit dans les conditions légales.

Tout actionnaire peut se faire représenter par un mandataire, à condition que celui-ci soit lui-même actionnaire ou un conjoint même si ce dernier n'est pas actionnaire. Il peut également voter par correspondance selon les modalités fixées par la loi.

Les actionnaires peuvent, dans les conditions fixées par les lois et règlements, adresser leur formule de procuration ou de

vote par correspondance concernant toute Assemblée générale, soit sous forme papier, soit, sur décision du Conseil d'administration publiée dans l'avis de réunion et l'avis de convocation, par des moyens de télécommunication jusqu'à 15 heures, heure de Paris, la veille de l'Assemblée générale, le Conseil d'administration étant habilité à réduire le délai de réception de ces formulaires.

Tout actionnaire satisfaisant aux conditions requises mentionnées ci-dessus pour assister à une Assemblée, peut y accéder et prendre part au vote, le vote par correspondance qu'il aurait émis ou la procuration qu'il aurait donnée devenant caduc.

QUORUM

Dans les Assemblées générales ordinaires et extraordinaires, le quorum est calculé sur l'ensemble des actions ayant droit de vote.

Assemblées ordinaires : l'Assemblée générale ordinaire ne délibère valablement sur première convocation que si les actionnaires présents, réputés présents ou représentés, possèdent au minimum 20 % des actions ayant droit de vote. Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis.

Assemblées extraordinaires : l'Assemblée générale extraordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents, réputés présents ou représentés, possèdent, sur première convocation au minimum 25 % des actions ayant droit de vote et sur deuxième convocation, au minimum 20 % des actions ayant droit de vote. À défaut de quorum, la deuxième Assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux

mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.

MAJORITÉ REQUISE

L'Assemblée ordinaire statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents, réputés présents ou représentés.

L'Assemblée extraordinaire statue à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents, réputés présents ou représentés.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, l'Assemblée statue aux conditions de majorité des Assemblées ordinaires.

Franchissement de seuils statutaires (article 8 des statuts)

Outre l'obligation légale d'information, les statuts prévoient que tout actionnaire agissant seul ou de concert, qui vient à posséder, directement ou indirectement, un nombre d'actions égal ou supérieur à 2 % du nombre total des actions de la Société, doit en informer celle-ci. Cette obligation supplémentaire est gouvernée par les mêmes dispositions que celles qui régissent l'obligation légale ; la déclaration de franchissement de seuil est faite dans le même délai que celui de l'obligation légale par lettre recommandée avec accusé de réception, télécopie ou télex indiquant si les actions sont ou non détenues pour le compte, sous le contrôle ou de concert avec d'autres personnes physiques ou morales.

Elle est renouvelée pour la détention de chaque fraction additionnelle de 1 % du capital sans limitation.

Les déclarations stipulées dans les statuts sont aussi effectuées, dans les mêmes délais et selon les mêmes formes, lorsque la participation en capital devient inférieure aux seuils précédemment déclarés quelle qu'en soit la raison. Elles précisent, en outre, la date du franchissement de seuil (correspondant à celle de la transaction provoquant ce franchissement), le nombre de titres possédés par le déclarant donnant accès à terme au capital.

En cas de non-respect de l'obligation de déclaration des franchissements de seuils statutaires, la sanction légale comportant privation du droit de vote est appliquée, si elle ne l'est d'office, sur simple demande constatée dans le procès-verbal de l'Assemblée générale d'un ou plusieurs actionnaires détenant une fraction du capital ou des droits de vote au moins égale à 1 %. Cette sanction est indépendante de celle qui peut être prononcée par décision judiciaire sur demande du Président, d'un actionnaire ou de l'Autorité des marchés financiers.

Les statuts prévoient également que la Société peut demander à tout moment à l'organisme chargé de la compensation des titres, dans les conditions et selon les modalités légales, l'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme un droit de vote dans les Assemblées d'actionnaires, ainsi que le nombre de titres détenus par chacun d'eux et les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

8.3 Contrats importants

Nous sommes partie à une convention de crédit de 1 850 000 000 euros, datée du 29 octobre 2004 et modifiée le 28 juillet 2005 arrangée par la Royal Bank of Scotland plc., Société Générale, HSBC, Citibank International plc et Calyon. Cette convention de crédit prévoit un crédit renouvelable de 1 850 000 000 euros qui peut être décaissé, soit en euros, soit en toute autre devise éligible. La convention a été conclue pour une durée initiale de cinq ans à compter du 28 juillet 2005. Elle comprend deux options d'extension d'un an chacune, exerçable à la première et la seconde date

anniversaire du 28 juillet 2005, sous réserve de l'accord des banques. Nous avons exercé la première option d'extension d'un an le 5 mai 2006, et la seconde option le 14 mai 2007. La date d'échéance du crédit est reportée au 28 juillet 2012 à hauteur de 1 825 000 000 euros, 25 000 000 euros restant à échéance du 28 juillet 2010.

Dans le cadre de l'acquisition d'Orascom Cement, nous avons conclu une convention de crédit de 7 200 000 000 euros en date du 9 décembre 2007 arrangée par BNP-Paribas, Calyon et Morgan Stanley

Bank International Ltd. Cette ligne de crédit est structurée en plusieurs tranches de montants distincts, avec des maturités allant de un an à cinq ans (1 800 000 000 euros à un an, 2 300 000 000 euros à deux ans et 3 100 000 000 euros à cinq ans, avec une option d'extension d'un an chacune pour les tranches à un an et deux ans).

Voir la Section 4.4 (Trésorerie et Capitaux - Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement) ainsi que la Note 25 - Passifs financiers annexée à nos comptes consolidés pour plus d'informations.

Le 28 novembre 2007 nous avons signé un accord de coopération avec le gouvernement de la province du Yunnan en Chine portant sur la modernisation et la réorganisation de l'industrie des matériaux de construction dans cette province. L'accord concerne en particulier le ciment, le béton prêt à l'emploi, les granulats et le plâtre. Il prévoit la construction d'au moins 10 millions de tonnes de nouvelles capacités cimentières avant 2010 par notre joint-venture Lafarge Shui On Cement, ainsi que de nouvelles usines de plaques de plâtre, de nouvelles centrales à béton et des carrières de

granulats. Lafarge s'est engagé à aider le Gouvernement du Yunnan à accélérer la modernisation de l'industrie cimentière en encourageant la mise en place de politiques d'économies d'énergie, en développant l'utilisation de déchets comme combustibles alternatifs et en mettant au point de nouveaux produits de qualité dans toutes les activités couvertes par l'accord. L'accord représente un investissement total d'environ 600 millions de dollars américains.

Nous avons signé le 5 mars 2008 un accord avec l'équipementier chinois CBMI

Co. Ltd. (filiale de Sinoma Group) pour la construction de six cimenteries clés en main d'ici fin 2010. Cet accord représente un investissement total de plus de 600 millions d'euros.

Les cimenteries visées par cet accord font partie du programme lancé par le Groupe pour la construction de 45 millions de tonnes de nouvelles capacités cimentières entre 2006 et 2010 afin de répondre aux besoins croissants de construction dans les marchés émergents.

8.4 Documents accessibles au public

Pendant la durée de validité du présent rapport, les statuts de la Société, les procès-verbaux des Assemblées générales ainsi que les rapports du Conseil d'administration aux Assemblées, les rapports des commissaires aux comptes, les états financiers de Lafarge

pour les trois derniers exercices et plus généralement tous les documents adressés ou mis à la disposition des actionnaires conformément à la loi peuvent être consultés au siège social, 61, rue des Belles Feuilles, 75116 Paris.

En outre, des informations financières historiques ainsi que l'information réglementée du Groupe sont disponibles sur le site Internet www.lafarge.com.





VISITE DE CONTRÔLE,
à l'intérieur d'un four de
la cimenterie de Westbury
Works, Wiltshire, au
Royaume-Uni.

9 Procédures de contrôle interne

9.1	RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE	126
	1. Organisation générale du contrôle interne	126
	2. Procédures de "contrôle interne financier"	128
9.2	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE	130

9.1 Rapport du Président sur les procédures de contrôle interne

Ce rapport sur les procédures de contrôle interne mises en place par la Société a été établi sous la responsabilité du Président du Conseil d'administration conformément à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Ce rapport a été préparé avec l'appui de la direction du contrôle interne ainsi que de la direction de l'audit interne.

Ce rapport a fait l'objet d'un examen par le Comité des comptes et des questions financières du 12 février 2008 et d'une approbation par le Conseil d'administration lors de sa séance du 13 février 2008.

Compte tenu de la filialisation des différentes activités de la Société, ce rapport couvre l'ensemble des sociétés contrôlées entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Les informations contenues dans ce rapport se décomposent de la façon suivante :

- organisation générale du contrôle interne ;
- procédures de contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable.

Les Sections 5.3 (Rémunérations et avantages) et 5.4 (Fonctionnement du Conseil et des Comités) du rapport annuel font également partie du présent rapport.

Le contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable est dénommé ci-après "contrôle interne financier".

1. Organisation générale du contrôle interne

Référentiel de contrôle interne retenu par le Groupe

Conformément à la définition du COSO Report ⁽¹⁾, référentiel de contrôle interne retenu par le Groupe, le processus de contrôle interne consiste à mettre en place et adapter en permanence des systèmes de management appropriés, ayant pour but de conférer aux administrateurs et aux dirigeants une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les réglementations légales ou internes sont respectées et que les principaux processus de l'entreprise fonctionnent efficacement et de manière efficiente. L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques d'erreurs ou de fraudes. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que les risques d'erreurs ou de fraudes sont totalement éliminés ou maîtrisés.

Environnement de contrôle interne du Groupe

L'environnement de contrôle interne du Groupe s'appuie sur les documents clés du Groupe que sont les principes d'action, les principes d'organisation et le Code de conduite des affaires qui s'imposent à l'ensemble des collaborateurs du Groupe :

- *les principes d'action* du Groupe présentent les engagements du Groupe vis-à-vis des clients, des collaborateurs, des collectivités et des actionnaires, et explicitent ce qu'est le "*Lafarge Way*", la philosophie du management ;
- *les principes d'organisation* définissent les responsabilités des différents niveaux de l'organisation (unités, branches, Groupe), les différents éléments du cycle de management et les principes clés pour l'amélioration de la performance ;
- *le Code de conduite des affaires* définit les règles de conduite dans les domaines suivants : respect de la loi et de la réglementation, prévention des conflits d'intérêt, respect de la personne et de l'environnement, protection des actifs du Groupe, transparence financière, importance du contrôle interne, mise en œuvre des règles de conduite et manquements.

Ces documents sont complétés par des règles et politiques du Groupe qui définissent les orientations pour chacune des principales fonctions. Ces règles prévoient notamment que la mise en œuvre d'un dispositif de contrôle interne robuste est une des responsabilités fondamentales de la direction générale de chaque entité juridique ou opérationnelle.

Démarches d'analyse des risques mises en œuvre dans le Groupe

Le dispositif de contrôle interne s'appuie sur différentes démarches d'analyse des risques :

- *une cartographie des risques* du Groupe qui a été réalisée en 2007 et présentée au Comité des comptes et des questions financières ; les principaux risques ainsi identifiés font l'objet de plans d'action et d'un suivi rapproché ;
- *des revues stratégiques* qui sont régulièrement réalisées par les directions des unités opérationnelles, des branches et du Groupe ;

(1) COSO : *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission*.

- une analyse formalisée des risques relatifs à la fiabilité de l'information financière, à la protection des actifs et à la détection et prévention de la fraude qui a conduit à la définition de contrôles clés permettant de couvrir ces risques. Ces contrôles clés constituent les "standards de contrôle interne" du Groupe ;
- le plan d'audit annuel préparé par l'Audit Groupe et approuvé par le Comité des comptes et des questions financières qui prend en compte ces différentes démarches d'analyse des risques.

Activités de contrôle

Des activités de contrôle sont mises en place à tous les niveaux du Groupe, en application des règles et politiques décrites ci-dessus. Les activités de contrôle relatives aux processus clés ayant une incidence sur la fiabilité de l'information financière du Groupe font l'objet de documentation et de tests détaillés décrits dans la partie 2 ci-après.

Information et communication

Les principaux documents clés du Groupe sont disponibles sur l'intranet du Groupe. Les responsables fonctionnels sont responsables de la diffusion des règles, politiques et procédures applicables dans l'ensemble du Groupe.

La documentation des contrôles et procédures relatifs aux processus clés ayant une incidence sur la fiabilité de l'information financière du Groupe font l'objet de documentation et de tests détaillés décrits dans la partie 2 ci-après.

Pilotage du contrôle interne dans le Groupe

Le pilotage du Contrôle interne est assuré à tous les niveaux du Groupe. Le rôle des principaux acteurs est présenté ci-après.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉS SPÉCIALISÉS

Le Conseil d'administration et ses Comités spécialisés, et en particulier, le Comité des comptes et des questions financières, veillent à la mise en œuvre de la politique de contrôle interne du Groupe.

Voir les Sections 5.1 (Le Conseil d'administration), 5.3 (Rémunération et avantages) et 5.4 (Fonctionnement du Conseil et des Comités).

COMITÉ EXÉCUTIF DU GROUPE

Le Comité Exécutif s'assure de la mise en œuvre effective de la politique de contrôle interne du Groupe, à travers :

- le pilotage et le suivi des travaux de contrôle interne réalisés dans l'ensemble du Groupe, et en particulier le suivi des plans d'action identifiés ;
- la revue de la synthèse annuelle des rapports de l'audit interne.

RESPONSABLES FONCTIONNELS DES BRANCHES ET DU GROUPE

Pour les processus ayant une incidence sur la fiabilité de l'information financière du Groupe, des "responsables fonctionnels", comprenant en particulier la direction financière, ont été désignés au niveau des branches et du Groupe, afin de :

- documenter leurs processus au niveau des branches et du Groupe et vérifier la mise en œuvre effective des "standards de contrôle interne" pour ces processus ;
- définir et mettre à jour les référentiels de contrôle interne pour les unités opérationnelles.

UNITÉS OPÉRATIONNELLES

Conformément à la politique de contrôle interne du Groupe, le contrôle interne relève de la responsabilité directe des directions générales des unités opérationnelles.

Dans chacune des principales unités opérationnelles du Groupe, des "coordinateurs de contrôle interne" sont chargés de l'animation du contrôle interne de l'unité. Leur rôle s'inscrit dans un processus d'amélioration continue du contrôle interne et consiste principalement à accompagner la mise en œuvre des "standards de contrôle interne" du Groupe et à coordonner les travaux sur le "contrôle interne financier" dans leur unité. Leur action est coordonnée par la direction du contrôle interne évoquée ci-après.

DIRECTION DE L'AUDIT GROUPE

Le département d'audit Groupe (38 auditeurs) a pour vocation d'évaluer de manière indépendante la qualité du contrôle interne à tous les niveaux de l'organisation, en fonction du plan d'audit annuel approuvé par le Directeur général du Groupe et par le Comité des comptes et des questions financières.

Des rapports de fin de mission sont adressés aux unités opérationnelles auditées et à leur hiérarchie. Une synthèse annuelle de ces rapports est présentée au Directeur général, ainsi qu'au Comité des comptes et des questions financières, qui entend également les observations éventuelles des commissaires aux comptes du Groupe sur le contrôle interne.

Par ailleurs, des missions de suivi sont organisées afin de vérifier la mise en place des recommandations formulées par l'audit interne.

DIRECTION DU CONTRÔLE INTERNE

Une direction du contrôle interne (10 collaborateurs) a été créée au sein de la direction financière afin de pérenniser les travaux entrepris dans le cadre du projet Sarbanes-Oxley. Cette direction est chargée de l'animation du contrôle interne et du pilotage des travaux sur le "contrôle interne financier" réalisés.

Ce département mène les travaux de définition des standards de contrôle interne évoqués ci-dessus. Il assiste également les unités opérationnelles et les "responsables fonctionnels" dans la mise en œuvre de ces standards et dans la documentation et les tests du "contrôle interne financier" présentée au paragraphe 2 ci-après. Plus généralement, son action s'inscrit dans un objectif d'amélioration continue des processus.

Un Comité opérationnel composé des principaux responsables financiers du Groupe, du Directeur de l'audit interne et présidé par le Directeur général adjoint, Finance suit les travaux sur le "contrôle interne financier".

2. Procédures de "contrôle interne financier"

Processus clés ayant une incidence sur la fiabilité de l'information financière du Groupe

Les processus ayant une incidence sur la production de l'information financière, pour lesquels des contrôles clés ont été définis dans le cadre de l'analyse présentée ci-dessus relèvent des domaines suivants : finance (processus de consolidation, gestion juridique et fiscale...), achats (de l'appel d'offres à la comptabilisation et au paiement des factures), ventes (de la prise de commande à la comptabilisation et à l'encaissement du chiffre d'affaires), informatique (gestion de la sécurité, notamment), paye et gestion des engagements sociaux, gestion des actifs immobilisés corporels et incorporels, gestion des stocks (inventaires physiques, valorisation...) et gestion de la trésorerie et des financements.

Documentation et tests du "contrôle interne financier"

Une démarche approfondie avait permis de procéder à une évaluation du "contrôle interne financier", en application de la section 404 de la loi Sarbanes-Oxley pour les exercices 2005 et 2006 et de conclure à l'efficacité du "contrôle interne financier" pour ces deux exercices.

En 2007, dans le cadre du retrait volontaire du NYSE, il a été décidé de continuer des travaux détaillés, afin de maintenir un niveau élevé de contrôle interne dans le Groupe.

Ces travaux sont menés dans les principales unités opérationnelles, les branches et au niveau du Groupe, sur les contrôles clés participant à la fiabilité de l'information financière et comprennent :

- une description des processus clés ayant une incidence sur la fiabilité de l'information financière du Groupe et présentés ci-dessus ;
- une description détaillée des contrôles clés définis dans les "standards de contrôle interne" du Groupe présentés ci-dessus ;
- des tests permettant de vérifier la mise en œuvre effective de ces contrôles ; le périmètre des contrôles testés est défini en fonction de la taille et du niveau de risque des entités ;
- un processus de certification interne permettant de confirmer la responsabilité du management des unités opérationnelles, des branches et des principaux responsables fonctionnels sur la qualité du contrôle interne et de l'information financière.

Ces travaux s'inscrivent dans un processus d'amélioration continue du contrôle interne et incluent l'élaboration de plans d'action spécifiques, identifiés à la suite des travaux présentés ci-dessus, ainsi que des audits internes et externes. La mise en œuvre de ces plans d'action est suivie par les hiérarchies concernées. Les résultats de ces travaux ont été présentés au Comité des comptes et des questions financières.

Élaboration des informations financières publiées

Des procédures spécifiques sont mises en œuvre dans le cadre de l'élaboration des informations financières publiées, notamment :

- un système informatisé de reporting financier et de consolidation, qui permet d'établir les états financiers du Groupe ;
- un processus formalisé de remontée et d'analyse des autres informations publiées dans les documents annuels du Groupe (Document de Référence).

Ce dispositif est piloté par un Comité d'information, composé des principaux responsables fonctionnels du Groupe, qui vérifie, avant leur communication au Comité des comptes et des questions financières puis au Conseil d'administration, le contenu des communications financières et rapports devant être publiés.

Paris, le 28 mars 2008



Bruno Lafont
Président du Conseil d'administration

9.2 Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil d'administration sur les procédures de contrôle interne

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ LAFARGE, POUR CE QUI CONCERNE LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Lafarge et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la Société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine et Paris—La Défense, le 28 mars 2008

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIÉS

ERNST & YOUNG Audit



Arnaud de Planta



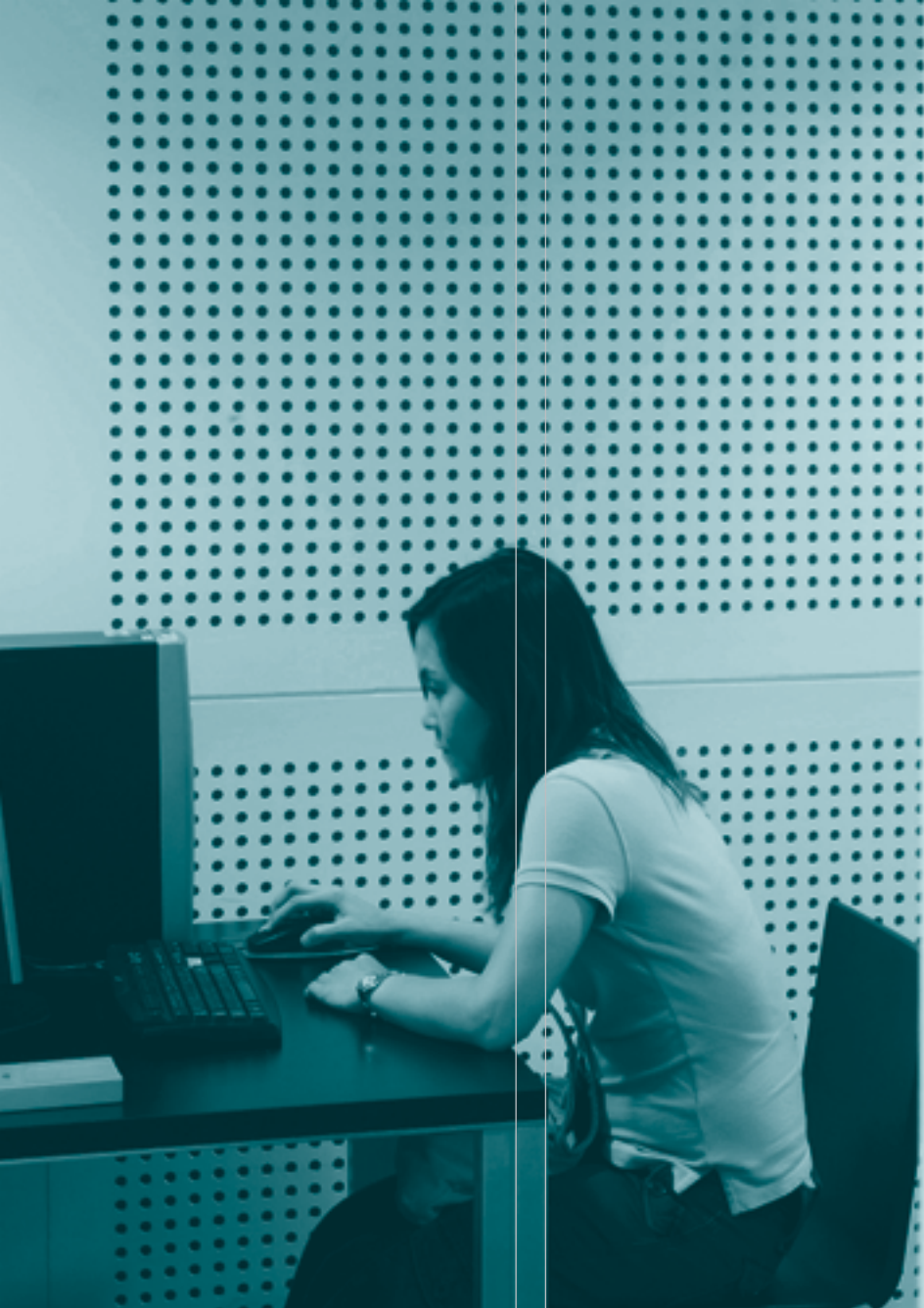
Jean-Paul Picard



Christian Mouillon



Alain Perroux



BIBLIOTHÈQUE TK PARK
de Bangkok, en Thaïlande, une
réalisation SYNIA™ et Pregybel.

10

Le contrôle

10.1	COMMISSAIRES AUX COMPTES	132
	Commissaires aux comptes titulaires	132
	Commissaires aux comptes suppléants	132
10.2	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET MEMBRES DE LEURS RÉSEAUX PRIS EN CHARGE PAR LE GROUPE	133

10.1 Commissaires aux comptes

Commissaires aux comptes titulaires

Deloitte & Associés

185, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine, représenté par Messieurs Jean-Paul Picard et Arnaud de Planta.

Date du premier mandat : 1994.

Expiration du mandat actuel : à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

Commissaires aux comptes suppléants

BEAS

7-9, villa Houssay, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Date du premier mandat : 2000.

Expiration du mandat actuel : à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

Ernst & Young Audit

11, allée de l'Arche, 92400 Courbevoie, représenté par Messieurs Christian Mouillon et Alain Perroux.

Date du premier mandat et mandat actuel : 2006.

Expiration du mandat actuel : à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

Monsieur Stéphane Marie

3-5, rue Scheffer, 75016 Paris.

Date du premier mandat et mandat actuel : 2002.

Expiration du mandat actuel : à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2007.

10.2 Honoraires des commissaires aux comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe

Les honoraires des commissaires aux comptes et membres de leurs réseaux correspondant à des missions permises qui ont été pris en charge par le Groupe au cours des deux derniers exercices sont détaillés ci-dessous :

(millions d'euros)	DELOITTE & ASSOCIÉS				ERNST & YOUNG AUDIT			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
AUDIT								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	8,1	11,4	93 %	80 %	5,7	7,3	80 %	96 %
<i>Lafarge S.A.</i>	2,2	2,6	25 %	18 %	1,6	1,7	22 %	22 %
<i>Filiales intégrées globalement et en proportionnel</i>	5,9	8,8	68 %	62 %	4,1	5,6	58 %	74 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes ⁽¹⁾	0,4	2,1	5 %	14 %	1,2	0,1	17 %	1 %
<i>Lafarge S.A.</i>	0,1	0,6	1 %	4 %	0,7	-	10 %	-
<i>Filiales intégrées globalement et en proportionnel</i>	0,3	1,5	4 %	10 %	0,5	0,1	7 %	1 %
SOUS-TOTAL	8,5	13,5	98 %	94 %	6,9	7,4	97 %	97 %
AUTRES PRESTATIONS								
Fiscal ⁽²⁾	0,2	0,8	2 %	6 %	0,2	0,2	3 %	3 %
Juridique et social ⁽³⁾	-	-	-	-	-	-	-	-
Technologies de l'information ⁽³⁾	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS-TOTAL AUTRES PRESTATIONS	0,2	0,8	2 %	6 %	0,2	0,2	3 %	3 %
TOTAL	8,7	14,3	100 %	100 %	7,1	7,6	100 %	100 %

(1) Les honoraires des commissaires aux comptes relatifs aux missions accessoires correspondent généralement à des services liés étroitement à la réalisation de l'audit ou de la revue des états financiers. Ils incluent des services d'audits d'acquisition, des consultations liées aux normes comptables et de reporting, des services d'attestation non obligatoires, ainsi que la revue des systèmes d'information.

(2) Les honoraires des commissaires aux comptes relatifs à la fiscalité concernent les études liées au respect des fiscalités locales et internationales, y compris la revue des éléments fiscaux relatifs aux comptes sociaux, aux dispositions réglementaires et administratives, ainsi que l'assistance fiscale aux expatriés.

(3) Prestations interdites par la réglementation américaine.





TEST PRODUIT AU LCR.
le Centre de recherche
de Lafarge.

Attestation des personnes responsables

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de Référence sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion du rapport financier annuel défini à la page 239 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Nous avons obtenu des commissaires aux comptes, Deloitte & Associés et Ernst & Young Audit, une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent qu'ils ont procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent Document de Référence ainsi qu'à la lecture de l'ensemble du document.

Paris, le 28 mars 2008



Jean-Jacques Gauthier
Directeur général adjoint, Finance



Bruno Lafont
Président-Directeur général



CONSTRUCTION D'UNE STATION DE BROYAGE
à Puerto Montt, au Chili.

F

États financiers

Comptes consolidés

3

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	3
COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	4
BILAN CONSOLIDÉ	5
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	6
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	8
ÉTAT CONSOLIDÉ DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS	9
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS	10
Note 1 - Description de l'activité	10
Note 2 - Synthèse des principales règles et méthodes comptables	10
Note 3 - Faits marquants	22
Note 4 - Information sectorielle, par secteur d'activité et zone géographique	24
Note 5 - Plus- et moins-values de cession	28
Note 6 - Autres produits et charges d'exploitation	29
Note 7 - Produits et charges financiers	30
Note 8 - Résultats par action	31
Note 9 - Goodwill	32
Note 10 - Immobilisations incorporelles	36
Note 11 - Immobilisations corporelles	38
Note 12 - Participations dans des entreprises associées	40
Note 13 - Participations dans des co-entreprises	41
Note 14 - Autres actifs financiers	42
Note 15 - Stocks et travaux en cours	43
Note 16 - Clients	43
Note 17 - Autres débiteurs	44
Note 18 - Trésorerie et équivalents de trésorerie	44
Note 19 - Capitaux propres part du Groupe	45
Note 20 - Paiements fondés sur des actions	47
Note 21 - Intérêts minoritaires	51
Note 22 - Impôts	52
Note 23 - Régimes de retraite, indemnités de cessation de service et autres avantages postérieurs à l'emploi	56
Note 24 - Provisions	61
Note 25 - Passifs financiers	64
Note 26 - Instruments financiers	67



Note 27 - Autres créditeurs	74
Note 28 - Engagements hors bilan	75
Note 29 - Procédures judiciaires et d'arbitrage	77
Note 30 - Parties liées	78
Note 31 - Charges de personnel et rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction	78
Note 32 - Quotas d'émission de gaz à effet de serre	79
Note 33 - Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie	80
Note 34 - Événements postérieurs à la clôture	80
Note 35 - Liste des principales filiales au 31 décembre 2007	81

Comptes sociaux de Lafarge S.A. 84

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	84
COMPTE DE RÉSULTAT	85
BILAN	86
TABLEAU DE FINANCEMENT	88
ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX	89

Comptes consolidés

Rapport des commissaires aux comptes

Comptes consolidés – Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Lafarge relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la Note 2 "Synthèse des principales règles et méthodes comptables" des notes annexes aux comptes consolidés qui expose le changement de méthode comptable intervenu au 1^{er} janvier 2007 relatif à l'application de l'option proposée par l'amendement à la norme IAS 19, "Avantages du personnel", permettant la comptabilisation de l'ensemble des écarts actuariels relatifs aux régimes à prestations définies au bilan en contrepartie des capitaux propres.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

L'évaluation des goodwill et des immobilisations incorporelles a été effectuée en conformité avec les méthodes du Groupe décrites dans la Note 2 (I) des notes annexes aux comptes consolidés.

Nos travaux ont consisté à examiner la documentation disponible et à apprécier le caractère raisonnable des évaluations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris – La Défense, le 28 mars 2008

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIÉS

ERNST & YOUNG Audit



Arnaud de Planta



Jean-Paul Picard



Christian Mouillon



Alain Perroux

Compte de résultat consolidé

EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE

<i>(millions d'euros, sauf indications contraires)</i>	Notes	2007	2006	2005 *
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES		17 614	16 909	14 490
Coût des biens vendus		(12 700)	(12 385)	(10 585)
Frais administratifs et commerciaux		(1 672)	(1 752)	(1 659)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT PLUS-VALUES DE CESSION, PERTE DE VALEUR SUR ACTIFS, RESTRUCTURATION ET AUTRES		3 242	2 772	2 246
Plus- (moins-) values de cession	(5)	196	28	40
Autres produits (charges) d'exploitation	(6)	(149)	(122)	(105)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		3 289	2 678	2 181
Charges financières	(7)	(652)	(582)	(498)
Produits financiers	(7)	126	97	83
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	(12)	-	30	31
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		2 763	2 223	1 797
Impôts	(22)	(725)	(630)	(470)
Résultat net des activités poursuivies		2 038	1 593	1 327
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession	(3)	118	(4)	97
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		2 156	1 589	1 424
<i>Dont :</i>				
Part du Groupe		1 909	1 372	1 096
Intérêts minoritaires		247	217	328
RÉSULTATS NETS PAR ACTION (euros)				
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE				
Résultat par action de base		11,05	7,86	6,39
Résultat par action dilué		10,91	7,75	6,34
DES ACTIVITÉS POURSUIVIES				
Résultat par action de base	(8)	10,37	7,88	5,82
Résultat par action dilué	(8)	10,24	7,77	5,79
DES ACTIVITÉS CÉDÉES OU EN COURS DE CESSION				
Résultat par action de base	(3)	0,68	(0,02)	0,57
Résultat par action dilué	(3)	0,67	(0,02)	0,55
NOMBRE MOYEN D' ACTIONS (milliers)	(8)	172 718	174 543	171 491

* Les chiffres ont été ajustés des retraitements expliqués dans la Note 3(b) suite à la cession de la branche Toiture décidée en 2006 et réalisée en 2007 et ne correspondent donc pas aux états financiers publiés dans le Rapport Annuel 2005.
Les notes suivantes font partie intégrante des états financiers.

Bilan consolidé

AU 31 DÉCEMBRE

(millions d'euros)	Notes	2007	2006 *	2005 *
ACTIF				
ACTIF NON COURANT		21 490	20 474	20 543
Goodwill	(9)	7 471	7 511	6 646
Immobilisations incorporelles	(10)	472	426	355
Immobilisations corporelles	(11)	11 904	11 183	12 171
Participations dans des entreprises associées	(12)	331	253	376
Autres actifs financiers	(14)	1 096	830	626
Instruments dérivés actifs	(26)	5	70	49
Impôts différés actifs	(22)	211	201	320
ACTIF COURANT		6 818	9 367	7 352
Stocks et travaux en cours	(15)	1 761	1 619	1 857
Clients	(16)	2 515	2 674	2 737
Autres débiteurs	(17)	1 061	1 126	925
Instruments dérivés actifs	(26)	52	60	98
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(18)	1 429	1 155	1 735
Actifs en cours de cession	(3)	-	2 733	-
TOTAL ACTIF	(4)	28 308	29 841	27 895
PASSIF				
Capital	(19)	691	707	704
Primes	(19-20)	6 019	6 420	6 316
Actions propres		(55)	(72)	(98)
Réserves et résultat consolidés		4 411	3 023	2 025
Autres réserves	(19)	36	31	(37)
Écarts de conversion		(104)	205	741
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		10 998	10 314	9 651
Intérêts minoritaires	(21)	1 079	1 380	2 533
CAPITAUX PROPRES		12 077	11 694	12 184
PASSIF NON COURANT		10 720	11 962	9 852
Impôts différés passifs	(22)	695	529	515
Provision avantages du personnel	(23)	724	1 057	1 415
Provisions	(24)	928	935	984
Passifs financiers	(25)	8 347	9 421	6 928
Instruments dérivés passifs	(26)	26	20	10
PASSIF COURANT		5 511	6 185	5 859
Provision avantages du personnel	(23)	79	120	156
Provisions	(24)	201	132	123
Fournisseurs		1 732	1 598	1 675
Autres créditeurs	(27)	1 553	1 668	1 575
Impôts à payer		148	136	165
Passifs financiers	(25)	1 762	1 664	2 077
Instruments dérivés passifs	(26)	36	25	88
Passifs liés aux actifs en cours de cession	(3)	-	842	-
TOTAL PASSIF	(4)	28 308	29 841	27 895

* Les chiffres ont été retraités suite à l'application par le Groupe de l'amendement à la norme IAS 19 – Avantages du Personnel, permettant la comptabilisation de l'ensemble des écarts actuariels relatifs aux régimes à prestations définies au bilan en contrepartie des capitaux propres (cf. Note 2).
Les notes suivantes font partie intégrante des états financiers.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE

(millions d'euros)	Notes	2007	2006	2005 *
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'EXPLOITATION				
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		2 156	1 589	1 424
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS CÉDÉES OU EN COURS DE CESSION		118	(4)	97
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		2 038	1 593	1 327
<i>Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés aux opérations, des impôts et des frais financiers :</i>				
Amortissements des immobilisations	(4)	941	932	849
Pertes de valeur des actifs	(6)	13	23	65
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	(12)	-	(30)	(31)
(Plus-) et moins-values de cession	(5)	(196)	(28)	(40)
(Produits) charges financiers	(7)	526	485	415
Impôts	(22)	725	630	470
Autres, nets		(238)	90	(50)
Variation du besoin en fond de roulement lié aux opérations d'exploitation avant effet des impôts et des frais financiers		(79)	(257)	(334)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS AVANT IMPÔTS ET FRAIS FINANCIERS		3 730	3 438	2 671
Intérêts reçus/payés		(478)	(513)	(429)
Impôts sur les bénéfices payés		(550)	(543)	(491)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		2 702	2 382	1 751
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS CÉDÉES OU EN COURS DE CESSION		(26)	184	135
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'EXPLOITATION		2 676	2 566	1 886
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT				
Investissements industriels	(4)	(2 113)	(1 639)	(1 313)
Acquisitions de titres d'entreprises consolidées ⁽¹⁾		(604)	(3 151)	(383)
Investissement dans les entreprises associées	(12)	(225)	(10)	(10)
Acquisitions d'actifs financiers disponibles à la vente		(228)	(14)	(9)
Cessions d'actifs ⁽²⁾		2 492	180	143
(Augmentation) diminution nette des prêts et autres débiteurs non courants		(10)	(15)	19
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		(688)	(4 649)	(1 553)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT DES ACTIVITÉS CÉDÉES OU EN COURS DE CESSION		(15)	(198)	(131)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		(703)	(4 847)	(1 684)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT				
Augmentations de capital		76	48	301
Part des minoritaires dans les augmentations/(diminutions) de capital des filiales		(23)	148	86
(Acquisitions) cessions en numéraire d'autocontrôle		(505)	26	4
Dividendes versés	(19)	(521)	(447)	(408)
Dividendes versés aux minoritaires des filiales		(131)	(170)	(137)
Augmentation des passifs financiers à plus d'un an		1 279	3 341	2 100
Remboursement des passifs financiers à plus d'un an		(2 239)	(2 213)	(2 017)
Augmentation (Diminution) des passifs financiers à moins d'un an		359	1 148	(81)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		(1 705)	1 881	(152)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES ACTIVITÉS CÉDÉES OU EN COURS DE CESSION		41	15	(33)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		(1 664)	1 896	(185)

EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE

(millions d'euros)	Notes	2007	2006	2005 *
VARIATION DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		309	(386)	17
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie des activités en cours de cession		-	1	-
Incidence des variations des cours des monnaies étrangères sur la trésorerie		(35)	(97)	168
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		1 155	1 735	1 550
Reclassement de trésorerie et équivalents de trésorerie des activités en cours de cession		-	(98)	-
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	(18)	1 429	1 155	1 735
(1) Dont trésorerie des entreprises acquises		10	5	27
(2) Dont trésorerie des entreprises cédées		16	4	1
ANALYSE DE LA VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT				
(Augmentation) / diminution des stocks et travaux en cours		(201)	(146)	(164)
(Augmentation) / diminution des clients et comptes rattachés		126	(238)	(183)
(Augmentation) / diminution des autres débiteurs - hors créances fiscales et frais financiers à recevoir		5	(167)	(76)
Augmentation / (diminution) des fournisseurs et comptes rattachés		131	122	82
Augmentation / (diminution) des autres créditeurs - hors dettes fiscales et frais financiers à payer		(140)	172	7

* Les chiffres ont été ajustés des retraitements expliqués dans la Note 3 (b) suite à la cession de la branche Toiture décidée en 2006 et réalisée en 2007 et ne correspondent donc pas aux états financiers publiés dans le Rapport Annuel 2005.
Les notes suivantes font partie intégrante des états financiers.

Tableau de variation des capitaux propres

	Actions en circulation	Dont Actions propres	Capital	Primes	Actions propres	Réserves et résultat consolidés	Autres réserves	Écarts de conversion *	Capitaux propres - Part du Groupe	Intérêts mino-ritaires	Capitaux propres
	(nombre d'actions)					(millions d'euros)					
SOLDE AU 1^{ER} JANVIER 2005 **	170 919 078	1 834 396	684	6 013	(102)	1 337	(10)	(182)	7 740	2 112	9 852
Actifs financiers disponibles à la vente							42		42		42
Couverture des flux de trésorerie							16		16		16
Gains et pertes actuariels							(65)		(65)	(31)	(96)
Impôts différés et autres variations							(20)		(20)		(20)
Variation des écarts de conversion								923	923	278	1 201
VARIATIONS DE RÉSULTAT RECONNUES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES							(27)	923	896	247	1 143
Résultat net de l'ensemble consolidé						1 096			1 096	328	1 424
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS						1 096	(27)	923	1 992	575	2 567
Dividendes versés						(408)			(408)	(137)	(545)
Augmentation de capital (plan de réinvestissement des dividendes)	3 995 201		16	232					248		248
Augmentation de capital (exercice de stock-options)	494 899		2	20					22		22
Augmentation de capital réservée aux salariés	576 125		2	31					33		33
Paiements fondés sur des actions				20					20		20
Actions propres		(49 322)			4				4		4
Autres mouvements intérêts minoritaires									-	(17)	(17)
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2005 **	175 985 303	1 785 074	704	6 316	(98)	2 025	(37)	741	9 651	2 533	12 184
Actifs financiers disponibles à la vente							145		145		145
Couverture des flux de trésorerie							(38)		(38)		(38)
Gains et pertes actuariels							18		18	27	45
Impôts différés et autres variations						73	(57)		16		16
Variation des écarts de conversion								(536)	(536)	(146)	(682)
VARIATIONS DE RÉSULTAT RECONNUES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES						73	68	(536)	(395)	(119)	(514)
Résultat net de l'ensemble consolidé						1 372			1 372	217	1 589
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS						1 445	68	(536)	977	98	1 075
Dividendes versés						(447)			(447)	(170)	(617)
Augmentation de capital (exercice de stock-options)	639 839		3	45					48		48
Paiements fondés sur des actions				59					59		59
Actions propres		(412 814)			26				26		26
Autres mouvements intérêts minoritaires (cf. Note 21)										(1 081)	(1 081)
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2006 **	176 625 142	1 372 260	707	6 420	(72)	3 023	31	205	10 314	1 380	11 694

	Actions en circulation	Dont Actions propres	Capital	Primes	Actions propres	Réserves et résultat consolidés	Autres réserves	Écarts de conversion *	Capitaux propres - Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres	
	(nombre d'actions)					(millions d'euros)						
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2006 **	176 625 142	1 372 260	707	6 420	(72)	3 023	31	205	10 314	1 380	11 694	
Actifs financiers disponibles à la vente							(29)		(29)		(29)	
Couverture des flux de trésorerie							12		12		12	
Gains et pertes actuariels							19		19	(1)	18	
Impôts différés et autres variations							3		3		3	
Variation des écarts de conversion								(309)	(309)	(45)	(354)	
VARIATIONS DE RÉSULTAT RECONNUES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES							5	(309)	(304)	(46)	(350)	
Résultat net de l'ensemble consolidé						1 909			1 909	247	2 156	
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS						1 909	5	(309)	1 605	201	1 806	
Dividendes versés						(521)			(521)	(159)	(680)	
Augmentation de capital (exercice de stock-options)	968 838		4	72					76		76	
Paiements fondés sur des actions				29					29		29	
Diminution de capital par annulation d'actions	(5 029 405)	(5 029 405)	(20)	(502)	522							
Actions propres		4 314 378			(505)				(505)		(505)	
Autres mouvements intérêts minoritaires (cf. Note 21)										(343)	(343)	
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2007	172 564 575	657 233	691	6 019	(55)	4 411	36	(104)	10 998	1 079	12 077	

* Dont 23 millions d'euros relatifs aux activités en cours de cession au 31 décembre 2006.

** Les chiffres ont été retraités suite à l'application par le Groupe de l'amendement à la norme IAS 19 – Avantages du Personnel, permettant la comptabilisation de l'ensemble des écarts actuariels relatifs aux régimes à prestations définies au bilan en contrepartie des capitaux propres (cf. Note 2).
Les notes suivantes font partie intégrante des états financiers.

État consolidé des produits et charges comptabilisés

	31 DÉCEMBRE		
(millions d'euros)	2007	2006	2005
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	2 156	1 589	1 424
Actifs financiers disponibles à la vente	(29)	145	42
Couverture des flux de trésorerie	12	(38)	16
Gains et pertes actuariels	18	45 *	(96) *
Impôts différés et autres variations	3	16	(20)
Variation des écarts de conversion	(354)	(682)	1 201
VARIATIONS DE RÉSULTAT RECONNUES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	(350)	(514)	1 143
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS	1 806	1 075	2 567
Dont Part du Groupe	1 605	977	1 992
Dont Intérêts minoritaires	201	98	575

* Les chiffres ont été retraités suite à l'application par le Groupe de l'amendement à la norme IAS 19 – Avantages du Personnel, permettant la comptabilisation de l'ensemble des écarts actuariels relatifs aux régimes à prestations définies au bilan en contrepartie des capitaux propres (cf. Note 2).
Les notes suivantes font partie intégrante des états financiers.

Notes annexes aux comptes consolidés

Note 1 - Description de l'activité

Lafarge S.A. est une société anonyme de droit français. Son nom commercial est "Lafarge". La Société a été créée en 1884 sous le nom de "J. et A. Pavin de Lafarge". Les statuts actuels de la Société fixent sa durée jusqu'au 31 décembre 2066, sous réserve d'une nouvelle prorogation. Le siège social est situé au 61, rue des Belles Feuilles, BP 40, 75782 Paris. La Société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 542105572 RCS Paris.

Le Groupe organise ses activités en trois branches : Ciment, Granulats & Béton et Plâtre. La branche Toiture a été cédée le 28 février 2007. Dans le cadre de cette opération, le Groupe conserve une participation de 35 % dans la nouvelle entité (cf. Note 3 (b)).

Les actions Lafarge se négocient sur la Bourse de Paris depuis 1923. Le titre Lafarge fait partie du CAC 40 (et ce depuis l'origine de cet indice) et du SBF 250. Depuis le 24 septembre 2007, les actions Lafarge ne sont plus négociées sur la Bourse de New York ("New York Stock Exchange", "NYSE") sous la forme d'*American Depositary Share* (ADS).

Les termes "Lafarge S.A." et "la société mère", utilisés ci-après, font référence à la société anonyme de droit français (hors filiales consolidées). Les termes "Groupe" ou "Lafarge" font référence à l'ensemble économique composé de la Société Lafarge S.A. et de ses filiales consolidées. Les états financiers sont présentés en euros arrondis au million le plus proche.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 13 février 2008.

Note 2 - Synthèse des principales règles et méthodes comptables

(a) Principes comptables

En application du règlement n° 1606/2002 du Conseil européen adopté le 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe publiés au titre des exercices présentés sont établis conformément aux *International Financial Reporting Standards* ("IFRS") tels qu'adoptés dans l'Union européenne au 31 décembre 2007, identiques à ceux adoptés par l'IASB à cette même date. Les états financiers sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception des éléments suivants :

- les instruments financiers dérivés évalués à la juste valeur ;
- les investissements détenus à des fins de négociation et les actifs financiers détenus en vue de la vente évalués à la juste valeur ;
- les actifs et les passifs faisant l'objet de couverture pour tenir compte des variations des justes valeur des risques couverts, évalués à la juste valeur.

En tant que premier adoptant des IFRS au 1^{er} janvier 2004, le Groupe a appliqué les règles spécifiques relatives à une première adoption, telles que prévues par IFRS 1. Les options retenues dans le cadre de cette transition sont décrites dans les notes suivantes.

Les révisions de normes, nouvelles normes et interprétations suivantes sont d'application obligatoire pour l'exercice 2007 :

- IFRS 7 – Instruments financiers : Informations à fournir ;

- Amendement à IAS 1 – Présentation des états financiers ;
- IFRIC 7 – Application de l'approche du retraitement dans le cadre de la norme IAS 29, Information financière dans les économies hyperinflationnistes ;
- IFRIC 8 – Champ d'application IFRS 2 ;
- IFRIC 9 – Réévaluation des dérivés incorporés ;
- IFRIC 10 – Information financière intermédiaire et pertes de valeur (dépréciation).

Ces nouveaux textes publiés par l'IASB et d'application obligatoire en 2007 n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes du Groupe.

Le Groupe a appliqué au 1^{er} janvier 2007 l'option proposée par l'amendement à la norme IAS 19 – "Avantages du Personnel", permettant la comptabilisation de l'ensemble des écarts actuariels relatifs aux régimes à prestations définies au bilan en contrepartie des capitaux propres. Le Groupe appliquait jusqu'à présent la méthode dite du "corridor" consistant à amortir les écarts actuariels au compte de résultat pour la partie excédant 10 % du montant le plus élevé entre les obligations et la juste valeur des actifs de préfinancement, sur la durée résiduelle de vie active des bénéficiaires.

Le tableau ci-après présente les incidences de ce changement de méthode :

(millions d'euros)	31 DÉCEMBRE 2006			31 DÉCEMBRE 2005		
	Bilan publié	Incidences retraitement norme IAS 19	Bilan retraité	Bilan publié	Incidences retraitement norme IAS 19	Bilan retraité
ACTIF						
ACTIF NON COURANT	20 447	27	20 474	20 543	-	20 543
<i>Dont Goodwill</i>	<i>7 484</i>	<i>27</i>	<i>7 511</i>	<i>6 646</i>	<i>-</i>	<i>6 646</i>
ACTIF COURANT	9 367	-	9 367	7 352	-	7 352
TOTAL ACTIF	29 814	27	29 841	27 895	-	27 895
PASSIF						
Autres réserves	120	(89)	31	70	(107)	(37)
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	10 403	(89)	10 314	9 758	(107)	9 651
Intérêts minoritaires	1 391	(11)	1 380	2 571	(38)	2 533
CAPITAUX PROPRES	11 794	(100)	11 694	12 329	(145)	12 184
PASSIF NON COURANT	11 859	103	11 962	9 707	145	9 852
<i>Dont Impôts différés passifs</i>	<i>577</i>	<i>(48)</i>	<i>529</i>	<i>567</i>	<i>(52)</i>	<i>515</i>
<i>Dont Provision avantages du personnel</i>	<i>906</i>	<i>151</i>	<i>1 057</i>	<i>1 218</i>	<i>197</i>	<i>1 415</i>
PASSIF COURANT	6 161	24	6 185	5 859	-	5 859
<i>Dont Passifs liés aux actifs en cours de cession</i>	<i>818</i>	<i>24</i>	<i>842</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
TOTAL PASSIF	29 814	27	29 841	27 895	-	27 895

Selon la méthode précédente l'amortissement des écarts actuariels aurait été de 12 millions d'euros avant impôt et de 8 millions d'euros après impôts pour l'exercice clos au 31 décembre 2007.

(b) Règles de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le contrôle exclusif est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un autre investisseur sont consolidées par intégration proportionnelle. La quote-part du Groupe dans les résultats, les actifs et les passifs de ces sociétés est comptabilisée dans les états financiers consolidés. Ces sociétés sont nommées "coentreprises" dans les états financiers consolidés.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle, sont comptabilisées par mise en équivalence. Ces sociétés sont nommées "entreprises associées" dans les états financiers consolidés.

L'influence notable est présumée exister si le Groupe détient au moins 20 % des droits de vote des entreprises associées. La participation dans une entreprise associée est initialement comptabilisée au coût. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du

Groupe dans le montant total des profits et pertes comptabilisés par les entreprises associées, après prise en compte d'ajustements de mise en conformité des méthodes comptables avec celles du Groupe, à partir de la date à laquelle l'influence notable est exercée jusqu'à la date à laquelle l'influence notable prend fin. Si la quote-part du Groupe dans les pertes est supérieure à sa participation dans l'entreprise associée, la valeur comptable des titres mis en équivalence (incluant tout investissement à long terme) est ramenée à zéro et le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, à moins que le Groupe ait une obligation de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise.

Les créances, dettes, produits et charges réciproques sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement et dans la limite du pourcentage de détention pour les entreprises en intégration proportionnelle.

Les profits latents résultant de transaction avec les entreprises associées sont éliminés en déduction de l'investissement. Les pertes latentes ne sont éliminées que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'éventuelle dépréciation.

Pour les transactions avec les actionnaires minoritaires, le Groupe applique les mêmes principes et méthodes comptables que pour des transactions avec des tiers externes au Groupe.

(c) Estimations et jugements de la direction

L'établissement des comptes consolidés, conformément aux règles édictées par les IFRS, implique que la direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif et sur les montants portés aux comptes de produits et de charges au cours de l'exercice. Ces estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des amortissements et dépréciations, des engagements de retraite, des impôts différés, de l'évaluation des actifs (corporels, incorporels et des titres de participation).

La comptabilisation de certaines provisions, de certains instruments financiers, et l'information fournie au titre des actifs et des passifs éventuels existant à la date de l'établissement des états financiers consolidés, fait appel au jugement. Les facteurs faisant l'objet de jugement sont détaillés dans les notes correspondantes.

(d) Méthode de conversion des éléments en devises

1) Transactions en devises

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans les monnaies fonctionnelles respectives des entités du Groupe en appliquant le cours de change en vigueur à la date des transactions. À chaque clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère comptabilisés à leur coût historique sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le cours de change à la date de clôture tandis que ceux évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de

change à la date de la transaction. Les écarts de change résultant de ces conversions sont comptabilisés en résultat de la période à l'exception des écarts sur les emprunts en monnaie étrangères qui constituent une couverture d'un investissement net dans une entité étrangère. Ceux-ci sont directement imputés sur les capitaux propres jusqu'à la sortie de l'investissement net.

2) Activités à l'étranger

Les actifs et les passifs y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en utilisant le cours de change à la date de clôture.

Les produits et les charges d'une activité à l'étranger, en dehors des activités à l'étranger dans une économie hyperinflationniste, sont convertis en euros en utilisant le cours de change moyen de la période sauf fluctuations importantes sur la période.

Les différences de conversion qui découlent de ces conversions sont comptabilisées en capitaux propres sur la ligne "Écarts de conversion". Lorsqu'une activité à l'étranger est cédée, pour tout ou partie, la quote-part afférente des écarts comptabilisés en réserve de conversion est transférée en résultat.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 "Première application du référentiel IFRS", le Groupe a choisi de transférer en réserves consolidées les écarts de conversion au 1^{er} janvier 2004, relatifs à la conversion en euros des comptes des filiales ayant une monnaie étrangère comme monnaie de fonctionnement. En conséquence, ceux-ci ne sont pas comptabilisés en résultat lors de la cession ultérieure.

Pour les sociétés opérant dans des pays à forte inflation, les montants figurant au bilan et qui ne sont pas exprimés dans l'unité de mesure en vigueur à la date de clôture sont retraités à l'aide de l'indice des prix le plus approprié. Les charges et produits en monnaie locale sont également indexés mois par mois. Les différences entre les valeurs historiques et les valeurs réévaluées générées par ce traitement sont inscrites au compte de résultat. Le Groupe définit la forte inflation à partir de critères économiques tels que le taux d'inflation et les variations des cours des monnaies étrangères.

Le tableau ci-après présente le taux de change pour les principales devises du Groupe :

TAUX

(euros)	2007		2006		2005	
	Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture
Real brésilien (BRL)	0,3750	0,3817	0,3659	0,3551	0,3288	0,3621
Dollar canadien (CAD)	0,6808	0,6921	0,7021	0,6544	0,6624	0,7286
Peso chilien (CLP)	0,0014	0,0014	0,0015	0,0014	0,0014	0,0016
Yuan chinois (CNY)	0,0960	0,0930	0,0999	0,0973	0,0980	0,1050
Livre égyptienne (EGP)	0,1293	0,1232	0,1388	0,1330	0,1388	0,1477
Livre sterling (GBP)	1,4608	1,3636	1,4667	1,4892	1,4622	1,4592
Dirham marocain (MAD)	0,0889	0,0878	0,0903	0,0895	0,0905	0,0914
Ringgit malais (MYR)	0,2124	0,2054	0,2172	0,2151	0,2121	0,2243
Naira nigérian (NGN)	0,0059	0,0058	0,0063	0,0060	0,0060	0,0065
Peso philippin (PHP)	0,0159	0,0165	0,0155	0,0155	0,0146	0,0159
Zloty polonais (PLN)	0,2643	0,2783	0,2567	0,2610	0,2486	0,2591
Dollar américain (USD)	0,7296	0,6793	0,7964	0,7593	0,8034	0,8477
Bolivar vénézuélien (VEB)	0,0003	0,0003	0,0004	0,0004	0,0004	0,0004
Rand sud-africain (ZAR)	0,1035	0,0997	0,1173	0,1085	0,1263	0,1340

(e) Regroupements d'entreprises, goodwill et immobilisations incorporelles

1) Regroupements d'entreprises

REGROUPEMENTS POSTÉRIEURS AU 1^{ER} JANVIER 2004

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Ainsi, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de la société acquise qui satisfont aux critères IFRS de reconnaissance sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'acquisition, à l'exception des actifs non courants en cours de cession et les passifs liés qui sont comptabilisés à leur juste valeur diminuée des coûts de vente conformément à IFRS 5.

Le coût d'un regroupement d'entreprises correspond :

- à la juste valeur, à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou éventuels et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe, en échange du contrôle de l'entreprise acquise ; et
- au montant des coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises.

La différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition est comptabilisée en goodwill.

Lorsqu'il en résulte une différence négative (goodwill négatif), elle est comptabilisée immédiatement en résultat.

Lorsque le Groupe prend le contrôle d'une entreprise en une seule opération, la part des actifs et des passifs revenant aux minoritaires est également comptabilisée à sa juste valeur.

ACQUISITION COMPLÉMENTAIRE APRÈS LA PRISE DE CONTRÔLE

Les normes IFRS n'apportant pas de précision sur le sujet, le Groupe a choisi d'appliquer le traitement suivant :

- lorsque le Groupe acquiert ultérieurement des actifs et des passifs auprès des minoritaires d'une entité contrôlée, aucun ajustement complémentaire lié à la réévaluation à la juste valeur de ceux-ci n'est comptabilisé ;
- l'écart entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des actifs et passifs acquis est comptabilisé en goodwill.

Lorsqu'un goodwill est déterminé de façon provisoire à la clôture de l'exercice au cours duquel l'acquisition est réalisée, le Groupe comptabilise les ajustements de ces valeurs provisoires dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition. Si les changements entre les valeurs provisoires et les valeurs finales affectent matériellement la présentation des états financiers, l'information comparative présentée pour la période précédant la finalisation des justes valeurs est retraitée comme si les valeurs avaient été finalisées dès la date d'acquisition.

RÈGLES SPÉCIFIQUES À LA PREMIÈRE ADOPTION DES IFRS

Le Groupe n'a pas, conformément à l'option offerte par IFRS 1, révisé les calculs de goodwill effectués lors des acquisitions réalisées avant le 1^{er} janvier 2004.

Pour mémoire depuis le 1^{er} janvier 1989, tous les regroupements d'entreprises avaient été comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition selon les principes comptables applicables en France dans cette période. La principale différence de traitement avec les dispositions de la norme IFRS 3 concernait l'amortissement des goodwill sur la durée d'utilité sans que cette durée puisse excéder 40 ans.

2) Goodwill

Conformément aux dispositions des normes IFRS 3 "Regroupements d'entreprises" et IAS 36 "Dépréciation d'actifs", les goodwill ne sont plus amortis depuis le 1^{er} janvier 2004 mais sont sujets à un test de perte de valeur au minimum une fois par an pour détecter d'éventuelles pertes de valeur (cf Note 2 paragraphe (l) 1) Pertes de valeurs des actifs immobilisés).

3) Immobilisations incorporelles non amortissables comptabilisées lors des regroupements d'entreprises

En normes françaises, des immobilisations incorporelles non amortissables, telles que les positions commerciales, avaient été comptabilisées lors de l'affectation du prix d'acquisition des regroupements d'entreprises réalisés par le Groupe avant le 1^{er} janvier 2004. Les éléments reconnus ne satisfaisant pas les critères de comptabilisation tels que définis par la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles" (notamment les positions commerciales) ont été reclassés en goodwill au 1^{er} janvier 2004.

(f) Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont composés de la valeur hors taxes des biens et services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité après élimination des ventes intra-Groupe.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés (généralement, à la date du transfert de propriété des produits).

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir nette des remises ou rabais commerciaux.

Les coûts de transport et de manutention facturés aux clients sont compris dans les produits des activités ordinaires. Les coûts de transport supportés par le Groupe sont inclus dans le coût des biens vendus.

(g) Résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres

Le Groupe présente un sous-total intitulé "résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres" dans le compte de résultat consolidé. Ce sous-total exclut donc du résultat d'exploitation les éléments dont le montant

et/ou la fréquence sont par nature imprévisibles, telles que les plus-values de cession, les pertes de valeur d'actifs et les charges de restructuration. Même si ces éléments ont été constatés lors d'exercices précédents et qu'ils peuvent l'être à nouveau lors des exercices à venir, les montants constatés historiquement ne sont pas représentatifs de la nature et/ou du montant de ces éventuels éléments à venir. Le Groupe estime donc que le sous-total "résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres" présenté de manière distincte dans le compte de résultat, facilite la compréhension de la performance opérationnelle courante, et permet aux utilisateurs des états financiers de disposer d'éléments utiles dans une approche prévisionnelle des résultats.

Par ailleurs, le résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres est une composante majeure du principal indicateur de rentabilité du Groupe, le retour sur capitaux employés. Ce ratio résulte de la somme du résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres, après impôt et du résultat des sociétés mises en équivalence, rapportée à la moyenne des capitaux employés. Le Groupe utilise cet agrégat en interne pour : a) gérer et évaluer les résultats de ses activités et branches d'activité, b) prendre des décisions d'investissement et d'allocation des ressources, et c) évaluer la performance du personnel d'encadrement. Compte tenu des limites liées à l'utilisation de cet agrégat exposées ci-après, le Groupe restreint l'utilisation de cet agrégat à ces objectifs.

Ce sous-total présenté de manière distincte du résultat d'exploitation n'est pas nécessairement comparable aux indicateurs de même intitulé utilisés par d'autres groupes. En aucun cas, il ne saurait être considéré comme équivalent au résultat d'exploitation du fait que les plus-values de cession, les pertes sur actifs, les restructurations et autres ont un impact sur notre résultat d'exploitation et notre trésorerie. Ainsi, le Groupe présente, dans le compte de résultat consolidé, le résultat d'exploitation qui comprend l'ensemble des éléments ayant un impact sur le résultat opérationnel du Groupe et sa trésorerie.

(h) Produits et charges financiers

Les produits et charges financiers comprennent :

- les charges ou produits d'intérêts sur les emprunts obligataires, la partie dette des instruments hybrides, les autres passifs financiers (y compris dette sur contrat de location financement) et la trésorerie et équivalents de trésorerie ;
- les autres frais payés aux banques sur les opérations financières ;
- les dividendes reçus des participations non consolidées ;
- l'effet de désactualisation des provisions (hors avantages du personnel) ;
- le résultat de change sur opérations financières ;
- les pertes et gains réalisés sur instruments dérivés ;
- les variations de valeur des instruments dérivés détenus à des fins de transaction.

(i) Résultats par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat part du Groupe retraité par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Les actions ordinaires potentielles dilutives comprennent notamment les stock-options et les obligations convertibles en actions émises par le Groupe.

(j) Immobilisations incorporelles

Conformément aux critères établis par la norme IAS 38, un actif est enregistré à l'actif du bilan :

- s'il est identifiable ;
- s'il est contrôlé par l'entreprise du fait d'événements passés ;
- s'il est probable que les avantages économiques futurs liés à l'actif iront au Groupe et qu'il peut être mesuré de manière fiable.

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des éléments amortissables, tels que les logiciels, les droits d'exploitation des carrières et les droits de promotion immobilière.

Les immobilisations incorporelles sont amorties par annuités constantes sur une durée de trois à cinq ans, à l'exception des droits de foretage qui sont amortis sur la durée d'exploitation des carrières au prorata des tonnes extraites et des droits de promotion immobilière qui sont amortis sur la durée des programmes.

La charge d'amortissement est comptabilisée pour partie en "Coûts des biens vendus" et pour partie en "Frais administratifs et commerciaux" en fonction de la nature de l'actif sous-jacent.

Cas particulier des frais de Recherche & Développement

Selon la norme IAS 38 les frais de développement sont immobilisés dès que l'entreprise peut démontrer :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- sa capacité à vendre ou à utiliser l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité des ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour réaliser le projet ;
- sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Le Groupe a pour ambition d'améliorer ses processus de fabrication, de maintenir la qualité de ses produits et de répondre aux besoins présents et futurs de sa clientèle. Pour atteindre ces objectifs, il a instauré un certain nombre de programmes

de Recherche & Développement. Dans le cadre des activités du Groupe, les coûts engagés sont considérés comme des coûts de recherche dans la mesure où ils ne remplissent pas les critères énoncés ci-dessus.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie finie sont comptabilisées à leur coût diminué des amortissements et pertes de valeur.

(k) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Conformément à l'interprétation IFRIC 4 "Déterminer si un accord contient un contrat de location", les accords comportant des transactions qui confèrent le droit d'utiliser un actif ou dont l'exécution dépend de l'utilisation d'un actif spécifique sont analysés afin d'apprécier si de tels accords contiennent un contrat de location et si les dispositions de la norme IAS 17 "Contrats de location" doivent être appliquées.

Conformément à la norme IAS 17, les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'évaluation des contrats de location sont fondés sur :

- le rapport entre la durée d'utilité des actifs loués et leur durée de vie ;
- le total des paiements futurs rapporté à la juste valeur de l'actif financé ;
- l'existence d'un transfert de propriété ;
- l'existence d'une option d'achat favorable ;
- le caractère spécifique de l'actif.

Dans ce cas, lors de la comptabilisation initiale, l'actif loué est comptabilisé pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Après comptabilisation initiale, l'actif est comptabilisé selon la méthode comptable applicable à ce type d'actif.

Tout autre contrat de location est un contrat de location simple. Les actifs loués ne sont pas, dans ce cas, comptabilisés au bilan du Groupe.

Les coûts d'emprunt liés au financement des investissements importants, encourus pendant la période de construction, sont considérés comme un élément du coût d'acquisition.

Les subventions d'investissement sont enregistrées en déduction de la valeur des immobilisations corporelles.

Les valeurs résiduelles sont revues et ajustées, le cas échéant, à chaque clôture.

Les méthodes d'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivantes :

- les terrains de carrières sont amortis en fonction des tonnages extraits pendant l'exercice rapportés à la capacité d'extraction totale estimée de la carrière sur sa durée d'exploitation ;
- les autres terrains ne sont pas amortis ;

- les bâtiments sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité estimée allant de vingt ans jusqu'à cinquante ans pour les bâtiments administratifs ;
- les matériels, équipements et installations sont amortis linéairement sur leur durée de vie estimée allant de huit à trente ans.

Les actifs sont découpés en plusieurs composants, chaque composant ayant une durée d'amortissement spécifique, en ligne avec la durée d'utilité des actifs. Les durées d'utilité sont revues régulièrement et les changements d'estimation sont comptabilisés sur une base prospective.

Le coût de remplacement d'un composant d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cette immobilisation s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et son coût peut être évalué de façon fiable. Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

La charge d'amortissement est comptabilisée pour partie en "Coût des biens vendus" et pour partie en "Frais administratifs et commerciaux" en fonction de la nature de l'actif sous-jacent.

(I) Pertes de valeur des actifs immobilisés

1) Goodwill

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, la valeur des goodwill fait l'objet d'un test de perte de valeur chaque année. Ce test, dont l'objectif est de prendre en compte des éléments ayant pu impacter la valeur recouvrable de ces actifs, est effectué au cours du deuxième semestre de chaque année. La valeur recouvrable est définie comme le plus haut de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité.

Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées par Unité Génératrice de Trésorerie ("UGT"). Une UGT est le plus petit groupe d'actifs générant des flux de trésorerie de manière autonome et correspond au niveau auquel le Groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne. Elle correspond généralement à l'activité d'une des trois branches du Groupe dans un pays donné.

Dans la mise en œuvre des tests de perte de valeur des goodwill, le Groupe combine une approche par multiples de marché (estimation de la juste valeur diminuée du coût de cession) et une approche par les flux de trésorerie estimés (estimation de la valeur d'utilité). Dans l'approche par multiples de marché, le Groupe compare la valeur nette comptable des UGT avec un multiple du résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres, avant amortissement et dépréciation des immobilisations. Dans le cas où il en ressort un risque de perte de valeur pour une UGT, une approche par les flux de trésorerie estimés est mise en œuvre, laquelle consiste à déterminer la juste valeur de l'UGT par actualisation des flux de trésorerie estimés sur une période de 10 ans. Cet horizon permet de refléter les caractéristiques de nos activités dans lesquelles les actifs ont une durée de vie longue et où les évolutions de produits sont lentes. Lorsque la valeur d'utilité de l'UGT se révèle inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de

valeur des goodwill est comptabilisée en "autres produits et charges d'exploitation" afin de ramener la valeur nette comptable des actifs de l'UGT à leur valeur recouvrable, définie comme le plus haut de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité.

Les évaluations effectuées lors des tests de perte de valeur des goodwill sont sensibles aux hypothèses retenues en matière d'évolution des prix de vente et des coûts futurs, de tendances économiques dans le secteur de la construction nationale et internationale, de développement à long terme des marchés en croissance et autres facteurs. Ces évaluations sont également sensibles au taux d'actualisation et de croissance à l'infini retenus, le Groupe retenant pour chaque UGT un taux d'actualisation spécifique par pays basé sur le coût moyen pondéré du capital.

Conformément à la norme IAS 36, les pertes de valeur relatives aux goodwill ne sont pas réversibles.

2) Immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles amortissables

Lorsque des événements ou des situations nouvelles indiquent que la valeur comptable d'un actif est susceptible de ne pas être recouvrable, un test de dépréciation est réalisé. Ce test consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif avec sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est déterminée pour chaque actif pris individuellement, à moins que l'actif considéré ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Le cas échéant, la valeur recouvrable est déterminée pour le groupe d'actifs ou l'Unité Génératrice de Trésorerie auquel l'actif appartient.

La valeur recouvrable est définie comme le montant le plus élevé de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de sa valeur d'utilité, celle-ci étant calculée comme la somme actualisée des flux de trésorerie estimés futurs attendus de l'utilisation des actifs et de leur cession éventuelle. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée en "autres produits et charges d'exploitation".

Lorsqu'une perte de valeur est constatée au niveau d'une Unité Génératrice de Trésorerie elle est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'Unité Génératrice de Trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.

Après dépréciation, la nouvelle valeur de l'actif est amortie prospectivement sur la nouvelle durée de vie résiduelle de l'actif.

Pour les actifs ayant subi une perte de valeur au cours des périodes antérieures, la reprise éventuelle de la perte de valeur est examinée à chaque clôture annuelle. La valeur comptable de l'actif, modifiée en raison de l'augmentation de sa valeur recouvrable, ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette des amortissements) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des exercices antérieurs. La reprise de perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat.

(m) Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont composés de titres de sociétés non consolidées, d'actions de sociétés cotées, de prêts et créances financières à long terme et de positions de trésorerie soumises à restriction.

Les actifs financiers sont analysés et classés en quatre catégories : détenus à des fins de transaction (titres achetés et détenus principalement dans le but de les revendre à court terme), détenus jusqu'à leur échéance (titres donnant droit à des paiements déterminés ou déterminables et à échéance fixée, que le Groupe a la capacité et l'intention expresse de conserver jusqu'à maturité), prêts et placements long terme (actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif) et disponibles à la vente (tous les actifs financiers non classés dans l'une des catégories précédentes). La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La classification est déterminée lors de la comptabilisation initiale.

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont classés comme des titres disponibles à la vente et sont comptabilisés en juste valeur (définie par le cours de Bourse lorsqu'il est disponible). En l'absence d'un marché actif, le Groupe détermine la juste valeur en recourant à des techniques de valorisation. Parmi celles-ci, le Groupe se réfère à des transactions de gré à gré, à d'autres instruments présentant des caractéristiques similaires, à l'analyse de flux de trésorerie actualisés. Les pertes et gains latents, correspondant aux variations de valeurs temporaires de ces actifs, sont enregistrés dans les capitaux propres ("Autres réserves"). Lorsque les titres sont cédés ou dépréciés, les pertes et gains latents cumulés, précédemment enregistrés en capitaux propres, sont alors comptabilisés dans le compte de résultat ("Charges financières" - "Produits financiers").

Une indication objective de perte de valeur d'un actif disponible à la vente comprend notamment une diminution des flux de trésorerie futurs estimés de cet actif financier, des difficultés importantes de l'émetteur, une baisse importante de la rentabilité attendue ou une diminution prolongée de la juste valeur de l'actif financier.

Si une perte de valeur est constatée, alors une dépréciation est comptabilisée.

Les pertes de valeur comptabilisées en résultat sur les actifs disponibles à la vente ne peuvent jamais faire l'objet d'une reprise au compte de résultat.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont classés en actifs non courants, sauf si le Groupe a l'intention de les vendre dans les douze mois suivant la date de clôture.

Les prêts et placements long terme sont évalués au coût amorti suivant la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

Les actifs financiers désignés comme détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti, suivant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les titres détenus à des fins de transaction sont évalués en juste valeur et les pertes et profits latents sont comptabilisés au compte de résultat en produits ou charges financiers. Les actifs de cette catégorie sont classés parmi les actifs courants.

L'ensemble des actifs financiers fait l'objet d'une revue annuelle pour déterminer s'il existe un indice de perte de valeur.

Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de la transaction.

(n) Décomptabilisation des actifs financiers

Les actifs financiers tels que définis par la norme IAS 39 – "Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation" sont décomptabilisés du bilan en tout ou partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs et qu'il transfère substantiellement tous les risques et avantages liés aux actifs.

Pour les créances commerciales, la cession avec recours contre le cédant en cas de défaut de paiement du débiteur (sous forme de dépôt réservé ou de recours direct) ne permet pas la décomptabilisation des créances cédées.

(o) Stocks et travaux en cours

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré et comprend les coûts d'acquisition, de production et de transformation des stocks. Pour les stocks fabriqués et les travaux en cours, le coût comprend une quote-part appropriée de frais généraux fondés sur la capacité normale de production.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

(p) Clients

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, puis ultérieurement évaluées au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation de créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Le montant de la provision représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif initial. Le montant de la perte est comptabilisé au compte de résultat.

(q) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie se décomposent en soldes bancaires, caisse, et placements et équivalents de trésorerie non soumis à des variations significatives de valeur, offrant une grande

liquidité, dont la date d'échéance est généralement inférieure à trois mois.

Les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) autres que celles liées à des réglementations propres à certains pays (contrôle des changes, etc.) sont exclus de la trésorerie et équivalents de trésorerie au bilan et dans le tableau des flux de trésorerie et sont classés en actifs non courants sur la ligne "Autres actifs financiers".

(r) Capital

1) Actions ordinaires

Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires ou d'options sur actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres.

2) Actions d'autocontrôle

Les actions de la société mère qui sont détenues par la société mère ou l'une de ses filiales intégrées sont comptabilisées en réduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement en capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

(s) Passifs financiers et instruments dérivés

1) Évaluation et comptabilisation des passifs financiers

Les emprunts et passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti calculé sur la base du taux d'intérêt effectif.

Les intérêts courus sur emprunt sont présentés sur la ligne "Autres créditeurs" du bilan.

Les passifs financiers couverts par des swaps de taux documentés dans le cadre de relations de couverture de juste valeur sont réévalués au bilan à leur juste valeur au titre du risque couvert (risque lié à la fluctuation des taux d'intérêt). Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat de la période et sont compensées, à hauteur de la part efficace, par les variations symétriques des justes valeurs des swaps adossés.

2) Instruments hybrides

Certains instruments financiers contiennent à la fois une composante de passif financier et une composante de capitaux propres. C'est notamment le cas des emprunts obligataires convertibles en actions. Les différentes composantes de ces instruments sont comptabilisées dans les capitaux propres et dans les passifs financiers pour leurs parts respectives, telles que définies dans la norme IAS 32 "Instruments financiers : Présentation".

La composante classée en passif financier est évaluée en date d'émission. Elle correspond à la valeur des flux futurs de trésorerie

contractuels (incluant les coupons et le remboursement) actualisés au taux de marché (tenant compte du risque de crédit à l'émission) d'un instrument similaire présentant les mêmes conditions (maturité, flux de trésorerie) mais sans option de conversion ou de remboursement en actions.

La composante classée en capitaux propres est évaluée par différence entre le montant de l'émission et la composante passif financier comme définie précédemment.

3) Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Le Groupe détient des instruments financiers dérivés uniquement dans le but de réduire son exposition aux risques de taux d'intérêt, de change et sur matières premières sur ses engagements fermes ou hautement probables.

Des contrats à terme de devises et des swaps de change sont utilisés pour couvrir l'exposition au risque de change.

Le Groupe utilise également des swaps de taux et des options pour gérer son exposition aux risques de taux. L'objectif de ces swaps est de convertir des instruments financiers soit de taux fixe à taux variable, soit de taux variable à taux fixe.

Le Groupe utilise des swaps et des options pour couvrir l'exposition aux risques de matière première.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en juste valeur. La comptabilisation des variations de juste valeur dépend de l'intention d'utilisation de l'instrument dérivé et du classement qui en résulte. Le Groupe désigne ses instruments dérivés conformément aux critères établis par la norme IAS 39 "Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation".

Dans le cas d'une couverture de juste valeur, les variations de valeur du dérivé sont enregistrées dans le résultat de la période, venant ainsi compenser les pertes ou gains latents reconnus sur l'instrument couvert à hauteur de la part efficace.

Dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie, les variations de valeur du dérivé sont enregistrées en capitaux propres pour la part efficace et en résultat de la période pour la part inefficace. Le montant enregistré en capitaux propres est reclassé en résultat lorsque l'élément couvert affecte ce dernier.

Les dérivés incorporés non clairement et étroitement liés aux contrats hôtes sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan. Leurs variations de juste valeur sont comptabilisées dans le résultat de la période.

4) Options de vente consenties à des tiers sur actions de filiales consolidées

Selon les normes IAS 27 et IAS 32, les options de vente consenties aux tiers minoritaires de filiales consolidées globalement doivent être considérées comme un passif financier du Groupe.

Le Groupe enregistre les options de vente consenties aux tiers minoritaires en passif financier pour la juste valeur de l'option, avec pour contrepartie une réduction des intérêts minoritaires. Lorsque

la valeur de l'option excède le montant des intérêts minoritaires, le Groupe comptabilise le solde en goodwill.

La dette est estimée en fonction des prix ou formules définis dans les contrats. Lorsque les formules sont basées sur un multiple de résultat après déduction de la dette, le montant de la dette relative à l'option est estimé en fonction du résultat de la période réalisé par l'entité et de sa dette à la clôture de l'exercice. Les variations de juste valeur de ces instruments sont enregistrées en goodwill.

Aucun impact n'est enregistré en compte de résultat consolidé.

(t) Régimes de retraite, indemnités de cessation de service et autres avantages postérieurs à l'emploi

1) Régimes à cotisations définies

Le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont encourues (dans le "Coût des biens vendus" ou dans les "Frais administratifs et commerciaux", en fonction des bénéficiaires du plan).

2) Régimes à prestations définies

Les estimations des obligations du Groupe au titre des régimes de retraite à prestations définies et des indemnités de cessation de service sont calculées annuellement, conformément à la norme IAS 19 "Avantages du personnel", par des actuaires indépendants en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel.

L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié pour chaque pays où sont situés les engagements. Elle est comptabilisée au prorata des années de service des salariés.

Lorsque les prestations sont préfinancées au travers de fonds externes, les actifs détenus au travers de ces fonds sont évalués à leur juste valeur à la date de clôture de l'exercice.

Pour la grande majorité des plans du Groupe, les changements d'hypothèses actuarielles qui affectent l'évaluation des obligations, ainsi que l'écart entre le rendement attendu à long terme des investissements des fonds de pension et le rendement réellement obtenu sont traités comme des gains et pertes actuariels.

Au compte de résultat sont reportés le coût des services rendus qui constate l'augmentation des obligations liée à l'acquisition d'une année d'ancienneté supplémentaire et la charge d'intérêt sur l'obligation qui traduit la désactualisation des obligations. Le rendement long terme attendu des investissements des fonds de pensions est porté en déduction de ces charges.

L'ensemble de ces effets est comptabilisé dans le résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres (en "Coût des biens vendus" ou en "Frais administratifs et commerciaux", en fonction des bénéficiaires du plan).

Les écarts actuariels résultent des changements d'hypothèses actuarielles retenues d'une année sur l'autre dans l'évaluation des engagements et des actifs de couverture ainsi que des conditions de marché effectivement constatées par rapport à ces hypothèses. Ces écarts sont immédiatement enregistrés dans la période de leur constatation en contrepartie des capitaux propres, le Groupe appliquant l'option proposée par l'amendement IAS 19.

L'effet des modifications de plans sur les obligations des sociétés du Groupe est généralement reconnu au compte de résultat :

- l'année de la modification pour la part correspondant à des droits acquis ;
- sur la durée de vie résiduelle d'acquisition des droits pour la part ne correspondant pas à des droits acquis.

En cas de couverture excédentaire des passifs d'un régime par ses actifs, le Groupe applique les règles de limitation de l'actif pouvant être reconnu telles que définies par la norme IAS 19.

3) Autres avantages postérieurs à l'emploi

Certaines filiales offrent une participation à la couverture médicale complémentaire et d'autres prestations post-emploi à certains de leurs retraités et de leurs proches. Le coût de ces avantages est déterminé par calcul actuariel et comptabilisé en résultat sur la durée de service des salariés (en "Coût des biens vendus" ou en "Frais administratifs et commerciaux", en fonction des bénéficiaires du plan).

RÈGLES SPÉCIFIQUES À LA PREMIÈRE ADOPTION DES IFRS

Le Groupe a choisi, dans le cadre des options ouvertes dans ce domaine par la norme IFRS 1, de reconnaître par capitaux propres au 1^{er} janvier 2004, toute différence existant à cette date entre les passifs et les actifs de préfinancement liés aux différents régimes d'avantages sociaux du Groupe, à l'exception du coût des services passés en étalement ne correspondant pas à des droits acquis par les bénéficiaires. En conséquence, au 1^{er} janvier 2004, dans ses comptes établis en conformité aux IFRS, le Groupe n'avait aucun écart actuariel non comptabilisé relatif aux engagements de retraite.

(u) Provisions

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il existe une obligation légale ou implicite, résultant d'événements passés et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques du Groupe.

1) Provisions pour restructuration

Une provision pour restructuration est comptabilisée quand un plan de restructuration formalisé et détaillé a été approuvé par l'organe compétent, et quand le Groupe a créé, chez les personnes concernées, une attente fondée que ce plan sera mis en œuvre soit en commençant à exécuter le plan soit en leur annonçant ses principales caractéristiques. La provision inclut uniquement les dépenses directement liées au plan comme notamment les indemnités de licenciement, les préretraites, les préavis non effectués et les autres coûts directement liés aux fermetures de sites.

2) Provisions pour réaménagement des sites

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement des terrains de carrières, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en coûts des biens vendus. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation de la carrière en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation du site. La provision évaluée site par site est estimée à partir de la valeur actuelle des coûts attendus des travaux de réaménagement.

3) Provisions pour risque environnemental

Les coûts engagés pour limiter ou prévenir des risques environnementaux et qui engendrent des avantages économiques futurs, tels que l'allongement des durées de vie des immobilisations, l'accroissement de la capacité de production et l'amélioration du niveau de sécurité, sont immobilisés. Lorsque le Groupe estime qu'il a une obligation légale ou implicite liée à un risque environnemental dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources, une provision correspondant aux coûts futurs estimés est comptabilisée sans tenir compte des indemnités d'assurance éventuelles (seules les indemnités d'assurance quasi certaines sont comptabilisées à l'actif du bilan). Lorsque l'effet du passage du temps est non significatif, l'évaluation de ces provisions se fait sur la base des coûts non actualisés.

Les autres coûts environnementaux sont comptabilisés en charges lors de leur réalisation.

(v) Fournisseurs

Les fournisseurs sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et ultérieurement évalués à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

(w) Impôts

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est (i) le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et (ii) tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé et comptabilisé selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : (i) la comptabilisation initiale du goodwill, (ii) la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable et (iii) les différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des coentreprises dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels la différence temporelle correspondante pourra être imputée. Les actifs d'impôts différés sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits dans la proportion où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible. L'impôt supplémentaire qui résulte de la distribution de dividendes est comptabilisé lorsque les dividendes à payer sont comptabilisés au passif.

(x) Paiements fondés sur des actions

Le Groupe réalise régulièrement des opérations d'octroi d'options de souscription ou d'achat d'actions à un prix unitaire convenu et des augmentations de capital réservées aux salariés. Pour la première fois en 2007, le Groupe a également mis en œuvre un plan d'attribution d'actions gratuites.

Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 2 "Paiements fondés sur des actions", le Groupe comptabilise une charge compensatoire pour tous les instruments sur actions propres octroyés à ses salariés.

1) Plans de souscription et d'achat d'actions octroyés aux salariés, plans d'attributions d'actions gratuites et SAR (*Stock Appreciation Rights*)

Lors de l'octroi d'options ou d'actions, le Groupe évalue la juste valeur des instruments octroyés à partir du modèle mathématique Black & Scholes. Toutefois selon que ces instruments sont dénoués par émission d'actions ou remise de numéraire, le mode d'évaluation de la charge est différent.

Si le dénouement de l'instrument est réalisé par émission d'actions Lafarge, alors la valeur des instruments attribués est estimée et figée à la date d'attribution, puis constatée linéairement en compte de résultat sur la durée d'acquisition des droits (en fonction des caractéristiques des instruments) par contrepartie des capitaux propres.

Si le dénouement de l'instrument est réalisé par remise de numéraire (applicable pour les SAR), alors la valeur des instruments attribués est estimée à la date de l'attribution dans un premier temps, puis réestimée à chaque clôture et la charge ajustée en conséquence au prorata des droits acquis à la clôture considérée. La charge est étalée sur la durée d'acquisition des droits (en fonction des caractéristiques des instruments) par contrepartie des provisions non courantes.

Conformément aux dispositions des normes IFRS 1 et IFRS 2, seuls les plans octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 1^{er} janvier 2004 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel.

2) Plans d'épargne salariale

Lorsque le Groupe réalise des opérations d'augmentation de capital réservées aux salariés et dans la mesure où les conditions de l'offre sont différentes des conditions courantes de marché, le Groupe comptabilise une charge compensatoire.

Cette charge est évaluée à la date d'attribution des droits, qui correspond à la date à laquelle le Groupe et les salariés ont une compréhension commune des caractéristiques et conditions de l'accord.

L'évaluation de cette charge tient compte des versements réalisés par l'employeur dans le plan ("abondement"), de l'éventuelle décote accordée sur le prix des actions minorée du coût d'incessibilité généralement supporté par le salarié dans le cadre de ces opérations (les actions étant bloquées).

La charge calculée est comptabilisée en totalité l'année de l'opération si aucune condition d'acquisition des droits n'est prévue, l'opération rémunérant dans ce cas un service passé.

(y) Comptabilisation des quotas d'émission

Dans l'attente d'une position de l'IASB sur la comptabilisation des quotas d'émission négociables dans le cadre de plans de réduction d'émission des gaz à effet de serre, le Groupe applique le traitement suivant :

- les quotas d'émission reçus à titre gratuit dans le cadre des plans nationaux d'allocation ne sont pas enregistrés au bilan (coût nul) ;
- les produits de cession de quotas d'émission sont enregistrés en diminution du coût des biens vendus ;
- les achats de quotas d'émission sur le marché sont enregistrés en coût des biens vendus dès lors qu'ils couvrent des émissions réelles de la période. Ils sont constatés en immobilisations incorporelles s'ils couvrent des émissions à réaliser sur les périodes ultérieures ou si l'intention du Groupe est de les vendre ;
- une provision est comptabilisée (en coûts des biens vendus) si les émissions réelles excèdent les quotas détenus (alloués ou achetés).

Aucun autre impact n'est enregistré au compte de résultat ou au bilan.

(z) Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités cédées ou en cours de cession

Un actif immobilisé ou un groupe d'actifs et de passifs, est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Ces actifs ou groupes d'actifs sont présentés séparément des autres actifs ou groupe d'actifs, sur la ligne "Actifs en cours de cession" du bilan dès lors qu'ils sont matériels. Ces actifs ou groupes d'actifs sont mesurés au plus bas de la valeur comptable ou du prix de cession estimé, net des coûts relatifs à la cession. Les passifs d'un groupe d'actifs détenus en vue de la vente sont présentés sur la ligne "Passifs liés aux actifs en cours de cession" du bilan.

Une activité cédée ou en cours de cession est définie comme un composant de l'entreprise faisant l'objet soit d'une cession, soit d'un classement en actifs détenus en vue de la vente, qui :

- représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe ;
- fait partie d'un plan global de cession d'une activité ou d'une zone géographique significative pour le Groupe ; ou
- est une filiale significative acquise uniquement dans le but de la revente.

Les éléments du résultat et du tableau de flux de trésorerie relatifs à ces activités abandonnées sont isolés dans les états financiers pour toutes les périodes présentées s'ils présentent un caractère matériel. Les éléments bilantiels relatifs aux années antérieures présentées ne sont pas isolés, seuls les éléments de la dernière période précédant celle au cours de laquelle la cession a lieu, sont classés en actifs et passifs en cours de cession.

(aa) Normes et interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur

Nouvelles normes dont l'application anticipée est permise :

Le Groupe a décidé de ne pas appliquer par anticipation les textes suivants, publiés par l'IASB et approuvés par l'Union européenne, dont la date d'application obligatoire est postérieure au 1^{er} janvier 2007 :

- IFRS 8, Secteurs opérationnels (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009) ;
- IFRIC 11 IFRS 2 – Actions propres et transactions intragroupe (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} mars 2007).

Norme dont l'application pourrait avoir une incidence sur la présentation des états financiers du Groupe :

- Norme IAS 1 révisée, Présentation des états financiers (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009) ;
- Norme IFRS 3 révisée, Regroupements d'entreprises (applicable aux regroupements d'entreprises dont la date d'acquisition est sur le premier exercice ouvert à compter du 1^{er} juillet 2009) ;
- Norme IAS 27 révisée, États financiers consolidés et individuels (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2009) ;
- Amendement à IFRS 2, Paiement fondé sur des actions : conditions d'acquisition des droits et annulations (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009).

Amendement et interprétations dont l'application ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les états financiers du Groupe :

- Amendement à IAS 23, Coûts d'emprunts (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009) ;
- IFRIC 12, Concessions (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2008) ;
- IFRIC 13, Programme de fidélisation des clients (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2008) ;
- IFRIC 14 IAS 19 – Limitation de l'actif au titre de prestations ⁽¹⁾ définies, obligations de financement minimum et leur interaction (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2008).

Note 3 - Faits marquants

(a) Acquisition d'Orascom Cement (janvier 2008)

Description de l'opération

Le Conseil d'administration de Lafarge s'est réuni le 9 décembre 2007, et a approuvé l'acquisition de 100 % du capital et des droits de vote d'Orascom Building Materials Holding S.A.E ("Orascom Cement").

Lors de l'Assemblée générale mixte du Groupe Lafarge qui s'est tenue le 18 janvier 2008, les actionnaires de Lafarge ont approuvé l'ensemble des résolutions qui leur étaient soumises. L'objet des résolutions étant notamment de déléguer la compétence au Conseil d'administration aux fins de réaliser une ou plusieurs augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de bénéficiaires dénommés.

Les modalités de l'acquisition d'Orascom Cement, effective le 23 janvier 2008 après obtention notamment de l'approbation de l'augmentation de capital réservée par les actionnaires de Lafarge, sont sans incidence significative sur les états financiers consolidés clos le 31 décembre 2007. La date de prise de contrôle effective le 23 janvier 2008 constituera la date de première consolidation.

Cette acquisition est financée par endettement et par augmentation de capital réservée aux principaux actionnaires fondateurs d'OCI.

Description des activités d'Orascom Cement

Orascom Cement est un leader cimentier des marchés émergents, avec une position de numéro un sur les marchés d'Égypte, d'Algérie, des Émirats arabes unis et d'Irak, et des positions stratégiques dans d'autres marchés en croissance de la région : Arabie Saoudite, Syrie, Turquie. Orascom Cement est également implanté dans plusieurs marchés à fort potentiel d'Afrique et d'Asie : Afrique du Sud, Nigeria, Pakistan et Corée du Nord.

Fin 2007, Orascom Cement disposait de 11 usines récentes ou neuves d'une capacité de production de 31 millions de tonnes.

Coût d'acquisition

Le coût d'acquisition des titres Orascom Cement, déterminé de manière provisoire, est de 8 474,8 millions d'euros et se compose :

- du prix payé aux actionnaires d'Orascom Cement : 5 933,7 millions d'euros (dont 3 487,5 millions en euros et 3 633,1 millions d'USD) ;
- de la juste valeur des 22 500 000 actions nouvelles émises au profit des principaux actionnaires fondateurs d'OCI, déterminée sur la base du cours de l'action Lafarge à la date d'acquisition (cours de clôture de marché : 110,76 euros par action) : 2 492,1 millions d'euros ;
- de coûts provisoires directement attribuables à l'acquisition : 49 millions d'euros.

Ce coût d'acquisition a été déterminé de manière provisoire et pourrait faire l'objet d'ajustements compte tenu des termes du contrat d'acquisition signé entre Lafarge et les actionnaires d'Orascom Cement.

Valeur comptable des actifs et passifs acquis

Orascom Cement n'a pas établi de comptes consolidés à la date d'acquisition. Dans ce contexte et compte tenu du calendrier de l'opération, les valeurs comptables provisoires des actifs et passifs acquis reposent sur les états financiers consolidés d'Orascom Cement au 31 décembre 2007. En effet, compte tenu de la proximité de la date de clôture et de la date d'acquisition, il est considéré que la variation des actifs et passifs acquis entre ces deux dates est non significative.

Les comptes consolidés du nouvel ensemble Orascom Cement clos le 31 décembre 2007 ont été arrêtés par la direction d'OCI et sont établis selon les normes comptables applicables en Égypte.

La valeur comptable des actifs et passifs apportés à la date d'acquisition telle qu'elle nous a été communiquée par le management d'OCI est présentée ci-après. Compte tenu du calendrier d'acquisition et de la date de publication des comptes du groupe OCI au sein duquel Orascom Cement est consolidé, le Groupe n'a à ce stade effectué aucune revue détaillée des comptes consolidés d'Orascom Cement qui permettrait de déterminer la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables du groupe Orascom Cement.

NON AUDITÉ

AU 31 DECEMBRE 2007

*(millions de livres égyptiennes)***ACTIF****ACTIF NON COURANT 19 352***Dont :*

Immobilisations corporelles 10 804

Immobilisations en cours de construction 6 503

ACTIF COURANT 4 348**TOTAL ACTIF 23 700****PASSIF**

Capital 128

Réserve légale 6

Réserves et résultat consolidés 4 454

Ecart de conversion 149

CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE 4 736

Intérêts minoritaires 1 758

CAPITAUX PROPRES 6 494**PASSIF NON COURANT 2 648***Dont :*

Dettes à long-terme 2 237

PASSIF COURANT 14 558*Dont :*

Dettes fournisseurs 10 558

Passifs financiers à moins d'un an 3 906

TOTAL PASSIF 23 700

L'identification et la valorisation des actifs, passifs et passifs éventuels acquis, telles que définis par la norme IFRS 3 "Regroupement d'entreprises", requièrent l'intervention d'experts (internes ou externes), ce qui est en cours de réalisation à ce stade. L'allocation du prix d'acquisition et la détermination de l'écart d'acquisition généré seront finalisées au plus tard dans les 12 mois suivant l'acquisition.

(b) Cession de l'Activité Toiture (février 2007)

Le 28 février 2007, nous avons finalisé la cession de notre Activité Toiture à un fonds d'investissement géré par PAI Partners au prix de 1,9 milliard d'euros en numéraire pour l'acquisition des titres et avec une reprise par l'acquéreur de la dette financière nette et des engagements de retraite qui s'élevaient à 481 millions d'euros au 31 décembre 2006.

Cette activité est présentée en activité en cours de cession dans le bilan consolidé du Groupe au 31 décembre 2006 et dans les

comptes de résultat et tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos au 31 décembre 2006 et 31 décembre 2005.

Pour l'exercice 2007, la plus-value de cession de cette activité de même que son résultat net jusqu'au jour de la cession sont présentés sur la ligne "Résultat net des activités cédées ou en cours de cession" au compte de résultat consolidé.

Nous avons par ailleurs investi 217 millions d'euros aux côtés du fonds d'investissement géré par PAI Partners dans la nouvelle entité tête de groupe de l'Activité Toiture, conservant ainsi une participation de 35 % dans cette entité. Cette participation est consolidée par mise en équivalence.

Au 31 décembre 2007, le résultat net des activités cédées ou en cours de cession se compose des principaux éléments suivants : le résultat net de l'Activité Toiture du 1^{er} janvier au 28 février 2007 soit 9 millions d'euros et 65 % de la plus-value de cession nette d'impôts et des frais directement liés à la cession soit 109 millions d'euros.

Au 31 décembre 2007, la valeur de la participation de 35 % dans la nouvelle entité comptabilisée en mise en équivalence (présentée sur

la ligne "Participations dans des entreprises associées") se monte à 41 millions d'euros. Cela correspond au montant payé (217 millions d'euros) net de 35 % de la plus-value pour la partie conservée et de notre quote-part dans le résultat net de cette entité au titre des

mois de mars à décembre correspondant à une perte de 46 millions d'euros incluant notamment des éléments non récurrents.

Les flux de trésorerie liés à l'Activité Toiture jusqu'à la date de cession sont présentés sur des lignes distinctes du tableau des flux de trésorerie : "Flux nets de trésorerie liés aux opérations

d'exploitation des activités cédées ou en cours de cession", "Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités cédées ou en cours de cession", "Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des activités cédées ou en cours de cession".

Les flux nets de trésorerie attribuables à la branche Toiture sont présentés dans le tableau ci-après :

EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE			
(millions d'euros)	2007	2006	2005
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(26)	184	135
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement	(15)	(198)	(131)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	41	15	(33)
TOTAL DES FLUX NETS DE TRÉSORERIE	-	1	(29)

Note 4 - Information sectorielle, par secteur d'activité et zone géographique

Un secteur d'activité est un sous-ensemble d'une entreprise qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité.

Le Groupe est organisé autour de trois branches d'activités (Ciment, Granulats & Béton, Plâtre) gérées séparément, ayant chacune leurs propres besoins en capitaux et leur propre stratégie marketing. Chaque activité exploite, fabrique et vend des produits spécifiques :

- la branche Ciment produit et vend une large gamme de ciments et de liants hydrauliques adaptés aux besoins du secteur de la construction ;
- la branche Granulats & Béton produit et vend des granulats, du béton prêt à l'emploi, des produits dérivés du béton, et des autres produits et services pour l'activité de revêtement routier ;
- la branche Plâtre produit et vend principalement des doublages et habillages muraux pour les secteurs de la construction à usage commercial et d'habitation.

La direction évalue la performance des activités à partir du résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur

actifs, restructuration et autres et de la quote-part dans le résultat des entreprises associées et des capitaux investis (définis comme la somme des goodwill, des immobilisations incorporelles et corporelles, des participations dans des entreprises associées et du besoin en fonds de roulement).

Le Groupe comprend également des activités résiduelles et des holdings regroupés dans le secteur d'activité "Autres". À partir de 2007 ce secteur inclut également les activités Toiture.

Les principes comptables retenus pour la détermination des résultats des différents secteurs sont identiques à ceux qui sont présentés dans la Note 2 de ce document.

Les ventes et transferts entre les secteurs sont réalisés aux prix de marché.

Dans la mesure où l'information sectorielle primaire du Groupe est l'information par secteur d'activité comme décrit ci-dessus, l'information sectorielle secondaire est présentée par zone géographique et les ventes sont présentées par région ou pays de destination des produits.

(a) Information sectorielle par secteur d'activité

2007 (millions d'euros)	Ciment	Granulats & Béton	Plâtre	Autres	Total
COMPTE DE RÉSULTAT					
Produits des activités ordinaires	10 280	6 597	1 581	16	18 474
Moins : inter-branche	(824)	(11)	(25)	-	(860)
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	9 456	6 586	1 556	16	17 614
Résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres	2 481	721	116	(76)	3 242
Plus- (moins-) values de cession	156	10	-	30	196
Autres produits (charges) d'exploitation	(128)	(38)	(32)	49	(149)
<i>Dont dépréciation de goodwill et autres actifs</i>	<i>(9)</i>	<i>(1)</i>	<i>(1)</i>	<i>(2)</i>	<i>(13)</i>
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 509	693	84	3	3 289
Charges financières					(652)
Produits financiers					126
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	13	14	19	(46)	-
Impôts					(725)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES					2 038
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS CÉDÉES OU EN COURS DE CESSION				118	118
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ					2 156
AUTRES INFORMATIONS					
Dotation aux amortissements des immobilisations	(578)	(258)	(73)	(32)	(941)
Autres produits (charges) sectoriels du résultat d'exploitation sans contrepartie de trésorerie	(22)	(9)	(15)	56	10
Investissements industriels	1 312	541	201	59	2 113
Capitaux investis	15 399	4 798	1 482	403	22 082
BILAN					
Actifs sectoriels	18 094	6 065	1 854	2 027	28 040
<i>Dont participation dans des entreprises associées</i>	<i>115</i>	<i>57</i>	<i>103</i>	<i>56</i>	<i>331</i>
Actifs non alloués *					268
TOTAL ACTIF					28 308
Passifs sectoriels	2 334	1 205	368	1 458	5 365
Passifs non alloués **					22 943
TOTAL PASSIF					28 308

* Impôts différés actifs et instruments dérivés.

** Impôts différés passifs, passifs financiers, instruments dérivés et capitaux propres.

2006 (millions d'euros)	Ciment	Granulats & Béton	Toiture ⁽¹⁾	Plâtre	Autres	Total
COMPTE DE RÉSULTAT						
Produits des activités ordinaires	9 641	6 449		1 632	14	17 736
Moins : inter-branché	(794)	(10)		(22)	(1)	(827)
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	8 847	6 439		1 610	13	16 909
Résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres	2 103	564		198	(93)	2 772
Plus- (moins-) values de cession	7	3		(8)	26	28
Autres produits (charges) d'exploitation	(114)	(12)		(21)	25	(122)
<i>Dont dépréciation de goodwill et autres actifs</i>	<i>(3)</i>	<i>(1)</i>		<i>(19)</i>	-	<i>(23)</i>
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 996	555		169	(42)	2 678
Charges financières						(582)
Produits financiers						97
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	3	11		16		30
Impôts						(630)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES						1 593
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS CÉDÉES OU EN COURS DE CESSION				(4)		(4)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ						1 589
AUTRES INFORMATIONS						
Dotations aux amortissements des immobilisations	(575)	(258)		(69)	(30)	(932)
Autres produits (charges) sectoriels du résultat d'exploitation sans contrepartie de trésorerie	(157)	(35)		(24)	142	(74)
Investissements industriels	931	436		222	50	1 639
Capitaux investis	15 209	4 585		1 433	163	21 390
BILAN						
Actifs sectoriels	17 661	5 295		1 695	2 126	26 777
<i>Dont participation dans des entreprises associées</i>	<i>113</i>	<i>41</i>		<i>92</i>	<i>7</i>	<i>253</i>
Actifs en cours de cession			2 733			2 733
Actifs non alloués *						331
TOTAL ACTIF						29 841
Passifs sectoriels	2 316	1 174		365	1 791	5 646
Passifs liés aux actifs en cours de cession			842			842
Passifs non alloués **						23 353
TOTAL PASSIF						29 841

* Impôts différés actifs et instruments dérivés.

** Impôts différés passifs, passifs financiers, instruments dérivés et capitaux propres.

(1) Activité cédée, cf. Note 3 (b).

2005 (millions d'euros)	Ciment	Granulats & Béton	Toiture ⁽¹⁾	Plâtre	Autres	Total
COMPTE DE RÉSULTAT						
Produits des activités ordinaires	8 314	5 392		1 479	25	15 210
Moins : inter-branche	(690)	(10)		(17)	(3)	(720)
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	7 624	5 382		1 462	22	14 490
Résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres	1 770	398		151	(73)	2 246
Plus- (moins-) values de cession	10	14		3	13	40
Autres produits (charges) d'exploitation	(76)	(6)		(8)	(15)	(105)
<i>Dont dépréciation de goodwill et autres actifs</i>	<i>(53)</i>	<i>(4)</i>		<i>(7)</i>	<i>(1)</i>	<i>(65)</i>
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 704	406		146	(75)	2 181
Charges financières						(498)
Produits financiers						83
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	8	8		15	-	31
Impôts						(470)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES						1 327
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS CÉDÉES OU EN COURS DE CESSION				97		97
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ						1 424
AUTRES INFORMATIONS						
Dotation aux amortissements des immobilisations	(519)	(233)		(71)	(26)	(849)
Autres produits (charges) sectoriels du résultat d'exploitation sans contrepartie de trésorerie	(88)	(11)		4	175	80
Investissements industriels	822	358		101	32	1 313
Capitaux investis	13 982	3 932	2 181	1 267	290	21 652
BILAN						
Actifs sectoriels	16 158	5 353	2 432	1 595	1 890	27 428
<i>Dont participation dans des entreprises associées</i>	<i>115</i>	<i>40</i>	<i>143</i>	<i>71</i>	<i>7</i>	<i>376</i>
Actifs non alloués *						467
TOTAL ACTIF						27 895
Passifs sectoriels	2 091	1 143	670	329	1 860	6 093
Passifs non alloués **						21 802
TOTAL PASSIF						27 895

* Impôts différés actifs et instruments dérivés.

** Impôts différés passifs, passifs financiers, instruments dérivés et capitaux propres.

(1) Activité cédée, cf. Note 3 (b).

(b) Information sectorielle par zone géographique

	2007			2006			2005		
	Produits des activités ordinaires	Investissements industriels	Actifs sectoriels	Produits des activités ordinaires	Investissements industriels	Actifs sectoriels	Produits des activités ordinaires	Investissements industriels	Actifs sectoriels
(millions d'euros)				(a)	(a)		(a)	(a)	
EUROPE OCCIDENTALE	6 285	606	10 872	5 953	501	10 266	5 222	419	11 904
<i>Dont :</i>									
France	2 676	264	3 628	2 524	255	3 047	2 224	185	3 065
Allemagne	230	19	374	224	14	272	207	13	723
Espagne	703	47	994	672	33	1 000	513	36	1 069
Royaume-Uni	1 487	196	2 707	1 387	127	3 100	1 293	129	3 334
AMÉRIQUE DU NORD	4 780	485	7 177	5 116	562	7 296	4 380	431	6 335
<i>Dont :</i>									
États-Unis	2 709	336	5 324	3 216	430	6 192	2 773	319	5 285
Canada	2 071	149	1 853	1 900	132	1 104	1 607	112	1 050
BASSIN MÉDITERRANÉEN	733	122	1 265	807	74	1 240	655	70	1 324
EUROPE CENTRALE ET DE L'EST	1 467	290	1 992	1 014	112	1 552	752	69	1 370
AMÉRIQUE LATINE	876	114	1 502	796	74	1 446	687	100	1 463
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	1 705	217	1 517	1 622	148	1 416	1 381	72	1 372
ASIE	1 768	279	3 715	1 601	168	3 561	1 413	152	3 660
TOTAL	17 614	2 113	28 040	16 909	1 639	26 777	14 490	1 313	27 428

(a) Des activités poursuivies.

Note 5 - Plus- et moins-values de cession

Le poste plus- et moins-values de cession se décompose comme suit :

	EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE		
(millions d'euros)	2007	2006	2005
Plus- (moins-) values de cession de titres de filiales, coentreprises et entreprises associées	169	(5)	25
Plus- (moins-) values de cession d'actifs à long terme	27	33	15
PLUS- (MOINS-) VALUES DE CESSION	196	28	40

Les "Plus-values de cession de titres de filiales, coentreprises et entreprises associées" s'élèvent à 169 millions d'euros, principalement du fait de la cession à Cimentos de Portugal (Cimpor) le 27 février 2007 de nos opérations de ciment, granulats et béton en Anatolie centrale, (Turquie).

Les "Plus-values de cession d'actifs à long terme" s'élèvent à 27 millions d'euros et sont principalement composées de cessions de terrains.

L'effet d'impôts sur plus- et moins-values de cession est précisé dans la Note 22 (a).

Note 6 - Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation sont composés des éléments suivants :

EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE			
(millions d'euros)	2007	2006	2005
Dépréciations de goodwill *	-	(15)	(58)
Dépréciations d'actifs corporels	(13)	(8)	(7)
DÉPRÉCIATIONS D'ACTIFS	(13)	(23)	(65)
Coûts de restructuration **	(81)	(99)	(26)
Litiges	(58)	(27)	(21)
Autres produits d'exploitation	71	73	52
Autres charges d'exploitation	(68)	(46)	(45)
AUTRES PRODUITS (CHARGES) D'EXPLOITATION	(149)	(122)	(105)

* Les dépréciations de goodwill sont détaillées en Note 9 (c).

** Les coûts de restructuration sont détaillés en Note 24 (b).

2007

Les "Autres produits d'exploitation" comprennent un produit à recevoir estimé à 45 millions d'euros au titre des indemnités d'assurances couvrant le sinistre causé par le tsunami du 26 décembre 2004.

Les "Autres charges d'exploitation" comprennent essentiellement une perte de 27 millions d'euros dans nos captives d'assurances liée à la sinistralité exceptionnellement élevée de nos opérations durant l'année.

2006

Les "Autres produits d'exploitation" comprennent un produit de 17 millions d'euros encaissé par l'Amérique du Nord lié à la redistribution aux cimentiers américains et mexicains de surtaxes imposées historiquement sur les importations de ciment mexicain vers les États-Unis d'Amérique. Cette redistribution fait suite à l'accord trouvé entre les deux gouvernements début 2006. Par ailleurs, une indemnité de 43 millions d'euros a été enregistrée en France suite à une décision de justice favorable.

Les "Autres charges d'exploitation" incluent une charge de 29 millions d'euros liée aux stock-options de Lafarge North America Inc. (cf. Note 20) suite au rachat des minoritaires.

2005

Les "Autres produits d'exploitation" comprennent un gain de 42 millions d'euros découlant du remboursement partiel de la pénalité versée en 1999 à l'État grec par Heracles, aux termes d'un jugement de l'Union européenne relatif à une aide de l'État reçue au milieu des années 1980.

L'impact sur l'impôt des autres produits et charges d'exploitation est précisé dans la Note 22 (a).

Note 7 - Produits et charges financiers

L'analyse des produits et charges financiers se présente comme suit :

	EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE		
(millions d'euros)	2007	2006	2005
Charges financières d'intérêt ⁽¹⁾	(603)	(591)	(486)
Charges nettes sur dérivés de taux d'intérêt désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie transférés des autres réserves ⁽²⁾	(2)	(9)	(12)
Gains et pertes de change	(7)	(14)	(5)
Autres charges financières nettes	(40)	32	5
CHARGES FINANCIÈRES	(652)	(582)	(498)
Produits financiers d'intérêt ⁽³⁾	102	78	65
Dividendes reçus	24	19	18
PRODUITS FINANCIERS	126	97	83
PRODUITS (CHARGES) FINANCIERS NETS *	(526)	(485)	(415)
<i>dont produits (charges) d'intérêt nets ⁽¹⁾⁺⁽²⁾⁺⁽³⁾</i>	<i>(503)</i>	<i>(522)</i>	<i>(433)</i>
* dont produits (charges) nets sur dérivés de change, de taux d'intérêt et de matières premières.	6	(2)	-

Les charges financières s'entendent après déduction, pour un montant de 18 millions d'euros en 2007 (13 millions d'euros en 2006, 10 millions d'euros en 2005), d'intérêts capitalisés sur les emprunts destinés au financement des unités de production pendant la période de construction. Le taux d'intérêt utilisé pour la capitalisation est le taux effectif de l'emprunt dédié en cas de financement spécifique ou le taux d'intérêt de la dette du Groupe.

Les autres charges financières nettes incluent en 2006 la plus-value réalisée sur la cession de la participation résiduelle dans Materis (44 millions d'euros).

Les produits (charges) nets sur instruments dérivés incluent les gains et pertes liés à la part inefficace des dérivés désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie et de juste valeur. L'impact de ces gains et pertes est non significatif pour les périodes présentées.

Note 8 - Résultats par action

Le calcul des résultats de base et dilué par action pour les exercices clos les 31 décembre 2007, 2006 et 2005 est présenté ci-dessous :

	EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE		
	2007	2006	2005
NUMÉRATEUR (millions d'euros)			
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES, PART DU GROUPE	1 791	1 375	998
Neutralisation des frais financiers sur OCEANE	-	-	46
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES, PART DU GROUPE RETRAITÉ	1 791	1 375	1 044
DÉNOMINATEUR (milliers d'actions)			
NOMBRE MOYEN D' ACTIONS	172 718	174 543	171 491
Effet dilutif des stock-options	2 256	2 308	590
Effet dilutif de l'emprunt convertible OCEANE	-	-	8 135
NOMBRE TOTAL D' ACTIONS POTENTIELLES DILUTIVES	2 256	2 308	8 725
NOMBRE MOYEN D' ACTIONS - DILUÉ	174 974	176 851	180 216
RÉSULTAT PAR ACTION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES (euros)	10,37	7,88	5,82
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES (euros)	10,24	7,77	5,79

Dans la mesure où leur effet aurait été anti-dilutif, 3 267 milliers de stock-options ont été exclues du calcul du résultat dilué par action de 2005. En 2006 et 2007, aucune stock-option n'a été exclue du calcul du résultat dilué par action.

Note 9 - Goodwill

(a) Analyse de la variation des goodwill

Le tableau ci-dessous détaille l'analyse de la variation des goodwill par secteur d'activité :

(millions d'euros)	Ciment	Granulats & Béton	Toiture *	Plâtre	Autres	Total
GOODWILL AU 1^{ER} JANVIER 2005	4 346	735	682	199	36	5 998
Acquisitions	115	34	1	2	-	152
Cessions	-	(3)	-	(3)	-	(6)
Réaffectation des goodwill provisoires **	(2)	(2)	12	-	-	8
Dépréciation	(51)	-	(7)	(7)	-	(65)
Variation du goodwill lié aux options de vente octroyées aux minoritaires	-	-	-	-	90	90
Écarts de conversion	370	69	17	14	(1)	469
GOODWILL AU 31 DÉCEMBRE 2005	4 778	833	705	205	125	6 646
Montant brut au 1 ^{er} janvier 2006	4 837	833	723	212	125	6 730
Dépréciation cumulée	(59)	-	(18)	(7)	-	(84)
NET AU 1^{ER} JANVIER 2006	4 778	833	705	205	125	6 646
Acquisitions	1 106	640	-	85	(2)	1 829
Cessions	-	-	-	(3)	-	(3)
Réaffectation des goodwill provisoires **	8	4	-	-	-	12
Dépréciation	-	-	-	(15)	-	(15)
Variation du goodwill lié aux options de vente octroyées aux minoritaires	176	-	-	-	(123)	53
Écarts de conversion	(220)	(76)	-	(10)	-	(306)
Reclassement en actifs en cours de cession	-	-	(705)	-	-	(705)
GOODWILL AU 31 DÉCEMBRE 2006	5 848	1 401	-	262	-	7 511
Montant brut au 1 ^{er} janvier 2007	5 906	1 401	-	284	-	7 591
Dépréciation cumulée	(58)	-	-	(22)	-	(80)
NET AU 1^{ER} JANVIER 2007	5 848	1 401	-	262	-	7 511
Acquisitions	198	75	-	-	-	273
Cessions	(58)	(9)	-	-	-	(67)
Réaffectation des goodwill provisoires **	(44)	54	-	-	-	10
Variation du goodwill lié aux options de vente octroyées aux minoritaires	129	-	-	-	-	129
Écarts de conversion	(275)	(99)	-	(11)	-	(385)
GOODWILL AU 31 DÉCEMBRE 2007	5 798	1 422	-	251	-	7 471
Montant brut au 31 décembre 2007	5 858	1 422	-	274	-	7 554
Dépréciation cumulée	(60)	-	-	(23)	-	(83)
NET AU 31 DÉCEMBRE 2007	5 798	1 422	-	251	-	7 471

* Activité cédée (cf. Note (3b)).

** Les goodwill sont constatés à la date d'acquisition sur la base de l'allocation provisoire du prix d'acquisition. Le Groupe ajuste cette allocation provisoire au cours de la période d'allocation (n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition) pour refléter les valeurs finales de certains actifs et passifs comme les actifs industriels, les actifs incorporels, les avantages du personnel, les passifs éventuels et les soldes d'impôt courant et différé.

Au compte de résultat, la dépréciation de goodwill pour les activités poursuivies se présente comme suit :

(millions d'euros)	EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE		
	2007	2006	2005
Dépréciation de goodwill	-	15	58

(b) Acquisitions

Acquisition d'opérations cimentières dans la région du Sichuan (Chine)

En 2007, Lafarge a développé, par l'intermédiaire de Lafarge Shui On Cement, son Activité Ciment en Chine en acquérant 100 % des actions de la société Shuangma Investment qui détient elle-même 56,81 % de la société Sichuan Shuangma Cement (Shuangma Cement), cotée à la Bourse de Shenzhen.

Shuangma Cement possède des usines de ciment et d'autres sites de production liés à l'activité cimentière dans les districts de Mianyang et de Yibin dans la province du Sichuan.

Le coût d'acquisition total des actions de la société Shuangma Investment et de ses filiales, payé par Lafarge à travers Lafarge Shui On Cement, s'est élevé à 18 millions d'euros. Cet investissement a généré la consolidation d'une dette brute complémentaire de 28 millions d'euros.

Le goodwill provisoire résultant de cette transaction s'élève à 1 million d'euros.

Acquisition de Feltes Sand & Gravel et de Mellot aux États-Unis

En mars 2007, Lafarge North America Inc. a acquis la société Feltes Sand & Gravel, située à Chicago, dans l'Illinois, pour un montant total de 66 millions d'euros. Lafarge devient propriétaire de 100 % des actifs de Feltes Mineral Properties LLC, Feltes Mineral Properties II LLC, et de Feltes Development Properties LLC, comprenant notamment une activité d'extraction de sable et de graviers naturels et 20,4 millions de tonnes de réserves prouvées. Le goodwill provisoire résultant de cette transaction s'élève à 30 millions d'euros.

En octobre 2007, Lafarge North America Inc. acquiert le groupe H.B. Mellot Inc.'s Heritage Division, situé à Hagerstown, dans l'état du Maryland, pour un coût total de 38 millions d'euros. Lafarge a acheté 100 % des actifs qui incluent quatre carrières en activité, une carrière inactive représentant 36 millions de tonnes de réserves probables ainsi que trois sociétés de béton prêt à l'emploi. Le goodwill provisoire résultant de cette transaction s'élève à 21 millions d'euros.

Acquisition d'actions auprès des intérêts minoritaires de la société Heracles General Cement

En avril 2007, Lafarge Cementos a acquis un bloc d'environ 18,5 millions d'actions de la société Heracles General Cement auprès de la Banque Nationale de Grèce, accroissant ainsi le pourcentage de détention du Groupe dans cette filiale de 53,17 % à

79,17 %. Cette transaction s'est effectuée au prix de 17,40 euros par action, ce qui représente un coût total de 321,9 millions d'euros.

Nous avons poursuivi nos acquisitions d'actions Heracles au cours de l'année 2007 pour un total cumulé de 417 millions d'euros portant ainsi le pourcentage de détention du Groupe à 86,73 % au 31 décembre 2007.

Le goodwill résultant de ces opérations s'élève à 171 millions d'euros.

Acquisition d'opérations cimentières dans la région du Yunnan (Chine)

En 2006, Lafarge a développé, par l'intermédiaire de Lafarge Shui On Cement, son Activité Ciment en Chine en acquérant 80 % des actions de Yunnan Shui On Construction Materials Investment Holdings Ltd. ("Yunnan JV"). Yunnan JV possède cinq filiales distinctes : Yunnan State Property Cement Honghe Co., Ltd., Yunnan State Property Cement Dongjun Co., Ltd., Yunnan Kaixin Building Materials Industries Co. Ltd., Yunnan State Property Cement Chuxiong Co., Ltd. et Yunnan State Property Cement Kunming Co. Ltd. Le coût d'acquisition total de Yunnan JV et de ses filiales s'élève à 17 millions d'euros. Cet investissement a généré la consolidation d'une dette brute complémentaire de 76 millions d'euros.

Le goodwill résultant de cette transaction s'élève à 12 millions d'euros.

Acquisition d'Activités Granulats en Pologne

En mai et juin 2006, Lafarge Pologne a acquis 100 % des actions de trois sociétés intervenant dans l'exploitation de carrières, pour un montant total de 30 millions d'euros.

Le goodwill résultant de ces transactions s'élèvent à 16 millions d'euros.

Acquisition d'Activités Granulats en Amérique du Nord

En octobre 2006, Lafarge North America Inc. a acquis Western Sand & Gravel Inc., situé à Chicago, pour un montant total de 53 millions d'euros. Le goodwill résultant de cette transaction s'élève à 22 millions d'euros.

En septembre 2006, Lafarge North America Inc. a acquis Sun State Rock & Materials Corporation Inc., situé en Arizona, pour un montant total de 26 millions d'euros. Le goodwill résultant de cette transaction s'élève à 2 millions d'euros.

En janvier 2006, Lafarge North America Inc. a acquis les activités granulats de Rein Schultz & Dahl of Illinois Inc., situé à Chicago,

pour un montant total de 58 millions d'euros. Le goodwill résultant de cette transaction s'élève à 39 millions d'euros.

Acquisition des minoritaires de Lafarge North America Inc.

Le 6 février 2006 le Groupe a annoncé son intention de lancer une offre d'achat en numéraire sur les 46,8 % du capital de Lafarge North America Inc. détenus par les actionnaires minoritaires. L'offre s'est concrétisée le 16 mai 2006. À l'issue de cette opération, le Groupe détient 100 % des actions Lafarge North America Inc.

Les coûts supplémentaires directement attribuables à l'acquisition des intérêts minoritaires de Lafarge North America Inc. ont été intégrés au coût d'acquisition. Il s'agit essentiellement d'honoraires versés dans le cadre de missions juridiques, comptables et bancaires. Le coût d'acquisition net s'élève à environ 2,8 milliards d'euros.

Le goodwill résultant de cette transaction s'élève à 1,6 milliard d'euros.

Lafarge North America Inc. étant préalablement à cette opération consolidée selon la méthode d'intégration globale, la méthode reste inchangée.

Acquisition de Betecna

En décembre 2005, Lafarge Asland a acquis les 50 % d'intérêts non encore détenus dans Betecna, producteur portugais de granulats et de béton, pour un montant total de 41 millions d'euros (hors trésorerie acquise pour un montant de 9 millions d'euros). Betecna était consolidée par intégration proportionnelle en 2004 alors qu'elle est consolidée par intégration globale à fin 2005. Ce changement de méthode de consolidation n'a pas d'effet significatif sur les comptes du Groupe.

Le goodwill résultant de cette transaction s'élève à 14 millions d'euros.

Acquisition de Ritchie Corporation

En novembre 2005, Lafarge North America Inc., a acquis les Activités Granulats & Béton prêt à l'emploi de la société Ritchie Corporation situées à Wichita, au Kansas, pour un montant de 43 millions d'euros.

Le goodwill résultant de cette transaction s'élève à 16 millions d'euros.

Acquisition des opérations cimentières de Shui On ("Shui On")

Le 11 août 2005, le Groupe et Shui On Construction And Materials Limited ("SOCAM") ont signé un accord de partenariat sous la forme d'une coentreprise visant à regrouper leurs opérations cimentières en Chine. SOCAM est un cimentier majeur du Sud-Ouest de la Chine. Le 9 novembre 2005, les deux parties ont constaté la réalisation des conditions qui rendent définitifs leurs accords et la coentreprise, appelée Lafarge Shui On Cement a été établie, détenue à 55 %

par le Groupe. Selon les accords de partenariat, le contrôle de Lafarge Shui On Cement est exercé conjointement par le Groupe et SOCAM ; les décisions stratégiques, financières et opérationnelles liées à l'activité requièrent le consentement des deux parties. En conséquence, la coentreprise est, selon le principe comptable décrit en Note 2 (b) consolidée selon la méthode proportionnelle sur la base du pourcentage de détention du Groupe dans la société (55 %).

La valeur d'apport de Shui On dans la coentreprise Lafarge Shui On Cement s'élève à 137 millions d'euros, soit 75 millions d'euros au niveau du Groupe. Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition a été alloué aux actifs et passifs acquis sur la base des justes valeurs estimées. L'affectation du coût d'acquisition est la suivante :

(millions d'euros)

COÛT D'ACQUISITION	75
Juste valeur des actifs et des passifs acquis	(72)
GOODWILL	3

Acquisition de Cementos Esfera

En juin 2005, Lafarge Asland a acquis 75 % des actions de Cementos Esfera, une station de broyage de ciment située en Espagne pour un montant de 32 millions d'euros (hors trésorerie acquise pour un montant de 2 millions d'euros).

Le goodwill résultant de cette transaction s'élève à 24 millions d'euros.

Acquisition de minoritaires dans nos sociétés asiatiques

En janvier 2005, Lafarge a procédé au rachat des participations minoritaires détenues par le State of Wisconsin Investment Board dans les activités cimentières en Corée du Sud, en Inde et au Japon. Cette transaction comprend :

- l'acquisition de 20,3 % de titres complémentaires de la filiale coréenne Lafarge Halla Cement pour un montant de 88 millions d'euros ;
- l'acquisition de 23,6 % de titres complémentaires de la filiale indienne Lafarge India Private Ltd. pour un montant de 14 millions d'euros ;
- l'acquisition de 43 % de titres complémentaires de la holding Lafarge Japan Holdings qui détient 39,4 % de Lafarge Aso Cement pour un montant de 5 millions d'euros.

Autres acquisitions

Au cours des exercices 2007, 2006 et 2005, le Groupe a réalisé d'autres acquisitions de moindre importance que celles décrites ci-dessus. Le coût global de ces acquisitions représente 65 millions d'euros au 31 décembre 2007, 93 millions d'euros au 31 décembre 2006 et 183 millions d'euros au 31 décembre 2005.

(c) Test de perte de valeur des goodwill

La méthodologie appliquée par le Groupe pour effectuer les tests annuels de perte de valeur des goodwill est décrite en Note 2 (I).

Le montant de goodwill constaté dans les comptes consolidés du Groupe est alloué à des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) telles que définies en Note 2 (I) (correspondant généralement à une activité dans un pays).

Les taux d'actualisation sont des taux après impôt appliqués à des flux de trésorerie après impôt. L'utilisation de ces taux donne des valeurs recouvrables identiques à celles qui seraient obtenues en utilisant des taux avant impôt appliqués à des flux de trésorerie avant impôt, comme requis par IAS 36 – Dépréciations d'actifs.

Les taux d'actualisation et de croissance à l'infini en monnaie forte utilisés pour la valorisation de la principale UGT pour l'approche par les flux de trésorerie ainsi que le montant de goodwill associé sont les suivants :

AU 31 DÉCEMBRE	2007			2006			2005		
Unité Génératrice de Trésorerie	Valeur du goodwill associé (millions d'euros)	Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini	Valeur du goodwill associé (millions d'euros)	Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini	Valeur du goodwill associé (millions d'euros)	Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini
Ciment Royaume-Uni	961	7,7 %	2,0 %	1 055	7,8 %	2,0 %	1 032	6,8 %	2,0 %

Au 31 décembre 2007, les goodwill de ciment Amérique du Nord (1 446 millions d'euros) et de granulats et béton Amérique du Nord (969 millions d'euros) ont été testés sur la base de la méthode

des multiples de marché. Les goodwill alloués aux autres UGT représentent individuellement des montants inférieurs à 10 % de la valeur totale du goodwill.

Les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation des UGT sont comprises dans les intervalles suivants :

	AU 31 DÉCEMBRE		
	2007	2006	2005
Multiple de résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration, et autres et avant prise en compte des dépréciations et des amortissements (approche juste valeur)	8,0 - 11,3	7,8 - 9,4	6,2 - 7,9
Taux d'actualisation (approche valeur d'utilité)	7,7 % - 10,2 %	7,4 % - 9,5 %	6,7 % - 9,9 %
Taux de croissance à l'infini (approche valeur d'utilité)	2,0 % - 2,5 %	2,0 %	1,5 % - 2,0 %

Dans le cadre des tests de dépréciation, les taux d'actualisation et de croissance à l'infini utilisés pour l'évaluation des principales UGT présentant un risque de dépréciation sont les suivants :

AU 31 DÉCEMBRE	2007		2006		2005	
Unité Génératrice de Trésorerie	Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini	Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini	Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini
Ciment Royaume-Uni	7,7 %	2,0 %	7,8 %	2,0 %	6,8 %	2,0 %
Ciment Philippines	10,2 %	2,0 %	9,5 %	2,0 %	9,9 %	2,0 %
Ciment Malaisie	9,2 %	2,0 %	8,5 %	2,0 %	7,8 %	2,0 %

Au 31 décembre 2007, la sensibilité des valeurs recouvrables à une modification d'un point du taux d'actualisation ou de croissance à l'infini est la suivante :

Unité Génératrice de Trésorerie (millions d'euros)	Écart entre la valeur recouvrable et la valeur comptable	Impact d'une augmentation / diminution d'un point de			
		Taux d'actualisation		Taux de croissance à l'infini	
		+1 PT	-1 PT	+1 PT	-1 PT
Ciment Royaume-Uni	286	(269)	378	62	(47)
Ciment Philippines	470	(124)	158	52	(42)
Ciment Malaisie	112	(73)	95	24	(19)

La somme des goodwill associés à ces UGT s'élève à 1 489 millions d'euros.

Le Groupe a pris en considération les risques potentiels spécifiques à l'activité et les sensibilités détaillées ci-dessus. Sur la base de cette analyse, le Groupe n'a pas comptabilisé de dépréciation de goodwill pour les UGT ci-dessus.

En 2007, le Groupe n'a pas reconnu de dépréciation de goodwill.

En 2006, le Groupe a reconnu une dépréciation de goodwill sur l'UGT Plâtre Pologne (15 millions d'euros). Cette dépréciation a été déterminée sur la base de la valeur d'utilité de cette UGT.

En 2005, le Groupe a reconnu des dépréciations de goodwill sur les UGT Ciment Philippines (50 millions d'euros) et Plâtre Allemagne (7 millions d'euros). Ces dépréciations ont été déterminées sur la base de la valeur d'utilité de ces UGT.

Note 10 - Immobilisations incorporelles

(millions d'euros)	2007	2006	2005
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 1^{ER} JANVIER	426	355	308
Acquisitions	143	97	81
Cessions	(5)	(4)	(2)
Amortissements	(64)	(66)	(64)
Dépréciations	(10)	-	-
Principales acquisitions par regroupement d'entreprises	51	33	10
Autres variations	(40)	49	(10)
Écarts de conversion	(29)	(25)	32
Reclassement en actifs en cours de cession	-	(13)	-
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE	472	426	355

La dotation aux amortissements relative aux immobilisations incorporelles et la dépréciation des actifs incorporels se présentent comme suit :

EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE			
(millions d'euros)	2007	2006 *	2005 *
Dotation aux amortissements	64	66	53
Dépréciations	10	-	-
TOTAL	74	66	53

* Pour les activités poursuivies.

Aucune reprise de perte de valeur n'a été constatée sur les exercices présentés.

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

AU 31 DÉCEMBRE	2007			2006 *			2005		
(millions d'euros)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations cumulés	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements et dépréciations cumulés	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements et dépréciations cumulés	Valeur nette
Logiciels	384	226	158	376	201	175	356	204	152
Droits de promotion immobilière	99	61	38	109	64	45	107	60	47
Droits d'exploitation des carrières	161	32	129	115	32	83	103	34	69
Autres immobilisations incorporelles	205	58	147	183	60	123	150	63	87
TOTAL	849	377	472	783	357	426	716	361	355

* Des activités poursuivies seulement.

Pour les périodes présentées, les "Autres immobilisations incorporelles" ne comprennent que des actifs à durée d'utilité finie.

Les frais de Recherche et de Développement des activités poursuivies du Groupe sont comptabilisés en charges pour un montant de 44 millions en 2007, 41 millions d'euros en 2006 et 36 millions d'euros en 2005.

Note 11 - Immobilisations corporelles

(a) Variation des immobilisations corporelles

(millions d'euros)	Terrains de carrières et autres terrains	Bâtiments	Matériel, équipements, et installations	Immobilisations en cours	Total avant subventions d'investissement	Subventions d'investissement	Total
Valeur brute au 1 ^{er} janvier 2005	1 970	3 025	13 877	644	19 516		
Amortissements cumulés	(326)	(1 585)	(6 892)	(10)	(8 813)		
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 1^{ER} JANVIER 2005	1 644	1 440	6 985	634	10 703	(116)	10 587
Acquisitions	72	36	384	881	1 373	-	1 373
Cessions	(12)	(9)	(51)	(3)	(75)	-	(75)
Principales acquisitions par regroupement d'entreprises	5	15	156	18	194	-	194
Autres variations de périmètre	31	44	(89)	30	16	-	16
Amortissements	(70)	(140)	(703)	-	(913)	4	(909)
Dépréciations	(5)	-	(15)	-	(20)	-	(20)
Autres variations	35	288	323	(661)	(15)	2	(13)
Écarts de conversion	142	125	687	70	1 024	(6)	1 018
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2005	1 842	1 799	7 677	969	12 287	(116)	12 171
Valeur brute au 1 ^{er} janvier 2006	2 258	3 494	15 419	976	22 147		
Amortissements cumulés	(416)	(1 695)	(7 742)	(7)	(9 860)		
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 1^{ER} JANVIER 2006	1 842	1 799	7 677	969	12 287	(116)	12 171
Acquisitions	75	62	256	1 149	1 542	-	1 542
Cessions	(28)	(16)	(37)	(4)	(85)	-	(85)
Principales acquisitions par regroupement d'entreprises	26	11	53	73	163	-	163
Autres variations de périmètre	(5)	(3)	(8)	(11)	(27)	-	(27)
Amortissements	(68)	(118)	(687)	-	(873)	7	(866)
Dépréciations	(2)	(1)	(5)	-	(8)	-	(8)
Autres variations	32	223	723	(993)	(15)	-	(15)
Écarts de conversion	(82)	(54)	(374)	(71)	(581)	(7)	(588)
Reclassement en actifs en cours de cession	(153)	(245)	(640)	(71)	(1 109)	5	(1 104)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2006	1 637	1 658	6 958	1 041	11 294	(111)	11 183
Valeur brute au 1 ^{er} janvier 2007	2 069	3 107	13 826	1 081	20 083		
Amortissements cumulés	(432)	(1 449)	(6 868)	(40)	(8 789)		

(millions d'euros)	Terrains de carrières et autres terrains	Bâtiments	Matériel, équipements, et installations	Immobilisations en cours	Total avant subventions d'investissement	Subventions d'investissement	Total
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 1^{ER} JANVIER 2007	1 637	1 658	6 958	1 041	11 294	(111)	11 183
Acquisitions	45	53	360	1 512	1 970	-	1 970
Cessions	(42)	(6)	(39)	(14)	(101)	-	(101)
Principales acquisitions par regroupement d'entreprises	35	17	41	13	106	-	106
Autres variations de périmètre	38	(5)	(20)	(6)	7	-	7
Amortissements	(53)	(131)	(700)	-	(884)	7	(877)
Dépréciations	(1)	(1)	(1)	-	(3)	-	(3)
Autres variations	74	152	794	(926)	94	-	94
Écarts de conversion	(65)	(56)	(292)	(66)	(479)	4	(475)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2007	1 668	1 681	7 101	1 554	12 004	(100)	11 904
Valeur brute au 31 décembre 2007	2 106	3 231	14 044	1 556	20 937		
Amortissements cumulés	(438)	(1 550)	(6 943)	(2)	(8 933)		

(b) Amortissements et dépréciations

La dotation aux amortissements relative aux immobilisations corporelles et la dépréciation des actifs se présentent comme suit :

(millions d'euros)	EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE		
	2007	2006 *	2005 *
Dotation aux amortissements	877	866	796
Dépréciations	3	8	7
TOTAL	880	874	803

* Pour les activités poursuivies.

Aucune reprise de perte de valeur n'a été constatée sur les exercices présentés.

(c) Location-financement

La valeur brute des immobilisations corporelles comprend 89 millions d'euros d'immobilisations en location-financement au 31 décembre 2007 (105 millions d'euros au 31 décembre 2006, 67 millions d'euros au 31 décembre 2005). La dette résiduelle correspondante s'élève à 46 millions d'euros au 31 décembre 2007 (63 millions d'euros au 31 décembre 2006, 35 millions d'euros au 31 décembre 2005).

Note 12 - Participations dans des entreprises associées

(a) Variation des participations dans des entreprises associées

(millions d'euros)	2007	2006	2005
AU 1^{ER} JANVIER	253	376	372
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	-	30	38
Dividendes reçus des participations dans des entreprises associées	(29)	(20)	(28)
Acquisitions ou augmentations de capital	133 *	10	10
Cessions et diminutions de pourcentages d'intérêts	-	-	(3)
Changement de méthode de consolidation	(9)	11	(13)
Reclassement en actifs en cours de cession	-	(143)	-
Autres	(17)	(11)	-
AU 31 DÉCEMBRE	331	253	376

* Incluent principalement en 2007 l'Activité Toiture, comptabilisée en participations dans les entreprises associées à partir du 28 février 2007 (cf. Note 3 (b)).

Information relative au compte de résultat

Le tableau ci-dessous présente la quote-part du Groupe dans les résultats des entreprises associées :

	EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE		
(millions d'euros)	2007	2006 *	2005 *
Résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres	115	57	48
Plus- (moins-) values de cession	-	-	1
Autres produits (charges) d'exploitation	(37)	-	-
Produits (charges) financiers	(54)	(7)	(3)
Impôts	(24)	(20)	(15)
QUOTE-PART DANS LES RÉSULTATS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES	-	30	31

* Des activités poursuivies.

(b) Information relative au bilan et au compte de résultat des entreprises associées

Information relative au bilan (à 100 %)

	AU 31 DÉCEMBRE		
(millions d'euros)	2007	2006 *	2005
Actif non courant	3 027	752	969
Actif courant	1 449	503	642
TOTAL ACTIF	4 476	1 255	1 611
Capitaux propres	1 129	537	772
Passif non courant	2 387	268	216
Passif courant	960	450	623
TOTAL PASSIF	4 476	1 255	1 611

* Des activités poursuivies.

Information relative au compte de résultat (à 100 %)

	EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE		
(millions d'euros)	2007	2006 *	2005 *
Produits des activités ordinaires	2 343	881	721
Résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres	316	173	118
Résultat d'exploitation	215	175	121
Résultat net consolidé de l'ensemble	(16)	58	78

* Des activités poursuivies.

Note 13 - Participations dans des co-entreprises

Le Groupe détient des intérêts dans des coentreprises (cf. Note 35). Comme indiqué dans la Note 2 (b), ces participations sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle.

L'impact de l'intégration proportionnelle de ces participations dans des co-entreprises sur les états financiers consolidés du Groupe est résumé dans les tableaux ci-dessous :

IMPACT SUR LE BILAN

	AU 31 DÉCEMBRE		
(millions d'euros)	2007	2006 *	2005
Actif non courant	1 347	1 267	1 416
Actif courant	506	523	516
Passif non courant	253	265	291
Passif courant	533	414	368

* Des activités poursuivies seulement.

IMPACT SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

	EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE		
(millions d'euros)	2007	2006 *	2005 *
Produits des activités ordinaires	922	856	716
Résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres	166	163	143
Résultat d'exploitation	168	166	142
Résultat net de l'ensemble consolidé	132	121	124

* Des activités poursuivies.

Note 14 - Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers se présentent comme suit :

	AU 31 DÉCEMBRE		
(millions d'euros)	2007	2006 *	2005
Prêts et créances à plus d'un an	194	154	153
Actifs financiers disponibles à la vente	780	628	444
Charges de retraite payées d'avance	104	31	15
Trésorerie soumise à restrictions	18	17	14
TOTAL	1 096	830	626

* Des activités poursuivies seulement.

En avril 2006, nous avons vendu notre participation de 7,27 % dans Materis Holding Luxembourg S.A. Pour le Groupe, le montant net de cette opération s'est élevé à 44 millions d'euros. Nous n'avons plus aucune participation dans Materis Holding Luxembourg S.A. ni dans le groupe Materis en général.

Le tableau ci-dessous présente une information résumée sur le principal actif financier disponible à la vente détenu par le Groupe, pour lequel existe une cotation, les titres Cimentos de Portugal (Cimpor) :

	AU 31 DÉCEMBRE		
(millions d'euros)	2007	2006	2005
COÛT D'ACQUISITION	611	392	392
Dépréciations cumulées définitives comptabilisées en résultat	(4)	(4)	(4)
Gains latents	90	146	7
Pertes latentes	-	-	-
VALEUR DE MARCHÉ	697	534	395

La variation des gains et pertes latents sur les titres Cimentos de Portugal (CIMPOR) a été comptabilisée dans les "autres réserves". Cette variation représente une diminution des capitaux propres part du Groupe de 56 millions d'euros (avant impôts) en 2007, une augmentation de 139 millions d'euros en 2006 et une augmentation de 42 millions d'euros en 2005.

En 2000, le Groupe avait acquis 9,99 % des actions ordinaires de Cimentos de Portugal (Cimpor) (producteur cimentier portugais) pour un prix de 319 millions d'euros, soit une moyenne de 4,75 euros par titre. La valeur de marché de cette participation a décliné dans le temps, atteignant au 31 décembre 2002 une valeur de 214 millions

d'euros. En décembre 2003, le Groupe achetait 2,65 % complémentaires des titres de Cimpor à un prix de 4,06 euros l'action, portant ainsi sa participation dans le capital de Cimpor à 12,64 % au 31 décembre 2006. En avril et mai 2007 le Groupe achetait 4.64 % complémentaires des titres de Cimpor pour un montant total de 219 millions d'euros et à un prix de 6,99 euros l'action, portant ainsi sa participation dans le capital de Cimpor à 17,28 %. La valeur de marché de cette participation est évaluée, sur la base du cours de Bourse, à 697 millions d'euros au 31 décembre 2007, soit 86 millions d'euros au-dessus du coût historique d'acquisition (611 millions d'euros comme indiqué ci-dessus).

Note 15 - Stocks et travaux en cours

Les stocks et travaux en cours se présentent comme suit :

	AU 31 DÉCEMBRE		
(millions d'euros)	2007	2006 *	2005
Matières premières	374	365	382
Travaux en cours	19	16	16
Produits finis et semi-finis	777	710	893
Pièces détachées et fournitures	710	643	708
STOCKS BRUTS	1 880	1 734	1 999
Provisions	(119)	(115)	(142)
STOCKS NETS	1 761	1 619	1 857

* Des activités poursuivies seulement.

La provision pour stocks et travaux en cours concerne essentiellement les pièces détachées et fournitures (92 millions d'euros au 31 décembre 2007, 93 millions d'euros au 31 décembre 2006 et 88 millions d'euros au 31 décembre 2005).

Note 16 - Clients

Le poste clients se présente comme suit :

	AU 31 DÉCEMBRE		
(millions d'euros)	2007	2006 *	2005
Clients et comptes rattachés bruts	2 706	2 868	2 940
Provisions pour créances douteuses	(191)	(194)	(203)
CLIENTS	2 515	2 674	2 737

* Des activités poursuivies seulement.

La variation des provisions pour créances douteuses s'analyse comme suit :

(millions d'euros)	2007	2006	2005
AU 1^{ER} JANVIER	(194)	(203)	(190)
Dotations de l'exercice *	(53)	(51)	(52)
Utilisations de l'exercice	46	31	42
Reprises sans objet *	8	7	16
Autres variations	-	1	(3)
Écarts de conversion	2	8	(16)
Reclassement en actifs en cours de cession	-	13	-
AU 31 DÉCEMBRE	(191)	(194)	(203)

* Dont dotations de l'exercice nettes des reprises sans objet sur les activités poursuivies.

- - 33

Programmes de cession de créances (Titrisation)

En janvier 2000, le Groupe a conclu en France des programmes pluriannuels de cession de créances commerciales, sans recours, sous forme de titrisation. Le programme a été reconduit en 2005 pour une période de cinq ans.

Dans le cadre de ces contrats, les filiales ont convenu de vendre, sur une base renouvelable, certaines de leurs créances clients. Conformément aux dispositions des contrats, les filiales ne conservent pas le contrôle sur les créances cédées et il n'existe aucun droit ou obligation de racheter les créances cédées. Dans ces contrats, l'acheteur des créances, pour assurer son risque, ne finance qu'une partie des créances qui lui sont cédées, comme usuellement pratiqué dans le cadre de transactions commerciales similaires. Ainsi, les risques et avantages ne pouvant être considérés comme intégralement transférés, les créances clients ne peuvent

pas être déconsolidées et ces opérations sont traitées comme un financement sécurisé.

Le poste "Clients" comprend donc un encours de créances cédées pour un montant de 265 millions d'euros au 31 décembre 2007 (265 millions d'euros au 31 décembre 2006, 265 millions d'euros au 31 décembre 2005).

La part à moins d'un an des passifs financiers comprend 230 millions d'euros au titre de ces programmes au 31 décembre 2007 (230 millions d'euros au 31 décembre 2006, 230 millions d'euros au 31 décembre 2005).

Les programmes font l'objet de dépôts subordonnés s'élevant à 35 millions d'euros au 31 décembre 2007 (35 millions d'euros au 31 décembre 2006, 35 millions d'euros au 31 décembre 2005).

Le Groupe ne détient pas de titres des véhicules de titrisation.

Note 17 - Autres débiteurs

Les autres débiteurs se décomposent comme suit :

(millions d'euros)	AU 31 DÉCEMBRE		
	2007	2006 *	2005
État impôts et taxes	320	303	281
Charges constatées d'avance	194	126	120
Intérêts à recevoir	17	29	36
Autres	530	668	488
AUTRES DÉBITEURS	1 061	1 126	925

* Des activités poursuivies seulement.

Le poste "Autres" inclut des indemnités à recevoir (notamment sinistres assurés, litiges), les avances payées aux fournisseurs d'immobilisation, les créances liées aux cessions d'actifs et les dépôts courts termes.

Note 18 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie du Groupe, qui ressort à 1 429 millions d'euros au 31 décembre 2007, comprend des valeurs mobilières de placement pour un montant de 119 millions d'euros, évaluées à leur juste valeur.

Note 19 - Capitaux propres part du Groupe

(a) Capital

Au 31 décembre 2007, le capital social est composé de 172 564 575 actions d'un nominal de 4 euros chacune.

Compte tenu des droits de vote double qui sont conférés aux actions détenues en nominatif depuis plus de deux ans, le nombre total de droits de vote théoriques attachés au capital est, au 31 décembre 2007, de 188 440 796.

(b) Réduction de capital

Suite au programme de rachat d'actions de 500 millions d'euros qui s'est achevé le 14 septembre 2007, le Groupe a procédé à deux réductions de capital consécutives :

- 2 973 073 titres annulés le 1^{er} août 2007 ;
- 2 056 332 titres annulés le 17 décembre 2007.

(c) Augmentation de capital

Le 15 juillet 2005, le Groupe a procédé à l'émission de 576 125 actions dans le cadre d'une augmentation de capital réservée aux salariés. Le produit de l'émission s'est élevé à environ 31 millions d'euros et une prime complémentaire de 2 millions d'euros a été constatée en contrepartie de la charge compensatoire sans contrepartie de trésorerie relative à ce plan comptabilisée dans le compte de résultat du Groupe en 2005.

(d) Dividendes

Le tableau ci-dessous présente le montant du dividende par action payé par le Groupe au titre des exercices 2005 et 2006 ainsi que le montant par action au titre de l'exercice 2007 proposé par le Conseil d'administration pour approbation en Assemblée générale ordinaire le 7 mai 2008. Tout actionnaire qui justifie, à la clôture d'un exercice, d'une inscription nominative depuis deux ans au moins et du maintien de celle-ci à la date de mise en paiement du dividende versé au titre dudit exercice, bénéficie d'une majoration du dividende revenant aux actions ainsi inscrites, égale à 10 % du dividende versé aux autres actions. Le nombre d'actions éligibles à ces majorations ne peut excéder, pour un même actionnaire, 0,5 % du capital social à la date de clôture de l'exercice considéré.

(euros, sauf indication contraire)	2007 *	2006	2005
Dividende total payé (millions)	784	521	447
Dividende par action	4,00	3,00	2,55
Dividende majoré par action	4,40	3,30	2,80

* Dividende proposé. Dans la mesure où ce dividende est soumis à l'approbation de l'Assemblée générale, il n'a pas été considéré comme une dette dans les états financiers au 31 décembre 2007. Le montant total du dividende proposé tient compte des nouvelles actions à émettre dans le cadre de l'augmentation de capital réservée approuvée par l'assemblée générale des actionnaires du 18 janvier 2008.

(e) Autres réserves

L'analyse du mouvement des autres réserves est la suivante :

(millions d'euros)	Couverture de flux de trésorerie	Actifs financiers disponibles à la vente, nets d'impôt	Composante capitaux propres des instruments hybrides, nette d'impôt	Gains et pertes actuariels	Total
AU 1^{ER} JANVIER 2005	(17)	(24)	73	(42)	(10)
Transfert au compte de résultat	12	-	-	-	12
Variations de juste valeur constatées en capitaux propres	4	42	-	-	46
Charges et produits comptabilisés en capitaux propres	-	-	-	(65)	(65)
Variation nette d'impôt différé	(6)	(14)	-	-	(20)
AU 31 DÉCEMBRE 2005	(7)	4	73	(107)	(37)
Transfert au compte de résultat	9	-	-	-	9
Variations de juste valeur constatées en capitaux propres	(47)	145	(73)*	-	25
Charges et produits comptabilisés en capitaux propres	-	-	-	18	18
Variation nette d'impôt différé	14	2	-	-	16
AU 31 DÉCEMBRE 2006	(31)	151	-	(89)	31
Transfert au compte de résultat	(1)	-	-	-	(1)
Variations de juste valeur constatées en capitaux propres	13	(29)	-	-	(16)
Charges et produits comptabilisés en capitaux propres	-	-	-	19	19
Variation nette d'impôt différé	(6)	9	-	-	3
AU 31 DÉCEMBRE 2007	(25)	131	-	(70)	36

* Reclassement de la composante capitaux propres de l'OCÉANE en réserves.

(f) Gestion des Fonds Propres

Le Groupe s'attache à gérer ses fonds propres dans une optique de long terme avec le souci d'assurer sa pérennité et au-delà, de maintenir une structure financière optimale en termes de coût du capital, de rentabilité pour ses actionnaires et de sécurité pour l'ensemble des contreparties avec lesquelles il est en relation.

Dans ce contexte, le Groupe se réserve la possibilité, avec l'accord de ses actionnaires, d'émettre de nouvelles actions ou au contraire de réduire son capital. Il peut par ailleurs adapter sa distribution de dividendes selon que le Groupe souhaite faire évoluer globalement ses performances financières, et en particulier son résultat par action.

Conformément à une pratique courante des marchés, le Groupe gère sa structure financière avec le souci de maintenir un ratio

de cash-flow opérationnel sur dette nette dans une fourchette prédéfinie.

Sur la base des comptes consolidés au 31 décembre 2007, le ratio cash-flow opérationnel sur dette nette ressort à 32 %, 26,8 % à fin 2006 et 28,9 % à fin 2005.

La section 4.1 "Vue d'ensemble" dans le paragraphe "Réconciliation de mesures non comptables" du présent Document de Référence présente la définition du Groupe pour les indicateurs de dette nette, capitaux propres et cash-flow opérationnel.

La section 4.4 "Trésorerie et capitaux" du présent Document de Référence présente dans le paragraphe "Dette nette et ratio sur dette nette" le niveau des ratios d'endettement net sur capitaux propres et cash-flow opérationnel sur capitaux propres pour chacune des périodes présentées.

Note 20 - Paiements fondés sur des actions

(a) Charges constatées relativement aux paiements fondés sur des actions

Le Groupe enregistre une charge compensatoire au titre des paiements fondés sur des actions, analysée comme suit :

EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE			
(millions d'euros)	2007	2006	2005
Plans de stock-options	26	59	23
Augmentations de capital réservées aux salariés	-	-	14
Plans d'actions gratuites	3	-	-
Plans de "Stock Appreciation Rights" (SAR)	3	-	-
CHARGE CONSTATÉE AU TITRE DES PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS	32	59	37

La charge relative aux plans de stock-options constatée en 2005 comprend 25 % de la juste valeur des options octroyées en 2002, 2003 et 2004 du fait des dispositions transitoires d'IFRS 2 décrites en Note 2 (x).

En 2006, cette charge comprend l'amortissement de la juste valeur de tous les plans en cours et non encore exerçables, pour un montant de 30 millions d'euros. Par ailleurs, dans le cadre du rachat des minoritaires de LNA, les options restantes en date du 12 mai ont été rachetées, après déblocage le cas échéant, à leur valeur

intrinsèque (calculée comme la différence entre le prix d'exercice et le prix offert par le Groupe), l'intégralité de la juste valeur restant à amortir a été enregistrée pour un montant de 29 millions d'euros.

En 2007, cette charge comprend l'amortissement de tous les plans en cours et non encore exerçables pour un montant de 28 millions d'euros. De plus, une charge exceptionnelle de 4 millions d'euros, représentative de 65 % (pourcentage cédé) de la juste valeur des options octroyées aux salariés de l'Activité Toiture, a également été constatée.

La charge relative aux plans de stock-options, d'actions gratuites et de SAR est constatée au compte de résultat comme suit :

EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE			
(millions d'euros)	2007	2006	2005
Coût des biens vendus	8	7	7
Frais administratifs et commerciaux	20	23	30
Autres produits et charges d'exploitation	-	29	-
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession	4	-	-
CHARGE CONSTATÉE AU TITRE DES PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS	32	59	37

La charge compensatoire non reconnue au titre des options, actions gratuites et SAR octroyées et non encore exerçables, s'élève à 66 millions d'euros (dont 7 millions d'euros au titre des SAR) qui seront comptabilisés au fur et à mesure de l'acquisition des droits de 2008 à 2011.

(b) Plans dénoués par émission d'actions

Plans de stock-options

Lafarge S.A. octroie des options d'achat ou de souscription d'actions. Ces options sont attribuées aux cadres dirigeants et aux cadres supérieurs ainsi qu'aux cadres ou autres salariés qui ont contribué de façon remarquable aux performances du Groupe. Le prix d'exer-

cice des options est proche de la valeur de marché des actions à la date d'attribution. Les options sont attribuées pour dix ans. Les droits sont acquis quatre ans après et expirent dix ans après la date d'attribution des options.

Par ailleurs, comme déjà mentionné en (a), les plans de stock-options antérieurement maintenus par Lafarge North America Inc. ont été rachetés à l'issue de l'opération de rachat des minoritaires le 12 mai 2006.

L'information relative aux options accordées par Lafarge S.A. est synthétisée dans le tableau ci-dessous :

	2007		2006		2005	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré (euros)	Options	Prix d'exercice moyen pondéré (euros)	Options	Prix d'exercice moyen pondéré (euros)
OPTIONS RESTANTES AU 1^{ER} JANVIER	7 501 294	80,10	7 917 523	76,83	7 309 902	74,87
Options octroyées	540 050	128,15	817 075	97,67	1 278 155	72,63
Options exercées	(1 204 540)	75,96	(1 076 977)	69,40	(543 602)	44,41
Options annulées et expirées	(25 395)	45,91	(156 327)	80,03	(126 932)	60,55
OPTIONS RESTANTES AU 31 DÉCEMBRE	6 811 409	84,77	7 501 294	80,10	7 917 523	76,83
OPTIONS EXERÇABLES AU 31 DÉCEMBRE	3 533 624	82,12	3 516 479	85,46	3 700 765	80,20
Cours moyen de l'action à la date d'exercice des options		120,83		101,69		73,51
Cours moyen de l'action à la date d'octroi des options (octroyées au cours de l'exercice)		131,02		92,80		75,60
Juste valeur moyenne pondérée des options octroyées au cours de l'exercice		38,93		22,86		20,85

L'information relative aux options Lafarge S.A. restantes au 31 décembre 2007 est synthétisée dans le tableau ci-dessous :

Prix d'exercice (euros)	Nombre d'options restantes	Durée de vie moyenne pondérée (mois)	Nombre d'options exerçables
74,72	24 015	4	24 015
74,18	42 649	9	42 649
82,70	591 136	23	591 136
79,74	253 586	35	253 586
102,12	12 754	41	12 754
96,16	897 904	47	897 904
101,79	366 295	53	366 295
74,48	290 194	59	290 194
65,95	1 055 091	72	1 055 091
70,79	671 000	84	-
72,63	1 253 510	96	-
97,67	813 225	101	-
128,15	540 050	113	-
	6 811 409		3 533 624

PLANS DE STOCK-OPTIONS DE LAFARGE NORTH AMERICA INC. ET SES FILIALES

Les plans de stock-options de Lafarge North America Inc. (rachetés en 2006) sont libellés en dollars américains et sont à ce titre présentés en dollars américains dans ce document.

	2007		2006		2005	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré (dollars américains)	Options	Prix d'exercice moyen pondéré (dollars américains)	Options	Prix d'exercice moyen pondéré (dollars américains)
OPTIONS RESTANTES AU 1^{ER} JANVIER	-	-	4 102 732	41,26	4 881 266	35,23
Options octroyées	-	-	1 105 000	64,00	1 166 500	54,50
Options exercées	-	-	(1 183 454)	37,32	(1 665 496)	33,66
Règlement en espèces	-	-	(4 013 216)	48,67	-	-
Options annulées	-	-	(11 062)	41,73	(279 538)	36,68
OPTIONS RESTANTES AU 31 DÉCEMBRE	-	-	-	-	4 102 732	41,26
OPTIONS EXERÇABLES AU 31 DÉCEMBRE	-	-	-	-	1 291 796	34,07
Cours moyen de l'action à la date d'exercice des options	-	-	-	61,80	-	60,03
Cours moyen de l'action à la date d'octroi des options (octroyées au cours de l'exercice)	-	-	-	64,00	-	54,50
Juste valeur moyenne pondérée des options octroyées au cours de l'exercice	-	-	-	14,69	-	14,67

JUSTE VALEUR DES OPTIONS OCTROYÉES

Comme décrit en Note 2 (x), la juste valeur des options est calculée à la date d'octroi d'après le modèle Black & Scholes. Les changements ultérieurs dans la juste valeur de l'instrument ne sont pas considérés.

Le Groupe a déterminé la juste valeur des options octroyées en 2007, en 2006 et en 2005 sur la base des hypothèses suivantes :

Exercice clos le 31 décembre	OPTIONS LAFARGE S.A.			OPTIONS LAFARGE NORTH AMERICA INC.		
	2007	2006	2005	2007	2006	2005
Taux de dividende attendu	2,3 %	3,1 %	2,7 %	-	1,5 %	1,6 %
Volatilité attendue de l'action	25,2 %	28,3 %	28,6 %	-	24,4 %	30,0 %
Taux d'intérêt sans risque	4,7 %	3,8 %	3,3 %	-	4,4 %	4,2 %
Durée de vie estimée des options (années)	8,0	8,0	8,0	-	4,2	4,5

Le taux de rendement des dividendes attendu est estimé sur la base des attentes du marché.

L'hypothèse de volatilité attendue à long terme a été déterminée sur la base d'une observation de la volatilité historique du titre sur des périodes correspondant à la durée de vie attendue des options octroyées, partiellement corrigée des écarts de cours les plus extrêmes pour mieux refléter une tendance à long terme.

Le Groupe considère que le taux d'intérêt sans risque est le taux de clôture, le dernier jour coté de l'exercice, des emprunts d'état ayant une maturité similaire à la durée de vie estimée des options.

Le plan de stock-options de Lafarge S.A. est actif depuis le 29 novembre 1989. Le Groupe détermine la durée de vie estimée des

options sur la base du nombre d'options historiquement exercées et annulées depuis la mise en place du plan.

Plans d'attribution d'actions gratuites

Pour la première fois en 2007, Lafarge a mis en œuvre un plan d'attribution gratuite d'actions. Ces actions sont attribuées aux cadres supérieurs, et à certains collaborateurs dont le management souhaite reconnaître les performances et l'engagement. Pour les résidents fiscaux français, ces actions sont acquises au bénéficiaire au terme d'une période de deux ans et demeurent indisponibles pendant une période de deux ans suivant la date d'acquisition. Pour les non-résidents fiscaux français, ces actions sont acquises au bénéficiaire au terme d'une période de quatre ans.

L'information relative aux plans d'actions gratuites accordées par Lafarge S.A. est synthétisée dans le tableau ci-dessous :

	2007	2006	2005
Actions au 1 ^{er} janvier	-	-	-
Actions octroyées	143 090	-	-
Actions annulées	1 205	-	-
Actions acquises définitivement	70	-	-
Actions restantes au 31 décembre	141 815	-	-
Cours moyen de l'action à la date d'octroi des actions	131,02	-	-

Le Groupe a déterminé la juste valeur des actions octroyées en 2007 sur la base des hypothèses suivantes :

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE			
	2007	2006	2005
Taux de dividende attendu	2,3 %	-	-
Décote d'illiquidité	4,0 %	-	-

Le taux de rendement des dividendes attendu est estimé sur la base des attentes du marché.

La décote d'illiquidité a été appliquée sur les actions gratuites attribuées à ses bénéficiaires résidents en France pour la période postérieure à l'acquisition (deux ans).

(c) Plans dénoués en numéraire

En 2007, Lafarge a accordé à ses salariés résidents américains des instruments spécifiques appelés "stock appreciation rights"

(SAR) dont le dénouement est exclusivement réalisé en numéraire. Les bénéficiaires recevront lors de l'exercice de leurs droits un paiement en numéraire fondé sur le cours de l'action Lafarge, égal à la différence entre la valeur de l'action lors de la levée des SAR et le prix d'exercice fixé à la date d'attribution.

Le prix d'exercice des SAR est proche de la valeur de marché des actions à la date d'attribution. Les SAR sont attribuées pour dix ans. L'acquisition des droits se fait par quart à la date anniversaire de l'attribution.

L'information relative aux SAR accordées par Lafarge North America Inc. est synthétisée dans le tableau ci-dessous :

	2007		2006		2005	
	Nombre de SAR	Prix d'exercice moyen pondéré (euros)	Nombre de SAR	Prix d'exercice moyen pondéré (euros)	Nombre de SAR	Prix d'exercice moyen pondéré (euros)
SAR RESTANTES AU 1^{ER} JANVIER	-	-	-	-	-	-
SAR octroyées	260 675	124,50	-	-	-	-
SAR exercées	-	-	-	-	-	-
SAR annulées et expirées	-	-	-	-	-	-
SAR RESTANTES AU 31 DÉCEMBRE	260 675	124,50	-	-	-	-
SAR EXERÇABLES AU 31 DÉCEMBRE	-	-	-	-	-	-
Cours moyen de l'action à la date d'exercice des SAR		-		-		-
Cours moyen de l'action à la date d'octroi des SAR		115,90		-		-
Juste valeur moyenne pondérée des SAR octroyées au cours de l'exercice		32,24		-		-

Comme décrit en Note 2 (x), la juste valeur des options est calculée à la date d'octroi d'après le modèle Black & Scholes. La valeur des SAR sera réestimée à chaque clôture et la charge ajustée en conséquence au prorata des droits acquis à la clôture des comptes considérée.

Le Groupe a déterminé la juste valeur des SAR octroyées en 2007 sur la base des hypothèses suivantes :

	EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE		
	2007	2006	2005
Taux de dividende attendu	2,3 %	-	-
Volatilité attendue de l'action	28,4 %	-	-
Taux d'intérêt sans risque	4,4 %	-	-
Durée de vie estimée des SAR (années)	7,5	-	-

Le taux de rendement des dividendes attendu est estimé sur la base des attentes du marché.

L'hypothèse de volatilité attendue à long terme a été déterminée sur la base d'une observation de la volatilité historique du titre sur des périodes correspondant à la durée de vie attendue des SAR

octroyées, partiellement corrigée des écarts de cours les plus extrêmes pour mieux refléter une tendance à long terme.

Le Groupe considère que le taux d'intérêt sans risque est le taux de clôture, le dernier jour coté de l'exercice, des emprunts d'état ayant une maturité similaire à la durée de vie estimée des SAR.

Note 21 - Intérêts minoritaires

Au 31 décembre 2007 les principaux minoritaires du Groupe sont présents chez, Associated Pan Malaysia Cement Sdn Bhd, Lafarge Halla Cement Corporation, West African Portland Cement Company plc, Ashakacem plc, Jordan Cement Factories Company PSC et Heracles General Cement Company S.A.

L'acquisition supplémentaire des intérêts minoritaires de Heracles General Cement Company S.A. (33,56 %) et la réduction de capital

de Associated Pan Malaysia Cement Sdn Bhd ont entraîné respectivement une diminution de 246 millions d'euros et 45 millions d'euros de ce poste en 2007 par rapport à 2006.

L'acquisition en 2006 des intérêts minoritaires restants de Lafarge North America Inc. a entraîné une réduction de 1,1 milliard d'euros de ce poste par rapport à 2005.

Note 22 - Impôts

(a) Impôts sur les bénéfiques

Le Groupe détermine sa charge d'impôt courant et différé conformément aux principes décrits en Note 2 (w).

La charge d'impôt de l'exercice pour les activités poursuivies se décompose de la manière suivante :

EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE			
(millions d'euros)	2007	2006	2005
IMPÔTS COURANTS	575	467	599
Sociétés françaises	32	25	32
Sociétés étrangères	543	442	567
IMPÔTS DIFFÉRÉS	150	163	(129)
Sociétés françaises	98	104	(168)
Sociétés étrangères	52	59	39
IMPÔTS	725	630	470

La typologie de la charge d'impôt s'analyse comme suit :

EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE			
(millions d'euros)	2007	2006	2005
IMPÔTS COURANTS	575	467	599
Impôt courant de la période	546	485	547
Ajustement sur l'impôt des périodes précédentes	15	(33)	17
Retenue à la source sur dividendes	15	17	25
Autres	(1)	(2)	10
IMPÔTS DIFFÉRÉS	150	163	(129)
Impôts différés sur génération et reversement de différences temporelles	196	220	(133)
Effet des changements de taux d'impôt	(17)	(6)	-
Actifs d'impôt utilisés sur la période et non reconnus précédemment	-	-	(1)
Réestimation des actifs d'impôt différé	(26)	(51)	(4)
Autres	(3)	-	9
IMPÔTS	725	630	470

En complément de la charge d'impôt constatée au compte de résultat :

- une charge différée de 10 millions d'euros (produit de 18 millions d'euros en 2006 et produit de 16 millions d'euros en 2005) a été comptabilisée en contrepartie des capitaux propres au cours de la période. Cette charge concerne l'impôt différé calculé sur les gains et pertes actuariels comptabilisés en capitaux propres (charge de 14 millions d'euros en 2007, charge de 4 millions d'euros en 2006 et produit de 36 millions d'euros en 2005), sur la variation de juste valeur des instruments dérivés désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie (charge de 5 millions d'euros en 2007, produit de 19 millions d'euros et charge de 6 millions d'euros

en 2006 et 2005 respectivement) et sur la variation de juste valeur des titres disponibles à la vente (produit de 9 millions d'euros en 2007, produit de 3 millions d'euros et charge de 14 millions d'euros en 2006 et 2005 respectivement) ;

- en 2006, un produit d'impôt courant provenant de l'exercice des stock-options de Lafarge North America Inc. a par ailleurs été comptabilisé en contrepartie des capitaux propres pour 38 millions d'euros.

Une analyse de la charge (produit) d'impôt différé est présentée par nature de différences temporelles dans le paragraphe (c) "Impôts différés".

Taux effectif d'impôt

Pour les exercices 2007, 2006 et 2005, la réconciliation du taux effectif d'impôt du Groupe a été effectuée sur la base du taux d'imposition en vigueur en France, soit respectivement 34,43 %, 34,43 %, et 34,93 %, comme suit :

EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE			
(%)	2007	2006	2005
Taux d'imposition en vigueur	34,4	34,4	34,9
Effet fiscal lié au rapatriement par Lafarge North America de 1,1 milliard de dollars américains du Canada vers les États-Unis*	-	-	3,2
Réévaluations *	-	-	(2,8)
Changement de taux d'imposition voté *	(0,5)	(0,3)	(0,1)
Restructurations internes*	-	(1,7)	(8,6)
Plus-values imposées à taux réduits ^{(*)(**)}	(1,5)	-	-
Incidence du différentiel de taux d'imposition à l'étranger	(5,9)	(5,1)	(5,4)
Effet des provisions sur actifs d'impôts différés	(1,0)	0,9	1,4
Non-déductibilité de la dépréciation du goodwill	-	0,1	1,1
Effet de présentation de la quote-part dans les résultats des entreprises associées	-	(0,4)	(0,6)
Divers	0,7	0,4	3,1
TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	26,2	28,3	26,2

* Ces composantes ont un impact de 2,1 % sur le taux effectif d'impôt 2007 (2,0 % en 2006, 8,3 % en 2005) et représentent un montant global de 57 millions d'euros d'économies d'impôt non récurrentes (44 millions d'euros en 2006 et 155 millions d'euros en 2005). Ces économies découlent des effets fiscaux favorables de certaines restructurations, des plus-values imposées à taux réduits, de la réévaluation d'actifs autorisés dans plusieurs pays et de l'entrée en vigueur de taux d'imposition plus bas. Par ailleurs, en 2005, elles sont limitées par l'impôt associé à la distribution de dividendes canadiens d'un montant de 1,1 milliard de dollars. En l'absence de ces économies d'impôt non récurrentes, le taux effectif serait de 28,3 % en 2007, 30,3 % en 2006 et de 34,5 % en 2005.

** Les plus-values imposées à taux réduits correspondent à la cession d'Ybitas (Turquie) pour laquelle 75 % de la plus-value a été exonérée d'impôt.

(b) Variation des impôts différés actifs et passifs

Les actifs et passifs d'impôts différés ont été compensés au bilan en conformité avec les principes par IAS 12. La variation des impôts différés actifs et passifs durant les périodes présentées s'analyse comme suit :

(millions d'euros)	2007	2006	2005
IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS, NETS AU 1^{ER} JANVIER	328	195	336
Constatés en capitaux propres (hors gains et pertes actuariels)	(4)	(22)	20
Gains et pertes actuariels	14	4	(36)
Charge (produit)	150	163	(206)
Écarts de conversion	(35)	(29)	33
Autres	31	(4)	48
Reclassement en actifs en cours de cession	-	21	-
IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS, NETS AU 31 DÉCEMBRE	484	328	195
<i>Dont :</i>			
Impôts différés passifs	695	529	515
Impôts différés actifs	(211)	(201)	(320)

(c) Impôts différés

Les impôts différés actifs et passifs sont composés des éléments suivants :

AU 31 DÉCEMBRE			
(millions d'euros)	2007	2006 *	2005
Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages du personnel postérieurs à l'emploi	191	359	380
Gains et pertes actuariels	34	48	52
Immobilisations corporelles	310	299	477
Provisions et autres dettes	283	459	144
Provisions pour restructuration	16	14	6
Actifs d'impôts liés aux déficits reportables	264	345	541
Actifs d'impôts liés aux moins-values long terme	353	471	448
IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS	1 451	1 995	2 048
Provisions pour dépréciation des impôts différés actifs	(388)	(600)	(554)
IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS, NETS	1 063	1 395	1 494
Immobilisations corporelles	1 371	1 490	1 664
Autres, nets	176	233	25
IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS	1 547	1 723	1 689
IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS, NETS	484	328	195

* Des activités poursuivies seulement.

La charge / (produit) d'impôt différé des périodes concernées se décompose comme suit :

EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE			
(millions d'euros)	2007	2006	2005
Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages du personnel postérieurs à l'emploi	106	9	19
Immobilisations corporelles	(26)	(12)	(65)
Provisions et autres dettes	4	(12)	21
Provisions pour restructuration	4	(9)	4
Actifs d'impôts liés aux déficits reportables et moins-values long terme	78	116	(9)
Autres, nets	(16)	71	(99)
TOTAL	150	163	(129)

Le Groupe étant en mesure de contrôler la date à laquelle les différences temporelles liées à des participations dans des filiales et co-entreprises s'inverseront, il n'est par conséquent pas requis de reconnaître les impôts différés relatifs à ces différences. De plus, au regard du nombre de scénarii possibles pour le reversement de ces différences temporelles et de la complexité de la législation fiscale,

il n'est pas possible de déterminer les montants des différences temporelles liées à ces investissements. Le Groupe n'a pas constaté d'impôts différés sur les résultats non distribués de ses filiales en raison d'un réinvestissement systématique de ces résultats dans ses filiales. Le Groupe n'a pas l'intention de distribuer ces résultats et n'a pas de ce fait comptabilisé de provision à ce titre.

(d) Réestimation des actifs d'impôts différés

La provision pour dépréciation des actifs d'impôts différés évolue comme suit :

<i>(millions d'euros)</i>	2007	2006	2005
AU 1^{ER} JANVIER	600	554	523
Dotation de l'exercice	19	82	30
Utilisations de l'exercice	(173)	(43)	(30)
Autres variations	(28)	18	(1)
Écarts de conversion	(30)	5	32
Reclassement en actifs en cours de cession	-	(16)	-
AU 31 DÉCEMBRE	388	600	554

(e) Suivi des déficits reportables et moins-values long terme

Au 31 décembre 2007, les déficits reportables du Groupe et les moins-values long terme s'élèvent respectivement à 979 millions d'euros et 1 152 millions d'euros. Le détail par nature et date de maturité est détaillé ci-après :

<i>(millions d'euros)</i>	Déficits reportables	Moins-values long terme	Total
2008	25	-	25
2009	98	-	98
2010	14	-	14
2011	9	-	9
2012 et postérieur à 2012	833	1 152	1 985
TOTAL	979	1 152	2 131

Les impôts différés actifs ont été reconnus sur tous les déficits reportables et une dépréciation a été constatée lorsqu'il n'existe pas d'assurance raisonnable de récupération de ces actifs d'impôts différés dans un futur prévisible.

Note 23 - Régimes de retraite, indemnités de cessation de service et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi accordés par le Groupe varient en fonction des obligations légales et de la politique de chaque filiale en la matière. Ils comportent des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies.

En ce qui concerne les régimes à cotisations définies, les obligations du Groupe se limitent au paiement de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Les charges comptabilisées relatives à ces plans correspondent aux cotisations payées pendant la période de référence. Les charges comptabilisées au titre des années 2007 et 2006 pour les activités poursuivies (à l'exclusion des régimes de base) s'élèvent respectivement à 25 millions d'euros et 33 millions d'euros.

Seuls les régimes à prestations définies créent des engagements futurs pour le Groupe. Ils sont constitués à 95 % d'obligations résultant de régimes de retraite et d'indemnités de cessation de service le solde correspondant pour l'essentiel à des engagements de type couverture médicale postérieure à l'emploi. Ces engagements font l'objet d'évaluations périodiques par des actuaires indépendants,

sur la base d'hypothèses qui peuvent varier au cours du temps. Ces obligations sont dans la plupart des cas préfinancées par des cotisations employeurs et employés au travers de fonds externes, constituant des entités légales séparées dont les investissements sont soumis aux fluctuations des marchés financiers. Ces entités sont généralement administrées par des conseils paritaires comportant des représentants du Groupe ainsi que des salariés et bénéficiaires. Chaque conseil adopte sa propre stratégie d'investissement qui a en général pour objectif, sur la base d'études spécifiques conduites par des experts externes, de rechercher la meilleure adéquation entre passifs à financer et actifs investis, combinée à une diversification permettant de limiter les risques d'investissement. L'exécution de cette stratégie dépend des opportunités de marché, et est généralement réalisée par des gestionnaires spécialisés sélectionnés par les conseils. Les actifs sont le plus souvent investis en valeurs mobilières cotées (actions et obligations), et le recours aux dérivés ou aux autres classes d'actifs est limité. À ce jour, ces fonds externes ne détiennent pas de titres du Groupe (actions ou obligations).

Le tableau ci-dessous présente l'allocation d'actifs pour les principaux régimes préfinancés situés au Royaume-Uni et en Amérique du Nord :

(%)	AMÉRIQUE DU NORD		ROYAUME-UNI	
	2007	2006	2007	2006
Actions	70	70	53	59
Obligations	30	30	41	34
Autres	-	-	6	7
TOTAL	100	100	100	100

Dans le tableau ci-après, les Incidences comptables des régimes de retraite à prestations définies et d'indemnités de cessation de services sont reportées au sein de la colonne "Régimes de retraite", celles concernant les autres engagements sont détaillées dans la colonne "Autres avantages". Les années 2005 et 2006 ont été retraitées de l'application rétrospective de l'option retenue par le Groupe de reconnaissance des écarts actuariels et effets de la limitation des surplus par capitaux propres.

AU 31 DÉCEMBRE

(millions d'euros)	Régimes de retraite			Autres avantages			TOTAL		
	2007	2006	2005	2007	2006	2005	2007	2006	2005
COMPOSANTES DE LA CHARGE NETTE COMPTABILISÉE AU COMPTE DE RÉSULTAT									
Coût des services rendus au cours de l'exercice	98	121	98	8	7	8	106	128	106
Effet de l'actualisation	254	254	241	15	14	14	269	268	255
Rendement attendu des actifs du régime	(295)	(276)	(243)	-	-	-	(295)	(276)	(243)
Amortissement du coût des services passés	(1)	9	1	5	(1)	(3)	4	8	(2)
Indemnités spéciales de départ	25	8	4	-	-	-	25	8	4
(Gain) / Perte lié à une réduction	(38)	(3)	(3)	1	-	-	(37)	(3)	(3)
(Gain) / Perte lié à une liquidation	4	1	1	-	-	-	4	1	1
CHARGE NETTE RELATIVE AUX RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES COMPTABILISÉE DANS LE COMPTE DE RÉSULTAT	47	114	99	29	20	19	76	134	118
<i>Dont charges nettes relatives aux régimes à prestations définies comptabilisées au compte de résultat pour les activités en cours de cession</i>	-	24	-	-	-	-	-	24	-
<i>Dont charges nettes relatives aux régimes à prestations définies comptabilisées au compte de résultat pour les activités poursuivies</i>	-	94	-	-	15	-	-	109	-
VARIATION DE LA VALEUR ACTUALISÉE DE L'OBLIGATION									
VALEUR ACTUALISÉE DE L'OBLIGATION AU 1^{ER} JANVIER	5 315	5 207	4 358	253	256	234	5 568	5 463	4 592
Écarts de conversion	(308)	(57)	240	(14)	(27)	36	(322)	(84)	276
Coût des services rendus au cours de l'exercice	98	121	98	8	7	8	106	128	106
Effet de l'actualisation	254	254	241	15	14	14	269	268	255
Cotisations salariés	8	9	8	2	-	-	10	9	8
Modifications de plans	(2)	8	1	13	-	(10)	11	8	(9)
Réduction de régimes	(26)	(4)	(2)	1	-	-	(25)	(4)	(2)
Liquidation de régimes ^(a)	(123)	-	-	-	-	-	(123)	-	-
Regroupements d'entreprises / Cession	(308)	1	11	(2)	-	-	(310)	1	11
Indemnités spéciales de départ	25	8	4	-	-	-	25	8	4
Prestations versées	(293)	(279)	(242)	(16)	(16)	(15)	(309)	(295)	(257)
(Gains) / Pertes actuariels liés à des changements d'hypothèses	(240)	7	438	(2)	14	10	(242)	21	448
(Gains) / Pertes actuariels liés à des effets d'expérience	119	40	52	(7)	5	(21)	112	45	31
VALEUR ACTUALISÉE DE L'OBLIGATION AU 31 DÉCEMBRE	4 519	5 315	5 207	251	253	256	4 770	5 568	5 463
<i>Dont Valeur actualisée de l'obligation au 31 décembre pour les activités en cours de cession</i>	-	308	-	-	2	-	-	310	-
<i>Dont Valeur actualisée de l'obligation au 31 décembre pour les activités poursuivies</i>	-	5 007	-	-	251	-	-	5 258	-

(a) Au titre de l'externalisation partielle de certains régimes de retraites complémentaires en France en 2007.

AU 31 DÉCEMBRE

(millions d'euros)	Régimes de retraite			Autres avantages			Total		
	2007	2006	2005	2007	2006	2005	2007	2006	2005
VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU RÉGIME									
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU RÉGIME AU 1^{ER} JANVIER	4 201	3 954	3 204	-	-	-	4 201	3 954	3 204
Écarts de conversion	(308)	(36)	192	-	-	-	(308)	(36)	192
Rendement attendu des actifs du régime	295	276	243	-	-	-	295	276	243
Gains / (Pertes) actuariels d'expérience	(26)	76	360	-	-	-	(26)	76	360
Cotisations employeur *	374	139	128	-	-	-	374	139	128
Cotisations salariés	8	9	8	-	-	-	8	9	8
Prestations versées	(224)	(214)	(197)	-	-	-	(224)	(214)	(197)
Liquidation de régimes	(126)	(2)	(2)	-	-	-	(126)	(2)	(2)
Regroupements d'entreprises / Cessions	(46)	(1)	18	-	-	-	(46)	(1)	18
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU RÉGIME AU 31 DÉCEMBRE	4 148	4 201	3 954	-	-	-	4 148	4 201	3 954
Rendement Réel des actifs du régime	269	352	603	-	-	-	269	352	603
<i>Dont Juste valeur des actifs du régime au 31 décembre pour les activités en cours de cession</i>	-	46	-	-	-	-	-	46	-
<i>Dont Juste valeur des actifs du régime au 31 décembre pour les activités poursuivies</i>	-	4 155	-	-	-	-	-	4 155	-
COMPOSANTES DES MONTANTS INSCRITS DANS LES COMPTES									
SITUATION FINANCIÈRE NETTE	(371)	(1 114)	(1 253)	(251)	(253)	(256)	(622)	(1 367)	(1 509)
Coût des services passés non comptabilisés	6	8	9	(7)	(9)	(10)	(1)	(1)	(1)
Actifs non reconnus au titre des règles de limitation des excédents reconnus	(76)	(42)	(46)	-	-	-	(76)	(42)	(46)
(PASSIF) / ACTIF NET COMPTABILISÉ AU BILAN	(441)	(1 148)	(1 290)	(258)	(262)	(266)	(699)	(1 410)	(1 556)
<i>Dont Charges de retraite payées d'avance pour les activités en cours de cession</i>	-	1	-	-	-	-	-	1	-
<i>Dont Charges de retraite à payer pour les activités en cours de cession</i>	-	(263)	-	-	(2)	-	-	(265)	-
MONTANT NET COMPTABILISÉ AU BILAN POUR LES ACTIVITÉS EN COURS DE CESSION	-	(262)	-	-	(2)	-	-	(264)	-
<i>Dont Charges de retraite payées d'avance pour les activités poursuivies</i>	104	31	15	-	-	-	104	31	15
<i>Dont Charges de retraite à payer pour les activités poursuivies</i>	(545)	(917)	(1 305)	(258)	(260)	(266)	(803)	(1 177)	(1 571)
MONTANT NET COMPTABILISÉ AU BILAN POUR LES ACTIVITÉS POURSUIVIES	(441)	(886)	(1 290)	(258)	(260)	(266)	(699)	(1 146)	(1 556)

* Inclut :

- les versements exceptionnels de 22 millions, 29 millions et 45 millions de dollars américains effectués en 2007, 2006 et 2005, respectivement, auprès des fonds de pension nord-américains ;
- le versement exceptionnel au fonds de pension anglais en 2007 de 96 millions de livres sterling au titre de la cession de l'Activité Toiture ;
- les versements exceptionnels de 18 millions de livres sterling effectués en 2007, 2006 et 2005 auprès du fonds au Royaume-Uni ;
- et le versement de 126 millions d'euros au titre de l'externalisation partielle de certains régimes de retraites complémentaires en France en 2007.

Note 23 - Régimes de retraite, indemnités de cessation de service et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les montants reconnus par capitaux propres (Sorie) sont présentés ci-après (avant impôts et intérêts minoritaires) :

(millions d'euros)	RÉGIMES DE RETRAITE			AUTRES AVANTAGES			TOTAL		
	2007	2006	2005	2007	2006	2005	2007	2006	2005
GAINS / (PERTES) ACTUARIELS CUMULÉS AU 31 DÉCEMBRE	(96)	(178)	(232)	16	8	34	(80)	(170)	(198)
MONTANTS RECONNUS AU COURS DE L'EXERCICE	46	33	(142)	10	(19)	11	56	14	(131)
<i>Dont Gains / (Pertes) actuariels</i>	<i>87</i>	<i>29</i>	<i>(130)</i>	<i>10</i>	<i>(19)</i>	<i>11</i>	<i>97</i>	<i>10</i>	<i>(119)</i>
<i>Dont Limitations des excédents</i>	<i>(41)</i>	<i>4</i>	<i>(12)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>(41)</i>	<i>4</i>	<i>(12)</i>

Le Groupe n'a reconnu aucun droit à remboursement au titre des périodes présentées.

La valeur actualisée de l'obligation pour les activités poursuivies présentée dans le tableau ci-dessus s'analyse comme suit :

(millions d'euros)	AU 31 DÉCEMBRE		
	2007	2006	2005
Plans non financés	630	665	908
Plans partiellement ou entièrement financés	4 140	4 593	4 555
VALEUR ACTUALISÉE DE L'OBLIGATION	4 770	5 258	5 463

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour la comptabilisation des régimes de retraite et indemnités de cessation de service sont les suivantes :

(%)	États-Unis	Canada	Royaume-Uni	Zone euro
2007				
Taux d'actualisation au 31 décembre	6,20	5,20	5,80	4,75 à 5,25
Taux de croissance des salaires au 31 décembre	4,00	4,50	4,90	2,50 à 4,00
Taux de rendement long terme attendus sur les actifs au 1 ^{er} janvier	8,00	8,00	6,90	4,50 à 5,00
2006				
Taux d'actualisation au 31 décembre	5,85	4,95	5,10	4,25 à 4,50
Taux de croissance des salaires au 31 décembre	4,00	3,50	4,60	2,50 à 4,00
Taux de rendement long terme attendus sur les actifs au 1 ^{er} janvier	8,00	8,00	6,90	3,80 à 4,50
2005				
Taux d'actualisation au 31 décembre	5,70	5,25	4,70	4,20
Taux de croissance des salaires au 31 décembre	4,00	3,50	4,80	2,00 à 4,00
Taux de rendement long terme attendus sur les actifs au 1 ^{er} janvier	8,25	8,25	7,10	4,60 à 6,00

Les taux de rendement à long terme attendus sur les actifs des fonds de pension sont déterminés sur la base des performances historiques, des perspectives actuelles et à long terme et de la composition des actifs des fonds de pension.

Les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux taux de rendement des obligations privées à long terme de bonne qualité.

Pour 2008, les taux de rendement long terme attendus sur les actifs sont de :

États-Unis	8,00
Canada	8,00
Royaume-Uni	6,90
Zone euro	4,25 à 4,75

Les hypothèses de rendement à long terme attendu sur les actifs, et les taux d'actualisation retenus pour l'estimation des obligations du Groupe ont été définis à partir des recommandations d'experts indépendants.

(a) Régimes de retraite

Les principaux régimes de retraite à prestations définies offerts dans les activités poursuivies du Groupe sont situés essentiellement au Royaume-Uni et en Amérique du Nord (États-Unis et Canada). Ils contribuent respectivement à hauteur de 62 % et 26 % aux obligations totales des régimes à prestations définies du Groupe.

Au Royaume-Uni, les obligations du Groupe sont gérées, pour l'essentiel, au sein d'un unique fonds de pension administré par un conseil paritaire indépendant. Les droits à pension de retraite sont calculés en fonction des salaires de fin de carrière et du nombre d'années d'ancienneté dans le Groupe, selon des formules généralement linéaires. Ce fonds est alimenté par des cotisations employeur et employés, dont le taux est déterminé en moyenne tous les trois ans par des actuaires indépendants, de telle sorte que les minima de solvabilité réglementaires soient satisfaits et, au-delà, que le financement à long terme des prestations soit assuré. À l'occasion de l'actualisation de cette étude en 2005, il avait été décidé d'appeler des contributions exceptionnelles de 18 millions de livres sterling par an de 2005 à 2007. Pour la période 2008-2012, un appel de cotisations exceptionnelles de 10 millions de livres sterling pourra être effectué en fonction de la situation de financement du fonds au 30 juin de chaque année, situation déterminée sur la base des travaux des actuaires. Le niveau attendu des cotisations employeur en 2008 est d'environ 17 millions de livres sterling. À fin 2007, les actifs de ces fonds de pension étaient investis en actions pour environ 53 %, compte tenu du caractère long terme des prestations à financer, pour environ 41 % en obligations et placements monétaires et pour 6 % en placements immobiliers.

En Amérique du Nord (États-Unis et Canada), les droits à retraite proviennent de divers régimes pour lesquels le taux de cotisation employeur est encadré par des minima et des maxima de déductibilité au titre de l'impôt sur les sociétés. À fin 2007, environ 70 % des actifs des fonds étaient investis en actions, et 30 % en obligations. Le niveau attendu des cotisations employeur au titre des différents régimes de retraite est d'environ 41 millions de dollars américains en 2008. En 2005, 2006 et 2007, la Société a choisi, pour des raisons d'optimisation fiscale et financière, de réaliser un abondement spécifique de 45 millions, 29 millions et 22 millions de

dollars américains, respectivement, auprès de ses fonds de pension nord-américains.

Conformément aux principes comptables du Groupe (cf. Note 2 (t)), les écarts constatés entre les rendements attendus à long terme des investissements des fonds de pension et les rendements réels obtenus sont traités comme des gains ou pertes actuariels.

Comme décrit dans la Note 2 (t), l'adoption des normes IFRS a conduit à la reconnaissance de la totalité des pertes actuarielles en étalement au 1^{er} janvier 2004 en contrepartie des capitaux propres.

(b) Indemnités de cessation de service

Les indemnités de cessation de service sont, en règle générale, des indemnités forfaitaires calculées en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire annuel au moment de son départ à la retraite, de son départ volontaire ou de son licenciement. Les principaux régimes de cette nature concernent les salariés des entités françaises, grecques, coréennes et chiliennes du Groupe.

(c) Autres avantages postérieurs à l'emploi

En Amérique du Nord et, dans une moindre mesure, en France et en Jordanie, certaines sociétés du Groupe octroient des avantages post-emploi consistant principalement en une participation à la couverture médicale des retraités. Ces obligations ne font pas l'objet de préfinancements, mais les subventions fédérales américaines attendues au cours des prochaines années (réforme du Medicare) ont significativement réduit les engagements à la charge du Groupe.

En Amérique du Nord, le taux estimé d'évolution des coûts médicaux utilisé dans le calcul des engagements est différent pour les plans aux États-Unis et au Canada. Fin 2007, les taux utilisés étaient de 9 %, diminuant jusqu'à 5 % en 2012, pour les plans situés aux États-Unis, et de 8,4 %, diminuant jusqu'à 4,7 % en 2012, pour les plans canadiens.

Fin 2006, les taux utilisés étaient de 9 %, diminuant jusqu'à 5 % en 2011, pour les plans situés aux États-Unis, et de 8,7 %, diminuant jusqu'à 4,7 % en 2014, pour les plans canadiens. Fin 2005, les taux utilisés étaient de 10 %, diminuant jusqu'à 5 % en 2011, pour les plans situés aux États-Unis et 8,4 %, diminuant jusqu'à 4,7 % en 2011, pour les plans canadiens.

Le taux estimé d'évolution des coûts Medicare était le même au Canada et aux États-Unis.

Les hypothèses de taux d'évolution des coûts médicaux ont un effet significatif sur l'évaluation des engagements liés. Une augmentation ou une diminution d'1 point dans ce taux d'évolution des coûts médicaux aurait les effets suivants :

(millions d'euros)	VARIATION DE 1 POINT	
	Augmentation	Diminution
Augmentation (diminution) de la valeur actualisée de l'obligation au 31 décembre 2007	32	(27)
Augmentation (diminution) du coût des services rendus et de l'effet de l'actualisation pour l'exercice 2007	3	(3)

Note 24 - Provisions

(a) Variation des provisions

<i>(millions d'euros)</i>	Provisions pour restructuration	Provisions pour réaménagement de sites et risque environnemental	Autres	Total
AU 1^{ER} JANVIER 2005	48	231	759	1 038
Dotations nettes de l'exercice *	56	46	144	246
Utilisations de l'exercice	(63)	(24)	(60)	(147)
Reprises sans objet *	(3)	(18)	(68)	(89)
Autres variations	(1)	2	5	6
Écarts de conversion	1	16	36	53
AU 31 DÉCEMBRE 2005	38	253	816	1 107
<i>Dont part à moins d'un an</i>				<i>123</i>
<i>Dont part à plus d'un an</i>				<i>984</i>
AU 1^{ER} JANVIER 2006	38	253	816	1 107
Dotations nettes de l'exercice	101	58	99	258
Utilisations de l'exercice	(35)	(41)	(24)	(100)
Reprises sans objet	(2)	(18)	(66)	(86)
Autres variations	6	4	58	68
Écarts de conversion	(1)	(9)	(17)	(27)
Reclassement en passifs liés aux actifs cédés ou en cours de cession	(21)	(7)	(125)	(153)
AU 31 DÉCEMBRE 2006	86	240	741	1 067
<i>Dont part à moins d'un an</i>				<i>132</i>
<i>Dont part à plus d'un an</i>				<i>935</i>
AU 1^{ER} JANVIER 2007	86	240	741	1 067
Dotations nettes de l'exercice	106	51	206	363
Utilisations de l'exercice	(89)	(28)	(102)	(219)
Reprises sans objet	(25)	(9)	(29)	(63)
Autres variations	-	4	(69)	(65)
Écarts de conversion	(5)	(9)	60	46
AU 31 DÉCEMBRE 2007	73	249	807	1 129
<i>Dont part à moins d'un an</i>				<i>201</i>
<i>Dont part à plus d'un an</i>				<i>928</i>
* <i>Dont dotations de l'exercice nettes des reprises sans objet sur les activités poursuivies.</i>				<i>117</i>

Les autres provisions incluent :

- la provision pour risque concurrence pour un montant de 335 millions d'euros (340 millions d'euros au 31 décembre 2006, 330 millions d'euros au 31 décembre 2005) dont 51 millions d'euros d'intérêts de retard (40 millions d'euros d'intérêts au 31 décembre 2006, 30 millions d'euros au 31 décembre 2005). Voir également la Note 29 Procédures judiciaire et d'arbitrage ;
- les provisions relatives aux captives d'assurance et de réassurance pour un montant de 124 millions d'euros (101 millions d'euros au 31 décembre 2006, 73 millions d'euros au 31 décembre 2005).

(b) Variation des provisions pour restructuration

Les coûts de restructuration des activités poursuivies sont analysés ci-dessous :

(millions d'euros)	Indemnités de fin de contrat de travail	Coûts de rupture de contrat	Autres coûts de restructuration	Total
AU 1^{ER} JANVIER 2005	26	3	19	48
Dotations de l'exercice **	49	2	5	56 *
Utilisations de l'exercice	(47)	(2)	(14)	(63) *
Reprises sans objet **	(2)	-	(1)	(3)
Autres variations	-	-	(1)	(1)
Écarts de conversion	-	-	1	1
AU 31 DÉCEMBRE 2005	26	3	9	38
Dotations de l'exercice	91	4	6	101 *
Utilisations de l'exercice	(26)	(1)	(8)	(35) *
Reprises sans objet	-	-	(2)	(2)
Autres variations	3	-	3	6
Écarts de conversion	(1)	-	-	(1)
Reclassement en passifs liés aux actifs cédés ou en cours de cession	(21)	-	-	(21)
AU 31 DÉCEMBRE 2006	72	6	8	86
Dotations de l'exercice	97	5	4	106 *
Utilisations de l'exercice	(75)	(6)	(8)	(89) *
Reprises sans objet	(24)	(1)	-	(25)
Autres variations	(2)	(1)	3	-
Écarts de conversion	(4)	-	(1)	(5)
AU 31 DÉCEMBRE 2007	64	3	6	73
* Dont 47 millions d'euros en 2007 (23 millions d'euros en 2006 et 28 millions d'euros en 2005) de coûts encourus et payés sur la période.				
** Dont dotations de l'exercice nettes des reprises sans objet sur les activités poursuivies.				

Les coûts de restructuration de l'année 2007, essentiellement liés aux plans de réduction de coûts dans le cadre de la mise en œuvre de notre plan stratégique Excellence 2008, sont analysés ci-dessous :

EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE			
(millions d'euros)	2007	2006	2005
Indemnités de fin de contrat de travail	73	91	25
Coûts de rupture de contrat	4	4	-
Autres coûts de restructuration	4	4	1
TOTAL COÛTS DE RESTRUCTURATION	81	99	26

Les principaux plans concernent :

EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE

<i>(millions d'euros)</i>	2007	2006	2005
CIMENT			
Jordanie	21	16	-
Royaume-Uni	7	18	3
Grèce	6	33	-
Amérique du Nord	3	4	2
France	3	-	1
Afrique du Sud	1	-	-
Brésil	1	1	-
Chine	1	2	-
Corée	1	2	10
Malaisie	1	-	-
Serbie	1	1	-
Turquie	1	-	-
Nigeria	-	4	-
Chili	-	2	-
Mexique	-	1	-
Inde	-	-	3
Maroc	-	-	2
GRANULATS & BÉTON			
Amérique du Nord	9	3	-
France	7	3	-
Royaume-Uni	1	1	2
Singapour	-	-	1
PLÂTRE			
Amérique du Nord	9	-	-
France	1	-	-
Pologne	-	1	-
Allemagne	-	-	1
AUTRES			
Amérique du Nord	5	5	-
Autres plans de moins d'un million d'euros	2	2	1
TOTAL COÛTS DE RESTRUCTURATION	81	99	26

Ciment Grèce : les coûts de restructuration comprennent pour leur majorité les indemnités de fin de contrat liées aux départs négociés des employés dans le cadre de la réorganisation de ces entités. La charge de cette année comprend de nouvelles provisions pour les coûts prévus en 2008 compensés par la reprise de la part sans objet de la provision 2006.

Ciment Jordanie : les coûts de restructuration comprennent pour leur majorité les indemnités de fin de contrat liées aux départs négociés des employés dans le cadre de la réorganisation de ces entités. La charge de cette année comprend de nouvelles provisions pour les coûts prévus en 2008.

Ciment Royaume-Uni : les coûts de restructuration incluent des frais d'indemnisation pour fin de contrat ainsi que d'autres coûts essentiellement consécutifs au déplacement du siège social.

Granulats & Béton Amérique du Nord : en 2007, les coûts de restructuration incluent principalement les coûts de départ, paiements de bonus et autres coûts résultant de la suppression de certaines fonctions supports suite à la fusion de deux unités opérationnelles.

Plâtre Amérique du Nord : en 2007, les coûts de restructuration incluent principalement les coûts liés à la fermeture de l'usine de Cornerbrook, Canada, et à la réduction des opérations à l'usine de Newark, États-Unis.

Ciment Corée du Sud : en 2005, les coûts de restructuration correspondent principalement à des indemnités de fin de contrat de travail relatives au départ de 233 employés suite à la mise en sommeil de l'usine de SINGI et à la sous-traitance de l'exploitation de la carrière.

Note 25 - Passifs financiers

Les passifs financiers se décomposent comme suit :

	AU 31 DÉCEMBRE		
(millions d'euros)	2007	2006	2005
Passifs financiers hors options de vente octroyées aux minoritaires, part à plus d'un an	8 025	9 215	6 856
Options de vente octroyées aux minoritaires, part à plus d'un an	322	206	72
PASSIFS FINANCIERS, PART À PLUS D'UN AN	8 347	9 421	6 928
Passifs financiers hors options de vente octroyées aux minoritaires, part à moins d'un an	1 614	1 553	1 886
Options de vente octroyées aux minoritaires, part à moins d'un an	148	111	191
PASSIFS FINANCIERS, PART À MOINS D'UN AN	1 762	1 664	2 077
Total passifs financiers hors options de vente octroyées aux minoritaires	9 639	10 768	8 742
Total options de vente octroyées aux minoritaires	470	317	263
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	10 109	11 085	9 005

(a) Analyse des passifs financiers hors options de vente octroyées aux minoritaires par nature

	AU 31 DÉCEMBRE		
(millions d'euros)	2007	2006	2005
Emprunt obligataire convertible	-	-	482
Emprunts obligataires	5 652	6 138	5 050
Emprunts bancaires et tirages sur lignes de crédit	1 406	1 457	1 871
Billets de trésorerie et papier commercial	1 193	2 188	524
Autres titres de créance	985	522	158
Autres dettes	403	463	657
TOTAL PASSIFS FINANCIERS HORS OPTIONS DE VENTE OCTROYÉES AUX MINORITAIRES	9 639	10 768	8 742

Emprunt obligataire convertible

Le 29 juin 2001, le Groupe a émis 10 236 221 obligations convertibles en actions ordinaires (OCEANes) pour un montant nominal de 1 300 000 067 euros, portant intérêt à un taux annuel de 1,5 %. La possibilité de conversion expirait le 21 décembre 2005, date à laquelle un nombre très faible d'obligations (590) avait été converti en 619 actions. Au cours de l'année 2005, le Groupe a procédé au rachat de 6 772 429 obligations (soit un montant nominal total de 860 098 483 euros). Cette obligation convertible est arrivée à échéance le 1^{er} janvier 2006, date à laquelle le Groupe a remboursé 3 463 202 obligations représentant un nominal de 440 millions d'euros.

Emprunts obligataires

Au 31 décembre 2007, le portefeuille d'emprunts obligataires est composé d'emprunts libellés notamment en euros, dollars américains et livres sterling portant un taux d'intérêt moyen (toutes devises confondues) de 6,2 % (6,7 % au 31 décembre 2006 et 6,3 % au 31 décembre 2005). Leurs dates d'échéance s'échelonnent de 2008 à 2036, leur année d'échéance moyenne étant 2016 (soit une maturité moyenne de 8 ans et 3 mois). En juin 2007, le Groupe a émis un emprunt obligataire de 500 millions d'euros, de maturité 10 ans et portant un taux d'intérêt facial de 5,375 %.

Par ailleurs, le Groupe dispose d'un programme d'émission de titres de créance à moyen et long terme (EMTN), dont le plafond s'élève à 7 000 millions d'euros. Au 31 décembre 2007, le montant de titres émis dans le cadre de ce programme est de 4 162 millions d'euros, dont 3 302 millions d'euros d'emprunts obligataires et 860 millions d'euros émis sous forme de placements privés classés en autres titres de créance. Le taux moyen instantané des émissions réalisées dans le cadre de ce programme est de 5,4 % au 31 décembre 2007 et leurs échéances s'échelonnent de 2008 à 2020.

Emprunts bancaires

Au 31 décembre 2007, l'encours des emprunts bancaires s'élève à 1 401 millions d'euros pour l'essentiel répartis sur les filiales du Groupe en devises locales.

Le taux d'intérêt moyen des emprunts bancaires est d'environ 6,4 % au 31 décembre 2007 (6,1 % au 31 décembre 2006 et 5,7 % au 31 décembre 2005).

Lignes de crédit confirmées à moyen et long terme

Au 31 décembre 2007, les tirages sur lignes de crédit confirmées à moyen et long terme sont de 5 millions d'euros sur un montant total de lignes confirmées à moyen et long terme de 3 074 millions d'euros. Ces tirages, essentiellement en baht thaïlandais, dong vietnamien et roupie indonésienne, portent un taux moyen de 8,4 % au 31 décembre 2007 (5,7 % au 31 décembre 2006, taux qui résulte de tirages en dollars américains et 3,7 % au 31 décembre 2005, taux lié à des tirages en dollars canadiens).

Les lignes de crédit sont affectées en priorité à la couverture des financements court terme du Groupe, et contribuent à assurer sa liquidité. La commission moyenne de non-utilisation des lignes de crédit confirmées est de 8 points de base au 31 décembre 2007 (8 points de base au 31 décembre 2006 et 10 points de base au 31 décembre 2005).

En décembre 2007, le Groupe a mis en place une ligne d'acquisition de 7,2 milliards d'euros pour l'achat des titres d'Orascom Cement. Cette ligne porte une commission moyenne de non-utilisation de 19 points de base au 31 décembre 2007.

Billets de trésorerie et papier commercial

Au 31 décembre 2007, Lafarge dispose d'un programme de billets de trésorerie lui permettant d'émettre jusqu'à 3 000 millions d'euros, utilisable en euros, dollars américains, dollars canadiens, francs suisses et livres sterling. À la date de clôture de l'exercice 2007, l'encours de billets de trésorerie s'élève à 1 193 millions d'euros. Ces billets de trésorerie portent un taux d'intérêt moyen proche du taux interbancaire européen ("Euribor") pour des maturités s'étalant généralement de 1 à 3 mois. Le taux moyen du portefeuille de billets de trésorerie au 31 décembre 2007 est de 4,7 % (3,6 % au 31 décembre 2006 et 2,4 % au 31 décembre 2005).

Autres titres de créance

Le portefeuille des autres titres de créance est principalement constitué de titres en euros. À la date de clôture de l'exercice 2007, le taux d'intérêt moyen des autres titres de créance s'élève à 5,1 % (4,6 % au 31 décembre 2006 et 6,2 % au 31 décembre 2005).

(b) Analyse des passifs financiers hors options de vente octroyées aux minoritaires par date d'échéance

Au 31 décembre 2007, 1 193 millions d'euros de passifs financiers à moins d'un an (exclusivement des billets de trésorerie) ont été classés en passifs financiers à plus d'un an par adossement à des lignes de crédit confirmées, le Groupe ayant la capacité de les refinancer à moyen et long terme.

	AU 31 DÉCEMBRE
(millions d'euros)	2007
2008	1 614
2009	419
2010	1 034
2011	506
2012	1 761
À plus de 5 ans	4 305
TOTAL PASSIFS FINANCIERS HORS OPTIONS DE VENTE OCTROYÉES AUX MINORITAIRES	9 639

(c) Analyse des passifs financiers hors options de vente octroyées aux minoritaires par devise

AU 31 DÉCEMBRE	2007		2006		2005	
(millions d'euros)	Avant swaps	Après swaps	Avant swaps	Après swaps	Avant swaps	Après swaps
Euro (EUR)	5 623	4 010	6 457	3 969	5 420	3 769
Dollar américain (USD)	1 836	3 542	2 226	3 912	885	2 167
Livre sterling (GBP)	1 280	1 034	1 407	1 963	1 409	1 654
Ringgit malais (MYR)	131	131	83	83	127	127
Dollar canadien (CAD)	115	84	95	234	389	381
Autres	654	838	500	607	512	644
TOTAL	9 639	9 639	10 768	10 768	8 742	8 742

(d) Analyse des passifs financiers hors options de vente octroyées aux minoritaires par type et niveaux de taux d'intérêts

AU 31 DÉCEMBRE	2007		2006		2005	
(millions d'euros)	Avant swaps	Après swaps	Avant swaps	Après swaps	Avant swaps	Après swaps
Taux variable	3 445	4 324	3 942	4 718	2 284	3 007
Taux fixe inférieur à 6 %	3 454	2 581	3 107	2 213	4 274	3 499
Taux fixe entre 6 % et 10 %	2 503	2 497	3 459	3 577	1 910	1 961
Taux fixe supérieur à 10 %	237	237	260	260	274	275
TOTAL	9 639	9 639	10 768	10 768	8 742	8 742

Le taux d'intérêt moyen instantané de l'endettement brut après swaps au 31 décembre 2007 est de 5,8 % (5,8 % au 31 décembre 2006 et 5,5 % 31 décembre 2005). Le taux d'intérêt moyen de l'endettement brut après swaps sur l'année 2007 s'élève quant à lui à 5,8 % (5,5 % sur l'année 2006).

(e) Clauses particulières dans les contrats d'emprunt

Ratios financiers

Les contrats d'emprunt contenant des clauses imposant le respect continu de ratios financiers sont localisés dans les filiales des pays suivants : Afrique du Sud, Bangladesh, Chili, Équateur, Inde, Indonésie, Philippines, Royaume-Uni, Ukraine, Vietnam et représentent de l'ordre de 4 % des passifs financiers consolidés du Groupe hors options de vente octroyées aux minoritaires. Ces clauses n'ont pas été activées au 31 décembre 2007 et ont, pour l'essentiel, une faible probabilité d'être activées.

Compte tenu de la répartition de ces financements sur diverses filiales et de la qualité du dispositif de liquidité du Groupe, l'existence de ces ratios financiers ne constitue pas un risque matériel sur la situation financière du Groupe.

Clauses de changement de contrôle

Des clauses de changement de contrôle figurent dans un certain nombre de contrats de lignes de crédit confirmées contractées au niveau de la société mère ainsi que sur la ligne spécifique d'acquisition des titres d'Orascom Cement représentant un nominal de 9 886 millions d'euros, soit 97 % de l'encours total de ces lignes. Le changement de contrôle dans le capital de Lafarge annulerait la disponibilité de ces lignes ou en rendrait le remboursement obligatoire en cas de tirage. Des clauses de changement de contrôle figurent également dans un certain nombre d'emprunts obligataires et de placements privés émis dans le cadre du programme EMTN, représentant un nominal de 1 000 millions d'euros. Ces clauses permettraient aux porteurs de ces titres, sous certaines conditions, de demander leur remboursement.

(f) Options de vente octroyées aux minoritaires

Dans le cadre de l'acquisition de certaines entités, le Groupe a consenti à des actionnaires tiers des options de vente de leur participation à un prix déterminé en fonction de la valeur de marché. Ces actionnaires sont soit des institutions internationales telles que la Banque européenne de reconstruction et de développement, soit des investisseurs privés financiers ou industriels, voire les anciens actionnaires des entités considérées.

Dans l'hypothèse où l'ensemble de ces options serait exercé, la valeur d'achat, y compris passifs financiers et trésorerie acquis, s'élèverait à 506 millions d'euros en valeur 31 décembre 2007 (354 millions d'euros en 2006, 305 millions d'euros en 2005).

En 2008 et 2009, une partie de ces options est exerçable pour des montants respectifs, en valeur 31 décembre 2007, de 170 millions d'euros et 268 millions d'euros. Le solde, soit 68 millions d'euros, est exerçable à partir de 2010.

Comme indiqué en Note 2 (s), les options de vente octroyées aux minoritaires de sociétés consolidées globalement sont considérées comme une dette du Groupe. Sur le total des options de vente octroyées par le Groupe, celles octroyées à des actionnaires tiers dans des sociétés contrôlées exclusivement représentent respectivement 470 millions d'euros, 317 millions d'euros et 263 millions d'euros au 31 décembre 2007 au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005, les autres options étant octroyées à des actionnaires d'entreprises associées ou de co-entreprises.

Le traitement retenu a pour effet de constater cette dette en contrepartie d'une réduction des intérêts minoritaires et de la constatation d'un goodwill pour tout écart entre la valeur des minoritaires et la valeur de la dette (respectivement 306 millions d'euros, 177 millions d'euros et 124 millions d'euros au 31 décembre 2007, au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005).

Les options octroyées à des actionnaires d'entreprises associées ou de co-entreprises sont présentées dans les "Autres engagements", en Note 28 (c).

Note 26 - Instruments financiers

(a) Désignation des instruments dérivés en vue de leur comptabilisation comme instruments de couverture

Le Groupe a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux risques de marché. Ces instruments financiers sont destinés uniquement à couvrir les risques sur des transactions futures ou des engagements fermes. Le Groupe n'utilise pas d'instruments dérivés à des fins spéculatives.

Comptablement, certains instruments dérivés sont désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie et de juste valeur en conformité avec les critères établis par la norme IAS 39 – "Instruments financiers : Comptabilisation et Évaluation".

Les autres instruments dérivés, pour lesquels la documentation de la relation de couverture ne répond pas aux exigences de la norme IAS 39 car elle représenterait un rapport coût-bénéfice désavantageux pour le Groupe, ne sont pas désignés comptablement comme des instruments de couverture. Les variations de juste valeur de ces instruments sont comptabilisées en compte de résultat, conformément à IAS 39.

(b) Justes valeurs

Le tableau ci-après détaille la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers comptabilisés au bilan :

INSTRUMENTS FINANCIERS AU BILAN

AU 31 DÉCEMBRE		2007		2006 *		2005	
(millions d'euros)	CATÉGORIE IAS 39	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
ACTIFS							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<i>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</i>	1 429	1 429	1 155	1 155	1 735	1 735
Clients	<i>Prêts et créances au coût amorti</i>	2 515	2 515	2 674	2 674	2 737	2 737
Autres débiteurs	<i>Prêts et créances au coût amorti</i>	1 061	1 061	1 126	1 126	925	925
Autres actifs financiers		1 096	1 096	830	830	626	626
- Placements détenus jusqu'à leur échéance	<i>Placements détenus jusqu'à leur échéance au coût amorti</i>	3	3	1	1	3	3
- Actifs financiers disponibles à la vente	<i>Actifs disponibles à la vente à la juste valeur par capitaux propres</i>	780	780	628	628	444	444
- Actifs financiers détenus à des fins de transaction	<i>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</i>	-	-	-	-	-	-
- Prêts et placements long terme	<i>Prêts et créances au coût amorti</i>	191	191	153	153	150	150
- Charges de retraite payées d'avance	-	104	104	31	31	15	15
- Trésorerie soumise à restriction	<i>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</i>	18	18	17	17	14	14
Instruments dérivés actifs	<i>cf. ci-dessous</i>	57	57	130	130	147	147
PASSIFS							
Concours bancaires courants	<i>Passifs financiers au coût amorti</i>	483	483	278	278	332	332
Fournisseurs	<i>Passifs financiers au coût amorti</i>	1 732	1 732	1 598	1 598	1 675	1 675
Autres créditeurs	<i>Passifs financiers au coût amorti</i>	1 553	1 553	1 668	1 668	1 575	1 575
Emprunts obligataires	<i>Passifs financiers au coût amorti</i>	5 652	5 520	6 138	6 303	5 532	5 787
Autres passifs financiers à long terme (y compris la part à moins d'un an)	<i>Passifs financiers au coût amorti</i>	3 504	3 487	4 352	4 339	2 878	2 886
Options de vente octroyées aux minoritaires	-	470	470	317	317	263	263
Instruments dérivés passifs	<i>cf. ci-dessous</i>	62	62	45	45	98	98
INSTRUMENTS DÉRIVÉS							
Instruments dérivés de taux		(22)	(22)	(1)	(1)	26	26
- dérivés désignés comme instrument de couverture de flux de trésorerie		(15)	(15)	(2)	(2)	(10)	(10)
- dérivés désignés comme instrument de couverture de juste valeur		(8)	(8)	1	1	36	36
- dérivés non désignés comptablement comme instrument de couverture		1	1	-	-	-	-
Instruments dérivés de change		8	8	35	35	(33)	(33)
- dérivés désignés comme instrument de couverture de flux de trésorerie		(2)	(2)	(2)	(2)	-	-
- dérivés désignés comme instrument de couverture de juste valeur		-	-	-	-	-	-
- dérivés non désignés comptablement comme instrument de couverture		10	10	37	37	(33)	(33)
Instruments dérivés sur matières premières		9	9	(18)	(18)	4	4
- dérivés désignés comme instrument de couverture de flux de trésorerie		9	9	(18)	(18)	4	4
- dérivés désignés comme instrument de couverture de juste valeur		-	-	-	-	-	-
- dérivés non désignés comptablement comme instrument de couverture		-	-	-	-	-	-
Autres instruments dérivés		-	-	69	69	52	52
- dérivés actions qualifiés de transaction		-	-	62	62	13	13
- dérivés incorporés qualifiés de transaction		-	-	7	7	39	39

* Des activités poursuivies seulement.

La valeur de marché des instruments utilisés a été déterminée sur la base d'informations de marché disponibles ou à partir d'autres méthodes de valorisation, telle que la valeur actualisée des flux de trésorerie. En tout état de cause, l'estimation des valeurs de marché se fonde sur une certaine interprétation des informations de marché nécessaires à la valorisation. De ce fait, ces estimations ne reflètent pas nécessairement les montants qui pourraient être reçus ou versés en cas de dénouement des instruments sur le marché.

L'utilisation de différentes estimations, méthodes et hypothèses peut avoir un effet important sur les montants estimés de juste valeur. Les méthodes utilisées sont les suivantes :

- **trésorerie et équivalents de trésorerie, clients, fournisseurs et concours bancaires courants** : en raison de leur caractère court terme, la valeur comptable de ces éléments est une estimation de leur juste valeur ;
- **autres actifs financiers** : pour les titres des sociétés non cotées (37 millions d'euros au 31 décembre 2007), aucune estimation raisonnable de la juste valeur n'a pu être réalisée en raison des coûts excessifs qu'elle engendrerait. L'investissement du Groupe dans Cimentos de Portugal (Cimpor) est comptabilisé à sa valeur de marché. Les plus- et moins-values latentes sont enregistrées dans une composante séparée des capitaux propres ;
- **emprunts obligataires** : la juste valeur des emprunts obligataires a été estimée à la valeur de marché des emprunts dès lors que le marché est suffisamment liquide ;
- **autres passifs financiers à long terme** : la juste valeur des autres passifs financiers à long terme a été déterminée, en estimant les flux de trésorerie futurs relatifs à chaque emprunt, actualisés avec un taux d'intérêt prenant en considération le risque de crédit du Groupe à la date de clôture pour des emprunts similaires ;
- **instruments dérivés** : la juste valeur des instruments dérivés de change, de taux d'intérêt, des dérivés sur matières premières

et des dérivés sur actions a été calculée en utilisant les prix de marché que le Groupe devrait payer ou recevoir pour dénouer ces contrats.

(c) Risque de change

Dans le cours normal de ses activités, la politique du Groupe est de couvrir tous les risques de change sur ses transactions en devises étrangères par des instruments dérivés dès lors qu'un engagement ferme ou hautement probable en devise étrangère est pris ou connu. Ces instruments dérivés sont limités à des contrats à terme, des swaps et des options de change ayant une maturité initiale généralement inférieure à un an.

Cette politique est d'application dans toutes les filiales du Groupe auxquelles il appartient d'en assurer le suivi. Lorsque la réglementation locale le permet, les filiales doivent couvrir leurs éventuelles expositions avec la trésorerie centrale du Groupe.

Les procédures du Groupe visent à réduire l'exposition au risque de change en imposant que les emprunts et placements des entreprises contrôlées soient libellés dans la même devise que les flux de trésorerie générés par les activités ordinaires, à savoir dans la monnaie fonctionnelle. Le Groupe peut adapter cette règle générale dans des cas particuliers pour tenir compte de la situation économique spécifique d'un pays (forte inflation, taux d'intérêt élevés, convertibilité et liquidité de la monnaie, etc.). Dans le cadre de cette politique, le Groupe est également amené à utiliser des swaps de devises pour convertir en devises étrangères des dettes le plus souvent libellées en euros.

Voir la Section 4.5 (Risques de marché) du Document de Référence pour plus de détails sur notre exposition au risque de change.

Couverture du risque de change

Au 31 décembre 2007, les contrats à terme ont été principalement conclus pour une durée inférieure à un an. Le montant nominal des instruments de couverture de change à la date de clôture de l'exercice est le suivant :

AU 31 DÉCEMBRE			
(millions d'euros)	2007	2006	2005
ACHATS À TERME ET SWAPS DE CHANGE			
Dollar américain (USD)	293	298	460
Livre sterling (GBP)	428	766	491
Autres devises	250	235	164
TOTAL	971	1 299	1 115
VENTES À TERME ET SWAPS DE CHANGE			
Dollar américain (USD)	1 991	1 948	1 716
Livre sterling (GBP)	293	1 061	729
Autres devises	289	417	288
TOTAL	2 573	3 426	2 733

Analyse de la valeur au bilan des instruments dérivés couvrant le risque de change

Au 31 décembre 2007, 2006 et 2005, la plupart des instruments dérivés couvrant le risque de change ne sont pas documentés, sur un plan comptable, comme des instruments de couverture (*voir la Note 26 (a) (Désignation des instruments dérivés en vue de leur comptabilisation comme instruments de couverture)*) et les variations de juste valeur sont, en conséquence, comptabilisées en compte de résultat. L'impact net comptabilisé en frais financiers en 2007 est présenté en Note 7.

AU 31 DÉCEMBRE	2007			2006			2005		
(millions d'euros)	Juste valeur des dérivés	Réévaluation du sous-jacent	Impact net	Juste valeur des dérivés	Réévaluation du sous-jacent	Impact net	Juste valeur des dérivés	Réévaluation du sous-jacent	Impact net
ACTIFS									
Instruments dérivés non-courants	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés courants	43	-	43	49	-	49	47	-	47
Réévaluation nette des prêts et emprunts financiers en devises	-	-	-	-	-	-	-	24	24
PASSIFS									
Instruments dérivés non-courants	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés courants	35	-	35	14	-	14	80	-	80
Réévaluation nette des prêts et emprunts financiers en devises	-	16	16	-	46	46	-	-	-
IMPACT NET SUR LES CAPITAUX PROPRES	8	(16)	(8)	35	(46)	(11)	(33)	24	(9)

(d) Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêt recouvre deux natures de risques :

- un risque de prix lié aux actifs et passifs financiers à taux fixe. Les variations de taux d'intérêt influent sur la valeur de marché des actifs et passifs financiers à taux fixe ;
- un risque de flux de trésorerie lié aux actifs et passifs financiers à taux variable. Les variations de taux d'intérêt ont une incidence directe sur le résultat futur du Groupe.

Le Groupe, dans le cadre de sa politique générale, arbitre entre ces deux natures de risques, en utilisant au besoin des swaps de taux d'intérêt et options.

Les instruments dérivés de taux d'intérêt existant au 31 décembre 2007 sont pour la plupart désignés comme instruments de couverture de :

- flux de trésorerie pour les dérivés couvrant le risque de flux de trésorerie ;
- juste valeur pour les dérivés couvrant le risque de prix.

Couverture du risque de taux d'intérêt

AU 31 DÉCEMBRE 2007	À MOINS D'UN AN		DE UN À CINQ ANS		À PLUS DE CINQ ANS		TOTAL	
(millions d'euros)	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Fixe	Variable
Passifs financiers *	679	935	1 308	2 412	4 207	98	6 194	3 445
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	(1 429)	-	-	-	-	-	(1 429)
POSITION NETTE AVANT GESTION	679	(494)	1 308	2 412	4 207	98	6 194	2 016
Produits dérivés	70	(70)	(243)	243	(706)	706	(879)	879
POSITION NETTE APRÈS GESTION	749	(564)	1 065	2 655	3 501	804	5 315	2 895

* Passifs financiers hors options de vente octroyées aux minoritaires.

Le montant notionnel de l'ensemble des instruments dérivés de taux aux dates de clôture est le suivant :

MONTANT NOTIONNEL DES CONTRATS PAR DATE D'ÉCHÉANCE AU 31 DÉCEMBRE 2007 *

(millions d'euros)	Taux moyen	2008	2009	2010	2011	2012	> 5 ans	Total
Payeur de taux fixe (couverture de flux de trésorerie)								
Euro	6,5 %	70	-	-	-	-	-	70
Autres devises	7,9 %	-	7	5	13	21	58	104
Payeur de taux variable (couverture de juste valeur)								
Euro	4,4 %	-	-	-	-	-	600	600
Autres devises	6,5 %	-	-	273	-	-	136	409
Autres instruments dérivés de taux								
Euro	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres devises	7,0 %	34	17	-	-	-	-	51
TOTAL		104	24	278	13	21	794	1 234

MONTANT NOTIONNEL DES CONTRATS PAR DATE D'ÉCHÉANCE AU 31 DÉCEMBRE 2006 *

(millions d'euros)	Taux moyen	2007	2008	2009	2010	2011	> 5 ans	Total
Payeur de taux fixe (couverture de flux de trésorerie)								
Euro	6,3 %	151	70	-	-	-	-	221
Autres devises	5,1 %	28	25	8	-	-	-	61
Payeur de taux variable (couverture de juste valeur)								
Euro	3,3 %	-	-	-	-	-	600	600
Autres devises	6,2 %	-	-	-	298	-	152	450
Autres instruments dérivés de taux								
Euro	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres devises	9,5 %	21	7	-	-	-	-	28
TOTAL		200	102	8	298	-	752	1 360

MONTANT NOTIONNEL DES CONTRATS PAR DATE D'ÉCHÉANCE AU 31 DÉCEMBRE 2005 *

(millions d'euros)	Taux moyen	2006	2007	2008	2009	2010	> 5 ans	Total
Payeur de taux fixe (couverture de flux de trésorerie)								
Euro	6,1 %	100	151	70	-	-	-	321
Autres devises	4,8 %	5	4	-	9	-	-	18
Payeur de taux variable (couverture de juste valeur)								
Euro	2,1 %	-	-	-	-	-	600	600
Autres devises	5,5 %	-	-	-	-	292	170	462
TOTAL		105	155	70	9	292	770	1 401

* Le montant notionnel des contrats représente la valeur nominale des instruments financiers traités avec des contreparties. Les montants notionnels libellés en devises étrangères sont exprimés en euros au taux de la date de clôture de l'exercice.

Analyse de la valeur au bilan des instruments dérivés couvrant le risque de taux

AU 31 DÉCEMBRE	2007			2006			2005		
(millions d'euros)	Juste valeur des dérivés	Réévaluation du sous-jacent	Impact net	Juste valeur des dérivés	Réévaluation du sous-jacent	Impact net	Juste valeur des dérivés	Réévaluation du sous-jacent	Impact net
ACTIFS									
Instruments dérivés non courants	2	-	2	7	-	7	36	-	36
Instruments dérivés courants	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PASSIFS									
Passifs financiers, part à plus d'un an	-	(8)	(8)	-	1	1	-	36	36
Instruments dérivés non courants	24	-	24	7	-	7	10	-	10
Instruments dérivés courants	-	-	-	1	-	1	-	-	-
IMPACT NET SUR LES CAPITAUX PROPRES	(22)	8	(14)	(1)	(1)	(2)	26	(36)	(10)

(e) Risque sur matières premières

Le Groupe est exposé au risque de variation des prix de certaines matières premières, notamment sur les marchés de l'électricité, du gaz naturel, du petcoke, du charbon, du fuel, du diesel, du gasoil et du fret maritime.

Le Groupe a recours à des instruments dérivés pour gérer le risque sur matières premières. Au 31 décembre 2007 et 2006, les

engagements portent essentiellement sur des swaps et des options. Au 31 décembre 2005, les engagements représentaient un montant non significatif pour le Groupe.

Voir la Section 4.5 (Risques de marché) du Document de Référence pour plus de détails sur notre politique et nos procédures de gestion du risque sur matières premières.

Couverture du risque sur matières premières

Le montant nominal résiduel des instruments dérivés sur matières premières aux dates de clôture est le suivant :

MONTANT NOTIONNEL RÉSIDUEL DES CONTRATS PAR DATE D'ÉCHÉANCE AU 31 DÉCEMBRE 2007 *

(millions d'euros)	2008	2009	2010	2011	2012	> 5 ans	Total
Gaz Naturel (NYMEX)	30	18	6	-	-	-	54
Fuel (NYMEX)	31	5	-	-	-	-	36
Autres	22	-	-	-	-	-	22
TOTAL	83	23	6	-	-	-	112

MONTANT NOTIONNEL RÉSIDUEL DES CONTRATS PAR DATE D'ÉCHÉANCE AU 31 DÉCEMBRE 2006 *

(millions d'euros)	2007	2008	2009	2010	2011	> 5 ans	Total
Gaz Naturel (NYMEX)	44	23	8	-	-	-	75
Fuel (NYMEX)	34	4	-	-	-	-	38
Autres	72	12	-	-	-	-	84
TOTAL	150	39	8	-	-	-	197

* Le montant notionnel résiduel des contrats représente la valeur nominale résiduelle au 31 décembre des instruments financiers traités avec des contreparties. Les montants notionnels libellés en devises étrangères sont exprimés en euros au taux de la date de clôture de l'exercice.

Analyse de la valeur au bilan des instruments dérivés couvrant le risque sur matières premières

Les instruments dérivés sur matières premières existant au 31 décembre 2007 et 2006 sont tous désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie.

Les valeurs au bilan des instruments dérivés sur matières premières sont les suivantes :

	AU 31 DÉCEMBRE	
(millions d'euros)	2007	2006
ACTIFS		
Instruments dérivés non courants	3	1
Instruments dérivés courants	9	4
PASSIFS		
Instruments dérivés non courants	2	13
Instruments dérivés courants	1	10
IMPACT NET SUR LES CAPITAUX PROPRES	9	(18)

(f) Risque de contrepartie sur opérations financières

Le Groupe est exposé au risque de crédit en cas de défaillance d'une contrepartie. Le Groupe a mis en place des politiques visant à limiter son exposition au risque de contrepartie. Ces politiques reposent sur une sélection rigoureuse des contreparties en fonction de plusieurs critères (notations des agences de notation, actifs et capitaux propres), et selon les échéances des transactions.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est limitée et le Groupe considère qu'il n'existe aucune concentration importante de risque avec une contrepartie. Il ne prévoit aucune défaillance de tiers pouvant avoir un impact important sur les états financiers du Groupe.

(g) Risque de liquidité

Le Groupe a mis en place des politiques visant à limiter son exposition au risque de liquidité. Conformément à ces politiques, une part importante de l'endettement du Groupe est à long terme. De plus, le Groupe a souscrit des lignes de crédit confirmées auprès de diverses banques, affectées en priorité à la couverture de ses échéances à moins d'un an et de ses financements court terme, afin de garantir la disponibilité de liquidités selon ses besoins.

Voir la Section 4.4 (Trésorerie et capitaux) et la Note 28 du Document de Référence pour plus de détails sur notre exposition au risque de liquidité.

Note 27 - Autres créditeurs

Les autres créditeurs se décomposent comme suit :

	AU 31 DÉCEMBRE		
(millions d'euros)	2007	2006 *	2005
Personnel - rémunérations dues	402	423	425
Intérêts à payer	152	178	163
État - autres impôts et taxes	165	181	192
Dettes sur immobilisations	260	99	90
Autres	574	787	705
AUTRES CRÉDITEURS	1 553	1 668	1 575

* Des activités poursuivies seulement.

Le poste "Autres" inclut les dettes vis-à-vis des fournisseurs hors exploitation, les dividendes à payer, les dettes vis-à-vis des entreprises associées et les dettes liées aux développements externes.

Note 28 - Engagements hors bilan

Les procédures mises en place par le Groupe permettent de recenser l'ensemble des principaux engagements du Groupe et de ne pas omettre d'engagements significatifs.

(a) Hypothèques, nantissements et autres garanties données

Les nantissements de titres et d'actifs, les hypothèques et les cautions et garanties données représentent les montants suivants :

AU 31 DÉCEMBRE			
(millions d'euros)	2007	2006 *	2005
Nantissements de titres et d'actifs	43	6	5
Hypothèques	288	354	475
Cautions et autres garanties données	215	241	271
TOTAL	546	601	751

* Des activités poursuivies seulement.

Les principaux nantissements et hypothèques contractés par le Groupe au 31 décembre 2007 sont détaillés ci-après :

(millions d'euros)	Montant d'actif nanti	Total bilan	% nanti
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	288	11 904	2 %
À moins d'un an	32		
De un à cinq ans	187		
À plus de cinq ans	69		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	43	1 427	3 %
À moins d'un an	6		
De un à cinq ans	2		
À plus de cinq ans	35		
TOTAL	331	13 331	2 %

Enfin, le Groupe a été amené à accorder des garanties de passif à l'occasion de cessions d'actifs, pour lesquelles le risque est jugé mineur. Le montant maximum des garanties accordées ayant

fait l'objet d'un plafonnement et qui sont toujours en vigueur au 31 décembre 2007 s'élève à 319 millions d'euros.

(b) Obligations contractuelles

Le montant des obligations contractuelles est présenté ci-dessous :

(millions d'euros)	PAIEMENTS DUS PAR PÉRIODE			AU 31 DÉCEMBRE		
	À moins d'1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans	2007	2006 ⁽¹⁾	2005
Passifs financiers ⁽²⁾	1 614	3 720	4 305	9 639	10 768	8 742
<i>Dont obligations en matière de location financement</i>	6	25	15	46	59	35
Paievements d'intérêts prévus ⁽³⁾	468	1 380	1 507	3 355	3 638	2 260
Paievements nets prévus dans le cadre des swaps de taux d'intérêts ⁽⁴⁾	13	27	3	43	(27)	(92)
Locations d'exploitation	217	435	290	942	857	863
Engagements d'investissements industriels et autres engagements d'achats	1 227	664	392	2 283	1 948	1 902
Autres engagements	91	36	39	166	167	177
TOTAL	3 630	6 262	6 536	16 428	17 351	13 852

(1) Activités poursuivies seulement.

(2) Les passifs financiers sont présentés hors options de vente octroyées aux minoritaires (cf. Note 25).

(3) Les paievements d'intérêts prévus sont déterminés sur la base des taux en vigueur au 31 décembre et sont calculés hors intérêts sur billets de trésorerie dont les taux sont précomptés. Les paievements d'intérêts prévus incluent les paievements d'intérêts sur les instruments dérivés de change.

(4) Les paievements d'intérêts prévus pour la jambe variable des swaps sont calculés sur la base des taux en vigueur au 31 décembre.

Le Groupe loue des terrains, carrières, constructions et équipements en location d'exploitation. La charge locative relative aux exercices clos les 31 décembre 2007, 2006 et 2005, s'élève respectivement à 186 millions d'euros, 187 millions d'euros et 134 millions d'euros pour les activités poursuivies.

Les appels de cotisation et les prestations à verser dans le futur au titre des régimes de retraite et autres avantages post-emploi ne sont pas inclus dans le tableau ci-dessus, dans la mesure où les flux de trésorerie afférents sont incertains. Pour plus d'information sur ces éléments, se reporter au montant indiqué comme part à moins d'un an des provisions avantages du personnel indiquée dans le bilan, et en Note 23.

(c) Autres engagements financiers

Le montant des autres engagements financiers est présenté ci-dessous :

(millions d'euros)	AU 31 DÉCEMBRE		
	2007	2006 *	2005
Lignes de crédit confirmées et lignes d'acquisitions non utilisées **	10 269	3 547	3 467
Obligations de rachat d'intérêt dans des entreprises associées et des co-entreprises	36	37	42
TOTAL	10 305	3 584	3 509

* Des activités poursuivies seulement.

** Y compris en 2007 la ligne de crédit de 7,2 milliards d'euros mise en place pour l'acquisition d'Orascom Cement.

Note 29 - Procédures judiciaires et d'arbitrage

Le 3 décembre 2002, Lafarge a fait l'objet d'une décision de la Commission européenne lui imposant une amende de l'ordre de 250 millions d'euros au motif que certaines de ses filiales auraient participé avec leurs concurrents, entre 1992 et 1998, à des répartitions de marché ainsi qu'à des concertations sur les prix de la plaque de plâtre, essentiellement au Royaume-Uni et en Allemagne. Lafarge conteste vigoureusement cette décision et a déposé un recours auprès du tribunal de première instance (TPI) à Luxembourg le 14 février 2003. La procédure devant le TPI est désormais close suite à l'audience de plaidoiries qui s'est tenue le 25 janvier 2007 à Luxembourg, et au cours de laquelle Lafarge et la Commission européenne ont présenté leurs arguments respectifs. Il est probable que la décision du TPI ne sera rendue qu'au cours de l'année 2008. En contrepartie de la fourniture d'une garantie bancaire, aucun paiement ne sera exigible avant la décision du TPI.

À la suite d'enquêtes sur le marché allemand du ciment, les autorités allemandes de la concurrence (le Bundeskartellamt) ont imposé, le 14 avril 2003, des amendes aux principaux cimentiers en Allemagne, dont l'une d'un montant de 86 millions d'euros à Lafarge Zement, la filiale cimentière du Groupe en Allemagne, au titre de prétendues pratiques anticoncurrentielles en Allemagne. Lafarge Zement estime que le montant de l'amende est disproportionné au regard des faits et a formé un recours contre cette décision auprès du tribunal supérieur (le Oberlandesgericht) de Düsseldorf. Le 15 août 2007, Lafarge Zement s'est partiellement désisté de son appel pour certains griefs qui lui avaient été notifiés par le Bundeskartellamt et a en conséquence payé un montant de 16 millions d'euros en date du 2 novembre 2007. La décision du tribunal concernant les griefs pour lesquels Lafarge Zement a maintenu son appel n'est pas attendue avant 2008. Aucun paiement supplémentaire ou garantie n'est dû avant la décision du tribunal.

Un montant de 300 millions d'euros a été provisionné dans les comptes clos au 31 décembre 2002 au titre de ces litiges. Des provisions supplémentaires ont été passées dans les comptes clos chaque année depuis 2003 au titre des intérêts courus sur une partie de cette somme, pour un montant total de 51 millions d'euros au 31 décembre 2007. Suite au paiement de 16 millions euros par Lafarge Zement le 2 novembre 2007, une reprise sur provision correspondante a été effectuée à la clôture du 31 décembre 2007.

Le 5 décembre 2007, le Bundeskartellamt a notifié à Lafarge Dachsystem son intention de condamner les principales entreprises du secteur de la toiture à des amendes pour avoir enfreint les règles de concurrence en Allemagne. Cette procédure fait suite aux investigations conduites par le Bundeskartellamt en décembre 2006 dans les locaux des dites entreprises. Depuis lors, Lafarge Dachsystem a été cédée à PAI Partners mais Lafarge a consenti une garantie d'indemnisation au titre d'éventuelles amendes susceptibles d'être infligées à Lafarge Dachsystem au titre de cette procédure, et ce dans la mesure où les pratiques concernées étaient en vigueur antérieurement à la date de cession. Une provision de 20 millions d'euros a été constituée dans les comptes clos au 31 décembre 2007.

Fin 2005, des demandes collectives (*class actions*) ont été déposées auprès du Tribunal fédéral de l'État de Louisiane (United States District Court for the Eastern District of Louisiana). Dans leurs allégations, les demandeurs considèrent que notre filiale américaine Lafarge North America Inc. ainsi que d'autres défendeurs sont responsables de décès et de dommages corporels et matériels, y compris environnementaux, subis par des personnes situées à la Nouvelle-Orléans et dans ses environs, en Louisiane, du fait d'une barge qui aurait provoqué la rupture de la digue du Industrial Canal à la Nouvelle-Orléans durant ou à la suite de l'ouragan Katrina. Notre filiale Lafarge North America Inc. à l'intention d'opposer une défense vigoureuse à ces actions. Lafarge North America Inc. estime que ces allégations à son encontre sont sans fondement et que ces actions n'auront pas d'effet significatif défavorable sur les résultats de ces opérations, sur les flux de trésorerie ainsi que sur sa situation financière.

Enfin, certaines filiales du Groupe font l'objet de litiges et de réclamations dans le cours normal de leurs affaires. Le règlement de ces litiges ne devrait pas avoir d'effets significatifs sur la situation financière, les résultats ou les flux de trésorerie de la Société et/ou du Groupe. À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres procédures gouvernementales, judiciaire ou d'arbitrage qui pourrait avoir, ou a eu récemment, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

Note 30 - Parties liées

Lafarge n'a pas conclu de transactions avec des parties liées, au sens du paragraphe 9 de la norme IAS 24, à l'exception des informations présentées ci-après et à l'alinéa b) de la Note 31.

Les transactions avec les entreprises associées et les co-entreprises ne sont pas significatives sur l'exercice 2007.

Les transactions intervenues avec d'autres sociétés apparentées au Groupe sont les suivantes :

- M. Michel Pébereau est administrateur de Lafarge S.A. et Président de BNP Paribas et M^{me} Hélène Ploix ainsi que M. Alain Joly sont administrateurs de Lafarge S.A. et de BNP Paribas. Lafarge S.A. a conclu et continuera à conclure des opérations courantes à des conditions normales avec BNP Paribas, notamment des mandats d'acquisitions ou de désinvestissements des financements, des contrats de crédit et contrats liés à l'offre de valeurs mobilières. Ces contrats ont été et continueront à être soumis à autorisation préalable du Conseil d'administration de Lafarge S.A. et communiqués à ses commissaires aux comptes et à ses actionnaires conformément à la loi française sur les conventions réglementées.

Lafarge S.A. a conclu une convention de coopération avec Cimentos de Portugal SGPS, S.A. (Cimpor), société dans laquelle le Groupe détient une participation de 17,3 %, dans le domaine de la performance industrielle et technique, l'utilisation de combustibles alternatifs, la gestion des ressources humaines, la formation et le développement produit. Le contrat a été conclu le 12 juillet 2002 pour une durée initiale expirant le 31 mars 2005. Il a fait l'objet d'un renouvellement jusqu'au 31 mars 2009. Le Groupe a reçu un montant total d'environ 1,2 million d'euros de Cimpor en 2007 dans le cadre de cette convention contre 1,2 million d'euros en 2006 et 1,4 million d'euros en 2005. Lafarge S.A. a actuellement un administrateur commun avec Cimpor, qui est M. Jacques Lefèvre. L'un des Directeurs généraux adjoints du Groupe, M. Jean-Carlos Angulo, est également administrateur de Cimpor.

Note 31 - Charges de personnel et rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

(a) Effectif et charges de personnel

AU 31 DÉCEMBRE			
	2007	2006	2005
Cadres	12 122	12 731	12 217
Non-cadres	57 197	70 003	67 929
TOTAL DES EFFECTIFS *	69 319	82 734	80 146
<i>Dont :</i>			
<i>activités cédées ou en cours de cession</i>	-	12 058	11 512
<i>sociétés en intégration proportionnelle</i>	9 397	10 662	8 909

* Les effectifs à 100 % des sociétés consolidées contrôlées (selon les méthodes de consolidation globale et proportionnelle) s'élèvent à 77 721 au 31 décembre 2007, 92 466 au 31 décembre 2006 et 88 389 au 31 décembre 2005.

EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE			
(millions d'euros)	2007	2006	2005
TOTAL DES CHARGES DE PERSONNEL	2 388	3 203	2 833
<i>Dont :</i>			
<i>activités cédées ou en cours de cession</i>	-	417	408
<i>sociétés en intégration proportionnelle</i>	73	116	107

(b) Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE			
(millions d'euros)	2007	2006	2005
Conseil d'administration ⁽¹⁾	0,5	0,5	0,5
Direction	23,2	24,5	23,8
Avantages court terme	10,6	9,0	9,3
Avantages post-emploi ⁽²⁾	5,7	8,5	9,5
Autres avantages long terme	-	-	0,6
Paiements fondés sur des actions ⁽³⁾	6,9	7,0	4,4
TOTAL	23,7	25,0	24,3

(1) Jetons de présence.

(2) Variation de la valeur actualisée de l'obligation.

(3) Charge de l'exercice évaluée en conformité aux principes décrits en Note 2 (x).

Note 32 - Quotas d'émission de gaz à effet de serre

Le Groupe comptabilise les permis d'émission négociables dans le cadre de plans de réduction d'émission des gaz à effet de serre conformément aux principes décrits en Note 2 (y).

En 2003, l'Union européenne a adopté une directive mettant en œuvre le Protocole de Kyoto, sur le changement climatique. Cette directive a mis en place un système de quotas d'émissions de CO₂ dans l'Union européenne : dans les secteurs industriels concernés par ce système, il est alloué à chaque installation un certain nombre de quotas d'émissions de CO₂. Les opérateurs industriels qui parviennent à maintenir leurs émissions de CO₂ au-dessous des allocations octroyées pour leurs installations peuvent vendre leurs excès de quotas à d'autres sociétés qui ont émis plus de CO₂ que les quotas qui leur avaient été initialement attribués. Une autre disposition permet aux industriels de l'Union européenne d'utiliser des crédits résultant d'investissements dans des projets réduisant les émissions dans des pays en croissance, afin de respecter leurs obligations dans l'Union européenne.

Cette directive sur l'échange des quotas d'émissions est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2005 et chaque État Membre a publié un Plan National d'Allocations de Quotas (PNAQ) déterminant la quantité de quotas attribuée à chaque site industriel. Ces PNAQ ont ensuite été approuvés par la Commission européenne.

L'ensemble de nos cimenteries de l'Union européenne, ainsi que, dans une moindre mesure, notre Activité Plâtre, sont concernées par la directive sur l'échange des quotas d'émissions et ses dispositions. Nous opérons des cimenteries dans 11 des 27 pays de l'Union européenne. Les quotas qui leur ont été alloués représentaient environ 25 millions de tonnes de CO₂ par an sur la période 2005-2007. Le Groupe suit ces quotas sur une base annuelle. Les émissions réelles sont suivies et consolidées sur une base mensuelle. Les prévisions de la position annuelle sont régulièrement mises à jour au cours de la période. En cas d'émissions réelles sur l'année supérieures aux quotas alloués pour la même période, des quotas sont achetés sur le marché. En situation inverse, les surplus sont vendus sur le marché.

À fin 2007, sur une base consolidée (après équilibrage des positions déficitaires et excédentaires de nos filiales), le Groupe disposait d'un léger surplus de quotas que nous avons vendus, leur report sur 2008 n'étant pas possible.

Pour l'année 2008, sur la base de nos prévisions actuelles de production, qui peuvent être amenées à évoluer en cas de tendances de marché différentes de celles anticipées aujourd'hui, les quotas reçus dans le cadre du nouveau PNAQ (2008-2012) devraient couvrir nos besoins évalués sur une base consolidée.

Note 33 - Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

Les principales opérations sans contrepartie de trésorerie sont décrites ci-après :

(a) Constitution de la coentreprise Lafarge Shui On Cement en Chine (en 2005)

Comme décrit en Note 9 (b), le 11 août 2005, le Groupe et Shui On Construction And Materials Limited ("SOCAM") ont signé un accord de partenariat sous la forme d'une coentreprise visant à regrouper leurs opérations cimentières en Chine. SOCAM est un cimentier majeur du sud-ouest de la Chine. Le 9 novembre 2005, les deux parties ont constaté la réalisation des conditions qui rendent définitifs leurs accords et la coentreprise, appelée Lafarge Shui On Cement a été établie, détenue à 55 % par le Groupe. Selon les accords de partenariat, le contrôle de Lafarge Shui On Cement est réparti entre le Groupe et SOCAM ; les décisions stratégiques, financières et opérationnelles liées à l'activité requièrent le consentement des deux parties.

La valeur d'apport de Shui On dans la coentreprise Lafarge Shui On Cement s'élève à 137 millions d'euros, soit 75 millions d'euros au niveau du Groupe. Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Le prix d'acquisition a été alloué de façon préliminaire aux actifs et passifs acquis sur la base des justes valeurs estimées.

Les apports Lafarge ont, eux, été estimés à 168 millions d'euros. La part conservée dans les actifs précédemment détenus (55 %) n'a pas fait l'objet d'une réévaluation et demeure donc en valeur historique dans les états financiers du Groupe.

(b) Dissolution de la coentreprise Readymix Asland (en 2005)

Le 3 novembre 2005, Lafarge et Cemex signaient une lettre d'intention pour mettre un terme à leur coentreprise à 50/50 dans Readymix Asland SA (RMA) en Espagne. Toutes les conditions suspensives étaient levées au 31 décembre 2005.

Avec 122 centrales à béton et 12 carrières de granulats, RMA était le leader du marché espagnol. Selon les termes de cet accord, Lafarge Asland détient 100 % de RMA et Cemex reçoit en échange 28 centrales à béton, 6 carrières de granulats et a reçu approximativement 50 millions d'euros qui ont été versés, pour la majeure partie en 2006. La valeur des actifs échangés dans le cadre de cette opération était d'environ 150 millions d'euros. Cette opération n'a donné lieu à la comptabilisation d'aucun résultat s'agissant de la distribution d'actifs d'une société entre ses actionnaires.

Note 34 - Événements postérieurs à la clôture

Il n'y a aucun événement postérieur à la clôture à signaler.

Note 35 - Liste des principales filiales au 31 décembre 2007

Sociétés	Pays	Produits				% d'intérêts	Méthode de consolidation
		Ciment	Granulats & Béton	Plâtre	Autres		
Lafarge Aggregates South Africa (Pty) Ltd.	Afrique du Sud		•			100,00	Globale
Lafarge Gypsum (Pty) Ltd.	Afrique du Sud			•		100,00	Globale
Lafarge Industries South Africa (Pty) Ltd.	Afrique du Sud	•				100,00	Globale
Lafarge South Africa (Pty) Ltd.	Afrique du Sud	•	•			100,00	Globale
Lafarge Gips GmbH	Allemagne			•		100,00	Globale
Lafarge Zement Karsdorf GmbH	Allemagne	•				100,00	Globale
Lafarge Zement Wössingen GmbH	Allemagne	•				100,00	Globale
Lafarge Plasterboard Pty Ltd.	Australie			•		100,00	Globale
Lafarge Perlmooser GmbH	Autriche	•	•			100,00	Globale
Lafarge Surma Cement Limited	Bangladesh	•				29,44	Proportionnelle
Central Béton Ltd.	Brésil		•			94,71	Globale
Lafarge Brazil S.A.	Brésil	•	•			94,72	Globale
Cimenteries du Cameroun	Cameroun	•				54,73	Globale
Lafarge Canada Inc.	Canada	•	•	•		100,00	Globale
Empresas Melon S.A.	Chili	•	•		Mortiers	84,21	Globale
Lafarge Hormigones	Chili		•			84,21	Globale
Lafarge Chongqing Cement Co. Ltd.	Chine	•				38,82	Proportionnelle
Lafarge Dujiangyan Cement Company Limited	Chine	•				41,25	Proportionnelle
Lafarge Shui On (Beijing) Technical Services Co. Ltd.	Chine	•				55,00	Proportionnelle
Sichan Shungma Co Limited	Chine	•				31,25	Proportionnelle
Yunnan Shui On Building Materials Investment CO. Ltd. (Yunnan Dongjun Cement)	Chine	•				44,00	Proportionnelle
Lafarge Halla Cement Corporation	Corée	•				71,47	Globale
Lafarge Plasterboard System Co. Ltd.	Corée			•		50,00	Proportionnelle
Alexandria Portland Cement Company SAE	Égypte	•				49,30	Proportionnelle
Beni Suef Cement Company	Égypte	•				49,95	Proportionnelle
Lafarge Cementos	Équateur	•				98,57	Globale
Lafarge Aridos y Hormigones	Espagne		•			100,00	Globale
Lafarge Cementos S.A.	Espagne	•	•			100,00	Globale
Blue Circle North America Inc.	États-Unis	•				100,00	Globale
Lafarge North America Inc.	États-Unis	•	•	•		100,00	Globale
Béton Chantier de Bretagne	France		•			58,28	Globale
Granulats Bourgogne Auvergne	France		•			70,00	Globale
Granulats du Midi	France		•			100,00	Globale
Lafarge Béton de l'Ouest	France		•			100,00	Globale
Lafarge Bétons Sud Est	France		•			100,00	Globale

Sociétés	Pays	Ciment	Granulats & Béton	Plâtre	Autres	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Lafarge Bétons Sud Ouest	France		•			100,00	Globale
Lafarge Bétons Vallée de Seine	France		•			100,00	Globale
Lafarge Ciments	France	•				100,00	Globale
Lafarge CRIC	France	•				82,92	Globale
Lafarge Granulats Seine Nord	France		•			100,00	Globale
Lafarge Granulats Sud	France		•			100,00	Globale
Lafarge Plâtres	France			•		99,97	Globale
Lafarge SOBEX	France		•			93,34	Globale
Société des Ciments Antillais	France	•	•			69,44	Globale
Heracles General Cement Company S.A.	Grèce	•				86,73	Globale
Lafarge Beton Industrial Commercial S.A.	Grèce		•			86,73	Globale
Lafarge Cementos de CV	Honduras	•				53,00	Globale
Lafarge India PVT Limited	Inde	•				94,38	Globale
P.T. Semen Andalas Indonesia	Indonesie	•				100,00	Globale
Lafarge Plasterboard (Ireland) Limited	Irlande			•		100,00	Globale
Lafarge Adriasebina S.R.L.	Italie	•	•			100,00	Globale
Lafarge Gessi S.P.A.	Italie			•		100,00	Globale
Jordan Cement Factories Company PSC	Jordanie	•				50,28	Globale
Bamburi Cement Ltd.	Kenya	•				58,64	Globale
Financière Daunou 11 (Holding détenant Monier)	Luxembourg				Toiture	35,23	Mise en équivalence ⁽¹⁾
Associated Pan Malaysia Cement Sdn Bhd	Malaisie	•				62,20	Globale
Kedah Cement Holdings Berhad	Malaisie	•				62,20	Globale
Lafarge Malayan Cement Berhad	Malaisie	•				62,20	Globale
Lafarge Ciments	Maroc	•				34,93	Proportionnelle
Lafarge Cementos S.A. de C.V.	Mexique	•				94,72	Globale
Ciment Rezina Moldova	Moldavie	•				93,44	Globale
Ashakacem PLC	Nigeria	•				50,16	Globale
Atlas Cement Company Ltd.	Nigeria	•				100,00	Globale
West African Portland Cement PLC	Nigeria	•				60,00	Globale
Hima Cement Ltd.	Ouganda	•				71,01	Globale
Lafarge Gips BV	Pays-Bas			•		100,00	Globale
Lafarge Philippines	Philippines	•				100,00	Globale
Lafarge Cement S.A.	Pologne	•				100,00	Globale
Lafarge Gips SP. Z O.O.	Pologne			•		100,00	Globale
Lafarge Kruszywa SP. Z.O.O.	Pologne		•			100,00	Globale
Betecna S.P.G.S. S.A.	Portugal		•			100,00	Globale
Lafarge Cement A.S.	République Tchèque	•				97,12	Globale

Sociétés	Pays	Ciment	Granulats & Béton	Plâtre	Autres	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Lafarge Agregate Betoane	Roumanie		•			65,86	Globale
Lafarge Ciment (Romania)	Roumanie	•	•			77,81	Globale
Blue Circle Ebbsfleet Limited	Royaume-Uni				Immobilier	100,00	Globale
Lafarge Aggregates Ltd.	Royaume-Uni		•			100,00	Globale
Lafarge Cement UK PLC	Royaume-Uni	•				100,00	Globale
Lafarge Plasterboard Ltd.	Royaume-Uni			•		100,00	Globale
Redland Readymix Holdings Limited	Royaume-Uni		•			100,00	Globale
OSC Lafarge Cement	Russie	•				84,07	Globale
Lafarge Beocinska Fabrika Cementa	Serbie-Montenegro	•				42,02	Globale ⁽²⁾
LMCB Holding Pte Ltd.	Singapour	•				62,20	Globale
Lafarge Cement D.D.	Slovenie	•				55,92	Globale
Lafarge Mahawelli Cement (Private) Limited	Sri Lanka	•				85,00	Globale
Cementia Trading AG	Suisse	•				100,00	Globale
Marine Cement AG / Ltd.	Suisse	•				100,00	Globale
Mbeya Cement Company Limited	Tanzanie	•				62,76	Globale
Lafarge Aslan Cimento A.S.	Turquie	•	•			97,30	Globale
Lafarge Béton Anonim Sirketi	Turquie		•			100,00	Globale
OJSC Mykolaivcement	Ukraine	•				99,26	Globale
CA Fabrica Nacional de Cementos SACA	Venezuela	•	•			62,21	Globale
Lafarge Cement Zambia (ex-Chilanga Cement Plc.)	Zambie	•				84,00	Globale

(1) Bien que le Groupe ait cédé le 28 février 2007 son activité Toiture au fonds d'investissement géré par PAI Partners, il conserve une participation de 35,23 % dans le capital de la Holding Toiture.

(2) Bien que le Groupe ne détienne pas plus de la moitié des actions, Beocinska est une société détenue majoritairement par Lafarge BFC Investment GmbH, qui elle-même est une filiale majoritairement détenue par le Groupe. En conséquence, Beocinska est retenue dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Comptes sociaux de Lafarge S.A.

Rapport général des commissaires aux comptes

Comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Lafarge, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La Note "Principes comptables c) Immobilisations financières" de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations financières.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 28 mars 2008

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIÉS



Arnaud de Planta



Jean-Paul Picard

ERNST & YOUNG Audit



Christian Mouillon



Alain Perroux

Compte de résultat

EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE

(millions d'euros)	Notes	2007	2006	2005
Produits d'exploitation				
Production vendue (services)		309	280	238
Reprises sur provisions	1	41	-	-
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externes		(451)	(283)	(240)
Salaires et charges sociales		(129)	(122)	(107)
Impôts et taxes		(5)	(6)	(4)
Dotations aux amortissements et aux provisions	1	(25)	(31)	(27)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		(260)	(162)	(140)
Produits financiers				
Dividendes	2	864	425	315
Autres produits de participations	3	461	502	368
Autres produits financiers	4	47	31	36
Charges financières				
Charges assimilées sur participations	3	(75)	(77)	(62)
Autres charges financières	4	(512)	(479)	(356)
RÉSULTAT FINANCIER		785	402	301
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		525	240	161
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	5	(16)	1 737	406
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	6	160	153	141
RÉSULTAT NET		669	2 130	708

Bilan

AU 31 DÉCEMBRE		2007			2006	2005
(millions d'euros)	Notes	Montant brut	Amortissements, provisions	Montant net	Montant net	Montant net
ACTIF						
Immobilisations incorporelles & corporelles	7	154	72	82	77	69
Immobilisations financières *	8	17 315	6	17 309	13 405	11 572
Participations		14 340	1	14 339	9 348	7 407
Créances rattachées à des participations		2 946	3	2 943	4 012	4 123
Autres immobilisations financières		29	2	27	45	42
ACTIF IMMOBILISÉ		17 469	78	17 391	13 482	11 641
Créances		2 685	-	2 685	6 567	3 923
Valeurs mobilières de placement	9	55	-	55	82	65
Disponibilités		206	-	206	37	72
ACTIF CIRCULANT		2 946	-	2 946	6 686	4 060
Primes de remboursement des obligations	10	66	-	66	73	76
Écarts de conversion	10	203	-	203	206	105
TOTAL GÉNÉRAL		20 684	78	20 606	20 447	15 882
* Dont à moins d'un an.				1 307	153	58

AU 31 DÉCEMBRE

(millions d'euros)	Notes	2007	2006	2005
PASSIF (AVANT AFFECTATION)				
Capital social		690	707	704
Primes d'émission, de fusion, d'apport		5 962	6 392	6 347
Écarts de réévaluation		88	88	88
Réserve légale		71	70	68
Autres réserves		649	649	649
Report à nouveau		1 998	389	131
Résultat de l'exercice		669	2 130	708
Provisions réglementées		2	2	2
CAPITAUX PROPRES	12	10 129	10 427	8 697
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	13	351	386	340
Emprunt obligataire convertible		-	-	482
Autres emprunts obligataires		5 371	5 785	4 564
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit *		289	480	519
Autres dettes financières diverses		2 479	2 987	1 023
DETTES FINANCIÈRES	14	8 139	9 252	6 588
Dettes fiscales et sociales		53	48	34
Autres dettes		1 510	111	99
TOTAL DETTES **		9 702	9 411	6 721
Écarts de conversion	10	424	223	124
TOTAL GÉNÉRAL		20 606	20 447	15 882
* Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.		138	9	13
** Dont à moins d'un an.		2 429	979	1 075

Tableau de financement

EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE

(millions d'euros)	2007	2006	2005
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT *	652	511	721
Variation du besoin en fonds de roulement	5 487	(2 627)	420
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS (I)	6 139	(2 116)	1 141
Investissements	(25)	(31)	(13)
Acquisitions de titres	(5 009)	(252)	(22)
Diminution nette des prêts et divers	1 048	108	(450)
Actifs immobilisés cédés	31	7	20
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS (II)	(3 955)	(168)	(465)
Augmentations de capital	76	49	298
Rachat d'actions propres pour annulation	(484)	-	-
Dividendes au titre de l'exercice précédent	(521)	(447)	(408)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE CAPITAL (III)	(929)	(398)	(110)
VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET (I+II+III)	(1 255)	2 682	(566)
Endettement net de clôture	7 878	9 133	6 451
* La marge brute d'autofinancement est essentiellement composée du résultat net (669 millions d'euros) hors dotations aux amortissements (28 millions d'euros), dotations et reprises de provisions (- 45 millions d'euros).			
Détail de l'endettement net	7 878	9 133	6 451
Dettes financières	8 139	9 252	6 588
Valeurs mobilières de placement	(55)	(82)	(65)
Disponibilités	(206)	(37)	(72)

Annexe aux comptes sociaux

Principes comptables

Les comptes sont établis conformément aux dispositions du Plan comptable général (règlement CRC N° 99-03).

Les principes comptables suivis sont les suivants :

a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et comprennent principalement les logiciels acquis et les coûts de développement nécessaires à leur mise en œuvre.

Ces actifs sont amortis sur une durée de 5 ans.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, à l'exception de celles acquises antérieurement au 31 décembre 1976 qui figurent au bilan à leur valeur réévaluée à cette date (réévaluation légale).

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée de vie estimée des immobilisations :

- Constructions : 25 ans ;
- Matériel : 3 à 10 ans ;
- Véhicules : 4 ans.

c) Immobilisations financières

TITRES DE PARTICIPATION

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat hors frais d'acquisition mais après réévaluation légale 1976, pour les titres détenus avant cette date.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part de la situation nette, des perspectives de rentabilité et des cours de bourse s'ils sont pertinents. Lorsque la quote-part de la Société dans les capitaux propres des participations est négative, et si la situation le justifie, une provision pour risque est constituée.

ACTIONS PROPRES

Les actions Lafarge S.A. autodétenues sont inscrites en "Valeurs mobilières de placement" lorsque ces titres sont destinés à couvrir des plans d'options d'achats et d'attributions gratuites et en "Autres immobilisations financières" dans les autres cas.

Les actions propres sont évaluées en fonction du cours moyen de mois de clôture ou en fonction du cours d'attribution garanti au salarié lorsqu'elles sont affectées explicitement à cette catégorie.

d) Opérations en devises

Les dettes et créances libellées en devises sont converties aux taux en vigueur au 31 décembre. L'écart de conversion qui en résulte est inscrit au bilan sous la rubrique "Écarts de conversion".

Les pertes de change latentes sont provisionnées pour leur totalité sauf dans le cas où ces pertes sont compensées par des gains de change latents, constatés sur des créances et dettes ou des engagements hors bilan exprimés dans les mêmes devises et dont les termes sont suffisamment proches.

e) Instruments dérivés de taux

Les résultats relatifs à ces contrats sont déterminés et comptabilisés de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les dettes couvertes.

f) Primes d'émission et de remboursement des emprunts obligataires

Les emprunts obligataires dont le remboursement est assorti de primes sont comptabilisés au passif du bilan pour leur valeur totale, primes de remboursement incluses. En contrepartie, ces dernières sont inscrites à l'actif et sont amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt par fractions égales. Toutefois, les primes afférentes à la fraction d'emprunt remboursée ne sont pas maintenues au bilan.

g) Capitaux propres

Les frais d'augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission.

h) Provisions pour risques et charges

Une provision est constatée dès lors qu'il existe une obligation dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie.

i) Impôt sur les bénéfices

La Société est placée sous le régime de l'intégration fiscale :

- Lafarge est redevable vis-à-vis du Trésor de l'impôt calculé sur la somme des résultats fiscaux des sociétés intégrées ;
- l'économie d'impôt résultant de l'écart entre la charge d'impôt du groupe fiscal et la charge d'impôt des sociétés bénéficiaires est comptabilisée en produits de l'exercice.

j) Engagements de retraites

Des provisions sont constituées pour les engagements en matière d'indemnités de départ et de compléments de retraite. Ces provisions résultent d'évaluations actuarielles périodiques selon la méthode des unités de crédit projetées.

Cette méthode prend en compte notamment, l'ancienneté, l'espérance de vie et le taux de rotation du personnel de l'entreprise, ainsi que les hypothèses de revalorisation et d'actualisation.

Les écarts actuariels résultant du changement d'hypothèses ou d'écarts d'expérience sont comptabilisés dans la mesure où ils sont supérieurs à 10 % de la valeur des engagements. Ils sont alors amortis sur la durée moyenne résiduelle d'activité des bénéficiaires des plans.

Les écarts actuariels liés aux inactifs sont comptabilisés en charge.

Note 1 - (Dotations) reprises sur provisions et amortissements d'exploitation

(millions d'euros)	2007	2006	2005
<i>Pensions et indemnités de fin de carrière</i>	41	-	-
REPRISES SUR PROVISIONS D'EXPLOITATION	41	-	-
Dotations aux amortissements	(18)	(17)	(16)
<i>Immobilisations incorporelles</i>	(14)	(12)	(11)
<i>Immobilisations corporelles</i>	(4)	(5)	(5)
Dotations aux provisions	(7)	(14)	(11)
<i>Pensions et Indemnités de fin de carrière</i>	(4)	(14)	(11)
<i>Autres</i>	(3)	-	-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	(25)	(31)	(27)

Note 2 - Dividendes

(millions d'euros)	2007	2006	2005
France	801	404	249
Autres pays	63	21	66
TOTAL	864	425	315

Note 3 - Autres produits et charges sur participations

(millions d'euros)	2007	2006	2005
Produits sur créances rattachées long terme	200	272	202
Produits sur avances et prêts aux sociétés du Groupe	250	230	157
Reprise financières relatives à des participations	11	-	9
TOTAL DES AUTRES PRODUITS DE PARTICIPATIONS	461	502	368
Charges sur dettes rattachées long terme	(25)	(35)	(34)
Charges sur avances et emprunts auprès des sociétés du Groupe	(50)	(37)	(28)
Dotations financières relatives à des participations	-	(5)	-
TOTAL DES CHARGES ASSIMILÉES SUR PARTICIPATIONS	(75)	(77)	(62)

Note 4 - Autres produits et charges financières

(millions d'euros)	2007	2006	2005
Autres intérêts et produits assimilés	8	20	13
Différence positive de change	24	11	5
Reprises sur provisions financières	15	-	18
TOTAL DES AUTRES PRODUITS FINANCIERS	47	31	36
Charges sur emprunts obligataires	(325)	(296)	(273)
Autres intérêts et charges assimilées	(135)	(151)	(71)
Différence négative de change	(40)	(3)	(2)
Dotations aux provisions financières	(12)	(29)	(10)
TOTAL DES AUTRES CHARGES FINANCIÈRES	(512)	(479)	(356)

Note 5 - Résultat exceptionnel

(millions d'euros)	2007	2006	2005
Résultat sur cession de participations	-	1 697 *	2
Boni sur rachat de l'EDI	-	-	408
Autres éléments exceptionnels nets	(16)	40	(4)
TOTAL	(16)	1 737	406

* Les 1 697 millions d'euros sont constitués pour l'essentiel, par la plus-value réalisée sur l'apport de titres Lafarge North America Inc. à Efalar Inc dans le cadre de l'opération de rachat des actionnaires minoritaires lancée le 21 février 2006.

En vertu d'un Contribution agreement en date du 16 mai 2006, Lafarge S.A. a apporté ses actions Lafarge North America Inc. comptabilisées pour un montant total de 425 millions d'euros à Efalar Inc. En contrepartie, Lafarge S.A. a reçu des actions Efalar pour un montant total de 2 120 millions d'euros. La valeur d'échange correspondant au prix de l'offre soit 85,5 dollars par action. La plus-value dégagée qui s'élève à 1 695 millions d'euros a bénéficié, le 16 octobre 2006, du régime de faveur prévu par l'article 210 A du CGI permettant son report d'imposition.

Note 6 - Impôt sur les bénéfices

(millions d'euros)	2007	2006	2005
Produit de l'intégration fiscale	170	163	153
Impôt société	(10)	(10)	(12)
TOTAL	160	153	141

Le déficit reportable du groupe fiscal s'élève à 132 millions d'euros.

Note 7 - Immobilisations incorporelles et corporelles

(millions d'euros)	31 décembre 2006	Augmentations	Diminutions	31 décembre 2007
Immobilisations incorporelles	91	21	17	95
Amortissements	(47)	(14)	(16)	(45)
Immobilisations corporelles	57	4	2	59
Amortissements	(24)	(4)	(1)	(27)
TOTAL	77	7	2	82

Note 8 - Immobilisations financières

(millions d'euros)	31 décembre 2006	Augmentations	Diminutions	31 décembre 2007
Participations *	9 348	5 020	29	14 339
Créances rattachées à des participations	4 012	430	1 499	2 943
Autres immobilisations financières	45	22	40	27
TOTAL	13 405	5 472	1 568	17 309

* Le détail est donné dans la Note 11 (Valeurs financières).

L'augmentation des "Participations" concerne essentiellement la capitalisation de notre filiale Sabelfi snc pour 5 003 millions d'euros.

Les "Autres immobilisations financières" intègrent principalement des actions propres autodétenues (203 000) pour une valeur nette de 23 millions d'euros contre 43 millions d'euros au 31 décembre 2006.

Note 9 - Valeurs mobilières de placement

(millions d'euros)	31 décembre 2006	Augmentations	Diminutions	31 décembre 2007
Actions propres Lafarge S.A.	36	16	15	37
Sicav monétaires	46	-	28	18
TOTAL	82	16	43	55

Au 31 décembre 2007, la valeur de marché des actions propres autodétenues (454 233 actions) s'établit à 57 millions d'euros.

Note 10 - Écarts de conversion et primes de remboursement des obligations

(millions d'euros)	2007	2006	2005
Primes de remboursement des obligations *	66	73	76
Écarts de conversion	203	206	105
ACTIF	269	279	181
Écarts de conversion	424	223	124
PASSIF	424	223	124

* En 2007, ce compte a enregistré 3 millions d'euros de primes afférentes à un nouvel emprunt obligataire et 10 millions d'euros d'amortissement.

Note 11 - Valeurs financières

Ce chapitre regroupe l'ensemble des informations relatives aux Titres de Participation.

Filiales et participations

(millions d'euros)	Capital	Capitaux propres	Quote-part de capital détenue en %	Valeur brute des titres détenus 2007	Valeur nette comptable des titres détenus 2007	Valeur nette comptable des titres détenus 2006	Prêts et avances consentis et non remboursés	Montants des cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS											
1) FILIALES FRANÇAISES (+ 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)											
Sofimo	5 769	6 384	99,99	5 812	5 812	5 812	665	-	-	814	567
Lafarge Ciments *	134	364	99,99	207	207	207	23	-	985	237	192
Lafarge Gypsum International *	523	565	99,99	594	594	594	269	-	-	27	33
FILIALES ÉTRANGÈRES											
Sabelfi	5 075	5 099	99,99	5 082	5 082	67	-	-	-	75	47
Companhia Nacional de Cimento Portland	100	135	99,86	241	241	237	131	-	-	(2)	-
Lafarge North America Inc.		2 109	80,43	2 310	2 310	2 310	241	-	3 940	461	-
Lafarge Zement gmbh	26	0	10,00	29	29	29	-	-	-	14	-
2) PARTICIPATIONS ÉTRANGÈRES (10 À 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)											
Lafarge Maroc	73	152	41,20	27	27	56	-	-	-	76	11
Ciments du Cameroun	9	32	43,65	15	15	15	-	-	135	11	3
3) AUTRES PARTICIPATIONS											
Sté Nationale d'investissement	96	623	2,25	10	10	10	-	-	-	94	1
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS											
1) FILIALES NON REPRISES AU PARAGRAPHE A. 1)											
françaises (ensemble)				9	9	9	-	-	-	-	10
étrangères (ensemble)				-	-	-	-	-	-	-	-
2) PARTICIPATIONS NON REPRISES AUX PARAGRAPHES A. 2) ET A. 3)											
françaises (ensemble)				-	-	-	-	-	-	-	-
étrangères (ensemble)				4	3	2	-	-	-	-	-
TOTAL				14 340	14 339	9 348	1 329	-	-	-	864

* La valeur de ces participations tient compte de la réévaluation 1976 pour 85 millions d'euros sur Lafarge Ciments et de 2 millions d'euros sur Lafarge Gypsum Int.

Note 12 - Capitaux propres

(millions d'euros)	Capital	Primes liées au capital	Autres réserves	Résultat	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2006	707	6 392	1 198	2 130	10 427
Affectation du résultat 2006	-	-	1 609	(2 130)	(521)
Augmentations de capital	4	72	-	-	76
Réduction de capital par annulation d'actions	(20)	(502)	-	-	(522)
Résultat de l'exercice 2007	-	-	-	669	669
TOTAL	690	5 962	2 807	669	10 129

Au 31 décembre 2007 le capital social est composé de 172 564 575 actions au nominal de 4 euros.

Note 13 - Provisions pour risques et charges

(millions d'euros)			Variations de l'exercice			2007
	2005	2006	Dotations	Utilisations	Reprises sans objet	
Provision risque concurrence *	243	254	10	-	-	264
Provisions pour retraites	73	88	4	41	-	51
Autres provisions	24	44	19	27	-	36
TOTAL	340	386	33	68	-	351
<i>Dont dotations / reprises :</i>						
	Exploitation		7	41	-	
	Financier		10	15	-	
	Exceptionnel		16	12	-	

* Le 3 décembre 2002, Lafarge a fait l'objet d'une décision de la Commission européenne lui imposant une amende de 250 millions d'euros, au motif que certaines de ses filiales auraient participé avec leurs concurrents, entre 1992 et 1998 à des répartitions de marché ainsi qu'à des concertations sur les prix de la plaque de plâtre, essentiellement au Royaume-Uni et en Allemagne. Lafarge conteste vigoureusement cette décision et a déposé un recours auprès du Tribunal de Première Instance (TPI) à Luxembourg le 14 février 2003. La procédure devant le TPI est désormais close suite à l'audience des plaidoiries qui s'est tenue le 25 janvier 2007 à Luxembourg, au cours de laquelle Lafarge et la Commission européenne ont présenté leurs arguments respectifs. Il est probable que la décision du TPI sera rendue au cours de l'année 2008. En contrepartie de la fourniture d'une garantie bancaire, aucun paiement ne sera exigible avant la décision du TPI. Un montant de 214 millions d'euros a été provisionné dans les comptes clos au 31 décembre 2002 au titre de ce litige. Des provisions complémentaires ont été comptabilisées dans les comptes au titre des intérêts courus depuis 2002, pour un montant de 50 millions d'euros.

Note 14 - État des dettes financières

	Devise	Montant initial (millions d'euros)	Taux	Durée	Capital restant dû 31 décembre 2007	Capital restant dû 31 décembre 2006
Emprunt obligataire 1997	euro	152	6,000 %	10 ans		86
Emprunt obligataire 1998	euro	152	5,400 %	10 ans	89	89
Emprunt obligataire 2000	euro	700	6,375 %	7 ans		588
Emprunt obligataire 2001	livre sterling	538	6,875 %	11 ans	477	521
Emprunt obligataire 2002	livre sterling	307	6,625 %	15 ans	273	298
Emprunt obligataire 2003	euro	500	5,448 %	10 ans	500	500
Emprunt obligataire 2001	euro	1 000	5,875 %	8 ans	440	439
Emprunt obligataire 2004	euro	612	5,000 %	10 ans	612	612
Emprunt obligataire 2005	euro	500	4,250 %	11 ans	500	500
Emprunt obligataire 2005	euro	500	4,750 %	15 ans	500	500
Emprunt obligataire 2006	dollar U.S.	444	6,150 %	5 ans	408	456
Emprunt obligataire 2006	dollar U.S.	444	7,125 %	30 ans	408	456
Emprunt obligataire 2006	dollar U.S.	592	6,500 %	10 ans	543	607
Emprunt obligataire 2007	euro	500	5,375 %	10 ans	500	-
Intérêts courus					121	133
SOUS-TOTAL					5 371	5 785
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					289	480
Autres dettes financières diverses					2 479	2 987
TOTAL					8 139	9 252

Note 15 - État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

<i>(millions d'euros)</i>	Montant net au 31 décembre 2007	À moins d'un an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
CRÉANCES				
Créances rattachées à des participations	2 943	1 283	1 642	18
Autres immobilisations financières	27	24	2	1
SOUS-TOTAL CRÉANCES LONG TERME	2 970	1 307	1 644	19
Créances	2 685	2 685	-	-
TOTAL	5 655	3 992	1 644	19
DETTES				
<i>(millions d'euros)</i>	Montant au 31 décembre 2007	À moins d'un an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires	5 371	650	885	3 836
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	289	139	150	-
Titres de créances négociables (TCN)	2 061	77	1 984	-
Dettes rattachées	418	-	418	-
SOUS-TOTAL DETTES FINANCIÈRES	8 139	866	3 437	3 836
Dettes fiscales et sociales	53	53	-	-
Autres dettes	1 510	1 510	-	-
TOTAL	9 702	2 429	3 437	3 836

Note 16 - Informations concernant les entreprises liées

<i>(millions d'euros)</i>	Montant net	Dont	
	Entreprises liées	Autres participations	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Titres de participation	14 339	14 329	10
Créances à long terme rattachées à des participations	2 943	2 943	-
DETTES FINANCIÈRES			
Autres dettes financières diverses	2 479	418	-
CRÉANCES			
Prêts et comptes courants	2 565	2 557	8
Autres créances	120	-	-
AUTRES DETTES			
Emprunts et comptes courants	1 363	1 361	2
Autres dettes	200	12	-
PRODUITS NETS SUR PARTICIPATIONS			
	1 250	1 250	-
AUTRES (CHARGES) ET PRODUITS FINANCIERS			
	(465)	-	-

Note 17 - Engagements financiers

Les engagements donnés pour 889 millions d'euros sont principalement constitués de garanties de passif accordées à des tiers dans le cadre de cessions réalisées et de garanties financières

données. Il n'existe pas d'engagement de caution ou de sûreté au 31 décembre 2007.

Note 18 - Instruments dérivés

Risque de change

Lafarge S.A. utilise des achats et des ventes à terme de devises et des swaps de change pour :

- assurer le refinancement des prêts et emprunts à des filiales dans une devise autre que l'euro ;

- couvrir le risque de change des filiales du Groupe (engagements fermes et transactions hautement probables) sachant que les contrats négociés avec les filiales sont retournés symétriquement sur le marché interbancaire et ne génèrent pas de position au niveau de Lafarge S.A.

Au 31 décembre 2007, les contrats à terme ont été principalement conclus pour une durée inférieure à un an.

La valeur nominale et la juste valeur des instruments dérivés à la date de clôture de l'exercice sont :

(millions d'euros)	Notionnel	Juste valeur *
ACHATS À TERME ET SWAPS DE CHANGE		
Dollar américain (USD)	94	(2)
Livre britannique (GBP)	428	(8)
Autres devises	120	0
TOTAL	642	(10)
VENTES À TERME ET SWAPS DE CHANGE		
Dollar américain (USD)	1 576	17
Livre britannique (GBP)	240	3
Autres devises	199	3
TOTAL	2 015	23

* La juste valeur des instruments dérivés de change a été calculée en utilisant les prix de marché que Lafarge S.A. devrait payer ou recevoir pour dénouer ces contrats.

Risque de taux

L'exposition de Lafarge S.A. aux variations de taux d'intérêt recouvre deux natures de risques :

- un risque de prix lié aux actifs et passifs financiers à taux fixe : les variations de taux d'intérêt ont une influence sur leurs valeurs de marché ;

- un risque de flux de trésorerie lié aux actifs et passifs financiers à taux variables : les variations de taux d'intérêt ont une incidence directe sur le résultat futur de la Société.

Lafarge S.A. dans le cadre de sa politique générale, arbitre entre ces deux natures de risques, en utilisant au besoin des swaps de taux d'intérêt.

Le montant notionnel et la juste valeur des instruments dérivés de taux à la date de clôture de l'exercice sont :

MONTANT NOTIONNEL DES CONTRATS PAR DATE D'ÉCHÉANCE *									
(millions d'euros)	Taux moyen	2008	2009	2010	2011	2012	> 5 ans	Total	Juste valeur **
SWAP DE TAUX D'INTÉRÊTS									
Payeurs du taux fixe	6,3 %	70	7	-	-	-	-	77	0
Receveurs du taux fixe	4,4 %	-	-	-	-	-	600	600	(9)
Autres dérivés de taux	7,2 %	-	18	-	-	-	-	18	1

* Le montant notionnel des contrats représente la valeur nominale des instruments financiers traités avec des contreparties.

** La juste valeur des swaps de taux a été calculée en utilisant les prix de marché que Lafarge S.A. devrait payer ou recevoir pour dénouer les contrats.

Note 19 - Engagements de retraite

Les engagements de retraite de Lafarge S.A. consistent en des régimes de retraite complémentaire et d'indemnités de départ. En 2007, la Société a souscrit auprès de Cardif Assurance Vie une Convention d'Assurance Vie Collective par laquelle la Société a transféré ses obligations relatives à ses régimes à prestations définies pour la population retraitée. La prime payée s'est élevée à 99 millions d'euros. Conformément à la réglementation française, la compagnie d'assurance garantit la revalorisation des pensions de retraite dans la limite des produits techniques affectés à la convention d'assurance, le coût résiduel éventuel lié à la revalorisation des pensions restant à la charge de la Société.

Les engagements au titre des régimes de retraite complémentaire et des indemnités de départ ont été évalués selon la méthode dite des Unités de Crédits Projetés.

Les principales hypothèses retenues dans ces évaluations sont décrites ci-après :

<i>(millions d'euros, sauf indications contraires)</i>	2007	2006	2005
Taux d'actualisation	4,75 % - 5,25 %	4,5 %	4,20 %
Taux de croissance des salaires	2 % - 5,5 %	2 % - 3,5 %	2 % - 3,5 %
Taux de rendement long terme attendus sur les actifs de régime		4,20 %	4,85 %
Valeur actualisée de l'obligation	102	191	155
Juste valeur des actifs de régime	-	(11)	(10)
Écarts actuariels et effets des modifications de plan non comptabilisés	(51)	(92)	(72)
PROVISION AU TITRE DES ENGAGEMENTS DE RETRAITE	51	88	73

Note 20 - Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

<i>(millions d'euros)</i>	2007	2006	2005
Conseil d'administration	0,46	0,46	0,46
Direction	9,91	7,68	6,93

Note 21 - Effectif moyen employé pendant l'exercice

	2007	2006	2005
Cadres	306	334	370
Agents de maîtrise et techniciens	114	121	135
Employés	15	19	23
EFFECTIF TOTAL	435	474	528

Note 22 - Droits individuels à la formation

En application de l'avis 2004F du Comité d'urgence relatif à la comptabilisation du droit individuel à la formation (DIF), Lafarge n'a provisionné aucun droit dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Les droits acquis à fin 2007 sont évalués à 25 180 heures.

Note 23 - Situation fiscale latente exprimée en base d'imposition

(HOLDING SEULE)

(millions d'euros)	2007	2006	2005
I. IMPÔT LATENT			
Provisions réglementées	2	2	1
Plus-value en report d'imposition *	1 764	1 764	70
II. CRÉDIT D'IMPÔT LATENT			
Provisions pour retraites	51	88	74
Autres provisions	12	10	-
Charges non déductibles temporairement	62	17	-
III. DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits du groupe d'intégration fiscale	132	186	458
Écart de réévaluation (1976)	88	88	88

* Voir Note 5.

Note 24 - Événements postérieurs à la clôture

Le Conseil d'administration de Lafarge s'est réuni le 9 décembre 2007, et a approuvé l'acquisition d'Orascom Building Materials Holding S.A.E (OBMH) pour 8,8 milliards d'euros. Cette acquisition est financée à hauteur de 2,8 milliards d'euros par une augmentation de capital réservée aux actionnaires d'OBMH votée lors de l'Assemblée générale extraordinaire de Lafarge du 18 janvier 2008, et par recours à la dette pour 6 milliards d'euros. L'acquisition est effective le 23 janvier 2008.

Table de concordance

RUBRIQUES DE L'ANNEXE I DU RÈGLEMENT CE 809/2004		RAPPORT LAFARGE TITRE OU EMPLACEMENT CORRESPONDANT		PAGE
1	PERSONNES RESPONSABLES		Attestation des personnes responsables	135
2	CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES			
2.1	Nom et adresse des contrôleurs légaux	10.1	Commissaires aux comptes	132
2.2	Démission des contrôleurs légaux		Non applicable	-
3	INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES			
3.1	Informations financières historiques sélectionnées	1	Informations financières sélectionnées	7
3.2	Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires		Non applicable	-
4	FACTEURS DE RISQUE	2	Facteurs de risque	11
5	INFORMATION SUR LAFARGE			
5.1	Histoire et évolution de la Société	3	Informations sur Lafarge	15
		3.1	Histoire et évolution du Groupe	17
5.2	Investissements	3.2	Investissements	18
6	APERÇU DES ACTIVITÉS			
6.1	Principales activités	3.3	Description des activités	20
6.2	Principaux marchés	3.3	Description des activités	20
6.3	Événements exceptionnels	3.2	Investissements	18
6.4	Dépendance de l'émetteur		Non applicable	-
6.5	Position concurrentielle	3.3	Description des activités	20
7	ORGANIGRAMME			
7.1	Description du Groupe	3.4	Organisation	34
7.2	Liste des filiales importantes de l'émetteur		Note 35 : Liste des principales filiales au 31 décembre 2007	F-81
8	PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS			
8.1	Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	3.2	Investissements	18
		3.3	Description des activités	20
8.2	Environnement	3.5	Environnement	35
9	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT			
9.1	Situation financière	4.1	Vue d'ensemble	40
9.2	Résultat d'exploitation	4.2	Résultats opérationnels pour les exercices clos les 31 décembre 2007 et 2006	45
		4.3	Résultats opérationnels pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005	59
10	TRÉSORERIE ET CAPITAUX	4.4	Trésorerie et capitaux	72
11	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	3.7	Propriété intellectuelle	37
		4.6	Recherche et développement	80
12	INFORMATION SUR LES TENDANCES	4.7	Information sur les tendances	81
13	PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE		Non applicable	-
14	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE	5.1	Le Conseil d'administration	84
15	RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES	5.3	Rémunération et avantages	90
16	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	5.1	Le Conseil d'administration	84
		5.4	Fonctionnement du Conseil et des Comités	93

RUBRIQUES DE L'ANNEXE I DU RÈGLEMENT CE 809/2004	RAPPORT LAFARGE TITRE OU EMPLACEMENT CORRESPONDANT	PAGE
17 SALARIÉS		
17.1 Nombre de salariés	5.6 Salariés	102
17.2 Participations et stock-options	5.5 Participation et options des administrateurs et des membres de la direction	99
17.3 Participation des salariés dans le capital de l'émetteur	5.7 Participation des salariés au capital	103
18 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	6 Principaux actionnaires	109
19 OPÉRATIONS AVEC LES APPARENTÉS	Note 30 : Parties liées	F-78
20 INFORMATIONS FINANCIÈRES		
20.1 Informations financières historiques	Comptes consolidés	F-3
20.2 Informations financières pro forma	Non applicable	-
20.3 États financiers	Comptes consolidés	F-3
20.4 Vérification des informations financières historiques annuelles	Comptes consolidés – Rapport des Commissaires aux Comptes	F-3
20.5 Dates des dernières informations financières	Comptes consolidés	F-3
20.6 Informations financières intermédiaires et autres	Non applicable	-
20.7 Politique de distribution des dividendes	Note 19 : Capitaux propres part du Groupe	F-45
20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage	Note 29 : Procédures judiciaires et d'arbitrage	F-77
20.9 Changements significatifs de la situation financière	Note 34 : Événements postérieurs à la clôture	F-80
21 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
21.1 Capital social	8.1 Capital social	118
21.2 Acte constitutif et statuts	8.2 Statuts	119
22 CONTRATS IMPORTANTS	8.3 Contrats importants	122
23 INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS	Non applicable	-
24 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	8.4 Documents accessibles au public	123
25 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	3.4 Organisation	34

Les Sections 5.3, 5.4 et 9.1 de ce Rapport Annuel forment le rapport du Président visé à l'article L. 225-37 du Code de commerce sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, les règles arrêtées pour déterminer les rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

Le rapport financier annuel est constitué (i) des informations présentées dans le présent Document de Référence sous les chapitres 1 à 4 et 8, (ii) des comptes sociaux et consolidés ainsi que les rapports des commissaires aux comptes sur ces comptes présentés aux pages F-3 à F-100 du présent Document de Référence et (iii) des informations sur les interventions de la Société sur ses actions présentées dans

la brochure de convocation à l'Assemblée générale mixte du 7 mai 2008.

Le rapport de gestion du Groupe au sens du Code de commerce est constitué i) des informations présentées dans le présent Document de Référence sous les chapitres 1 à 6 et 8 à 9, ii) des données sociales et environnementales contenues dans notre Rapport de Développement Durable et iii) des informations sur les interventions de la Société sur ses actions présentées dans la brochure de convocation à l'Assemblée générale mixte du 7 mai 2008.

Les informations suivantes sont incorporées par référence dans le présent Document de Référence :

- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2006, les notes annexes

et le rapport des commissaires aux comptes y afférent, présentés respectivement aux pages F1 à F89 du Document de Référence 2006 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 23 mars 2007 sous le numéro D.07-0219 ;

- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2005, les notes annexes et le rapport des commissaires aux comptes y afférent, présentés respectivement aux pages F-1 à F-81 et F-2 du Document de Référence 2005 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 24 mars 2006 sous le numéro D.06-0164.



© 1986, WWF * World Wide Fund For Nature (formerly World Wildlife Fund). ® WWF Registered Trademark Owner.

En couverture : Les neuf tours de la Liberté de Kliptown illuminées, Johannesburg, en Afrique du Sud, dont cinq furent réalisées en béton noir mélangé à des granulats blancs et les quatre autres en béton blanc mélangé à des granulats noirs.

Crédits photos : Courtesy of architect Patrick Rimoux (en couverture) ; Hamilton De Oliveira – Rea (2^e de couverture & chap. 4) ; Ignus Gerber (chap. 1) ; Cedric Arnold – Rea (chap. 2) ; Laurence Prat (chap. 3 & 11) ; Médiathèque Lafarge (chap. 5, 8 & F) ; Courtesy of Lafarge Malayan Cement Communications Dept (chap. 6) ; Mikolaj Katus (chap. 7) ; Samuel Ashfield (chap. 9) ; Cedric Arnold – Rea / Architecte : Archiplan Co., Ltd. (chap. 10) ; Jacques Grison (3^e de couverture) ; Eric Tournet (dos de couverture).

<http://www.lafarge.com>

Ce Rapport Annuel et Document de Référence 2007 a été imprimé sur papier certifié 100 % PEPC et FSC, sans acide, recyclable et biodégradable et certifié ISO 9001 et 14001.



Ce label distingue les imprimeurs ayant mis en place des stratégies industrielles visant à préserver leur environnement.

© Lafarge – Mars 2008

Conception : Direction financière LAFARGE

Création : Direction de la communication LAFARGE – \TEXTUEL

Réalisation : Franklin Partners

Imprimé par : Artecorm.



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LAFARGE

De gauche à droite : Bertrand Collomb, Michael Blakenham, Bernard Kasriel, Bruno Lafont, Alain Joly, Hélène Ploix, Nassef Sawiris, Juan Gallardo, Paul Desmarais, Jr., Thierry de Rudder, Jacques Lefèvre, Jean-Pierre Boisivon, Pierre de Lafarge, Michel Bon, Oscar Fanjul, Philippe Dauman, Philippe Charrier, Michel Pébereau.



COMITÉ EXÉCUTIF DU GROUPE

De gauche à droite : Juan-Carlos Angulo, Thomas Farrell, Isidoro Miranda, Eric Olsen, Bruno Lafont, Guillaume Roux, Jean-Jacques Gauthier, Gérard Kuperfarb, Christian Herrault, Jean Desazars de Montgailhard.



LAFARGE
61, rue des Belles Feuilles
BP 40
75782 PARIS CEDEX 16
FRANCE
Tél. : +33 1 44 34 11 11
Fax : +33 1 44 34 12 00
www.lafarge.com

